

● LIVRET ● DE L'ÉTUDIANT-E

2023
24

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
2, RUE DES ITALIENS
T +33 (0)1 30 30 54 44
F +33 (0)1 30 38 38 09
ACCUEIL@ENSAPC.FR
WWW.

● RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA CULTURE
●

HORAIRES

L'ENSAPC est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 21h. L'accueil des services administratifs se fait de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. L'école est fermée pendant les vacances de Noël, d'hiver et de Pâques (selon le calendrier de la zone C), et les jours fériés.

ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN

- RER A direction Cergy-le-Haut: arrêt Cergy Préfecture puis 300 m à pied depuis la gare;
- Train depuis la gare de Paris Saint-Lazare (Transilien L): arrêt Cergy Préfecture;
- Train depuis la gare de Paris Saint-Lazare ou de Paris Nord (Transiliens H et J): arrêt Pontoise puis bus n°45 ou n°30 jusqu'à Cergy Préfecture.

ACCÈS EN VOITURE DEPUIS PARIS

Prendre l'A15 sortie numéro 9, puis la direction Cergy Préfecture.

Des plans de l'école et du quartier de Cergy-Préfecture sont reproduits à la fin du livret.

A. PRÉSENTATION	10
B. CURSUS	12
C. ÉQUIPE	14
ENSEIGNANT-E-S	14
GUEST PROFESSORS 2023-24	24
RESPONSABLES D'ATELIERS	26
ADMINISTRATION	28
D. INSTANCES DE GOUVERNANCE	30
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)	30
LA COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)	31
LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS (LARA)	32
E. ESPACES RESSOURCES	33
ATELIERS TECHNIQUES	33
MAGASIN DE PRÊT	39
CENTRE DE DOCUMENTATION	40
F. CENTRE D'ART YGREC-ENSAPC	42
HISTORIQUE	42
UN ESPACE D'EXPOSITION	42
UNE PLATEFORME DE PROFESSIONNALISATION	42
PROGRAMMATION	43
G. LABELS « ÉGALITÉ » ET « DIVERSITÉ »	44
H. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE	45
CY ALLIANCE ET CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ	45
CY CAMPUS	46
PARIS SEINE GRADUATE SCHOOL OF HUMANITIES, CREATION, HERITAGE	47
ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS	47
I. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACCÈS À LA CULTURE	49

●	PARTIE II — ÊTRE ÉTUDIANT-E À L'ENSAPC	51
●	A. VIE ÉTUDIANTE	52
	STATUT ÉTUDIANT	52
	INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE	52
	CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)	52
	BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES	53
	SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ	58
	ÉGALITÉ, DIVERSITÉ ET PRÉVENTION	
	DES DISCRIMINATIONS	60
	BUREAU DES ÉTUDIANT-E-S (BDE)	61
	DELEGUE-E-S ÉTUDIANT-E-S	61
	RESTAURATION	61
	ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES	62
	PARTIE III — PROGRAMME PÉDAGOGIQUE POUR L'ANNÉE 2023-2024	65
	A. FONCTIONNEMENT	67
	TEXTES DE RÉFÉRENCE	67
	DÉROULEMENT DU CURSUS	67
	B. PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS	70
	C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024	71
	CALENDRIER	72
	COORDINATION	74
	ANNÉE 1: COORDINATION, GRILLE DES CRÉDITS ET EMPLOI DU TEMPS	75
	ANNÉE 2: COORDINATION, GRILLE DES CRÉDITS ET EMPLOI DU TEMPS	83
	ANNÉE 3: COORDINATION, GRILLE DES CRÉDITS ET EMPLOI DU TEMPS	95
	ANNÉE 4: COORDINATION, GRILLE DES CRÉDITS ET EMPLOI DU TEMPS	109
	ANNÉE 5: COORDINATION, GRILLE DES CRÉDITS ET EMPLOI DU TEMPS	125
	D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	137
	ARC	139
	COURS	165
	LIGNES DE RECHERCHE	193
	SÉMINAIRES	197
	STUDIOS	203
	WORKSHOPS	237
●	SEMAINE DE WORKSHOPS EN JANVIER	242
●	AUTRES INITIATIVES	251

PARTIE IV — PROFESSIONNALISATION ET RELATIONS INTERNATIONALES	255
A. PROFESSIONNALISATION	256
LE STAGE DE PREMIER CYCLE	256
LE SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION	256
ACCOMPAGNEMENT PORTFOLIO	257
MODULE ÉTUDIANT-E — ENTREPRENEUR-E	257
APPEL À PROJETS ARTS & HUMANITÉS	257
RÉSIDENCE POST-DIPLOME DE RECHERCHE	258
ATELIERS NEUVITEC	258
PROGRAMMATION - FESTIVAL DE PERFORMANCES AXE MAJEUR & 100% L'EXPO LA VILLETTE	259
B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	260
LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES	262
LE STAGE LONG	264
BOURSES ET AIDES À LA MOBILITÉ	266
PROJETS DE COLLABORATION INTERNATIONAUX	267
PARTIE V — RECHERCHE	269
A. PRÉSENTATION	270
B. ORGANISATION DE LA RECHERCHE	271
C. MASTER 2 PAR LE PROJET, MENTION « ART »	272
D. DOCTORAT PAR LE PROJET	273
E. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION « ARTS » DE L'ENSAPC	274
F. SÉMINAIRES DE RECHERCHE DOCTORALE	281
G. CONTRAT DOCTORAL, BOURSES, ENSEIGNEMENT	282

●	ANNEXES	285
	• RÈGLEMENT INTÉRIEUR	285
●	• RÈGLEMENT DES ÉTUDES	299
	• CHARTÉ ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	317
	• PLANS DE L'ÉCOLE	324



● PARTIE I



L'ÉCOLE



A. PRÉSENTATION

L'École Nationale Supérieure d'Arts de Paris-Cergy (ENSAPC) est créée en 1975 au cœur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise. Marquée par l'esprit pionnier de l'Université de Vincennes et des villes nouvelles, sa création accompagne la grande réforme de l'enseignement artistique de 1973 destinée à repenser une pédagogie alors très académique, disjointe de la réalité et du foisonnement artistique de l'époque. C'est dans ce contexte qu'un petit groupe d'enseignant-e-s (dont certain-e-s sont issu-e-s de la mission chargée de la refonte de l'enseignement artistique), investissent un bâtiment récemment construit à proximité de la Préfecture de Cergy, pour concevoir et mettre en œuvre le projet de l'école. Elle est pensée comme un laboratoire, un lieu profondément ouvert sur ce monde changeant, où les dispositifs d'enseignement doivent être en permanence actualisés et réinventés. Sur ce territoire en pleine mutation et à la croissance rapide, l'invention à l'œuvre dans les murs de l'école fait écho aux innovations architecturales et urbanistiques qui s'expérimentent au dehors.

En 1982, l'école investit un bâtiment conçu par l'architecte Jean-Pierre Buffi. L'ENSAPC participe à la rénovation de la pédagogie artistique en mettant en œuvre les notions essentielles de transversalité de l'enseignement et de dialogue entre les différents champs de la création. Des unités pédagogiques mixtes associant artistes et théoricien-ne-s sont créées pour appréhender la production contemporaine sous des éclairages multiples et complémentaires. Capable d'observer et de questionner le monde en pleine mutation, l'école se construit en un lieu

de recherche et d'expérimentation, permettant l'émergence de nouvelles formes artistiques.

Quarante-huit ans plus tard, l'ENSAPC continue d'inventer et de renouveler ce qui fait de l'école un espace hospitalier à l'expérimentation et la recherche artistiques. Elle réaffirme la volonté de ne pas découper l'enseignement en options, et d'ouvrir le plus largement possible les contenus dans le cadre d'une seule et même option Arts. Elle continue également de responsabiliser les étudiant-e-s vis-à-vis de leurs parcours. Après une première année conçue de manière linéaire avec des contenus obligatoires, les étudiant-e-s durant les années deux à cinq construisent leur propre cursus en choisissant parmi les multiples propositions de cours, de lignes de recherche, d'ARC et de studios. Il s'agit d'une double transversalité à la fois horizontale (entre des domaines) et verticale (entre les années).

Une équipe de coordination veille au bon déroulement de l'année et à l'équilibre des choix faits par les étudiant-e-s. Elle est également vigilante à l'ouverture et la complémentarité des choix effectués d'une année sur l'autre. Parallèlement, l'équipe administrative accompagne les enseignant-e-s dans le suivi du projet de formation de chaque étudiant-e tout au long de son cursus.

Nombreux sont les ancien-ne-s étudiant-e-s actif-ve-s à l'échelle nationale et internationale à avoir construit des trajectoires singulières dans les domaines des arts visuels, du cinéma, des arts de la scène, du design, de la littérature. Parmi eux-elles: Absalon, Dove

A. PRÉSENTATION

Allouche, Laetitia Badaut-Hausmann, Bianca Bondi, Erwan Bouroullec, Pauline Curnier-Jardin, Latifa Echakhch, Loris Gréaud, Michel Hazanavicius, Jean-Charles Hue, Bouchra Khalili, Flora Moscovici, Valérie Mrejen, Paul Maheke, Jean-Michel Othoniel, Erik Samakh, Liv Schulman...

UN NOUVEAU SITE POUR L'ENSAPC EN 2026

À la rentrée 2026, les étudiant-e-s de l'ENSAPC intégreront un tout nouvel équipement en lisière du parc François Mitterrand, au cœur de CY Campus. Ce bâtiment de 6 200 m² sera conçu par l'atelier RAUM, lauréat du concours d'architecture lancé en 2021.

Actuellement implantée sur la dalle du grand centre de Cergy, l'ENSAPC va ainsi se doter de locaux mieux adaptés à ses besoins. Très avancé d'un point de vue environnemental et énergétique, le futur bâtiment de 4 étages sera aménagé autour d'un grand patio central ainsi que d'une coulée verte. L'école comprendra plusieurs entités fonctionnelles dont des lieux de pratiques artistiques et d'enseignement, des ateliers spécialisés, un auditorium, un centre de documentation spécialisé, des lieux de convivialité et un centre d'art, d'exposition et de diffusion.

STATUT DE L'ÉTABLISSEMENT

Créée en 1975 sur le site de Cergy, l'ENSAPC a la vocation de former les acteur-ric-e-s de la scène artistique contemporaine. L'école est un Établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du

Ministère de la Culture. Elle entre dans le système européen d'harmonisation et d'homologation de l'enseignement supérieur. L'école offre le choix d'un parcours d'études de trois à cinq ans, qui autorise la mobilité des étudiant-e-s, les échanges avec des structures partenaires, le transfert de leurs acquis, et conduit à deux diplômes: le Diplôme national d'art (DNA) et le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP).

L'École est devenue un EPA national le 1er janvier 2003 par le décret n° 2002-1515 du 23 décembre 2002. Un EPA est une personne morale de droit public, disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission d'intérêt général.

B. CURSUS

Les cursus proposés par l'ENSAPC s'étendent sur les trois cycles d'enseignement supérieur.

Le Diplôme national d'art (DNA) valide le premier cycle, soit les trois premières années du cursus. Il correspond à un niveau d'études bac + 3 et vaut le grade de Licence Art. Il sanctionne le suivi et la rigueur de l'implication dans le cursus artistique. Il mesure la capacité de l'étudiant-e à s'engager dans un travail personnel et argumenté. Sur les trois membres qui composent le jury, deux sont des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement et un-e enseignant-e de l'établissement chargé-e de coordination.

Le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) clôt le second cycle. Après l'obtention du DNA, il se prépare en deux ans. Il correspond à un niveau d'études bac + 5 et vaut le grade de Master Art. Son obtention valide la capacité de l'étudiant-e à affirmer une pratique artistique personnelle, à développer des propositions artistiques et conceptuelles originales et à s'inscrire dans des projets de recherche.

Sur les cinq membres qui composent le jury dont l'un-e est titulaire d'un doctorat, quatre sont des personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Comme le précise la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles, le-a titulaire d'un DNSEP est un-e «auteur-riche et concepteur-créateur-riche d'expressions plastiques dans le champ de l'art, du design ou de la communication visuelle. Il-elle conduit à partir d'un projet original

et innovant une réalisation plastique jusqu'à son aboutissement. Il-elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d'analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle. Qu'il-elle définisse lui-même ou elle-même les formes que prend sa recherche créative ou qu'il-elle réponde à des commandes de diverses natures, il-elle poursuit un projet de façon autonome et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l'initiative et des choix décisionnels.» Les titulaires d'un DNSEP exercent notamment des fonctions afférentes à la création artistique, à la recherche en art, à la théorie de l'art, à la médiation culturelle ou encore dans l'enseignement artistique supérieur.

Par ailleurs, l'ENSAPC délivre le **DNSEP par validation des acquis et de l'expérience (VAE)**. Ce diplôme est accessible à toutes les personnes engagées dans la vie active et justifiant d'une expérience professionnelle en rapport avec la certification visée, que les activités aient été exercées de manière continue ou discontinue, à temps plein ou à temps partiel, en France ou à l'étranger.

B. CURSUS

L'ENSAPC offre un parcours de **doctorat par la pratique et le projet**, dans le contexte de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine, lauréate du troisième programme d'investissements d'avenir (PIA3). Aux côtés de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V), de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP), de l'Institut national du patrimoine (INP) et de la CY Cergy Paris Université, ce doctorat répond aux attentes des artistes, des écrivain-e-s, des architectes, des paysagistes, des conservateurs-rices et des restaurateurs-rices en proposant un parcours doctoral innovant pour la recherche en phase avec les questionnements, les mutations et les enjeux internationaux de ces pratiques. Pendant trois ans, les doctorant-e-s sont doublement encadré-e-s par un-e professeur-e HDR et par un-e professionnel-le qualifié-e et reconnu-e dans son champ d'appartenance.

Dans le cadre de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine, l'ENSAPC propose également le Parcours Arts du **Master 2 «Patrimoine et création par le projet»**, un parcours en 1 an (sans Master 1 associé). En associant des praticien-nés de champs spécifiques (architectes, artistes ou paysagistes, mais aussi des spécialistes de la création littéraire, des métiers du patrimoine et de la conservation-restauration), ce Master 2 propose une passerelle entre la recherche et le monde professionnel.

L'ENSAPC est également partie prenante d'un **postgraduate program**, pour lequel des artistes, théoricien-ne-s et commissaires d'exposition sont recruté-e-s par un appel à candidature international spécifique. En partenariat avec l'École supérieure des beaux-arts TALM – Angers, le troisième cycle «Art by Translation» propose de travailler autour des processus et des enjeux idéologiques de la traduction dans les arts, des utilisations et fonctions des documents et de l'archive dans les pratiques artistiques contemporaines. Itinérante, cette plateforme vise à développer des modèles alternatifs de pratiques liées à l'histoire et la théorie des arts, de pratiques curatoriales et de production artistique.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

BORIS ACHOUR

Pratiques pluridisciplinaires

FRANÇOIS AUBART

Histoire et théorie de l'art

RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL

Photographie, pratique de l'image

CAROLE BENZAKEN

Peinture

CAROLE BOULBÈS

Histoire et théorie des arts

CHARLOTTE CHARBONNEL

Recherche et expérimentation artistiques, hybridation des savoirs

NC

Création sonore

NC

Peinture, installation

ÉRIC DALBIS

Peinture, dessin

DAVID DOUARD

Volume, sculpture

GALLIEN DÉJEAN

Pratiques curatoriales et écriture critique

VINCENT GÉRARD

Cinéma

JEFF GUESS

Old and new media

NC

Pratiques pluridisciplinaires, cinéma

VÉRONIQUE JOUMARD

Pratiques pluridisciplinaires, image et dessin

GEOFFROY DE LAGASNERIE

Philosophie et sociologie

LUC LANG

Philosophie, esthétique

LAURE LIMONGI

Écriture, création littéraire

ÉRIC MAILLET

Pratiques nouveaux médias, installation

CHRISTOPHE MANON

Écriture, création littéraire

CORINNE LE NEÜN

Histoire de l'art

JUDITH PERRON

Danse

ALEJANDRA RIERA

Pratiques et poétiques transversales et documentaires

NC

Pratiques pluridisciplinaires, installation, performance

CLAUDIA TRIOZZI

Danse, performance

JEAN-LUC VERNA

Dessin, pratiques pluridisciplinaires

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

BORIS ACHOUR

Artiste, né en 1966, ex-étudiant de l'école et de l'ENSBA, co-fondateur de Public (1999-2006), espace d'art à Paris, et de *Trouble* (2002-2010), revue d'essais critiques.

Mêlant sans hiérarchie des éléments hétérogènes issus de champs culturels et formels très variés, son travail constitue un système combinatoire ouvert et en perpétuelle évolution basé sur l'affirmation de la forme, la jubilation de la création et la puissance de la mise en relation. Les notions de fragment, d'unité et donc de relations, qu'on les envisage à l'échelle d'une seule œuvre ou à celle de l'ensemble du travail sont au cœur de sa pratique d'un point de vue formel, conceptuel et humain.

FRANÇOIS AUBART

François Aubart est docteur en esthétique, critique d'art, commissaire d'exposition indépendant et éditeur. Il a organisé de nombreuses expositions dont la plus récente est une double présentation du travail de Judith Hopf, *Énergies*, réalisée en co-commissariat avec Xavier Franceschi et Émilie Renard au Plateau-FRAC Ile-de France et à Bétonsalon. En 2019, il a soutenu une thèse sur la Pictures Generation, un courant artistique états-unien apparu à la fin des années 1970 composé d'artistes manipulant des images de publicité et du cinéma. Il prépare un livre sur le même sujet, intitulé *L'attitude de la Pictures Generation* à paraître aux Presses du réel. Avec François Piron,

il a publié un livre d'entretien avec Sylvère Lotringer à propos de son travail éditorial (*Ce que Sylvère Lotringer n'écrivait pas*, Paris, Paraguay Press). Avec Camille Pageard, il est co-fondateur de la maison d'édition Même pas l'hiver qui publie des livres sur l'art et la poésie.

RENAUD AUGUSTE-DORMEUIL

Né en 1968, Renaud Auguste-Dormeuil «est un artiste aux aguets. Depuis le milieu des années 1990, il travaille au dévoilement des structures invisibles qui informent notre relation à un réel toujours déjà médiatisé. Sans relâche, il questionne la fabrique de l'image envisagée dans son espace politique. Visibilité/invisibilité, luminosité/obscurité, mémoire/oubli, ce que l'on sait/ce que l'on croit savoir, évoquer sans montrer, dire sans narrer... sont autant de balises pour appréhender ces œuvres qui mettent en forme les codes organisant le flux des images» Frank Lamy, in: *Include Me Out*, MAC VAL (2013-2014). Renaud Auguste-Dormeuil est Lauréat du Prix Meurice pour l'art contemporain (2010) ainsi qu'ancien pensionnaire de la Villa Médicis (2010). Il participe à de nombreuses expositions en France et à l'étranger (Palais de Tokyo, Fondation Ricard, MAC VAL, Fondation Caixa, Generali Foundation, Macro Testaccio de Rome, Swiss Institute de New York, etc.)

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

CAROLE BENZAKEN

Peintre multimédia, Carole Benzaken est lauréate du Prix Marcel Duchamp en 2004. Son travail s'appuie sur une banque d'images prélevées dans la presse et les médias et sur une base de films et de photographies personnels. Œuvrant tout à la fois dans la profondeur du tableau peint et à la surface du médium numérique, l'artiste met en scène un théâtre multiple, qui travaille simultanément le dedans et le dehors, l'intime et la surface, le code collectif et la mémoire individuelle. De la peinture «tableau» à l'élargissement spatial de la peinture, son œuvre se ramifie en divers médias dont la vidéo, la mise en volume de l'image peinte ainsi que son extension dans l'espace architectural. Elle a participé à de nombreuses expositions en France et à l'étranger: Fondation Cartier, Paris, 1994; Villa Arson, Nice, 1995; CAPC, Bordeaux, 1999; Gunma Museum of Contemporary Art, Japon, 1998; Espace Paul Ricard, Paris, 1999; «Dear Painter, paint me», Centre Georges Pompidou, 2002; Schirn Kunsthalle, Francfort et Kunsthalle, Vienne, 2003; Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, 2003; Espace 315 Prix Marcel Duchamp, Centre Georges Pompidou, 2004; MoMA, New York, 2006; Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme, 2011-2012; Musée des beaux-arts de Nancy, 2014; BWA Katowice, Pologne 2015; Carré Sainte-Anne, Montpellier 2016; Musée Silésien Katowice, Pologne, 2016; Musée de Louviers, 2017; Galerie Nathalie Obadia, Paris, 2019; Abbaye de Cluny (sur une invitation du CMN), 2019; Galerie Nathalie Obadia, Bruxelles, 2020.

CAROLE BOULBÈS

Carole Boulbès est docteure en Arts et sciences de l'art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Spécialiste des écrits de Francis Picabia, elle a dirigé leur édition en deux volumes aux éditions Mémoires du livre: *Poèmes* (2002) et *Écrits critiques* (2005). Elle est l'auteure de *Picabia et le cinéma* (Nouvelles éditions Place, 2020), *Picabia avec Nietzsche* (Les Presses du réel, 2010), *Picabia, le saint masqué* (J.M. Place, 1998).

Critique d'art, auteure de conférences, elle contribue à de nombreux catalogues d'exposition et rédige des articles sur l'art contemporain pour les revues *Art press* et *Critique d'art*. Elle a aussi contribué à l'ouvrage sur la *Collection publique d'art contemporain du Conseil général de la Seine-Saint-Denis*, puis à *Ré-créations, les 1% artistiques dans les collèges de la Seine-Saint-Denis* (Les presses du réel, 2016).

Orientant ses recherches vers le spectacle vivant, elle organise puis édite les actes du colloque *Femmes, attitudes performatives, aux lisières de la performance et de la danse* (Les Presses du réel, 2014), contribue à la première monographie de *Latifa Laâbissi* (Les Presses du réel, 2015) et mène un important travail d'archive sur *Relâche, dernier coup d'éclat des ballets suédois* (Les Presses du réel, 2017), *Picabia et le cinéma* (Nouvelles Éditions Place) et *De la carte à DADA* (Éditions du Sandre). Depuis 2019, la ligne de recherche *Something is happening*, constituée d'interviews de

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

chorégraphes et de performers est disponible en ligne sur le site :

> <http://somethingishappening.eu>

Caroule Boulbès est en Congé Enseignement ou Recherche pour l'année 2023-24.

CHARLOTTE CHARBONNEL

Vit et travaille à Paris. Après un séjour de trois mois en Inde à la Sanskriti Kendra Foundation en 2003, elle sort diplômée de l'École supérieure des Beaux-Arts de Tours (2004) et de l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (2008).

Nommée "Woman to Watch" 2018 par le National Museum of Women in the Arts de Washington, elle a exposé dans différentes institutions dont Le Centre d'art contemporain la Maréchalerie de Versailles, la Verrière Hermès de Bruxelles, le musée Réattu en Arles, le Domaine de Chamarande en Essonne, le Palais de Tokyo à Paris, le MAC VAL à Vitry-sur-Seine ou encore à l'Abbaye de Maubuisson à Saint-Ouen l'Aumône, au Creux de l'enfer à Thiers et au musée de l'Air et de l'Espace. Plusieurs catalogues d'exposition ont été publiés ainsi qu'une monographie de son travail (A07-A17), diffusée aux presses du réel.

Charlotte Charbonnel est une artiste intéressée par l'énergie contenue dans la matière. Elle sonde notre environnement pour en faire surgir les forces naturelles et nous en faire ressentir les flux. À l'écoute du monde, elle a exploré et transmis la vibration acoustique des lieux où elle a été invitée à exposer. Son travail découle d'une recherche empirique à entrées multiples. Sa pratique

pluridisciplinaire est liée à l'espace et se nourrit des «sciences», de collaborations et d'enquêtes dans différents domaines et disciplines.

ÉRIC DALBIS

Artiste, particulièrement attaché au médium de la peinture, à son histoire, à ses techniques. Lauréat du prix Félix Fénéon (Sorbonne) pour la peinture en 1985, de la Villa Médicis hors les murs pour Venise en 1987, de la Villa Médicis à Rome en 1991-1992, son travail est régulièrement exposé en France et à l'étranger. Œuvres présentes dans des collections publiques et privées.

GALLIEN DÉJEAN

Gallien Déjean est critique d'art et commissaire indépendant. Il enseigne l'histoire de l'art et la théorie à l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL) en Suisse et à l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC) en France. Il est membre de Treize, structure de production, d'exposition et d'édition. Il est l'auteur de la première rétrospective consacrée au collectif artistique anglais BANK (*Self Portrait – BANK's Archives & Relics – 1991-2003* à Treize en 2012 et chez Elaine MGK, à Bâle, en 2013). De 2013 à 2015, il a été commissaire d'expositions au Palais de Tokyo. En 2018, il a organisé au Plateau Frac Île-de-France (Paris) l'exposition collective *A Study in Scarlet* autour de l'œuvre de Cosey Fanni Tutti. Il a publié plusieurs livres en tant qu'auteur et éditeur. En 2020, il a publié un livre d'entretien avec Jacqueline de

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

Jong (Manuella Éditions). En 2021, il a codirigé la publication de l'ouvrage *The BANK Fax-Bak Service* coédité par Lenz Press, Treize, la Kunsthalle de Zurich et la galerie Neu.

DAVID DOUARD

Né en 1983 à Perpignan (France), David Douard vit et travaille à Aubervilliers.

Le langage est la source de son travail. Les textes et les poèmes qu'il collecte sur Internet sont manipulés, transformés et deviennent ainsi un flux/fluide vital qui alimente ses sculptures. Le langage agit dans le travail de David Douard comme un matériau en tant que tel. Par ce biais, il redéfinit un nouvel espace social, hybride, en pleine mutation. En y injectant les poèmes d'anonymes toujours empreints d'une forme de chaos, déviance, maladie ou frustration, il recrée un environnement contaminé parallèle au monde réel, augmenté par le fantasme des nouvelles technologies numériques. Diplômé de l'École nationale des beaux-arts de Paris en 2011, son travail a été présenté dans le cadre d'expositions personnelles et collectives par des institutions internationales telles que la Fondation Serralves, Porto (2022); FRAC Île-de-France, Paris (2020); Irish Museum of Modern Art, Dublin (2019); KURA. c/o Fonderia Artistica Battaglia, Milan (2018); Palais de Tokyo, Paris (2014 et 2018); Musée d'Art Moderne, Paris (2015 et 2017); Kunstverein Braunschweig (2016); Fridericianum, Kassel (2015); Sculpture Center, New York (2014); Astrup Fearnley Museet, Oslo (2014); Fondation Pernod Ricard, Paris (2012).

David Douard a participé à plusieurs biennales parmi lesquelles, la Biennale de Lyon (2013), la Biennale de Taipei (2014), la Biennale de Gwangju (2018). David Douard a été résident de l'Académie de France à Rome, Villa Médicis en 2017-2018.

Il reçoit en 2017 le prix Fondazione Ettore Fico dans le cadre de la foire Artissima, à Turin. Ses œuvres ont rejoint les collections du Musée d'Art Moderne, Paris; Fonds national d'art contemporain; FRAC Île-de-France, Paris; FRAC Limousin, Limoges.

VINCENT GÉRARD

Depuis une vingtaine d'année, Vincent Gérard a réalisé et produit plusieurs films, vidéos, fictions, documentaires, essais, de format courts, moyens ou longs-métrages, ainsi que des installations vidéos. Il collabore régulièrement avec le cinéaste, chef opérateur et musicien Cédric Laty, avec qui il est producteur et distributeur de la compagnie Lamplighter Films depuis 2002. Il est par ailleurs commissaire d'exposition, conférencier, programmeur indépendant. Il a notamment écrit, réalisé et coréalisé les films *Le Dernier Cri Movie* (2021), *Barthes** (2020), *L'Homme-fumée, une aventure démocratique* (2016), *L'Affaire du faux poisson* (2009), *By the ways, a journey with William Eggleston* (2007). Il a produit les films *Hélène Cixous - Maria Chevska - Rencontres de Catherine Lobstein et Maria Chevska* (2020), *Soundless Dance de Pradeepan Raveendran* (2018). Il est commissaire des expositions *Le Collectionneur du*

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

photographe Mark Lyon (Fondation Zervos, 2009) et *William Eggleston, Spirit of Dunkerque* (LAAC, 2006).

JEFF GUESS

Jeff Guess est un artiste américain qui vit et travaille à Paris depuis 1988. Ses études en photographie et en histoire du cinéma ont permis, dans un premier temps, de situer son travail dans l'intervalle entre l'image fixe et l'image en mouvement. Depuis une dizaine d'années cet espace «entre» est problématisé par l'introduction d'un troisième terme, l'algorithme, qui ouvre plus explicitement ses recherches à la question du langage.

Ses photographies, programmes, installations et performances ont été présentés notamment au Centre Pompidou, à la Maison Rouge, à l'American Center, au ZKM – Zentrum für Kunst und Medientechnologie (Karlsruhe), au Filmmuseum (Amsterdam), au Centro Cultural Banco do Brasil (Rio de Janeiro), au Moderna Museet (Stockholm) et au Museet For Fotokunst (Odense).

VÉRONIQUE JOUMARD

Artiste. Tout à la fois photographe, sculptrice et réalisant des installations lumineuses qui dialoguent avec l'espace d'exposition, elle participe à des expositions dans des centres d'arts, musées, galerie en France ou à l'étranger. Ses œuvres ont été exposées au Consortium à Dijon, structure avec laquelle elle a travaillé à plusieurs reprises notamment pour l'une de ses premières interventions dans

l'espace public dans un village de Côte d'Or à Grancey le Château. Elles ont été présentées dans des expositions personnelles à l'Asiya City Museum au Japon, au Crédac à Ivry-sur-Seine, au Kunsthau Baselland en Suisse, au Musée de Nantes ou à la galerie Luis Adelantado au Mexique.

Elle réalise plusieurs commandes publiques en France, en Italie, au Japon, notamment, en 2019, pour Setouchi Art Triennale sur un archipel d'îles, ou encore pour la Cathédrale de Bayeux en Normandie où elle élabore un projet de vitraux contemporains.

GEOFFROY DE LAGASNERIE

Geoffroy de Lagasnerie est philosophe et sociologue. Ses travaux portent sur l'art, la culture et les intellectuels, sur la philosophie sociale et politique, ou encore sur la théorie critique. Il est notamment l'auteur de : *3. Une aspiration au dehors – Eloge de l'amitié* (Flammarion, 2023), *Mon corps, ce désir, cette loi : réflexions sur la politique de la sexualité* (Fayard, 2021), *L'art impossible* (PUF, 2020), *La conscience politique* (Fayard, 2019), *Penser dans un monde mauvais* (PUF, 2017); *Juger. L'État pénal face à la sociologie* (Fayard, 2016); *L'Art de la révolte. Snowden, Assange, Manning* (Fayard, 2015); *La Dernière leçon de Michel Foucault* (Fayard, 2012); *Logique de la création* (Fayard, 2011), *Sur la science des œuvres* (Cartouche, 2011); et *L'Empire de l'Université* (Amsterdam, 2007). Il dirige la collection «à venir» aux Éditions Fayard.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

LUC LANG

Luc Lang est romancier et théoricien de l'art. Auteur de romans (*Voyage sur la ligne d'horizon*, Gallimard, 1988, Prix Jean Freustié, Prix des grandes écoles et des universités; *Liverpool marée haute*, Gallimard, 1991, Prix de Picardie; *Furies*, Gallimard, 1995; *Mille six cent ventres*, Fayard, 1998, Prix Goncourt des lycéens; *Les Indiens*, Stock, 2001; *La Fin des paysages*, Stock, 2006; *Cruels, 13*, Stock, 2008; *Esprit chien*, Stock, 2010; *Mother*, Stock, 2012; *L'Autoroute*, Stock, 2014; *Au commencement du septième jour*, Stock, 2016; *La Tentation*, Stock, 2019. Prix Médicis; *Le Récit du combat*, Stock 2023), d'un «road story» dans le grand ouest américain (*11 septembre mon amour*, Stock, 2003) et d'essais sur l'art contemporain et la littérature (*Notes pour une poétique du roman*, Inventaire-Invention, 2002; *Les Invisibles, 12 récits sur l'art contemporain*, éditions du Regard, 2002; *Contemporain générique*, Editions Cécile Defaut, 2010; *Délit de fiction*, Gallimard, coll. Essais, 2011; *L'écrivain dans le monde*, Journées Claude Simon, MNAM, Beaubourg, 2013 *Notes pour une poétique du roman*, Inventaire-Invention, 2002) et de multiples contributions à *Arstudio*, à des catalogues d'exposition, monographies d'artistes et aux *Cahiers de recherche* (tous disponibles à la bibliothèque de l'ENSAPC).

Il enseigne la philosophie et l'esthétique à partir d'un corpus d'œuvres visuelles, tous médias confondus, y compris la vidéo, le cinéma,

l'architecture, principalement de la deuxième moitié du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui.

LAURE LIMONGI

Laure Limongi, écrivaine, est née en 1976 à Bastia. Sa prédilection pour les mots s'exprime à travers différents gestes, différents supports. En tant qu'autrice, elle a publié, depuis 2002, une douzaine de livres entre roman, poésie et essai, tels: *J'ai conjugué ce verbe pour marcher sur ton cœur* (L'Attente, 2020), *On ne peut pas tenir la mer entre ses mains* (Grasset, 2019), *Anomalie des zones profondes du cerveau* (Grasset, 2015), *Indociles* (Léo Scheer, 2012). Elle réalise des conférences performées en écho à l'univers de ses ouvrages. En tant qu'éditrice, elle a dirigé les collections «&» chez Al Dante (2001-2003) et «Laureli» chez Léo Scheer (2006-2012) et a ainsi publié une soixantaine de livres. En tant que professeure: avant d'enseigner à l'ENSAPC, elle a codirigé pendant six ans le Master de Création littéraire du Havre (ESADHaR-université du Havre). Elle a cofondé le Prix du roman d'écologie en 2018.

Laure Limongi est pensionnaire de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis pour l'année 2023/2024.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

ÉRIC MAILLET

Artiste travaillant plus particulièrement avec les médias numériques (informatique, vidéo, son), en diffusion classique ou en dispositif. Il s'intéresse particulièrement au statut des images, leur valeur documentaire et leur économie de production et mène des expériences croisant l'art et d'autres disciplines : sociologie, urbanisme, reportage, etc. Il présente son travail lors d'expositions, de festivals et d'événements publics en France et à l'étranger.

CHRISTOPHE MANON

Né en 1971 à Bordeaux, Christophe Manon est poète, auteur d'une vingtaine d'ouvrages. Il collabore depuis 1999 à de nombreuses revues (Fusées, Java, Le Bout des Bordes, Action poétique, Exit, Le Jardin ouvrier, Ffwl, ainsi que Ouste, Passages, Boxon, L'Armée noire, Grumeaux, etc.) et se produit régulièrement en lecture publique. Il a également codirigé les éditions IKKO et la revue MIR. Il reçoit en 2015 le prix Révélation de la SGDL, à l'occasion de la parution de *Extrêmes et lumineux* aux éditions Verdier. Il est en 2023 le 25e lauréat du Prix des Découvreurs, pour *Provisoires*, publié aux éditions NOUS.

CORINNE LE NEÜN

Historienne de l'art, doctorante à l'École des hautes études en sciences sociales sous la direction de Giovanni Careri (CEHTA), ses travaux portent

principalement sur la figure infamante et la généalogie des images au travers des œuvres de Michel Journiac, Carsten Höller, Rosemarie Trockel, Michael Haneke et Pier Paolo Pasolini.

Elle fut commissaire d'exposition, conservatrice du Château d'Oiron, conseillère pour les arts plastiques et les musées, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Bourges, inspectrice générale pour les enseignements artistiques au ministère de la Culture et de la Communication. Elle a exercé les missions de déléguée scientifique culture au sein de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). Elle a récemment conçu le Furoshiki Art Studio, lieu de création et de production expérimental d'art et de textile.

JUDITH PERRON

Diplômée du Conservatoire national supérieur de Musique et de Danse de Paris en 1993, elle travaille régulièrement avec Daniel Larrieu. Dans le cadre du Centre chorégraphique national de Tours elle participe aux travaux de William Forsythe et du quatuor Knust. Depuis 1994, elle collabore aux projets de Nadège Macleay, José Valls, Joan Baixas, Paulo Duarte, Michel Ozeray, Anne Buguet, Dominique Brun. Elle a enseigné parallèlement à l'IUFM de Tours et à Sciences Po Paris.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

ALEJANDRA RIERA

Enseignante chercheuse résidant en France depuis 1989, Alejandra Riera a enseigné 11 ans le cinéma et les pratiques documentaires à l'ENSA Bourges avant de rejoindre l'ENSAPC.

Ses tentatives et recherches convoquent images et écrits, *films-documents* et dessins, impulsant la réalisation d'une poétique de gestes situés. «Entre les champs», ces gestes convoquent des savoirs divers questionnant nos façons de lire l'histoire et la géographie. Attentive à la capacité des arts plastiques de convoquer les sens et passionnée par le monde *muët-parlant* de l'écriture végétale et des mondes qu'ils ouvrent, elle accompagne ses tentatives depuis 2014 par une pensée et un *faire avec* les lieux, le milieu, qui cheminent dans une perspective moins aut centrée que dans les seules créations et activités humaines. Son travail a fait l'objet de nombreuses présentations (Documenta11 en 2002, exposition rétrospective à la Fondation Antoni Tàpies à Barcelone en 2004-2005, Documenta12 en 2007), ainsi qu'en dehors des espaces spécifiquement consacrés à la diffusion de la production artistique. Elle prépare depuis 2017 «Jardin de las Mixturas» au Musée Reina Sofia. Ses tentatives ont le plus souvent encouragé la pensée, les gestes et les écritures collectives. Entre autres, elle a initié et porté collectivement et pédagogiquement avec étudiant-e-s et enseignant-e-s depuis 2016 la transformation de la cour d'honneur de l'école d'art de Bourges – parking pendant plus de

40 ans –, en cour-jardin et celle de la cour arrière, en lieu de considération, d'étude et d'égard pour la diversité végétale spontanée.

CLAUDIA TRIOZZI

Claudia Triozzi commence ses études de danse classique et contemporaine en Italie et s'installe à Paris en 1985. Parallèlement à son travail d'interprète (avec Odile Duboc, Georges Appaix, François Verret, Alain Buffard, Xavier Leroy et Xavier Boussiron), elle crée ses propres pièces dans lesquelles elle développe aussi bien la direction de la mise en scène que l'interprétation. Son travail de recherche et de réflexion se fonde sur une transmission où l'expérience du faire, du partage et l'engagement à l'autre font preuve de pensée ouvrant des espaces de subjectivité et de remise en œuvre du temps. Elle produit des spectacles iconoclastes, des tableaux vivants dont la danse ne sort jamais indemne (entre autres *Park*, 1998; *Dolled Up*, 2000; *The Family Tree*, 2002; *Stand*, 2004; *Opera's Shadows*, 2005; *Up To Date*, 2007; *La prime* 2008, 2008; *Ni vu ni connu*, 2010; *Accent*, 2017) De pièces en pièces, d'espaces d'exposition en scènes de théâtre, Claudia Triozzi repousse les limites du corps et les espaces de visibilité du danseur. Depuis la pièce *The Family Tree* (2002), Claudia Triozzi explore le travail de la voix en passant par des expériences qui l'engageront à l'écriture de textes et de chansons. En mars 2011, elle entame un nouveau projet intitulé «Pour une thèse vivante», dans lequel elle livre sa réflexion sur l'écriture d'artiste.

C. ÉQUIPE

1. ENSEIGNANT-E-S

Son travail se développe aussi bien sur scène qu'au travers de vidéos ou installations, exposés dans les musées ou des galeries. Elle présente ses spectacles sur la scène européenne ainsi qu'aux États-Unis, en Corée, au Japon où elle a bénéficié de la bourse AFAA, Villa Kujoyama, hors les murs, 2004. Elle développe une pédagogie liée à son propre travail en intervenant dans différentes écoles d'art en France et à l'étranger. En 2011, elle reçoit la bourse d'aide à la recherche et au patrimoine en danse mise en place par le CND (Pantin) et une bourse de recherche à l'Académie Schloss Solitude à Stuttgart. Claudia Triozzi est artiste associée au Centre national de danse contemporaine d'Angers (2011-2013) puis au CDN Théâtre de Gennevilliers, elle a été accueillie au CND 2016-17 en Laboratoire, et aux Laboratoires d'Aubervilliers (2019).

JEAN-LUC VERNA

Artiste polymorphe né en 1966 trace depuis 30 ans un lien entre culture savante et cultures populaires, entre les poses de l'histoire de l'art et l'histoire de l'art. Principalement reconnu dans le champ du dessin, son travail couvre également la photo, la performance, la danse, la chorégraphie, la musique, le théâtre, l'écrit. Il défend les positions de résistance, de résilience et d'anarchie. Nombreuses expositions et représentations de danse en France et à l'international, présent dans diverses collections en France et à l'international.

C. ÉQUIPE

2. GUEST PROFESSORS 2023-2024

SHIRIN BARGHNAVARD

Shirin Barghnavard est une réalisatrice et monteuse de films documentaires primée basée à Téhéran, en Iran. Elle est titulaire d'un diplôme supérieur en cinéma (réalisation de films) de l'école d'art, de design et de médias, TAFE International Western Australia (2005) et d'une licence en réalisation de films de l'université Soore de Téhéran (2000). Dans ses films documentaires, Shirin Barghnavard explore les questions sociales – avec un accent particulier sur le rôle des femmes – et les effets de la politique et de la guerre sur la société. Elle a notamment réalisé des films comme *Density of Emptiness* (2023), *Invisible* (2019), *Poets of Life* (2017), *Scenes from a Divorce* (2015), *Profession: Documentarist* (2014) et *21 days and Me* (2012). Les films de Shirin Barghnavard ont été présentés dans des festivals internationaux, notamment le Festival international du documentaire de Copenhague (CPH:DOX), le Festival international du film documentaire d'Amsterdam (IDFA), le Festival international du film documentaire sur les droits de l'homme One World (République tchèque)... Elle a reçu des bourses de résidence de l'Institut Harun Farocki à Berlin (2017), de l'Akademie Schloss Solitude à Stuttgart (2018 et 2021), de la Fondation Jan Michalski à Montricher (2019) et de la Stiftung Künstlerdorf Schöppingen (2021). Outre ses propres œuvres, Shirin Barghnavard a monté de nombreux films documentaires, notamment *Hey Humans* (2017) et *Touran Khanom* (2018)

réalisés par le célèbre cinéaste iranien Rakhshan Bani Etemad, ainsi que le film primé de Firoozeh Khosrovani, *Fest of Duty* (2014).

NICOLA ANDREA LO CALZO

Nicola Lo Calzo est un photographe et artiste-doctorant italien (ENSAPC et Cergy Paris Université), né à Turin en 1979. Sa pratique et sa recherche photographique interrogent les notions de patrimoine, altérité et identité. Ses photographies donnent notamment à voir les façons dont les groupes subalternes intera – gissent avec leur environnement, les façons dont ils développent des stratégies d'agency et de reconstruction de soi. Depuis dix ans, il est engagé dans une recherche photographique au long cours autour des mémoires de l'esclavage et de ses résistances dans les sociétés postcoloniales, le projet KAM. Les différents travaux produits dans le cadre de ce projet ont fait l'objet d'expositions dans des musées, centres d'art ou festivals en France et dans le monde, notamment au Centro Italiano per la Fotografia CAMERA (Turin), au Centro de la Imagen (Mexico), au Lagos Photo (Lagos) et au Tropenmuseum (Amsterdam).

Nicola Lo Calzo est lauréat du Cnap en 2018, nommé pour le Prix Elysée en 2019 et finaliste du prix Nièpce en 2020. En 2022, il est lauréat de la Grande Commande Photographique de la BNF. Son travail a été publié par les Editions Kehrer (*Regla* en 2017, *Obia* en 2015 et *Inside Niger* en 2012 et *L'Artiere* (*Binidittu* en 2020). Il est également un collaborateur régulier de la presse

C. ÉQUIPE

2. GUEST PROFESSORS 2023-2024

internationale, dont Le Monde (quotidien et magazine), The New Yorker, The Guardian, Internazionale. En 2023, il est co-commissaire de la 8^e édition de la biennale internationale des Rencontres Photographiques de Guyane. Son travail est représenté par la Galerie Dominique Fiat en France et la galerie Podbielski Contemporary en Italie.

C. ÉQUIPE

3. RESPONSABLES D'ATELIERS

Édition

LIONEL CATELAN

Designer graphique indépendant. Diplômé d'un Dnsep en design graphique à l'Esad Valence, et d'un Post-diplôme à l'Esadse Saint-Étienne. Son travail éditorial se pose comme construction du regard et du savoir où les livres sont élaborés comme des objets sensibles de transmission. Il travaille avec des centres d'art ou des institutions comme le Cnap, les Ateliers Médicis, la Bibliothèque Kandinsky; des maisons d'éditions: Dilecta, B2, L'arachnéen, Les presses du réel; avec des artistes: Pierre Paulin, Hélène Bertin; des labels de musique: La Novia, Standard In-Fi, Désastre records.

Photographie

CHRISTIAN GENTY

Artiste travaillant spécifiquement avec la photographie. Il présente son travail depuis 1990 en France et à l'étranger. Il mène un travail de recherche axé autour du corps et pose la question de la photographie comme représentation de la surface. Son travail se développe avec des photos montage et des installations mélangeant les membres et les échelles.

Sérigraphie, tirages de plan

BÉRÉNICE LEFEBVRE

Bérénice Lefebvre est diplômée en 2014 d'un DNSEP à l'ENSBA Paris. Entre 2013 et 2016, elle assiste la production de plusieurs artistes contemporains chez les éditeurs et imprimeurs Michael Woolworth publishing et Jérôme Arcay à Paris. Elle développe par la suite une pratique artistique allant de la sculpture, la photographie et l'image imprimée ou de l'édition en résidence avec les éditions CarpePlumBum à la Spinnerei, Allemagne. En parallèle, elle participe à la création et au lancement de l'Artist-run-space ChezKit à Pantin, avant d'intégrer une ancienne manufacture, vaste friche industrielle Les Grandes Serres de Pantin.

Elle travaille actuellement à la «Tour Orion» dans un bâtiment en transition architecturale. Son travail est représenté par la Galerie Eric Mouchet Paris/Bruxelles qui expose son travail en France et à l'étranger lors de différentes manifestations (Approche 1 en parallèle de Paris-Photo, Offprint, M.A.D, Woolwich Print Fair de Londres, Biennale de l'image BIT20). Une sélection d'œuvres ont été récemment acquises dans des collections publiques et Fond d'entreprise privée.

C. ÉQUIPE

3. RESPONSABLES D'ATELIERS

Son

NICOLAS CHARBONNIER

Musicien, plasticien sonore, explore différentes formes (installations, ambient music, fieldrecording) seul ou au sein de collectifs. L'écologie, la botanique, l'histoire des techniques, l'audionaturalisme sont autant de disciplines qui nourrissent son travail. S'intéresse spécifiquement au rôle structurant du silence dans le champ informationnel, les milieux naturels ou encore la musique.

Vidéo

JEAN-LUC JUSSEAU

Vidéaste, photographe et graphiste, diplômé de l'ENSA Dijon, il explore et remet en question les différentes formes d'images, qu'elles soient statiques ou animées. Doté d'une solide expertise dans l'utilisation des outils numériques, il partage ses connaissances en enseignant la réalisation, le montage vidéo et le graphisme dans diverses institutions et lieux de formation. Sa polyvalence lui permet d'intervenir en tant que graphiste ou vidéaste lors de divers événements. Il est aussi souvent amené à travailler aux côtés de différents artistes.

Volume — bois

SAMUEL GARLAND

Après avoir étudié l'architecture et la menuiserie, la pratique de Samuel Garland s'appuie sur des techniques multiples. Ses réalisations de formes et d'échelles diverses, allant du plus petit ouvrage à la réalisation de charpentes, ne se stabilisent pas dans un style particulier, mais au contraire, se renouvellent par une pratique dynamique du projet, questionnant sans cesse la mise-en-œuvre par le dessin.

Volume — métal

DAVID COUSINARD

C. ÉQUIPE
4. ADMINISTRATION

DIRECTION

CHARLOTTE FOUCHET ISHII
charlotte.fouchet-ishii@ensapc.fr

Secrétariat de direction

FLORENCE ARNOULT
Florence.arnoult@ensapc.fr

SECRETARIAT GENERAL

CLARISSE AWEY
clarisse.awey@ensapc.fr

Adjoint-e à la secrétaire
générale et régie de recettes

NC

Comptabilité et budget

FRANÇOISE BRIE
francoise.brie@ensapc.fr
DAVID TAIEB
david.taieb@ensapc.fr

PEDAGOGIE ET RECHERCHE

Responsable des études
et de la recherche

MARTINA OLIVERO
martina.olivero@ensapc.fr

Chargé-e-s de la pédagogie

polepedagogique@ensapc.fr

MARIE-LISE DUMESNIL
marielise.dusmenil@ensapc.fr
VINCENT GAILLARD
vincent.gaillard@ensapc.fr

Secrétariat de la recherche
et des ressources humaines

SYLVIE SEBBAH
sylvie.sebbah@ensapc.fr

**RELATIONS
INTERNATIONALES
ET PROFESSIONNALISATION**

Responsable du pôle

CAMILLE KINGUÉ
camille.kingue@ensapc.fr

Chargée des relations
internationales et
de la professionnalisation

LAMIAÂ SAJID-SOLIMAN
lamiaa.sajid-soliman@ensapc.fr

● C. ÉQUIPE
● 4. ADMINISTRATION

CENTRE D'ART YGREC

Responsable

GUILLAUME BRETON

guillaume.breton@ensapc.fr

ESPACES RESSOURCES

Centre de documentation
Responsable

NADINE LE RIGOLEUR

nadine.le-rigoleur@ensapc.fr

Magasin de prêt

LYDIE PACILLY

lydie.pacilly@ensapc.fr

Maintenance et logistique
du bâtiment

ALBERIC CHABANON

alberic.chabanon@ensapc.fr

Régie audiovisuelle

NC

COMMUNICATION

Chargé-e de mission

NC

ACCUEIL, STANDARD

STEEVE GANDOSSI

accueil@ensapc.fr

D. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Le CA règle par ses délibérations les affaires de l'école. Il prend des décisions sur les questions budgétaires et d'emploi, l'organisation de la scolarité et des études et la vie administrative de l'école. Il se réunit environ trois fois par an. Les compte-rendus des séances, une fois approuvés, sont consultables sur l'Intranet de l'ENSAPC.

La directrice de l'école Charlotte Fouchet Ishii, la secrétaire générale Clarisse Away, la contrôleurse budgétaire Geneviève Pertile, et l'agente comptable participent également au CA sans voix délibérative.

Au 1^{er} septembre 2023, sa composition est la suivante :

- Une Présidente, Clarisse Mazoyer;
- Le Directeur général de la création artistique (Ministère de la culture) ou son représentant;
- Le Directeur régional des affaires culturelles d'Île-de-France (Ministère de la culture) ou son représentant;
- La Présidente du Conseil Régional d'Île-de-France ou son représentant;
- Le Maire de Cergy ou son représentant;
- Catherine Perret, personnalité qualifiée, professeur d'esthétique, de théorie et d'histoire des arts, philosophe;
- Une personnalité qualifiée;
- Gallien Déjean, Vincent Gérard et Véronique Joumard, représentant-e-s des enseignant-e-s;
- Nadine Le Rigoleur et Lionel Catelan représentant-e-s des autres catégories de personnel;
- Deux représentant-e-s des étudiant-e-s élu-e-s pour un an.

D. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

5. LA COMMISSION DE LA RECHERCHE, DE LA PÉDAGOGIE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CRPVE)

La CRPVE a un avis consultatif sur les questions suivantes:

- les orientations pédagogiques et de la recherche de l'école;
- les projets internationaux;
- les projets extérieurs;
- l'attribution d'aides aux voyages ou aux projets des étudiant-e-s;
- la politique d'exposition et de publication.

Elle se réunit de quatre à six fois par an. Elle se compose de la directrice de l'école, de représentant-e-s des enseignant-e-s, des responsables d'ateliers et des étudiant-e-s et peut inviter des membres des équipes administratives et pédagogiques.

SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

L'ENSAPC encourage ses étudiant-e-s à proposer des projets qui s'insèrent dans leur logique de travail et de recherche, en lien avec des partenaires extérieurs: participation à une exposition, à un festival ou à une résidence, production de film, organisation d'un événement, etc. Ces projets permettent de se placer dans une dynamique professionnelle, de se plonger dans une situation concrète de réalisation, production, diffusion et valorisation de leur travail. La CRPVE peut accompagner financièrement ces projets, sur présentation d'un dossier de demande d'aide défendu oralement devant la commission.

En 2022-2023, les projets suivants ont été aidés:

- Ferdinand LEDOUX: film «Nine Rooms»
- Valentine HOUOT-BRAUN: film «La moto n'a plus d'essence»
- Tom MAGNIER: spectacle collectif «Survivre en milieu hostile»
- Yourko SALZARD: spectacle «inclusif Collectif la nuit secrète»
- L.on BIASIOLO: projet de recherche cinématographique issu d'une boîte de pellicules super8 retrouvée après 30 années d'oubli «Bonjour Bernard»
- Lise BOLIKOWSKI, Harry MUSE, Alois CHALOPIN: résidence de création «collectif @la.nuit»
- Ambre GIRAULT, Mano CATTIER: performance musicale et narrative «PHANTOM»
- Yilu GUILLEMOT: long métrage documentaire «Un Instant Ebloui de Soleil»
- Shumeng LI: travail autour de la pratique du chant collectif qui vise à étudier l'énergie qui circule au sein de la chorale et ses impacts sur les gens hors du collectif
- Arthur MOTAIS DE NARBONNE: pièce filmique sonore «White Label Black Screen»
- Nazia REMTOULAH: production de box (kit contenant patron, tissus sérigraphiés) pour contribuer à la représentation des corps pluriels dans l'espace public.

D. LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

6. LE LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARTS

Créé en 2018, le «Laboratoire de recherche en arts» (LaRA) de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy est une structure interne réunissant les enseignant-e-s-chercheur-euse-s titulaires de l'école, des enseignant-e-s-chercheur-euse-s ou artistes-chercheur-euse-s invité-e-s et les doctorant-e-s.

Reconnu comme unité de recherche du Ministère de la culture, ce laboratoire est soutenu à ce titre par la Direction générale de la création artistique du Ministère de la culture, autorité de tutelle de l'ENSAPC. Le LaRA est membre de l'École doctorale Arts et Humanités de CY Cergy Paris Université (ED628).

Rassemblant les nombreux et riches projets de recherche menés à l'ENSAPC, le LaRA constitue un espace de réflexion épistémologique articulant théorie et pratique de la recherche en art par le projet. La recherche en art place les artistes, les auteur-e-s, les créateur-ice-s et leurs pratiques au cœur du processus méthodologique. Étroitement associée à une expérience professionnelle de haut niveau, elle se déploie à l'intérieur même de la pratique artistique et convoque les différentes étapes du processus de création (de la conception à la production et à la diffusion), qu'elle irrigue en retour. Elle est traversée par un regard réflexif constant qui crée un aller-retour entre expérimentation et distance critique. Inventant ses propres formes, les protocoles et dispositifs activés par la recherche engagent une pratique de la pensée et une pensée de la pratique. L'unité et son conseil sont associés à la définition des orientations de la

politique de la recherche de l'école et à son organisation. Les membres du LaRA élaborent et discutent la politique scientifique, ses objectifs, ses objets d'étude et ses priorités. Ils organisent la recherche en plusieurs axes dont sont responsables un-e ou plusieurs membres.

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

Les ateliers techniques sont accessibles seulement avec l'accord des responsables d'ateliers, sous leur autorité et en leur présence. Les contenu et calendrier des initiations techniques sont à retrouver dans la partie III «Programme pédagogique pour l'année 2023-2024» du livret.

ATELIER VOLUME

Responsables: Samuel Garland et David Cousinard

Accès sur accord des responsables
01 30 30 88 08

Atelier bois: lundi, mardi, mercredi, de 9h-12h30 et de 13h30-18h
samuel.garland@ensapc.fr

L'atelier bois est un espace partagé qui permet aux étudiant-e-s de la 1^{re} à la 5^e année de travailler à des projets personnels, accompagné-e-s par le responsable d'atelier. Pour un bon déroulé du travail, il est demandé aux étudiant-e-s de d'abord venir présenter leurs intentions via des croquis et/ou des maquettes. Le responsable d'atelier les accompagne ensuite pour trouver la meilleure façon de mettre en œuvre le projet, au plus près de la pratique de l'étudiant-e, selon les moyens techniques de l'école et les compétences de l'étudiant-e. Cet atelier permet l'expérimentation mais aussi des réalisations abouties; il permet à chaque étudiant-e qui le souhaite d'approfondir une recherche dans le champ de la sculpture, élargi aux pratiques performatives des objets, ainsi qu'à l'installation scénographique.

Atelier métal: lundi, mardi, mercredi, de 10h à 19h
david.cousinard@ensapc.fr

L'atelier métal est accessible en fonction des projets des étudiant-e-s, sur planning avec l'accord du responsable. L'ensemble des réalisations est réfléchi en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique. Chaque semestre, des sessions d'initiations sont organisées afin d'asseoir les acquis techniques. Une maîtrise des bases de la 3D est la bienvenue.

Partant de leurs projets et avec l'accompagnement des enseignant-e-s concerné-e-s et du responsable d'atelier, les étudiant-e-s réalisent leurs travaux dans le matériau adéquat.

ÉQUIPEMENT

- Outillage atelier bois: dégauchisseuse, raboteuse, scie circulaire sur table, scie circulaire à onglet, toupis, tour à bois, outils de sculpture;
- Matériel atelier métal: plieuse à tablier, cintreuse pour feuille de métal, cintreuse à galet pour les divers profilés, perceuse à colonne, poste chalumeau à oxygène acétylène, poste à soudure électrique;
- Machines portatives également disponibles: meuleuses, ponceuses à bande, ponceuses vibrantes, perceuses, scies sauteuses, cisailles électriques, défonceuses.

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER VIDÉO

Responsable: Jean-Luc Jusseau

Mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 18h30
jean-luc.jusseau@ensapc.fr

L'atelier vidéo est un espace de post-production pour le montage, l'animation et le compositing. À proximité du plateau de prise de vue nous travaillons en relation avec les équipes du cinéma, de la photographie et du son pour stimuler la création et la réflexion autour des projets.

Les stations de post-productions évoluent en fonction des approches et de la technologie.

ÉQUIPEMENT

Nous disposons d'une station Mac Pro avec écran 4K dédiée en principe au compositing et au montage 4K et de 2 Stations iMac HD.

Les sauvegardes se font sur des disques externes dédiés en thunderbolt.

Il est également possible de travailler avec du matériel plus ancien (DVCAM/HDV), écrans CRT...

Nous disposons d'une baie de duplication et de transcodage analogique (PAL/SECAM/NTSC).

L'équipe du studio cinéma met aussi à la disposition des étudiant-e-s inscrit-e-s au studio cinéma une station de montage/étalonnage et du matériel accessible en fonction des projets.

Les logiciels utilisés sont ceux de la suite Adobe Creative Cloud, c'est-à-dire principalement Première, After Effect, Photoshop, Illustrator, Media Encoder.

Nous utilisons DaVinci pour les questions relatives à l'étalonnage.

Il est possible de travailler également sur Final Cut Pro et Avid Media Composer et éventuellement sur d'autres logiciels.

Pour un premier accès à l'atelier et pour les projets de tournage, il est recommandé de prendre rendez-vous par mail.

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER SÉRIGRAPHIE ET TIRAGES DE PLAN

Responsable: Bérénice Lefebvre
Accès libre et sur rendez-vous via lien
planning d'atelier
Lundi, mardi, mercredi de 10h à 17h
01 30 30 79 02
berenice.lefebvre@ensapc.fr

L'atelier de sérigraphie et tirages de plan regroupe deux pratiques distinctes d'images imprimées.

Tout d'abord, l'impression numérique de grand format, réalisable d'après des fichiers (TIFF, JPG...) pour des tirages de qualité accessibles à des prix préférentiels. Deux machines professionnelles EPSON 11880 et CANON IPF 9400 dont la largeur maximale d'impression est de 64 pouces permettent aux étudiant-e-s de chaque année d'envisager des réalisations en petite ou grande quantité. La partie «tirages de plan» compte une vingtaine de références papier (brillant photo, semi-mat, mat, toile canvas, dos bleu...) et différents grammages.

La sérigraphie, quant à elle, permet d'imprimer sur une multitude de supports à plat: papier, tissu, métal, bois, PVC, verre.

Cette technique donne accès à l'utilisation d'un large choix de couleurs intenses et opaques pour la réalisation de projets en édition limitée. Ces deux approches de l'image imprimée proposent aux étudiant-e-s de se familiariser à un ensemble d'outils et de supports qui leur permettra d'adopter une attitude de production spécifique liée aux enjeux actuels des différents dispositifs liés à l'image.

L'objectif de cet atelier est d'amener les étudiant-e-s à acquérir une autonomie et une assurance suffisante afin d'envisager une production visuelle qui leur sera propre, avec une forte cohérence entre le projet développé et les techniques choisies. Le suivi technique proposé par l'atelier permet aux étudiant-e-s d'élargir leurs possibilités de travail tout en ayant connaissance des manipulations inhérentes à l'impression manuelle et numérique. Ce processus de dialogue et de réflexion leur donne donc l'occasion d'investir un espace de création fait d'expérimentations qui peut entrer en résonance avec l'ensemble des ateliers et des enseignements de l'école.

ÉQUIPEMENT

Atelier tirages de plan

- 2 ordinateurs Apple Mac Pro
- 2 traceurs de plan Epson styluspro 11880 et Canon ipF 9100 à encres aqueuses

Atelier de sérigraphie

- 1 espace consacré à la préparation et au nettoyage des écrans
- 1 espace de tirage avec 2 machines d'impression manuelle à plat

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER ÉDITION

Responsable: Lionel Catelan
Lundi, mardi et mercredi, de 10h à 17h
lionel.catelan@ensapc.fr
Salle 306

Livres d'artiste, revues, mémoires, catalogues, l'atelier édition est le lieu de conception et de réalisation de divers projets éditoriaux. On y produit des publications en exemplaire(s) unique ou multiples pour faire exister toute sorte de matériaux comme une collection d'images, un texte, des dessins, des travaux collectifs, etc. Chaque étudiant-e souhaitant engager une démarche de documentation ou d'autopublication est libre de prendre un rendez-vous avec le responsable.

La discussion engagée mène à la sélection et à l'organisation des contenus, textuels, visuels qui constituent le chemin de fer. L'étudiant-e est sensibilisé-e au traitement de l'image, à l'usage de la typographie, au choix du support en vue de sa manipulation et de sa diffusion. Les archives de l'atelier sont consultables sur place en présence du responsable. D'autres rendez-vous peuvent être prévus pour aborder des notions plus spécifiques à la demande de l'étudiant-e.

La maîtrise des logiciels sera acquise tout au long de l'année par une transmission régulière, en fonction du niveau de chacun-e et la nécessité des projets. Des sessions d'enseignement technique pourront être programmées.

L'atelier est ouvert trois jours par semaine. Les étudiant-e-s autonomes peuvent l'utiliser pendant les horaires d'ouverture, en présence du responsable. Chacun-e est en charge du stockage et du transfert de ses propres

données, et doit être équipé-e d'une clé USB ou un disque dur externe.

ÉQUIPEMENT

Numériser

- 1 Scanner A4
- 1 Scanner A3

Mettre en page

- 2 ordinateurs équipés avec la suite Adobe
- 1 écran calibré

Papier

Un magasin papier avec de nombreuses références est à disposition, allant de 60 à 350g, papiers couchés, non-couchés, bouffants, couleurs, permettant un grand nombre de possibilités et d'adapter ses choix en fonction des types de projets.

Les feuilles sont à l'achat (prix coûtant) du format A4, A3 à 45x64 cm.

Imprimer

- Imprimante laser couleur: recto/verso, format A4 ou A3
 - Imprimante laser noir: recto/verso, format A4 ou A3
 - Imprimante Riso
- Coût à la copie (prix coûtant)

Finition

- Cousoir
- Encolleuse/colle blanche
- Plioir
- Perforeuse semi-automatique
- Raineuse
- Emporte-pièce
- Table à découper
- Agrafeuse semi-automatique, agrafes plates et à boucles
- Massicot semi-automatique

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER SON

Responsable: Nicolas Charbonnier
Du mardi au jeudi, de 10h à 19h
Sur rendez-vous pris par mail:
nicolas.charbonnier@ensapc.fr

L'atelier son propose deux axes principaux: l'accompagnement de projets et divers studios.

Dans le cadre de leurs projets les étudiant-e-s peuvent faire appel à l'atelier son pour bénéficier d'un accompagnement. Tous les domaines liés au son sont concernés: sonorisation de films ou vidéos, mixage, enregistrements de voix off, installations sonores, musique, projets radiophoniques, etc.

ÉQUIPEMENT

Matériel salle 301: régie principale d'enregistrement, montage, mixage, post-production stéréo et multicanal (5.1)

- Station Protools Ultimate + interface Pro Tools HD I/O + Mac Pro
- Système d'écoute 5.1 PSI audio
- Interface Midi digidesign
- Divers logiciels audio: Ableton Live, Reaper, plugins audio (waves, UA, Izotope, Fab Filter)
- Microphones Telefunken Cu-29, Neumann U87, Akg C414 (paire), Sennheiser k6 + têtes cardio, omni, supercardio, Audio-Technica at4041 & 4022, Electrovoice re20, Shure beta58 & sM57, SM7B, Rode NT1A, NT5, couple M-S, etc.
- Preamplis et compresseurs hardware (Universal Audio, Neve, SPL, Warm Audio, etc)

Matériel salle 302: cabine d'enregistrement, montage son et mixage stéréo et multicanal (8.0)

- Station ProTools + iMac + Focal shape 65, Clarett 8pre
- Divers logiciels audio: Ableton Live, MAX, Reaper, native instruments, etc.
- Clavier Midi Fatar 88 touches

Matériel salle 310: studio post-prod, montage et mixage stéréo et multicanal 5.1

- Mac Mini M1 + interface audio Focus Clarett 8pre + système d'écoute 5.1 Dynaudio
- divers synthétiseurs analogiques et effets (behringer 2500 et Model D, Doepfer Dark Time, EH Delux memory man, etc).

Matériel mobile: concerts, performances, installations sonores

- 3 systèmes home cinéma avec ampli Denon + enceintes 5.1
- Interfaces audios: RME Fireface 400 et 800, Scarlett 2i4 et 6i8, SSL2+, M-Audio M-Track 8, Audient ID44, Antelope Discrete 4
- Enceintes de sonorisation Electrovoice ZLX15P
- Enceintes ultra-directionnelles Hypersound HSS3000
- Exciters

Matériel de prise de son mobile pour reportage et extérieur (sur demande)

- Enregistreurs Marantz PMD661, Zoom F4 et F6
- Micros Sennheiser k6 hypercardio, cardio et omni, couple MS Sennheiser Mkh, micros HF
- Bonnettes Rycote, casques hd25, perches, poignées...

E. ESPACES RESSOURCES

1. ATELIERS TECHNIQUES

ATELIER PHOTO

Responsable: Christian Genty
Accès libre et sur rendez-vous le lundi,
mardi, jeudi, vendredi, 9h-18h
christian.genty@ensapc.fr

L'atelier photographique est équipé d'un ensemble de matériels qui constituent une chaîne de production et de post-production professionnelle complète.

Il est constitué de matériels de prises de vue du 24×36 au 4×5 argentique, d'appareils numériques plein format et moyen format, d'un ensemble d'éclairages portables (flash et continue), ainsi que d'un plateau de prises de vue de 200 m² équipé de lumière continue et 9400 joules de flash.

Ce matériel est complété d'un atelier pour la numérisation et la post-production numérique sur écran étalonné, d'un laboratoire argentique ainsi qu'un atelier de finition équipé de presses pour le collage et le pelliculage à froid et à chaud.

Cette chaîne de matériels est à la disposition des étudiant-e-s. Elle est en relation étroite avec les autres ateliers et s'inscrit dans l'ensemble de la pédagogie et le projet de l'école.

ÉQUIPEMENT

Numérique

- Hasselblad H5D – 40
- Nikon D850/Nikon D7200

Argentique

- Nikon 24×36
- Mamiya 6×7
- Chambre Plaubel 4×5
- Game complète d'objectifs du 17 au 300
- Plateau de prise de vue équipé d'un grill technique, d'un cyclo, d'un dérouleur de fond, d'une table de prise de vue et d'un pupitre MX pour lignes gradées.

Flashes

- Générateurs et torche Broncolor 1600 j
- Torches Profoto sur batterie 1000Ws
- Flashes Nikon

Matériel de post-production

- Scanner Imacon Hasselblad Flextight X1
- Scanners Epson A4
- Scanner Epson A3
- Macpro
- Écran Eizo 27 pouces
- Tablette graphique Wacom A3
- Suite Adobe cc
- Lamineuse Fimolux à froid 130 cm
- Presse à chaud 60×80 cm
- Labo Noir et Blanc argentique tout format

E. ESPACES RESSOURCES

2. MAGASIN DE PRET

MAGASIN DE PRET (SALLE 111)

Responsable: Lydie Pacilly
Fermé un lundi sur deux (semaine B).
Horaires d'ouverture:
8h45-17h00, les lundi
(Semaine A), mardi et jeudi;
8h45-14h00, le mercredi;
8h45-13h45, le vendredi.

Matériel photo, vidéo, cinéma et outillage sont disponibles en magasin de prêt. Les conditions de prêt sont détaillées dans le règlement intérieur.

En cas de perte, casse ou vol de matériel, une facture correspondante vous sera éditée. Les étudiant-e-s sont invité-e-s à se rapprocher de leur assurance afin de vérifier leur bonne couverture.

Matériel disponible

- Projecteurs vidéo
- Lecteurs multi-media
- Enceintes pré-amplifiées
- Moniteurs
- Écrans plats
- Mixettes
- Table de mixage
- Micros
- Projecteurs diapos
- Casques
- Enregistreurs numériques
- Caméras
- Boîtiers numériques
- Pieds photo/vidéo
- Outillage divers
- Ordinateurs portables
- ...

Les prêts de matériel durant les vacances d'été sont exceptionnels. Ils sont conditionnés par la présentation du projet de production, visé par un-e enseignant-e et par la directrice de l'établissement.

E. ESPACES RESSOURCES

3. CENTRE DE DOCUMENTATION

CENTRE DE DOCUMENTATION

Responsable: Nadine Le Rigoleur

Accès libre

9h00-17h30, du lundi au jeudi;

9h00-13h30, le vendredi.

Le centre de documentation propose environ 17000 ouvrages dont une soixantaine de titres de périodiques (certains sont empruntables), plus de 1000 documents sonores et audiovisuels (DVD et VHS, cédéroms et CD audio), ainsi que les mémoires de DNSEP des étudiant-e-s de l'ENSAPC depuis 2011.

Le fonds documentaire est spécialisé: monographies et écrits d'artistes, catalogues d'exposition, ouvrages techniques en arts plastiques, cinéma, art numérique, photographie, arts de la scène, livres d'histoire de l'art, d'esthétique... en relation avec la pédagogie de l'école. L'ENSAPC a le souci constant d'enrichir le fonds d'art contemporain et de faire connaître des publications sur les artistes émergent-e-s.

Le catalogue est en ligne. Il est accessible via le site de l'ENSAPC > École > Ressources > Centre de documentation, ou à l'adresse: <https://ensapc.centredoc.fr/index.php>

Deux postes informatiques ainsi qu'une photocopieuse utilisable dans le respect des règles de copies, sont à la disposition des usager-e-s du centre de documentation. Toutes les informations pratiques, modalités de prêts, compte-lecteur, ressources extérieures sont précisées dans les onglets du catalogue en ligne, ainsi que dans le «guide du lecteur» en présentoir à l'accueil.

DÉPÔT DES MÉMOIRES

L'accessibilité et l'archivage des mémoires de DNSEP sont assurés par le centre de documentation. Lors du dépôt obligatoire de son mémoire, chaque étudiant-e doit remplir deux documents:

- une fiche d'analyse à des fins de signalement au catalogue du centre de documentation;
- un formulaire de dépôt et d'autorisation ou non de diffusion électronique par l'école.

RÉSEAUX

Le centre de documentation fait partie du réseau BEAR (Bibliothèques d'écoles d'art en réseau) qui gère une base de signalement et de dépouillement de périodiques en art et design (BSAD), accessible sur internet: ><https://www.bsad.eu/index.php>

L'accès à la bibliothèque universitaire de CY Cergy Paris Université, dont le site pluridisciplinaire Les Cerclades est situé à 5 min de l'école, est libre. Le prêt de documents est gratuit après inscription et présentation de la carte d'étudiant de l'ENSAPC (hors documents en consultation sur place et ressources numériques) ><https://cerfeuil-web.bibu2.cyu.fr/>

E. ESPACES RESSOURCES

3. CENTRE DE DOCUMENTATION

Accès et gratuité également dans les bibliothèques de l'agglomération de Cergy-Pontoise pour les étudiant-e-s de la ville nouvelle.

><https://www.bibliotheques.cergypon-toise.fr/>

CENTRE D'ART YGREC-ENSAPC

29-31 rue Henri Barbusse

93300 Aubervilliers

Accès: M[°]7, arrêt Aubervilliers – Pantin
Quatre Chemins, Bus 170 arrêt Hôpital
la Roseraie

Horaires d'ouverture:

13h00—19h00, du mercredi au samedi

1. HISTORIQUE

Le Centre d'art Ygrec-ENSAPC est le lieu d'exposition dont s'est dotée l'ENSAPC en 2012. Initialement nommé La Vitrine, il est inauguré en octobre 2000, rue Moret dans le 11^e arrondissement de Paris. Il se déplace ensuite à proximité des nombreuses galeries d'art contemporain situées rue Louise Weiss (13^e arrondissement) puis, en 2016, occupe de nouveaux espaces au cœur du laboratoire urbain et social des Grands Voisins (projet d'occupation temporaire du site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul dans le 14^e arrondissement de Paris).

Enfin, en 2019, Ygrec s'implante à Aubervilliers, ville en pleine transformation, riche d'une grande diversité culturelle et sociale et qui connaît un fort développement en termes de propositions artistiques et culturelles. De nouveaux espaces sont inaugurés en mars 2020.

2. UN ESPACE D'EXPOSITION

Ouvert et polyvalent, l'espace d'exposition d'Ygrec dispose d'une surface de 100 m². Son architecture intérieure (développée par l'agence À l'endroit) a été conçue pour pouvoir être modifiée en fonction des projets artistiques et s'adapter à de multiples formes d'expressions contemporaines: expositions, performances, séminaires, concerts, projections, rencontres, etc. Deux vitrines ont également été conçues pour être utilisées comme des extensions de l'espace d'exposition ou comme plateformes indépendantes pour des propositions artistiques ponctuelles.

3. UNE PLATEFORME DE PROFESSIONNALISATION

Ygrec est également destiné à accompagner la professionnalisation des étudiant-e-s et des diplômé-e-s de l'ENSAPC en leur apportant un soutien dans l'élaboration de projets artistiques et curatoriaux indépendants; qu'il s'agisse de projets conçus pour des institutions, des galeries ou tout autre type d'organisation françaises et internationales. À cet effet, étudiant-e-s et diplômé-e-s sont invité-e-s à présenter leurs projets, afin d'obtenir aide et conseil quant à l'organisation, la présentation et le développement de ces projets.

4. PROGRAMMATION

Structure de production et de diffusion, Ygrec accompagne la création émergente internationale en favorisant la transversalité des pratiques artistiques et la pluralité des formes. Sa programmation s'articule d'une part autour de propositions artistiques développées en collaboration avec les enseignant-e-s, les étudiant-e-s et les diplômé-e-s de l'ENSAPC et d'autre part d'expositions et d'événements élaborés à partir d'invitations adressées à des artistes et commissaires d'exposition venu-e-s de tous les continents.

Attentif aux problématiques sociales économiques et environnementales, Ygrec construit son activité en lien étroit avec son territoire à travers un calendrier d'actions d'éducation artistique innovantes, développées en collaboration avec des organisations sociales, culturelles et éducatives locales et départementales.

Le programme annuel d'Ygrec est organisé autour de quatre axes :

- l'engagement en faveur de la création émergente lors d'expositions collectives ou monographiques (production, transmission, réception);
- la production et la valorisation des projets de recherche menés par l'ENSAPC et ses partenaires;
- la collaboration internationale sous la forme de coproductions et partenariats ouverts à différents types d'organisations;
- la mise en œuvre et l'accompagnement professionnel de projets d'étudiant-e-s de l'ENSAPC.

Le cycle annuel d'expositions est enrichi par l'organisation d'une programmation satellite d'événements, de rencontres, de conférences et de projections, qui sont autant d'occasions d'accueillir des publics renouvelés et de mettre en place de nouveaux outils de médiation.

Ygrec est membre du réseau public d'accès à l'art contemporain Tram.

L'ENSAPC a depuis 2018 les labels «égalité» et «diversité» pour la mise en œuvre de la promotion de la diversité et de la prévention des discriminations par des mesures précises auprès de ses étudiant-e-s, de ses enseignant-e-s, de ses agent-e-s administratif-ve-s, de ses publics et de ses prestataires.

La double démarche comprend trois axes principaux:

- la recension et valorisation d'un certain nombre d'actions et d'engagements déjà mis en œuvre par l'ENSAPC,
- la définition d'objectifs,
- la déclinaison de ces objectifs en un plan d'actions structuré et formalisé.

Au sein de l'école, chaque personne peut, en outre, solliciter la secrétaire générale qui est la référente interne de cette démarche (clarisse. away@ensapc.fr – 01 30 30 79 00). Une procédure d'accompagnement ad hoc sera alors déployée, en fonction de la nature de la situation.

H. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE

1. CY ALLIANCE ET CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

L'ENSAPC est un des membres associés depuis le 1^{er} janvier 2020 de «CY Alliance».

Le 1^{er} mars 2015, la Communauté d'Universités et d'Établissements «Université Paris Seine» (ComUE Paris Seine) a été créée et s'est substituée au Pôle de recherche et d'enseignement supérieur «Université Paris Grand Ouest». Le regroupement d'établissements porté par la ComUE Paris Seine a permis à ses membres de nouer de nombreuses coopérations et de construire, en lien étroit avec les collectivités et les entreprises du territoire, une stratégie cohérente de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire du Grand Ouest francilien. La ComUE Paris Seine a ainsi été labellisée «Initiative d'excellence». Initialement nommé «Paris Seine Initiative», ce projet d'excellence est rebaptisé «CY Initiative». L'une de ses candidatures à l'appel à projets «École universitaire de recherche», présentée par deux composantes de l'Université de Cergy-Paris (Langues et études internationales et Lettres et sciences humaines), par les trois écoles d'art, d'architecture et du paysage de la ComUE (ENSAPC, ENSAV et ENSP) et par l'Institut National du Patrimoine (INP), a également été sélectionnée (EUR PSGS-HCH). La candidature de la ComUE Paris Seine à l'appel à projets Nouveaux Coursus Universitaire (NCU CUPS) a de même été retenue. Les membres de la ComUE entendent aujourd'hui poursuivre ces

coopérations, développer de nouveaux projets communs et approfondir la dynamique ainsi enclenchée. Dans cette optique, un nouvel établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (ci-après «EPSCP»), CY Cergy Paris Université, a été créé afin de mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de CY Initiative. Il est issu de la fusion entre l'Université de Cergy-Pontoise (UCP), la ComUE Paris Seine et l'École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information (EISTI). Il comporte deux établissements-composantes conservant leur personnalité morale et juridique, l'EPSS et l'ILEPS, et s'associe à l'ESSEC par convention spécifique afin de mettre en œuvre l'initiative d'excellence CY Initiative. Sa vocation est de construire, sur le territoire cergypontain, une université internationale de recherche capable de rayonner pour son excellence académique à l'échelle nationale comme à l'étranger. Les autres établissements d'enseignement supérieur membres de l'ancienne ComUE Paris Seine s'associent également à CY Cergy Paris Université, qui se voit en conséquence transférer les compétences auparavant exercées par la ComUE Paris Seine, à laquelle il est mis fin. Le regroupement ainsi constitué, baptisé «CY Alliance», assure la coopération de l'ensemble de ses membres, qu'ils aient ou non vocation à intégrer CY Cergy Paris Université à terme. L'identité, l'autonomie et les spécificités des établissements associés, notamment en ce qui concerne leur personnel et leurs ressources, sont maintenues et réaffirmées. Les établissements associés conservent leur personnalité morale.

Comme ses statuts le soulignent, CY Cergy Paris Université repense «l'innovation». Qu'elle soit intellectuelle ou technologique, l'innovation commence par une distance critique qui permet de stimuler l'imagination et de s'auto-riser les ruptures et renversements de perspective. L'université se veut ainsi le champ d'expérimentation propice à l'incubation d'une société ré-imaginée. Parmi les traits communs que partagent les établissements réunis au sein de CY Alliance se trouve en particulier l'attachement à une «pédagogie nouvelle», qui est au cœur de l'histoire, passée et à venir, de l'ENSAPC. Pour mettre en œuvre ces projets, les établissements membres coordonnent leurs stratégies, mutualisent leurs ressources et travaillent à l'émergence de projets communs.

2. CY CAMPUS

Depuis les années 1990, le Campus international de Cergy Pontoise fédère les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités territoriales autour d'une trajectoire et d'une ambition partagées: développer à Cergy-Pontoise, un campus à l'attention des étudiant-e-s nationaux-ales et internationaux-ales, des chercheur-euse-s et des entreprises, le tout dans un lien étroit avec les habitant-e-s du territoire. Un campus d'envergure qui propose une offre de formation pluridisciplinaire d'excellence, avec 13 établissements d'enseignement supérieur et de recherche: ESSEC, CY Cergy Paris Université (dont ILEPS

et EPSS), ENSAPC, EBI, ECAM-EPMI, ITESCIA, ENSEA (tous membres de CY Alliance), et les autres établissements du territoire: ESIEE, HOLISTEA, IFSI, ECOTEC. Mais aussi une recherche de rang international: 1500 chercheur-euse-s, 23 laboratoires, 100 chercheur-euse-s étranger-e-s accueilli-e-s chaque année à l'Institut d'Études Avancées, des programmes de mobilité: Fullbright, Alliance Européenne EUTOPIA...

Un campus qui s'inscrit dans un tissu économique, une agglomération et un département dynamiques, pour mieux y puiser l'énergie et y développer les échanges indispensables entre enseignement supérieur et économie locale. Le campus bénéficie aussi de lieux d'innovation et d'entrepreneuriat comme la Turbine, pépinière et hôtel d'entreprises, et LabBoite, l'un des 3 FabLabs de Cergy-Pontoise, accessible à tou-te-s au cœur du campus. Il est également le cadre d'une expérience de vie partagée par les étudiant-e-s et les habitant-e-s.

Le campus international de Cergy-Pontoise qui compte aujourd'hui 30000 étudiant-e-s devrait atteindre 40000 étudiant-e-s à l'horizon 2030. CY Campus deviendra ainsi le 3^e pôle universitaire francilien, en prenant pour objectif de figurer dans le classement TOP 200 des universités mondiales.

H. LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE

3. PARIS SEINE GRADUATE SCHOOL OF HUMANITIES, CREATION AND HERITAGE (HUMANITÉS, CRÉATION ET PATRIMOINE)

La Paris Seine Graduate School of Humanities, Creation and Heritage (PSGS HCH) associe l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles (ENSA-V), l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSPV), l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (ENSAPC), l'Institut national du patrimoine (INP) et les UFR en Sciences Humaines et Sociales de CY Cergy Paris Université. En lien étroit avec la Fondation des Sciences du Patrimoine, ces établissements forment la structure de référence, au niveau master et doctorat, dans les domaines de la création et du patrimoine avec une méthodologie innovante de recherche par le projet (*practice-led research*).

Cette Graduate School of Humanities, Creation and Heritage répond à un double besoin au niveau national: il n'existe pas en France de cluster offrant une large gamme de formations basées sur la recherche par le projet; ni de *practice-led PhD* permettant de répondre aux attentes des artistes, architectes, paysagistes, restaurateur-ice-s, conservateur-ice-s, écrivain-e-s pour mener des recherches dans un environnement international.

La Graduate School est donc structurante sur le plan institutionnel en rassemblant les laboratoires des établissements partenaires dont le Laboratoire de recherche en art de l'ENSAPC, LaRA, qui sont rattachés à un seul programme doctoral. Elle permet aussi de rassembler les formations de l'université et des écoles afin d'offrir un panel unique en France autour des humanités, de la création et du patrimoine.

La Graduate School est innovante en formation par la recherche avec la mise en place, dès la rentrée 2022-2023, d'un nouveau Master 2 international en création et patrimoine par le projet, co-porté par les 5 établissements partenaires, transversal et bilingue français et anglais.

Inscrits au sein de l'École Doctorale «CY Arts et Humanités», la Graduate School avec son doctorat Humanities, Creation and Heritage et son nouveau Master 2 portent la création de formations de recherche sélectives et fortement internationalisées.

4. ÉCHANGES ET MUTUALISATIONS

L'ENSAPC organise également des échanges et des mutualisations avec différents établissements et formations universitaires.

Dans le domaine de la création littéraire, l'école est engagée dans un partenariat avec, d'une part, le Master de Lettres «Métiers de l'écriture et de la création littéraire» de CY Cergy Paris Université et, d'autre part, le Master de création littéraire de l'Université Paris 8. Les étudiant-e-s ont la possibilité de

suivre les cours et workshops qui sont proposés dans ces deux masters (et de valider les crédits correspondants). Les étudiant-e-s de ces deux universités peuvent également suivre et valider des enseignements à l'ENSAPC (en écriture ainsi que dans l'ensemble du cursus).

En conservation et études patrimoniales, une convention avec l'École du Louvre permet aux étudiant-e-s de l'ENSAPC de suivre le séminaire.

L'ENSAPC est également partenaire de Sciences-Po Saint-Germain-en-Laye, dernier né des Instituts d'études politiques. Dans le cadre d'une convention d'échange, des étudiant-e-s de Sciences-Po en deuxième année de Master et suivant une spécialisation en art et en culture effectuent leur année à l'ENSAPC. Certains enseignements de Sciences-Po peuvent également être accessibles à des étudiant-e-s de l'ENSAPC.

I. ÉDUCATION ARTISTIQUE ET ACCÈS À LA CULTURE : UNE DÉMARCHE D'OUVERTURE ET DE DIVERSITÉ

Soucieuse de s'inscrire dans son territoire et dans son environnement socio-culturel, l'ENSAPC entend poursuivre une politique inclusive d'éducation artistique et d'accès à la culture à destination de deux cibles prioritaires: le public scolaire et les publics empêchés. Plusieurs actions de sensibilisation à la fois à l'art contemporain et aux études supérieures en art sont mises en place.

En premier lieu, l'ENSAPC continue de mener des projets d'éducation artistique et culturelle avec des établissements scolaires du département et de la région. Dans le cadre du programme «Égalité des chances en école d'art et de design» de la Fondation culture et diversité, l'école est partenaire des lycées Julie-Victoire Daubié d'Argenteuil et Saint-Exupéry de Mantes-la-Jolie. Ce programme permet à des lycéen-ne-s issu-e-s de l'éducation prioritaire de découvrir ce que sont les écoles d'art, leur pédagogie et les diplômes proposés.

En second lieu, l'ENSAPC met en œuvre des projets auprès de publics empêchés.

Dès 2014, un travail a été mené dans le domaine pénitentiaire avec la Maison centrale de Poissy (SPIP 95) puis avec la Maison d'arrêt d'Osny (SPIP 78). En concertation avec le SPIP 95, ce projet se poursuit en 2023-2024. Au sein du milieu carcéral, les étudiant-e-s, encadré-e-s par un-e enseignant-e animant un atelier arts visuels et écriture et créent des situations de production avec les détenus.

Par ailleurs, attentif aux problématiques sociales économiques et environnementales, le centre d'art de l'ENSAPC, Ygrec, situé à Aubervilliers, construit son activité en lien étroit avec son territoire à travers un calendrier d'actions d'éducation artistique innovantes, développées en collaboration avec des organisations sociales, culturelles et éducatives locales et départementales.

Par cette politique inclusive, l'ENSAPC entend conforter son rôle citoyen par la réalisation de projets artistiques et culturels auprès de différents publics.



Workshop avec les étudiant-e-s ENSAPC, WOW, exposition de The Cure.
Centre d'art Ygrec-ENSAPC, 2023. © Jeff Gues

● PARTIE II

●
ÊTRE
ÉTUDIANT-E
À L'ENSAPC

A. VIE ÉTUDIANTE

1. STATUT ÉTUDIANT

L'inscription à l'école est attestée par la délivrance d'une carte d'étudiant-e valable pour une année universitaire.

Cette carte donne droit à :

- l'accès gratuit à la bibliothèque de CY Cergy Paris Université;
- l'accès gratuit aux bibliothèques municipales de l'Agglomération;
- une réduction sur les tarifs de transport en commun;
- des réductions sur les tarifs des salles de cinéma, salles de concert, et dans les musées parisiens;
- l'accès gratuit au Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

2. INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE

En début de scolarité, l'école dote les étudiant-e-s d'une adresse mail sur le modèle «prenom.nom@ensapc.fr» ou «prenom-compose.nom-compose@ensapc.fr». Cette adresse est indispensable à la communication de l'étudiant-e avec l'équipe de coordination de son année, et avec les équipes pédagogiques et administratives, en plus de les tenir informé-e-s de la vie de l'école. Ils-elles peuvent la rediriger vers une adresse de messagerie personnelle à leur propre initiative.

Il appartient à chaque étudiant-e de consulter régulièrement leur messagerie @ensapc.fr. L'adresse mail permet en outre d'accéder à des plateformes de documents partagés, ainsi qu'à

d'autres services dont les applications de visioconférence Meet et Hangouts.

3. CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Les étudiant-e-s doivent s'acquitter de la CVEC, Contribution vie étudiante et de campus, démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Au moment de l'inscription, les étudiant-e-s doivent fournir une attestation d'acquiescement de la CVEC.

La CVEC permet de développer des services utiles dans le quotidien des étudiant-e-s, au sein de l'ENSAPC et du Crous en termes de santé, d'accompagnement social, de soutien aux initiatives, de développement de la pratique sportive, de l'art et de la culture, et de l'amélioration de l'accueil des étudiant-e-s.

Le montant de la CVEC est de 100 euros. Les étudiant-e-s exonéré-e-s ne paient rien. Sont exonéré-e-s du paiement :

- les boursier-e-s ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles (bourses sur critères sociaux du Crous et bourses versées par les régions);
- les étudiant-e-s réfugié-e-s;
- les étudiant-e-s bénéficiaires de la protection subsidiaire ou protection temporaire;
- les étudiant-e-s enregistré-e-s en qualité de demandeurs-euses d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire.

A. VIE ÉTUDIANTE

Les étudiant-e-s exonérées doivent tout de même fournir une attestation d'acquittement de la CVEC lors de leur inscription. Sans celle-ci, l'inscription ne pourra être finalisée.

Les étudiant-e-s en mobilité internationale (convention passée entre l'établissement d'origine et l'établissement français) ne sont pas concerné-e-s par la contribution.

Les démarches s'effectuent sur le site :
> <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>.

4. BOURSES ET DISPOSITIFS D'AIDES

a. LES BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

Les bourses d'enseignement supérieur sont attribuées sur critères sociaux, sous réserve de la recevabilité de la demande et en fonction des ressources et des charges des parents ou du-de la tuteur-riche légal-e (avis d'imposition des revenus des parents pour l'année N-2).

Les futur-e-s boursier-e-s devront impérativement formuler une demande chaque année (car celle-ci n'est pas automatique) entre le 20 janvier et le 15 mai sur le site internet du Crous de Versailles (dont dépend l'ENSAPC; www.crous-versailles.fr) et remplir le dossier social étudiant (D.S.E) en ligne (messervices.etudiant.gouv.fr).

Crous de Versailles,
145 bis boulevard de la Reine
BP 563 78005 VERSAILLES Cedex
01 39 20 85 14

La demande de bourse devra être faite par anticipation. À cet effet, il est impératif de ne pas attendre le résultat de l'admission à l'examen d'entrée en première année ou par équivalence pour faire la demande de dossier social étudiant. Et le plus tôt la demande sera effectuée, le plus tôt le dossier sera traité. Par ailleurs, il est nécessaire de renouveler la demande de bourse chaque année; la demande de réadmission doit être effectuée avant le 15 mai pour le dossier social étudiant sur le site messervices.etudiant.gouv.fr.

Le transfert du dossier social étudiant se fait au moment de la validation de l'inscription à la demande de l'établissement scolaire d'accueil ou de l'intéressé-e au moment de son inscription scolaire.

Lors de l'instruction de la demande sont pris en compte des critères d'âge, de diplôme, de nationalité et de situation familiale. Les bourses sur critères sociaux sont réservées en priorité aux étudiant-e-s de nationalité française et, à titre dérogatoire, aux étudiant-e-s étranger-e-s qui remplissent les conditions définies par la circulaire du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les étudiant-e-s boursier-e-s perçoivent une aide financière mensuelle échelonnée sur dix mois. Ils-elles sont exonéré-e-s du paiement de certains droits universitaires de l'établissement auxquels ils et elles sont rattaché-e-s, des droits de scolarité ainsi que de la contribution CVEC (contribution de vie étudiante et de campus) de 100 € pour l'année universitaire 2023-2024. Les étudiant-e-s boursier-e-s doivent fournir

A. VIE ÉTUDIANTE

lors de leur inscription administrative en septembre de l'année en cours, l'attestation d'exonération à la CVEC et la notification conditionnelle de bourses sur critères sociaux.

Pour une première demande de bourse, les étudiant-e-s doivent être âgé-e-s de moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire.

L'assiduité aux enseignements, la présentation aux évaluations et diplômes nationaux sont obligatoires pour conserver le bénéfice des bourses sur critères sociaux.

Les manquements aux obligations scolaires semestrielles des étudiant-e-s boursier-e-s doivent être signalés par la cheffe d'établissement. Les étudiant-e-s risquent la suspension du versement de leur bourse ainsi que le remboursement des sommes qu'ils-elles ont déjà perçues.

Les bourses sur critères sociaux ne peuvent pas être cumulées avec une autre bourse sur critères sociaux émanant d'un autre ministère, ni avec une allocation chômage. Le statut étudiant n'ouvre pas le droit aux prestations de chômage.

b. L'AIDE SPÉCIFIQUE ALLOCATION ANNUELLE CULTURE (ASAAC) GÉRÉE PAR LE CROUS

Cette aide spécifique allocation annuelle Culture est une aide financière personnalisée pour six mois ou pour la durée de l'année universitaire, qui peut être attribuée à l'étudiant-e rencontrant des difficultés pérennes. Le coût de cette mesure est financé par le ministère de la Culture. Par

convention entre le ministère de la Culture et le CNOUS, la gestion des aides sociales revient aux services des CROUS. L'allocation spécifique annuelle doit permettre de répondre à certaines situations pérennes qui ne peuvent donner lieu à l'attribution et au versement d'une bourse dans les conditions imposées par la réglementation relative aux bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux du ministère de la Culture.

CONDITIONS POUR OBTENIR L'ASAAC (AIDE SPÉCIFIQUE ALLOCATION ANNUELLE CULTURE) :

L'étudiant-e doit effectuer au préalable une demande de bourse sur critères sociaux auprès du CROUS de son académie relative au dossier social étudiant (DSE), en expliquant sa situation particulière. Une première évaluation par le CROUS, permettra ainsi d'orienter l'étudiant-e vers la saisie d'un dossier d'aide spécifique d'allocation annuelle Culture (ASAAC) ou d'aide spécifique ponctuelle (ASP), selon la situation. Le formulaire de demande ASAAC doit être retiré auprès de l'établissement qui y apposera au préalable son tampon.

Une fois le formulaire rempli, l'étudiant-e devra solliciter un rendez-vous directement auprès du service social du CROUS (service-social@crous-versailles.fr) afin d'y déposer une demande d'aide d'urgence, accompagnée des pièces justificatives figurant dans l'annexe du formulaire.

À noter que les demandes sont présentées par le service social du CROUS de manière anonyme à la commission du CROUS; cette dernière examine les demandes au regard d'un

A. VIE ÉTUDIANTE

changement récent de situation et émet un avis d'attribution ou de non-attribution et propose au directeur du CROUS le montant de l'aide susceptible d'être attribuée à l'étudiant-e. Ce dernier décide du montant de l'aide attribuée et notifie la décision à l'étudiant-e. Cette décision ne peut faire l'objet d'aucune contestation.

Pour bénéficier de cette aide, l'étudiant-e doit d'abord remplir les conditions d'âge, de diplôme, d'études et de nationalité prévues par la réglementation relative aux bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux et avoir déposé une demande de bourses sur critères sociaux auprès du CROUS de l'Académie d'établissement où il-elle est inscrit-e, dans l'année universitaire en cours.

Pour être éligible, l'étudiant-e doit répondre à l'un des critères d'attribution suivants :

- l'étudiant-e en situation d'autonomie avérée (cette situation est appréciée à partir des éléments suivants : attestation fiscale séparée des parents, ou à défaut, déclaration fiscale séparée ; existence de revenus réguliers liée à une activité salariée d'un montant annuel au moins égal à 3 SMIC nets (3 SMIC sur les 12 derniers mois) précédant la demande d'allocation ; autres revenus perçus par l'étudiant-e pouvant justifier de sa situation d'autonomie. L'absence d'un soutien financier par les parents devra être justifiée. À noter que le versement d'une pension alimentaire lorsqu'il est prévu par une décision de justice, ne fait pas obstacle à

l'attribution d'une aide annuelle au titre de l'autonomie.

- l'étudiant-e en rupture familiale. Sa situation d'isolement et de précarité est attestée par une évaluation sociale (assistance sociale du CROUS).
- l'étudiant-e en reprise d'études au-delà de 28 ans ne disposant pas de ressources supérieures au plafond prévu par le barème d'attribution des bourses, sous réserve que l'intéressé-e ne bénéficie pas par ailleurs, d'autres aides telles que : allocation chômage, revenu de solidarité active. Cette reprise d'études doit s'inscrire dans un projet professionnel.
- l'étudiant-e élevé-e par un membre de sa famille sans décision judiciaire (oncle, tante, grands-parents par exemple).

Si la commission du CROUS le juge légitime, toute difficulté particulière non prévue et ne permettant pas de bénéficier d'une bourse sur critères sociaux, peut donner lieu à un versement d'une allocation annuelle. Cette allocation est allouée, après examen de la situation par le service social du CROUS.

CONDITION D'ASSIDUITÉ ET DE PRÉSENCE AUX EXAMENS POUR CONTINUER À PERCEVOIR L'AIDE :

L'étudiant-e doit remplir les mêmes conditions d'assiduité qu'un-e étudiant-e boursier-e. S'il-elle interrompt ses études en cours d'année universitaire pour des raisons médicales graves (traitements médicaux, hospitalisation), il-elle est tenu-e d'en informer l'établissement en apportant les pièces justificatives de nature à en attester la

A. VIE ÉTUDIANTE

véracité. Dans ce cas, cette interruption d'études ne suspend pas le paiement de l'aide pendant la période considérée. L'étudiant-e qui suit des études dans un État membre du Conseil de l'Europe doit adresser un certificat d'inscription mentionnant expressément l'année ou le semestre d'études suivies ainsi que l'intitulé exact du diplôme préparé. Il-elle doit être en mesure de justifier qu'il-elle réside dans le pays considéré et transmettre au CROUS avant la fin du mois de janvier un relevé de notes correspondant à la période écoulée de l'année universitaire en cours. Ce relevé conditionne le paiement des mensualités ultérieures d'allocation annuelle.

MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'ASAAC :

Le paiement est effectué par le CROUS. Le versement s'effectue selon les modalités suivantes :

- l'allocation annuelle est versée pendant toute l'année universitaire en 10 mensualités. Le montant de l'allocation annuelle correspond à l'un des échelons des bourses sur critères sociaux lorsque l'aide est versée sur 10 mois.
- le nombre de mensualités peut être réduit si la situation de l'étudiant-e le justifie et en tout état de cause, celle-ci peut donner lieu dans certaines situations à un versement pendant les grandes vacances universitaires.
- L'allocation annuelle équivaut à un droit à bourse. Elle permet aux étudiant-e-s de disposer des mêmes droits que les étudiant-e-s boursier-e-s du ministère de la Culture.

Une nouvelle allocation annuelle peut être attribuée l'année suivante dans les mêmes conditions dans la limite du nombre total de droits à bourse prévue par la réglementation relative aux bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux.

c. AIDE SPÉCIFIQUE PONCTUELLE DU CROUS (ASP)

Cette aide ponctuelle est une aide financière d'urgence, personnalisée, destinée aux étudiant-e-s rencontrant momentanément des difficultés pouvant compromettre la poursuite de leurs études.

Les étudiant-e-s concerné-e-s doivent être inscrit-e-s en formation initiale auprès d'un établissement ou d'une section d'établissement; être âgé-e-s de moins de 35 ans au 1^{er} septembre de l'année universitaire en cours (limite d'âge non opposable aux étudiant-e-s atteint-e-s d'un handicap reconnu par la commission des droits à l'autonomie des personnes en situation de handicap (CDAPH))

CONDITIONS POUR OBTENIR L'ASP

L'étudiant-e doit solliciter directement une assistance sociale du CROUS de Versailles (service-social@crous-versailles.fr). L'entretien avec l'assistant-e du service social a pour objectif d'évaluer la situation globale de l'étudiant-e (parcours d'études, difficultés rencontrées) afin d'envisager l'ensemble des solutions permettant de faire face aux difficultés. Les demandes d'aide spécifique sont présentées, de façon

A. VIE ÉTUDIANTE

anonyme, à une commission du CROUS qui décide de l'attribution ou non-attribution d'une aide financière et de son montant, le cas échéant. Si la situation le justifie, plusieurs aides ponctuelles peuvent exceptionnellement, être accordées au cours d'une même année scolaire.

d. AIDES AU LOGEMENT

La demande de logement est instruite par le Crous. Elle se formule à partir du dossier social étudiant entre le 20 janvier et le 15 mai. Avant même d'avoir obtenu les résultats d'examen ou choisi une future orientation, il est nécessaire de renouveler la demande chaque année. La demande de réadmission doit être effectuée avant le 30 avril.

Les attributions sont prononcées par le directeur du Crous en fonction de la situation sociale de l'étudiant-e. Les étudiant-e-s boursier-e-s sont prioritaires. Le Crous de Versailles gère 6 résidences universitaires à Cergy-Pontoise.

Le Crous et les Crous d'Île-de-France ont également créé LokaviZ.fr, une «centrale du logement étudiant en Île-de-France». De nombreuses annonces de location de logement y sont déposés:

> <http://www.lokaviz.fr/>

Des aides au logement sont attribuées par la Caisse d'allocations familiales sur des critères sociaux relatifs aux ressources, à la situation familiale et à la nature du logement. (<http://www.caf.fr> - Antenne de la CAF au 2 place de la Pergola, à quelques mètres de l'école).

e. ÉTUDIANT-E-S EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiant-e-s en situation de handicap ou de maladie grave désirant être logé-e-s en résidence universitaire dans un logement adapté pour personnes à mobilité réduite, doivent, parallèlement à la constitution du dossier social étudiant, télécharger le formulaire sur le site internet du Crous de Versailles, le remplir et le renvoyer par mail avec les justificatifs requis le plus tôt possible et avant le 25 mai à logement-handicap@crous-versailles.fr

La Fondation Santé des Étudiants de France (FSDEF) complète le dispositif par une prestation médico-sociale d'accompagnement et d'apprentissage à l'autonomie. Pour tous renseignements concernant la procédure spécifique à laquelle est associé le médecin du rectorat, il est nécessaire de contacter Isabelle Tran Van Chuc (isabelle.tran-van-chuc@crous-versailles.fr ou logement@crous-versailles.fr).

L'étudiant-e handicapé-e à 80% ou dont le taux d'invalidité est compris entre 50 et 79% avec nécessité de soins, peut demander la prise en charge de ses frais de transport entre son domicile et son lieu d'études.

A. VIE ÉTUDIANTE

Il doit s'adresser au STIF (Syndicat des Transports en Ile de France)

39 bis, 41 rue de Châteaudun

75009 PARIS

claudine.castro@stif.info

Tél: 01.82.53.80.14

Fax: 01.82.53.80.64

Service d'information sur l'accessibilité des transports en Île-de-France

> www.infomobi.com

Le remboursement se fait sur la base d'un aller/retour par jour de scolarité. La demande peut être faite dès le mois de juillet pour la rentrée suivante.

f. AIDES AUX DIPLÔMES

Des aides aux diplômes sont attribuées aux étudiant-e-s des années 3 et 5 admis-e-s à présenter leur diplôme. Elles ont pour objectif d'aider les étudiant-e-s à mettre en œuvre leur projet. Le montant de ces aides et leurs modalités d'attribution sont communiqués en début d'année.

Ces aides ne seront versées que si le diplôme est effectivement présenté, sous réserve qu'un RIB ait été fourni au service comptabilité et que l'étudiant-e soit en situation régulière (article IV). Tout-e étudiant-e qui renonce à présenter le diplôme ne recevra pas d'aide au diplôme, ou devra rembourser la totalité du versement si ce dernier a déjà été effectué.

Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de se présenter obligatoirement aux examens lorsque la commission pédagogique émet un avis favorable à leur égard. Dans l'hypothèse où un-e étudiant-e renoncerait à présenter le

diplôme pour des motifs autres que des raisons graves (maladies ou cas de force majeure), sans en avertir directement la responsable des études et la personne de l'administration chargée de la gestion des diplômes, il-elle serait considéré-e comme démissionnaire. Un certificat médical justifiant d'une quelconque incapacité à passer le diplôme doit être fourni à l'administration.

5. SERVICES MÉDICAUX ET DE SANTÉ

URGENCES

Hôpitaux:

Centre hospitalier René Dubos

6 avenue de l'Île-de-France

95303 Cergy Pontoise

01 30 75 40 40

> www.ch-pontoise.fr

Secours:

- 15 ' SAMU
 - 17 ' Police
 - 18 ' Pompiers
-

Permanences téléphoniques:

- Centre antipoison: 01 40 05 48 48
- SOS Médecins 95: 01 30 40 12 12
- SOS Psychiatrie: 01 47 07 24 24
- SOS Bucco-dentaire (dimanches et jours fériés): 01 42 61 12 00
- Sida Info service: 0 800 840 800
- Drogue, alcool, tabac info service: 113

A. VIE ÉTUDIANTE

CENTRES DE SOIN, D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN À PROXIMITÉ DE L'ÉCOLE

PASS'ÂGE Santé - Jeunes

Maison de l'adolescent-e et du-de la jeune adulte, c'est un lieu pour les jeunes à partir de 14 ans en détresse psychologique. Une équipe composée d'infirmières, de travailleur-euse-s sociaux-ales, d'enseignant-e-s, de médecins, de psychologues etc. répond à vos interrogations et vous aide à appréhender et à surmonter vos difficultés psychiques.

Parvis de la Préfecture
Allée de l'Arcade à Cergy
01 30 17 42 05
passage@ch-pontoise.fr

Dune

Centre de soins en addictologie localisé à Cergy Grand Centre, proposant des consultations sur rendez-vous.

Immeuble Le Bourgogne – 3^e étage
2 chemin des Bourgognes
95000 Cergy
01 30 73 11 11
contact@centre-dune.fr

CSAPA Cergy - Pontoise **Centre de soin en addictologie**

Parc Buroplus
18 boulevard de la Paix
– bâtiment 10
95800 Cergy
01 30 30 50 96
> csapa.cergy@anpaa.asso.fr

Planning Familial

Informations sur la contraception, l'avortement, les MST, les abus sexuels... Consultation médicale, conseil conjugal, prescription de contraception sur rendez-vous.

Planning familial 92
(le plus proche de l'école)
6 avenue Jules Durand
92600 Asnières
01 47 98 44 91
> www.planning-familial.org

DISPOSITIFS NATIONAUX DE PRÉVENTION

Alcooliques Anonymes **Permanence Paris Île-de-France.** 09 69 39 40 20

Fil Santé Jeunes

Une équipe de professionnel-le-s de la santé répond aux questions santé des jeunes:

par téléphone:
n° vert 0 800 235 236
> www.filsantejeunes.com

Sida Info Services

Écoute, informe et soutient
24h/24, 7j/7.
Appel anonyme et gratuit:
0 800 840 800

A. VIE ÉTUDIANTE

6. ÉGALITÉ , DIVERSITÉ ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

L'ENSAPC a depuis 2018 les labels «égalité» et «diversité» pour la mise en œuvre de la promotion de la diversité et de la prévention des discriminations par des mesures précises auprès de ses étudiant-e-s, de ses enseignant-e-s, de ses agent-e-s administratif-ve-s, de ses publics et de ses prestataires. La double démarche comprend trois axes principaux: la recension et valorisation d'un certain nombre d'actions et d'engagements déjà mis en œuvre par l'ENSAPC, la définition d'objectifs et la déclinaison de ces objectifs en un plan d'actions structuré et formalisé.

À l'intérieur de l'établissement, toute personne qui estime être victime d'une discrimination ou qui est témoin d'une telle situation, peut également saisir une des personnes référentes, à savoir:

- Clarisse Awey, secrétaire générale;
- Martina Olivero, responsable des études et de la recherche;
- Camille Kingué, responsable des relations internationales.

Les engagements de l'ENSAPC se sont également traduits par l'adoption en juillet 2018 d'une charte éthique pour la diversité et l'égalité entre les femmes et les hommes, figurant en annexe du livret de l'étudiant-e.

PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE À L'ÉCOLE

Une permanence d'une psychologue est mise en place à l'école, assurée par l'association 3^e Rive. Elle est à destination de tout-e usager-e de l'établissement, qu'il ou elle soit étudiant-e, enseignant-e, responsable d'atelier ou agent-e administratif-ve.

Les permanences sont communiquées à la rentrée de septembre.

Les rendez-vous se prennent à l'adresse troisiemerive94@gmail.com

Les entretiens peuvent être en anglais.

Les consultations sont totalement indépendantes de l'école et obéissent aux mêmes principes que toute consultation médicale, notamment la confidentialité. D'autres actions ponctuelles seront proposées courant de l'année.

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE CERGY

12 place des institutions,
95000 Cergy
01 30 38 45 15

Horaires d'ouverture:
9h00-12h30, 13h30-18h,
du lundi au vendredi
9h00-12h00, le samedi

La Maison de justice et du droit est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de justice ouvert à tous et toutes.

Elle propose des permanences d'information et des consultations juridiques gratuites.

En dehors de Cergy, 500 délégué-e-s

A. VIE ÉTUDIANTE

du Défenseur des droits accueillent dans plus de 800 points d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire national, en métropole et Outre-mer. Ils et elles tiennent principalement leurs permanences dans des structures de proximité telles que les préfectures et sous-préfectures, les maisons de justice et du droit, les locaux municipaux et les points d'accès au droit. Ils et elles sont également présent-e-s dans les établissements pénitentiaires et travaillent en relation avec les maisons départementales des personnes handicapées.

7. BUREAU DES ÉTUDIANT-E-S (BDE)

Le Bureau des étudiants de l'ENSAPC est élu une fois par an. Son rôle principal est de soutenir la vie étudiante de l'école. Avec son statut d'association Loi 1901, le BDE peut représenter un soutien important pour des projets étudiants présentés à des prix, des appels à projets publics, etc. Il dispose d'un budget et gère les accès à la cafétéria. Il est à l'écoute: de nombreux projets et événements sont envisageables, notamment grâce au soutien et aux initiatives des étudiant-e-s.

La cafétéria est un espace de cuisine réservé aux étudiant-e-s qui se proposent de l'investir. Ils et elles peuvent alors réaliser un repas pour un nombre de personnes de leur choix, à charge et à profit du BDE. C'est l'occasion de regrouper les étudiant-e-s et de faire découvrir de nouvelles saveurs.

8. DÉLÉGUÉ-E-S ÉTUDIANT-E-S

En début d'année, les étudiant-e-s désignent deux délégué-e-s étudiant-e-s pour leur année, qui assurent de manière privilégiée le lien entre les étudiant-e-s, le corps enseignant et l'administration de l'école.

Les délégué-e-s peuvent participer aux réunions générales.

9. RESTAURATION

Les restaurants universitaires gérés par le Crous permettent de déjeuner au tarif social national, fixé à 3,30 euros sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Cergy.

Pour bénéficier du tarif étudiant, il suffit de présenter votre carte étudiante de l'année en cours lors de votre passage en caisse.

Les menus sont élaborés par des équipes de professionnel-le-s. Les points de restauration sont consultables sur l'application CrousMobile et sur le site internet:

> www.crous-versailles.fr

Restaurants universitaires (CROUS) à Cergy-Pontoise:

- Restaurant Universitaire Le Parc, 5 avenue du parc (à proximité de l'école);
- Cafétéria Les Chênes 1 et restaurant Les Chênes 2, 33 boulevard du Port (à proximité de l'école);
- Restaurant et cafétéria de Neuville, Université de Neuville, 5 mail Gay-Lussac, Neuville-sur-Oise;
- Cafétéria Saint Martin, 13 avenue du

A. VIE ÉTUDIANTE

Général Schmitz, Pontoise

Les horaires d'ouverture ainsi que les menus sont consultables sur l'application CrousMobile.

Le paiement des repas au restaurant universitaire peut se faire avec la carte d'étudiant-e ou avec l'application pour téléphone IZLY, au rechargement simple et sécurisé.

Dans l'enceinte de l'école, le BDE (bureau des étudiant-e-s) de l'ENSAPC organise régulièrement la venue de la cuisinière Françoise Koffi, qui propose des repas entre 3 et 4 euros pour les plats, et autour de 1 euro pour les entrées et desserts.

Sa venue est annoncée sur le mailing de l'école.

10. ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Le Pass Campus, destiné aux étudiant-e-s des établissements d'enseignement supérieur de Cergy-Pontoise, permet de bénéficier de réductions sur les activités culturelles et sportives à Cergy, de places à gagner, de semaines de découverte, etc. «Nourrir ses neurones au théâtre, bercer ses oreilles dans un concert, se défouler à la piscine... Il y en a pour tous les goûts, culture et loisirs sportifs se rejoignent dans un petit sticker à coller sur la carte d'étudiant-e.»

Il est délivré par le CIJ95 – Centre Information Jeunesse:

1 place des Arts
95000 Cergy
01 34 41 67 67

Renseignements auprès du pôle pédagogique de l'école.



Amine Habki, *De l'autre côté*, dans le cadre du festival
Arts et Humanités #4, Points Communs - nouvelle scène nationale
de Cergy-Pontoise / Val d'Oise, 2022 © Objets Pointus

● PARTIE III

●
**PROGRAMME
PÉDAGOGIQUE
2023-2024**



A. FONCTIONNEMENT

RÈGLES GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT

1. TEXTES DE RÉFÉRENCE

L'organisation des études à l'ENSAPC est régie par le décret n°88-1033 du 10 novembre 1988 portant sur l'organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre de la Culture, par les arrêtés du 16 juillet 2013 et du 9 juillet 2021 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes et par le règlement des études de l'École (en annexe). Nous renvoyons à ces derniers pour une présentation exhaustive du fonctionnement du cursus; les paragraphes suivants ne reprennent que les points essentiels.

2. DÉROULEMENT DU CURSUS

a. PREMIER CYCLE ET DEUXIÈME CYCLE

Comme le récapitule le schéma ci-dessous, le cursus en cinq ans est divisé en deux temps: d'une part le premier cycle, qui s'étend sur les trois premières années, est composée de six semestres et prépare au DNA, et d'autre part le deuxième cycle, qui s'étend sur les deux dernières années, est composée de quatre semestres et prépare au DNSEP.

Premier cycle						Deuxième cycle			
Année 1		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5	
Semestre									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Crédits									
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
DNA 180 crédits ECTS						DNSEP grade Master 120 crédits ECTS			

A. FONCTIONNEMENT

La première année est une année d'immersion dans les langages de l'art et les logiques de l'œuvre. Elle éveille aux questionnements et propose des initiations techniques plus qu'elle ne dispense un seul savoir-faire. Elle suscite une résolution critique et un intérêt méthodique pour les enjeux de l'art. L'exigence de l'œuvre y est primordiale. L'émergence des projets, la diversification des pratiques et l'approfondissement du travail personnel caractérisent la deuxième année. En troisième année, au terme de la phase du premier cycle, le travail engagé depuis la première année trouve son accomplissement. Cette troisième année donne accès aux épreuves du DNA, à la condition d'avoir satisfait à toutes les exigences du cursus. La décision de présentation au diplôme est prise dès le mois de mars ou d'avril.

Au cours de la quatrième année, l'étudiant-e affirme ses processus de recherche et un projet artistique qu'il-elle met en œuvre. Mobilité à l'étranger obligatoire pour un semestre d'études ou pour un stage (cf. le chapitre 4 «Relations internationales et professionnalisation»), expositions etc., sont les conditions propices à une création qui se mesure à la réalité du monde. Au terme de la cinquième année, et donc du deuxième cycle qui s'achève par la présentation au DNSEP, le travail de l'étudiant-e montre une cohérence artistique, une pertinence conceptuelle et un intérêt esthétique; son projet témoigne de pratiques engagées dans le projet d'une œuvre significative au regard de l'histoire de l'art et de la création contemporaine.

b. UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Chaque semestre est subdivisé en trois unités d'enseignements (UE) qui regroupent des cours, arcs, studios, séminaires, lignes de recherche et workshops. Dans le cadre du système d'enseignement supérieur européen initié par le processus de Bologne (qui assure une transparence et une lisibilité claire de tous les diplômes européens d'enseignement supérieur, et facilite les échanges entre établissements), les cours/arc/studios/séminaires/lignes de recherche sont validés par des «crédits européens», désignés sous le terme d'ECTS (European Credits Transfer System).

L'UE1 est dédiée aux enseignements théoriques, l'UE2 à la pratique artistique et l'UE3 à la discussion et à la confrontation collective des travaux plastiques lors des séminaires de suivi. Au fur et à mesure de l'avancement dans le cursus, la place dédiée à l'UE1 diminue tandis que la place consacrée à l'UE2 croît. Au sein de chaque unité d'enseignement, l'étudiant-e choisit, avec plus ou moins de latitude, les unités de cours qui lui permettent d'obtenir le nombre de crédits nécessaires à la validation de son semestre. Fidèle au projet pédagogique qui anime l'ENSAPC depuis ses origines, ce fonctionnement privilégie le choix, l'initiative et l'engagement des étudiant-e-s qui sont responsables de leur cursus et en construisent le cheminement. Sous la conduite de l'équipe enseignante et tout particulièrement des coordinateur-rice-s, l'autonomie de l'étudiant-e est au cœur du cursus et constitue un principe majeur de la pédagogie. Elle est la condition de toute démarche artistique.

A. FONCTIONNEMENT

c. OBTENTION DES CRÉDITS ET VALIDATION DES SEMESTRES

En début d'année, l'étudiant-e complète le contrat pédagogique sur lequel il ou elle indique les enseignements qu'il-elle suivra lors de l'année universitaire, en respectant les éventuelles obligations. Il-elle signe ce contrat et le fait viser par les coordinateur-ric-e-s de son année.

Un semestre est acquis lorsque l'étudiant-e a validé les trente crédits nécessaires. L'étudiant-e n'ayant pas obtenu l'intégralité de ces trente crédits se voit donner la possibilité de rattraper les crédits ECTS qui lui manquent lors du semestre suivant en respectant la répartition des crédits entre les différentes UE. Le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est cependant subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens.

Cette règle n'est pas valable à la fin de la première année: pour passer en deuxième année, il est nécessaire d'avoir validé les soixante crédits. Aucun redoublement de la première année n'est par ailleurs possible. De même, il est nécessaire d'avoir validé tous ses crédits pour se présenter au DNA et au DNSEP.

En quatrième année, le projet de mobilité fait l'objet d'un contrat d'études ou de stage qui est formalisé avant le départ de l'étudiant-e. Il précise les enseignements suivis et le nombre de crédits correspondant.

d. SÉMINAIRES DE SUIVI

SÉMINAIRE DE SUIVI (COORDINATION)

Chaque année du cursus est placée sous la responsabilité d'un-e enseignant-e coordinateur-ric-e et d'une équipe de coordination. Cet accompagnement est organisé par semaine ou par quinzaine. Chaque équipe de coordination propose en début d'année sa propre organisation adaptée aux enjeux de chaque année. À l'occasion, des personnalités extérieures peuvent être invitées à donner leur point de vue sur les réalisations des étudiant-e-s. À chaque séance, les étudiant-e-s présentent leur travail en cours avec argumentation et références afin de rendre compte de la progression et de l'évolution de leurs travaux tout au long de l'année. Chaque présentation est une mise à l'épreuve critique de la qualité du travail artistique et de la vitalité du projet. La présence aux présentations est impérative. Elle est prise en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

B. PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

ARC (ATELIERS DE RECHERCHE ET CRÉATION)

Animés par un-e ou plusieurs professeur-e-s, les ARC sont articulés autour d'une problématique. S'y croisent différentes pratiques qui permettent d'ouvrir l'horizon des recherches, de multiplier les points de vue, de relancer le travail de l'étudiant-e. Les ARC privilégient l'esprit de transversalité, de pluridisciplinarité et d'expérimentation.

COURS

Au-delà de la transmission des connaissances, les cours sont indispensables à l'appropriation des langages et des concepts que l'art requiert et met à l'œuvre. L'approche critique, la mise en perspective historique, le dialogue productif avec les œuvres sont nourris par ces cours. Ils favorisent l'échange, le débat, l'ouverture au monde.

Certains cours sont dispensés en anglais. Ils apportent une multiplicité de points de vue, d'éclairages et d'approches de l'art et de l'histoire, ainsi que de contextes culturels et sociaux variés. Ils sont essentiels à la compréhension et au partage du monde contemporain.

LIGNES DE RECHERCHE

Les lignes de recherche, proposées aux étudiant-e-s de quatrième et cinquième années sont les enseignements consacrés à la recherche en arts, théorique, pratique et expérimentale. Elles prennent la forme de programmes de travail qui mobilisent de façon institutionnelle des partenaires de recherche, sur une durée de plusieurs années. La réflexion engagée dans les lignes de recherche

nourrit également les mémoires des étudiant-e-s pour le DNSEP. Les travaux et les recherches réalisés par les étudiant-e-s font l'objet d'une restitution sous des formes plurielles (colloques, éditions d'actes, expositions, productions, etc.).

RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

Les étudiant-e-s s'inscrivent pour des entretiens individuels avec les enseignant-e-s de leur choix. Ces entretiens sont pris en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

SÉMINAIRES

Comme les cours, les séminaires s'articulent autour d'un thème, d'une problématique, d'un champ d'expérimentation situé pour permettre à la fois d'acquérir des connaissances et de développer des outils critiques. Leur forme dialogique est propice à l'échange entre étudiant-e-s. Ils peuvent avoir lieu à l'école ou en partenariat avec d'autres institutions culturelles et de recherche, et leur organisation être confiée à des enseignant-e-s de l'ENSAPC, des doctorant-e-s, en concertation avec des invité-e-s extérieur-e-s. Les étudiant-e-s sont producteur-riche-s du savoir et des méthodologies au même titre que les enseignant-e-s. La production artistique, intellectuelle et l'esprit critique se conjuguent à la pratique collective de la recherche.

B. PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

STUDIO

Au cœur du studio se trouve la spécificité d'une pratique artistique dans ses composantes techniques et conceptuelles. Tout au long du cursus, les studios accompagnent le choix d'une pratique et permettent d'en orienter l'engagement.

WORKSHOPS

Les workshops sont des temps de production, d'exploration et d'échange intensifs qui portent sur une problématique spécifique et se déroulent sur une courte durée, avec un groupe limité d'étudiant-e-s. Ils sont animés par un-e ou plusieurs enseignant-e-s de l'ENSAPC ou par des invité-e-s extérieur-e-s qu'ils-elles soient artistes, chercheur-euse-s, écrivain-e-s etc. Ils ont lieu à la fin du premier semestre pendant une semaine en janvier, ainsi que lors de modules tout au long de l'année en fonction des propositions pédagogiques. En parallèle des enseignements réguliers de l'ENSAPC, ils nourrissent le travail des étudiant-e-s en leur permettant de faire un pas de côté vis-à-vis de leur propre pratique, de s'immerger dans un lieu spécifique, de dialoguer avec d'autres enjeux artistiques et théoriques.

e. LE MÉMOIRE EN 4^e ANNÉE

Le mémoire de fin d'études, qui concerne l'ensemble des étudiant-e-s de second cycle de l'ENSAPC, est une des pierres angulaires de la méthodologie de la recherche et de l'autonomie de la réflexion de l'étudiant-e, de ses compétences théoriques et conceptuelles. Informations, documents et analyses rassemblés par l'étudiant-e sont articulés autour de l'objet choisi. Quelle que soit la forme d'écriture adoptée et la clarté de l'exposition, la rigueur de la réflexion compte tout autant que l'articulation entre théorie et formes plastiques.

Dans cette approche d'écriture, impulsée dès les années antérieures dans le cadre des ARC ou séminaires, l'étudiant-e se positionne en auteur-e par son appréhension sensible autant qu'analytique et par l'autonomie de son écriture. En outre, un séminaire destiné aux étudiant-e-s de troisième année, mené collectivement par plusieurs enseignant-e-s selon des perspectives variées, introduit aux enjeux méthodologiques du mémoire. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance devant deux des membres du jury du DNSEP.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

1. CALENDRIER

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER		
1	V		1	D		1	M	FÉRIÉ	1	V	Rendu choix directeur-trice mémoire 4A	1	L	
2	S		2	L		2	J		2	S		2	M	
3	D		3	M		3	V		3	D		3	M	
4	L		4	M		4	S		4	L		4	J	
5	M		5	J		5	D		5	M		5	V	
6	M		6	V		6	L		6	M		6	S	
7	J		7	S		7	M		7	J		7	D	
8	V		8	D		8	M		8	V		8	L	
9	S		9	L		9	J		9	S		9	M	
10	D		10	M		10	V		10	D		10	M	
11	L	Rentrée APA	11	M		11	S		11	L		11	J	
12	M		12	J		12	D		12	M		12	V	
13	M		13	V	Rendu contrat d'études	13	L		13	M		13	S	CRPVE
14	J		14	S		14	M		14	J		14	D	
15	V		15	D		15	M		15	V		15	L	Workshops
16	S		16	L		16	J		16	S		16	M	
17	D		17	M		17	V		17	D		17	M	
18	L		18	M		18	S		18	L		18	J	
19	M		19	J		19	D		19	M		19	V	
20	M		20	V		20	L	Rendu physique mémoires 5A	20	M		20	S	
21	J		21	S		21	M		21	J		21	D	
22	V		22	D		22	M		22	V		22	L	Début 2 ^e semestre
23	S		23	L		23	J		23	S		23	M	Retour ECTS S1
24	D		24	M		24	V		24	D		24	M	
25	L		25	M		25	S		25	L		25	J	
26	M	Jury DNSEP VAE (matin)	26	J		26	D		26	M		26	V	
27	M	Rentrée primo-entrants	27	V		27	L		27	M		27	S	Réunion Générale
28	J	Réunion générale	28	S		28	M		28	J		28	D	
29	V	Pré-rentree	29	D		29	M		29	V		29	L	Soutenances mémoires
30	S		30	L		30	J		30	S		30	M	Soutenances mémoire Réunion pédagogique
			31	M					31	D		31	M	Soutenances mémoires

 Semaine A

 Semaine B

FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	J	Soutenances mémoires	1	V		1	L	FÉRIÉ	1	M	FÉRIÉ	1	S	
2	V		2	S		2	M	Commission 1 ^{er} et 2 ^e cycle	2	J		2	D	
3	S		3	D		3	M		3	V		3	L	DNSEP
4	D		4	L		4	J		4	S		4	M	
5	L		5	M		5	V		5	D		5	M	
6	M		6	M		6	S		6	L		6	J	
7	M		7	J		7	D		7	M		7	V	
8	J		8	V		8	L		8	M	FÉRIÉ	8	S	
9	V		9	S		9	M		9	J	FÉRIÉ	9	D	
10	S		10	D		10	M		10	V		10	L	
11	D		11	L		11	J		11	S		11	M	
12	L		12	M		12	V		12	D		12	M	
13	M		13	M		13	S		13	L	Concours 1 ^{re} année	13	J	
14	M		14	J		14	D		14	M		14	V	
15	J		15	V		15	L		15	M		15	S	
16	V		16	S		16	M		16	J		16	D	
17	S		17	D		17	M		17	V		17	L	
18	D		18	L		18	J		18	S		18	M	
19	L		19	M		19	V		19	D		19	M	DNA
20	M		20	M		20	S		20	L	FÉRIÉ	20	J	DNA Rendu mémoire 4A
21	M		21	J		21	D		21	M		21	V	DNA
22	J		22	V		22	L		22	M		22	S	
23	V		23	S		23	M		23	J		23	D	
24	S		24	D	CRPVE	24	M		24	V		24	L	DNA
25	D		25	L		25	J		25	S		25	M	DNA Réunion Générale
26	L		26	M	Diplômabilité 3 et 5	26	V		26	D		26	M	DNA
27	M		27	M	Équivalence	27	S		27	L	DNSEP	27	J	Réunion Générale
28	M		28	J		28	D		28	M		28	V	
29	J		29	V		29	L		29	M		29	S	
			30	S		30	M		30	J		30	D	
			31	D					31	V				

COORDINATION

Les coordinations ou séminaires de suivi permettent de valider l'UE3. La présence aux séminaires de suivi est obligatoire.

Les modalités de fonctionnement et d'évaluation sont spécifiques à chaque coordination.

Les coordinations ont lieu le mardi.

Cette année, un format expérimental de séminaire de suivi est lancé: il s'agit de la coordination volante. Les membres de cette coordination sont amené-e-s à intervenir de façon transversale en appui aux coordinations classiques établies en début d'année.

En font partie:

- Nicolas Charbonnier
(en troisième et cinquième année)
- Jeff Guess
- Bérénice Lefebvre
(en troisième et cinquième année)
- Nicola Lo Calzo
- Christophe Manon.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

1. PREMIÈRE ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Boris Achour (coordinateur principal),
François Aubart

Mardi, semaines A et B.

Chaque mardi l'ensemble des étudiant-es participe aux activités suivantes:

2 JOURNÉES PAR SEMESTRE: ACCROCHAGE

Deux salles de l'ENSAPC sont réservées pour que les étudiant-es qui se sont préalablement inscrit-es puissent accrocher leurs travaux à tour de rôle pendant 45 minutes pour le présenter aux enseignant-es et aux autres étudiant-es.

2 JOURNÉES PAR SEMESTRE: VISITE

Une journée à l'extérieur de l'ENSAPC pour, ensemble, visiter des expositions, découvrir des lieux et discuter avec les personnes qui s'en occupent.

Le programme de visite et de rencontre est établi préalablement.

2 JOURNÉES PAR SEMESTRE: RENCONTRE

Les étudiant-es passent une journée avec un-e artiste ayant alors une exposition visible à Paris, exposition qui aura été visitée lors d'une journée de Visites. L'artiste présente son travail et répond à toutes les questions posées par les étudiant-es. L'idée est de dépasser le format conférence pour rentrer, au fil de la journée, en dialogue avec un-e artiste sur les sujets les plus nombreux possibles.

LES AUTRES JOURS: RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS

Les étudiant-es peuvent s'inscrire pour rencontrer un-e des enseignant-e de la coordination de façon individuelle et discuter de travaux en cours, de problématique du moment ou de tout autre sujet qui les mobilise.

MÉTHODE

Discussion de groupe, suivis individuels, rencontres.

ÉVALUATION

Présence et participation

Les étudiant-e-s ERASMUS sont les bienvenues, aux deux semestres.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024
1. PREMIÈRE ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Enseignants	Type	S1	S2
2 cours obligatoires pour le groupe A au premier semestre, et 2 cours obligatoires pour le groupe B au deuxième semestre				
Champ de forces	Lang	Cours	4	4
Face à face	Benzaken, Lang	Cours	4	4
Cours au choix Groupe A: 2 au premier semestre et 3 au deuxième semestre et groupe B: 3 au premier semestre et 2 au deuxième semestre				
Actualité de la philosophie et des sciences sociales	De Lagasnerie	Cours	X	4
Become the Media	Déjean	Cours	4	4
Cergy, cas d'école	Déjean	Cours	4	4
Faire et défaire les stéréotypes	Aubart	Cours	4	4
Japonologies	Le Neün	Cours	4	X
Cours de langues (français et langues étrangères)		Cours	4	4
Pratiquer le mouvement et sortir	Triozzi	Cours	4	X
Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal	De Lagasnerie	Cours	4	4
Terrain vague	Maillet	Cours	4	4
The Phenomenon of Biennials/Triennials	Chương-Đài VÕ	Cours	4	4
Apartés	Déjean	Séminaire	4	4
Séminaire de professionnalisation	Kingue	Séminaire	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			16	16

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

1. PREMIÈRE ANNÉE

UE 2 – Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignants	Type	S1	S2
Studio ateliers obligatoires 1 au premier semestre et 1 au deuxième semestre				
Atelier sérigraphie / Tirages de plan (en partenariat avec l'atelier bois)* *Séance "initiation découverte" au 1 ^{er} semestre	Lefebvre, Garland	Studio	X	4
Image et ressemblance	Genty, Jusseau	Studio	4	4
Show your bones	Cousinard	Studio	4	X
Studio atelier bois	Garland	Studio	4	X
Studio atelier édition	Catelan	Studio	4	X
Studio atelier son	Charbonnier	Studio	4	X
Enseignements au choix 1 au premier semestre, 1 au deuxième semestre				
Entretenir – Atelier de création. Rendre accessible des scènes pour des spectacles en devenir	Triozzi	ARC	X	4
Kolektiva	Achour, Charbonnel, Perron	ARC	4	4
Ondæs – création intermédia France/ Argentine	Manon	ARC	4	4
Poissy TV	Déjean	ARC	4	4
Rendez-vous particuliers focus dessin	Verna	ARC	4	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024
1. PREMIÈRE ANNÉE

UE 2 – Production, réalisation, expérimentation

Atelier son croisé CRR x ENSAPAC	Charbonnier	Studio	4	4
Confrontation aux œuvres	Dalbis	Studio	4	4
Du Sang des Larmes et du Gâteau Marbré — accompagnement croisé	Garland, Cousinard, Charbonnier	Studio	X	4
L’espace commun	Manon	Studio	4	4
L’oreille en coin	Maillet	Studio	X	4
La mémoire du lion	Lo Calzo	Studio	4	4
Mises en oeuvre – Dessins-Peintures	Benzaken, Dalbis	Studio	4	4
Studio danse	Perron	Studio	4	X
The Art of Documentary Narrative	Barghnavard	Studio	4	X
Thinking in images	Joumard	Studio	4	X
Futur Perfect	Douard, Lefebvre	Workshop (octobre 2023)	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l’UE			8	8

Semaine de workshops en janvier (pas crédités en première année)				
Effet du réel: Workshop Performance / Ecriture	Castan, Joumard, Perron	Workshop (janvier)	X	X
Fictions Speculatives	Marielle Chabal	Workshop (janvier)	X	X
Morning Vitamins	Lefebvre	Workshop (janvier)	X	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

1. PREMIÈRE ANNÉE

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 1

Semestre 1 semaine A

Seuls les enseignements intervenant lors de jours fixes figurent dans les emplois du temps.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
	Séminaire de coordination	La mémoire du lion (9h30-13h30) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Terrain vague (horaires à préciser) — The Art of Documentary Narrative (10h-14h)	Image et ressemblance (10h-13h)
Après-midi				
Face à face (14h-18h) — Faire et défaire les stéréotypes (14h-16h) — Kolektiva (14h-18h) — Thinking in Images (14h-17h)	Séminaire de coordination	Sieste sonore (13h-14h) — Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — Studio atelier son (14h-17h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio danse (14h-18h) — Salon atelier (16h-18h) — Terrain vague (horaires à préciser)	Pratiquer le mouvement et sortir (14h-17h30)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024
1. PREMIÈRE ANNÉE

ANNÉE 1
Semestre 1 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Champ de forces (9h30-13h30)	Séminaire de coordination	La mémoire du lion (9h30-13h30) — Perspectives (10h-13h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — The Phenomenon of Biennials/ Triennials (10h-14h)	Mises en oeuvre – Dessins, peintures (9h-17h) — The Art of Documentary Narrative (10h-14h)	Image et ressemblance (10h-13h) — Séminaire de pro- fessionnalisation (10h-13h)
Après-midi				
Atelier sérigraphie / Tirages de plan (13h-17h) — Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal (18h30-20h30) — Thinking in Images (14h-17h)	Séminaire de coordination	Atelier sérigraphie / Tirages de plan (13h-17h) — Show your bones (10h-18h) — Sieste sonore (13h-14h) — Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — L'espace commun (14h-17h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Studio atelier bois (10h-18h) — Studio atelier son (14h-17h)	Mises en oeuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Become the media (15h-17h, 1 fois par mois)	Pratiquer le mouvement et sortir (14h-17h30)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

1. PREMIÈRE ANNÉE

ANNÉE 1

Semestre 2 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
La mémoire du lion (9h30–13h30)	Séminaire de coordination	L'oreille en coin (10h–18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h–18h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h–17h) — Terrain vague (horaires à préciser)	Image et ressemblance (10h–13h)
Après-midi				
Face à face (14h–18h) — Faire et défaire les stéréotypes (14h–16h) — Kolektiva (14h–18h)	Séminaire de coordination	Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — L'oreille en coin (10h–18h) — Sieste sonore (13h–14h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h–17h) — Salon atelier (16h–18h) — Terrain vague (horaires à préciser)	

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

1. PREMIÈRE ANNÉE

ANNÉE 1

Semestre 2 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Champ de forces (9h30-13h30) — Thinking in images (10h30-13h)	Séminaire de coordination	The Phenomenon of Biennials/ Triennials (10h-14h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h)	Image et ressemblance (10h-13h) — Séminaire de professionnali- sation (10h-13h)
Après-midi				
Atelier sérigraphie / Tirages de plan (13h-17h) — Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal (18h30-20h30)	Séminaire de coordination	Atelier sérigraphie / Tirages de plan (13h-17h) — Sieste sonore (13h-14h) — Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — L'espace commun (14h-17h)	Mises en oeuvre - Dessins, peintures (9h-17h) — Become the media (15h-17h, 1 fois par mois) — Salon atelier (16h-18h)	

ANNÉE

2

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

2. DEUXIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Christian Genty, Judith Perron,
Véronique Joumard, Vincent Gérard

Pour l'année 2023/2024, les séances de la coordination de 2^e année, se dérouleront en deux temps distincts :

I. DES RENDEZ-VOUS COLLECTIFS EN SEMAINE A - TOUS LES 15 JOURS.

Pendant ces séances, les étudiant-es présentent individuellement l'état du processus de travail en cours (conception, essais, développement, production, finalisation) – en présence de la coordination et des d'étudiant-es. Ces rendez-vous privilégient l'élaboration du projet de l'étudiant-e. Avec les membres de la coordination, des invitées et les étudiant-es, ces rdv consistent à accompagner la formulation du projet: formulation plastique, critique et mise en situation spatiale des réalisations. Ils permettent également d'évaluer ensemble le processus de création, afin de mettre en œuvre la finalisation d'un projet, d'une réalisation et in fine la méthode que l'étudiant-e élabore. Ces rendez-vous sont donc des moments d'échanges, pendant lesquels l'étudiant-e fait donc part de son processus d'élaboration et de création. Le sens de ces séances est d'échanger, d'écouter, de comprendre également le sens de la transmission de son propre travail, cela afin d'en saisir les enjeux.

II. PLAGES DE RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS EN SEMAINE B - TOUS LES 15 JOURS.

Ces rendez-vous avec les membres de la coordination, voire avec des invité-es, insistent sur telle ou telle question, tel ou tel point (technique, théorique, artistique), que l'étudiant-e souhaite aborder à propos de son travail, il permet aussi d'échanger sur des questions logistiques et structurelles du processus de travail que l'étudiant-e met en œuvre. Plus personnels, ces rendez-vous sont l'occasion d'un dialogue plus informel que les séances collectives.

REMARQUE :

«la coordination» est un cours comme un autre! Sa particularité est d'évaluer le processus de travail des étudiant-es de la promotion pendant l'année. Il est également un temps pendant lequel, chacun-e rencontre (le travail de) l'autre. Ces séances sont donc transversales et par conséquent elles concernent toutes les personnes de la promotion.

MÉTHODE DÉVALUATION ET REMARQUES GÉNÉRALES

Présence obligatoire des étudiant-es en semaine A! Cette obligation induit aussi la co-organisation matérielle de la présentation du travail d'untel-e ou d'untel-e, si nécessaire (préparation d'une salle, aide logistique, ou autre). L'échange oral – ou autre, est avant tout privilégié. Cela doit se faire dans un minimum de respect: notamment les étudiant-es doivent arriver en début de séance et non pendant; lever a minima la main: pour réagir et intervenir; assister à toutes les présentations de la

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

2. DEUXIÈME ANNÉE

journée. Débattre de manière déliée et exigeante depuis les travaux présentés, comme sur les enjeux soulevés par l'étudiant·e.

REMARQUE :

le droit à l'erreur, au doute et à l'échec, est évidemment partie prenante du processus de ce temps de travail qu'est la coordination. Ce droit est inhérent au processus de création, quel qu'il soit!

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

2. DEUXIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Enseignants	Type	S3	S4
Cours obligatoire				
Séminaire de professionnalisation	Kingue	Séminaire	4	4
Cours au choix 2 au premier semestre, 2 au deuxième semestre				
Actualité de la philosophie et des sciences sociales	De Lagasnerie	Cours	X	4
Apartés	Déjean	Séminaire	4	4
Become the Media	Déjean	Cours	4	4
Cergy, cas d'école	Déjean	Cours	4	4
Champ de forces	Lang	Cours	4	4
Cours de langues (français et langues étrangères)		Cours	4	4
Face à face	Benzaken, Lang	Cours	4	4
Faire et défaire les stéréotypes	Aubart	Cours	4	4
Japonologies	Le Neün	Cours	4	X
Manières de faire	Riera	Cours	4	4
Pratiquer le mouvement et sortir	Triozzi	Cours	4	X
Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal	De Lagasnerie	Cours	4	4
Terrain vague	Maillet	Cours	4	4
The Phenomenon of Biennials/Triennials	Chương-Đài VÕ	Cours	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	12

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

2. DEUXIÈME ANNÉE

UE 2 – Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignants	Type	S3	S4
Enseignements au choix – 3 au premier semestre, 3 au deuxième semestre (au moins un ARC et un studio)				
Artificial Intelligence	Guess	ARC	4	X
Création & écologie	Manon	ARC	X	4
Entretenir – Atelier de création. Rendre accessible des scènes pour des spectacles en devenir	Triozi	ARC	X	4
Génies du lieu	Charbonnel	ARC	4	4
Kolektiva	Achour, Charbonnel, Perron	ARC	4	4
L'image photographique	Auguste-Dormeuil	ARC	4	4
OndæS – création intermédia France/ Argentine	Manon	ARC	4	4
Poissy TV	Déjean	ARC	4	4
Rendez-vous particuliers focus dessin	Verna	ARC	4	4
Atelier sérigraphie / Tirages de plan (en partenariat avec l'atelier bois)* *Séance d'initiation découverte au 1 ^{er} semestre	Lefebvre, Garland	Studio	X	4
Atelier son croisé CRR x ENSAPAC	Charbonnier	Studio	4	4
Confrontation aux œuvres	Dalbis	Studio	4	4
Du Sang des Larmes et du Gâteau Marbré — accompagnement croisé	Garland, Cousinard, Charbonnier	Studio	X	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024
2. DEUXIÈME ANNÉE

Image et ressemblance	Genty, Jusseau	Studio	4	4
Images latentes	Genty, Guess	Studio	4	4
L'espace commun	Manon	Studio	4	4
L'oreille en coin	Maillet	Studio	X	4
La mémoire du lion	Lo Calzo	Studio	4	4
La photographie infamante	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Mises en oeuvre - Dessins-Peintures	Benzaken, Dalbis	Studio	4	4
Pro Bono	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Pump Up The Volume	Douard	Studio	4	4
Show your bones	Cousinard	Studio	4	X
Studio atelier bois	Garland	Studio	4	X
Studio atelier édition	Catelan	Studio	4	X
Studio atelier son	Charbonnier	Studio	4	X
Studio cinéma	Gérard	Studio	4	4
Studio danse	Perron	Studio	4	X
The Art of Documentary Narrative	Barghnavard	Studio	4	X
Thinking in images	Joumard	Studio	4	x
Futur Perfect	Douard, Lefebvre	Workshop (octobre 2023)	4	X
L'orchestre Inharmonique de Nice (LOIN)	Guess	Workshop (avril 2024)	X	4
Modernités	Manon	Workshop (avril 2024)	X	4
Semaine de workshops en janvier				
Comment dessiner de l'écrit	Manon	Workshop (janvier)	4	X
Effet du réel: Workshop Performance / Ecriture	Castan, Joumard, Perron	Workshop (janvier)	4	X
Fictions Speculatives	Marielle Chabal	Workshop (janvier)	4	X
Morning Vitamins	Lefebvre	Workshop (janvier)	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	12

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024
2. DEUXIÈME ANNÉE

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 2
Semestre 3 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Génies du lieu (10h-13h) — Images latentes (10h-13h)	Séminaire de coordination	La mémoire du lion (9h30-13h30) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — Studio cinéma (9h-17h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio cinéma (9h-17h) — Terrain vague (horaires à préciser) — The Art of Documentary Narrative (10h-14h)	Image et ressemblance (10h-13h) — La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

2. DEUXIÈME ANNÉE

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 2

Semestre 3 semaine A

Après-midi				
Artificial Intelligence (13h30-16h15) — Face à face (14h-18h) — Faire et défaire les stéréotypes (14h-16h) — Kolektiva (14h-18h) — Thinking in Images (14h-17h)	Séminaire de coordination	Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — Sieste sonore (13h-14h) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Studio atelier son (14h-17h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — Studio cinéma (9h-17h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio danse (14h-18h) — Studio cinéma (9h-17h) — Salon atelier (16h-18h) — Terrain vague (horaires à préciser)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Pratiquer le mouvement et sortir (14h-17h30)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024
2. DEUXIÈME ANNÉE

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 2
Semestre 3 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Champ de forces (9h30–13h30) — Génies du lieu (10h–13h) — Images latentes (10h–13h)	Séminaire de coordination	La mémoire du lion (9h30–13h30) — Pro Bono (9h–18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h–18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h–18h) — Studio atelier bois (10h–18h) — The Phenomenon of Biennials/ Triennials (10h–14h)	Mises en oeuvre – Dessins, peintures (9h–17h) — The Art of Documentary Narrative (10h–14h)	Image et ressemblance (10h–13h) — La photographie infamante (9h–18h, 1 fois par mois) — Séminaire de pro- fessionnalisation (10h–13h)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

2. DEUXIÈME ANNÉE

ANNÉE 2

Semestre 3 semaine B

Après-midi				
Atelier sérigraphie / Tirages de plan (13h-17h) — Artificial Intelligence (13h30-16h15) — Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal (18h30-20h30) — Thinking in Images (14h-17h)	Séminaire de coordination	Atelier sérigraphie / Tirages de plan (13h-17h) — Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Show your bones (10h-18h) — Sieste sonore (13h-14h) — Studio atelier son (14h-17h) — Studio atelier bois (10h-18h) — L'espace commun (14h-17h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande)	Mises en oeuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Become the media (15h-17h, 1 fois par mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Pratiquer le mouvement et sortir (14h-17h30)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

2. DEUXIÈME ANNÉE

ANNÉE 2

Semestre 4 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Génies du lieu (10h-13h) — Images latentes (10h-13h) — La mémoire du lion (9h30-13h30) —	Séminaire de coordination —	L'oreille en coin (10h-18h) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Studio cinéma (9h-17h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio cinéma (9h-17h) — Terrain vague (horaires à préciser)	Image et ressemblance (10h-13h) — La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois)
Après-midi				
Face à face (14h-18h) — Faire et défaire les stéréotypes (14h-16h) — Kolektiva (14h-18h)	Séminaire de coordination —	Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — L'oreille en coin (10h-18h) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Sieste sonore (13h-14h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Studio cinéma (9h-17h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio cinéma (9h-17h) — Salon atelier (16h-18h) — Terrain vague (horaires à préciser)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

2. DEUXIÈME ANNÉE

ANNÉE 2

Semestre 4 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Champ de forces (9h30-13h30) — Création & écologie (10h-13h) — Images latentes (10h-13h)	Séminaire de coordination	Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — The Phenomenon of Biennials/ Triennials (10h-14h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h)	Image et ressemblance (10h-13h) — La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Séminaire de professionnalisation (10h-13h)
Après-midi				
Atelier sérigraphie / Tirages de plan (13h-17h) — Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal (18h30-20h30)	Séminaire de coordination	Atelier sérigraphie / Tirages de plan (13h-17h) — Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Sieste sonore (13h-14h) — L'espace commun (14h-17h)	Mises en oeuvre - Dessins, peintures (9h-17h) — Become the media (15h-17h, 1 fois par mois) — Salon atelier (16h-18h)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois)

ANNÉE

3



C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Claudia Triozzi (coordinatrice principale), Gallien Déjean, Jean-Luc Jusseau

Cheres étudiant.e.s,

Quelques mots concernant la coordination de la troisième année.

La coordination aura lieu tous les mardis de chaque semaine donc en semaine A et B.

Après concertation collégiale, nous apporterons ensemble notre souhait et vision concernant son organisation.

Il a été aussi proposé de pouvoir envisager des moments en échange individuel et des présentations collectives sur les différentes semaines A et B.

L'équipe de coordination assurera le suivi du travail personnel de chaque étudiant.e sa préparation au DNA.

Nous pourrions aussi envisager des invitations au cours de l'année pour diversifier les échanges.

Je vous dis à très bientôt.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Enseignants	Type	S5	S6
Un cours obligatoire				
Séminaire de méthodologie		Séminaire	4	4
Cours au choix 2 au premier semestre, 1 au deuxième semestre				
Actualité de la philosophie et des sciences sociales	De Lagasnerie	Cours	X	4
Apartés	Déjean	Séminaire	4	4
Become the Media	Déjean	Cours	4	4
Cergy, cas d'école	Déjean	Cours	4	4
Champ de forces	Lang	Cours	4	4
Cours de langues (français et langues étrangères)		Cours	4	4
Face à face	Benzaken, Lang	Cours	4	4
Faire et défaire les stéréotypes	Aubart	Cours	4	4
Japonologies	Le Neün	Cours	4	X
Manières de faire	Riera	Cours	4	4
Pratiquer le mouvement et sortir	Triozzi	Cours	4	X
Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal	De Lagasnerie	Cours	4	4
Terrain vague	Maillet	Cours	4	4
The Phenomenon of Biennials/Triennials	Chương-Đài VÕ	Cours	4	4
Séminaire de professionnalisation	Kingue	Séminaire	4	4
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	8

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

UE 2 – Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignants	Type	S5	S6
Enseignements au choix – 3 au premier semestre, 1 au deuxième semestre (au moins un ARC et un studio)				
Artificial Intelligence	Guess	ARC	4	X
Création & écologie	Manon	ARC	X	4
Entretenir – Atelier de création. Rendre accessible des scènes pour des spectacles en devenir	Triozi	ARC	X	4
Génies du lieu	Charbonnel	ARC	4	4
Kolektiva	Achour, Charbonnel, Perron	ARC	4	4
L'image photographique	Auguste-Dormeuil	ARC	4	4
Ondæs – création intermédia France/ Argentine	Manon	ARC	4	4
Poissy TV	Déjean	ARC	4	4
Rendez-vous particuliers focus dessin	Verna	ARC	4	4
Atelier sérigraphie / Tirages de plan (en partenariat avec l'atelier bois)* *Séance d'initiation découverte au 1er semestre	Lefebvre, Garland	Studio	X	4
Atelier son croisé CRR x ENSAPAC	Charbonnier	Studio	4	4
Confrontation aux œuvres	Dalbis	Studio	4	4
Du Sang des Larmes et du Gâteau Marbré — accompagnement croisé	Garland, Cousinard, Charbonnier	Studio	X	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

Image et ressemblance	Genty, Jusseau	Studio	4	4
Images latentes	Genty, Guess	Studio	4	4
L'espace commun	Manon	Studio	4	4
L'oreille en coin	Maillet	Studio	X	4
La mémoire du lion	Lo Calzo	Studio	4	4
La photographie infamante	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Mises en oeuvre - Dessins-Peintures	Benzaken, Dalbis	Studio	4	4
Pro Bono	Auguste-Dormeuil	Stidio	4	4
Pump Up The Volume	Douard	Studio	4	4
Show your bones	Cousinard	Studio	4	X
Studio atelier bois	Garland	Studio	4	X
Studio atelier édition	Catelan	Studio	4	X
Studio atelier son	Charbonnier	Studio	4	X
Studio cinéma	Gérard	Studio	4	4
Studio danse	Perron	Studio	4	X
The Art of Documentary Narrative	Barghnavard	Studio	4	X
Thinking in images	Joumard	Studio	4	x
Futur Perfect	Douard, Lefebvre	Workshop (octobre 2023)	4	X
L'orchestre Inharmonique de Nice (LOIN)	Guess	Workshop (avril 2024)	X	4
Modernités	Manon	Workshop (avril 2024)	X	4
Workshop dans le cadre d'une exposition collective	Douard	Workshop (mai 2024)	X	4
Semaine de workshops en janvier				
Comment dessiner de l'écrit	Manon	Workshop (janvier)	4	X
Effet du réel: Workshop Performance / Ecriture	Castan, Joumard, Perron	Workshop (janvier)	4	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

Fictions Speculatives	Marielle Chabal	Workshop (janvier)	4	X
Morning Vitamins	Lefebvre	Workshop (janvier)	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 3

Semestre 5 semaine A

Seuls les enseignements intervenant lors de jours fixes figurent dans les emplois du temps.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Génies du lieu (10h-13h) — Images latentes (10h-13h)	Séminaire de coordination	La mémoire du lion (9h30-13h30) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — Studio cinéma (9h-17h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio cinéma (9h-17h) — Terrain vague (horaires à préciser) — The Art of Documentary Narrative (10h-14h)	Image et ressemblance (10h-13h) — La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

ANNÉE 3

Semestre 5 semaine A

Après-midi				
Artificial Intelligence (13h30-16h15) — Face à face (14h-18h) — Faire et défaire les stéréotypes (14h-16h) — Kolektiva (14h-18h) — Thinking in Images (14h-17h)	Séminaire de coordination	Sieste sonore (13h-14h) — Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Studio atelier son (14h-17h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — Studio cinéma (9h-17h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio danse (14h-18h) — Studio cinéma (9h-17h) — Salon atelier (16h-18h) — Terrain vague (horaires à préciser)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Pratiquer le mouvement et sortir (14h-17h30)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

ANNÉE 3

Semestre 5 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Champ de forces (9h30-13h30) — Génies du lieu (10h-13h) — Images latentes (10h-13h)	Séminaire de coordination	La mémoire du lion (9h30-13h30) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — The Phenomenon of Biennials/ Triennials (10h-14h)	Mises en oeuvre – Dessins, peintures (9h-17h) — The Art of Documentary Narrative (10h-14h)	Image et ressemblance (10h-13h) — La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Séminaire de professionnalisation (10h-13h)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

ANNÉE 3

Semestre 5 semaine B

Après-midi				
Atelier sérigraphie / Tirages de plan (13h-17h) — Artificial Intelligence (13h30-16h15) — Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal (18h30-20h30) — Thinking in Images (14h-17h)	Séminaire de coordination	Atelier sérigraphie / Tirages de plan (13h-17h) — Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Show your bones (10h-18h) — Sieste sonore (13h-14h) — Studio atelier bois (10h-18h) — Studio atelier son (14h-17h) — L'espace commun (14h-17h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande)	Mises en oeuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Become the media (15h-17h, 1 fois par mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Pratiquer le mouvement et sortir (14h-17h30)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

ANNÉE 3

Semestre 6 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Génies du lieu (10h-13h) — Images latentes (10h-13h) — La mémoire du lion (9h30-13h30)	Séminaire de coordination	L'oreille en coin (10h-18h) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Studio cinéma (9h-17h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio cinéma (9h-17h) — Terrain vague (horaires à préciser)	Image et ressemblance (10h-13h) — La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois)
Après-midi				
Face à face (14h-18h) — Faire et défaire les stéréotypes (14h-16h) — Kolektiva (14h-18h)	Séminaire de coordination	Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — L'oreille en coin (10h-18h) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Sieste sonore (13h-14h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Studio cinéma (9h-17h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio cinéma (9h-17h) — Salon atelier (16h-18h) — Terrain vague (horaires à préciser)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

3. TROISIÈME ANNÉE

ANNÉE 3

Semestre 6 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Champ de forces (9h30–13h30) — Création & écologie (10h–13h) — Images latentes (10h–13h)	Séminaire de coordination	Pro Bono (9h–18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h–18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — The Phenomenon of Biennials/ Triennials (10h–14h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h–17h)	Image et ressemblance (10h–13h) — La photographie infamante (9h–18h, 1 fois par mois) — Séminaire de professionnalisation (10h–13h)
Après-midi				
Atelier sérigraphie / Tirages de plan (13h–17h) — Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal (18h30–20h30)	Séminaire de coordination	Atelier sérigraphie / Tirages de plan (13h–17h) — Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — Pro Bono (9h–18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h–18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Sieste sonore (13h–14h) — L'espace commun (14h–17h)	Mises en oeuvre – Dessins, peintures (9h–17h) — Become the media (15h–17h, 1 fois par mois) — Salon atelier (16h–18h)	La photographie infamante (9h–18h, 1 fois par mois)



ANNÉE

4



C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

4. QUATRIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Renaud Auguste Dormeuil
(coordinateur principal),
Geoffroy de Lagasnerie
(coordinateur principal, S2)

Les séances de coordination dédiées
au mémoire et à la méthodologie de la
recherche auront lieu les lundis de 9h à
18h, aux dates suivantes:

- 16/10/2023
- 13/11/2023
- 11/12/2023
- 08/01/2024
- 22/01/2024
- 05/02/2024
- 26/02/2024
- 11/03/2024
- 22/04/2024
- 13/05/2024
- 10/06/2024

Les séances de coordinations ont
lieu les mardis de 9h à 18h, aux dates
suivantes:

- 17/10/2023
- 14/11/2023
- 12/12/2023
- 09/01/2024
- 23/01/2024
- 06/02/2024
- 27/02/2024
- 12/03/2024
- 23/04/2024
- 14/05/2024
- 11/06/2024

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024
4. QUATRIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Enseignants	Type	S7	S8
Cours au choix 1 au premier semestre, 1 au deuxième semestre				
Actualité de la philosophie et des sciences sociales	De Lagasnerie	Cours	X	4
Apartés	Déjean	Séminaire	4	4
Become the Media	Déjean	Cours	4	4
Champ de forces	Lang	Cours	4	4
Cours de langues (français et langues étrangères)		Cours	4	4
Face à face	Benzaken, Lang	Cours	4	4
Faire et défaire les stéréotypes	Aubart	Cours	4	4
Pratiquer le mouvement et sortir	Triozzi	Cours	4	X
Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal	De Lagasnerie	Cours	4	4
Séminaire de professionnalisation	Kingue	Séminaire	4	4
The Phenomenon of Biennials/Triennials	Chương-Đài VÕ	Cours	4	4
Ligne de recherche au choix 1 au premier semestre, 1 au deuxième semestre				
Au-delà de la nature	Millan, Riera	Ligne de recherche	4	4
Cergy, cas d'école	Déjean	Ligne de recherche	4	4
Japonologies	Le Neün	Ligne de recherche	4	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

4. QUATRIÈME ANNÉE

Manières de faire	Riera	Ligne de recherche	4	4
Terrain vague	Maillet	Ligne de recherche	4	4
ZG Magazine	Aubart	Ligne de recherche	4	4
Mémoire				
Méthodologie du mémoire	Equipe de coordination		3	3
Suivi du mémoire	Directeur-trice du mémoire		5	5
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			16	16

UE 2 - Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignants	Type	S7	S8
Deux enseignements au choix				
Artificial Intelligence	Guess	ARC	4	X
Création & écologie	Manon	ARC	X	4
Entretenir – Atelier de création. Rendre accessible des scènes pour des spectacles en devenir	Triozzi	ARC	X	4
Génies du lieu	Charbonnel	ARC	4	4
Kolektiva	Achour, Charbonnel, Perron	ARC	4	4
L'image photographique	Auguste-Dormeuil	ARC	4	4
Poissy TV	Déjean	ARC	4	4
Rendez-vous particuliers focus dessin	Verna	ARC	4	4
Atelier son croisé CRR x ENSAPC	Charbonnier	Studio	4	4
Confrontation aux œuvres	Dalbis	Studio	4	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

4. QUATRIÈME ANNÉE

Du Sang des Larmes et du Gâteau Marbré — accompagnement croisé	Garland, Cousinard, Charbonnier	Studio	X	4
Image et ressemblance	Genty, Jusseau	Studio	4	4
Images latentes	Genty, Guess	Studio	4	4
L'oreille en coin	Maillet	Studio	X	4
La mémoire du lion	Lo Calzo	Studio	4	4
La photographie infamante	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Mises en oeuvre - Dessins-Peintures	Benzaken, Dalbis	Studio	4	4
Perspectives	Manon	Studio	4	4
Pro Bono	Auguste-Dormeuil	Studio	4	4
Pump Up The Volume	Douard	Studio	4	4
Show your bones	Cousinard	Studio	4	X
Studio atelier bois	Garland	Studio	4	X
Studio atelier édition	Catelan	Studio	4	X
Studio atelier son	Charbonnier	Studio	4	X
Studio cinéma	Gérard	Studio	4	4
Studio danse	Perron	Studio	4	X
The Art of Documentary Narrative	Bargnavard	Studio	4	X
Thinking in images	Joumard	Studio	4	x
Futur Perfect	Douard, Lefebvre	Workshop (octobre 2023)	4	X
L'orchestre Inharmonique de Nice (LOIN)	Guess	Workshop (avril 2024)	X	4
Modernités	Manon	Workshop (avril 2024)	X	4
Workshop dans le cadre d'une exposition collective	Douard	Workshop (mai 2024)	X	4

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

4. QUATRIÈME ANNÉE

Semaine de workshops en janvier				
Comment dessiner de l'écrit	Manon	Workshop (janvier)	4	X
Effet du réel: Workshop Performance / Ecriture	Castan, Joumard, Perron	Workshop (janvier)	4	X
Fictions Speculatives	Marielle Chabal	Workshop (janvier)	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			8	8

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

4. QUATRIÈME ANNÉE

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 4

Semestre 7 semaine A

Seuls les enseignements intervenant lors de jours fixes figurent dans les emplois du temps.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Génies du lieu (10h-13h) — Images latentes (10h-13h)	Séminaire de coordination de 1 ^{re} année	La mémoire du lion (9h30-13h30) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — Studio cinéma (9h-17h) — Terrain vague (horaires à préciser)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio cinéma (9h-17h) — Terrain vague (horaires à préciser) — The Art of Documentary Narrative (10h-14h)	Image et ressemblance (10h-13h) — La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

4. QUATRIÈME ANNÉE

ANNÉE 4

Semestre 7 semaine A

Après-midi				
Artificial Intelligence (13h30-16h15) — Face à face (14h-18h) — Faire et défaire les stéréotypes (14h-16h) — Kolektiva (14h-18h) — Thinking in Images (14h-17h)	Séminaire de coordination de 1^{re} année	Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — Sieste sonore (13h-14h) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Studio atelier son (14h-17h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — Studio cinéma (9h-17h) — Terrain vague (horaires à préciser)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio danse (14h-18h) — Studio cinéma (9h-17h) — Salon atelier (16h-18h) — Terrain vague (horaires à préciser)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Pratiquer le mouvement et sortir (14h-17h30)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

4. QUATRIÈME ANNÉE

ANNÉE 4

Semestre 7 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Au-delà de la nature (10h-13h) — Champ de forces (9h30-13h30) — Génies du lieu (10h-13h) — Images latentes (10h-13h)	Séminaire de coordination	La mémoire du lion (9h30-13h30) — Perspectives (10h-13h) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — The Phenomenon of Biennials/ Triennials (10h-14h)	Mises en oeuvre - Dessins, peintures (9h-17h) — The Art of Documentary Narrative (10h-14h)	Image et ressemblance (10h-13h) — La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Séminaire de professionnalisation (10h-13h)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

4. QUATRIÈME ANNÉE

ANNÉE 4

Semestre 8 semaine A

Après-midi				
Artificial Intelligence (13h30-16h15) — Au-delà de la nature (14h-17h) — Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal (18h30-20h30) — Thinking in Images (14h-17h) — ZG Magazine (14h-18h)	Séminaire de coordination	Ecologies décoloniales (10h-17h, 1 fois par mois) — Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — Sieste sonore (13h-14h) — Studio atelier son (14h-17h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — ZG Magazine (14h-18h)	Mises en oeuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Become the media (15h-17h, 1 fois par mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Pratiquer le mouvement et sortir (14h-17h30)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

4. QUATRIÈME ANNÉE

ANNÉE 4

Semestre 8 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Génies du lieu (10h-13h) — Images latentes (10h-13h) — La mémoire du lion (9h30-13h30)	Séminaire de coordination	L'oreille en coin (10h-18h) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Studio cinéma (9h-17h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio cinéma (9h-17h) — Terrain vague (horaires à préciser)	Image et ressemblance (10h-13h) — La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

4. QUATRIÈME ANNÉE

ANNÉE 4

Semestre 8 semaine A

Après-midi				
Face à face (14h-18h) — Faire et défaire les stéréotypes (14h-16h) — Kolektiva (14h-18h) —	Séminaire de coordination	Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — L'oreille en coin (10h-18h) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Sieste sonore (13h-14h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Studio cinéma (9h-17h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio cinéma (9h-17h) — Salon atelier (16h-18h) — Terrain vague (horaires à préciser)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

4. QUATRIÈME ANNÉE

ANNÉE 4

Semestre 8 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Au-delà de la nature (10h-13h) — Champ de forces (9h30-13h30) — Création & écologie (10h-13h) — Images latentes (10h-13h)	Séminaire de coordination	Perspectives (10-13) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — The Phenomenon of Biennials/ Triennials (10h-14h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h)	Image et ressemblance (10h-13h) — La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Séminaire de professionnalisation (10h-13h)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

4. QUATRIÈME ANNÉE

ANNÉE 4

Semestre 8 semaine B

Après-midi				
Au-delà de la nature (14h-17h) — Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal (18h30-20h30)	Séminaire de coordination	Ecologies décoloniales (10h-17h, 1 fois par mois) — Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Sieste sonore (13h-14h) — ZG Magazine (14h-18h)	Mises en oeuvre – Dessins, peintures (9h-17h) — Become the media (15h-17h, 1 fois par mois) — Salon atelier (16h-18h)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois)



ANNÉE

5



C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

5. CINQUIÈME ANNÉE

a. PRÉSENTATION DE LA COORDINATION

ÉQUIPE

Corinne Le Neün (coordinatrice principale), David Douard, Christian Merlihot

MÉTHODE

La coordination de l'année 5 se construit sur le rythme suivant à compter de début novembre: en alternance un mardi de rencontre collective à Cergy et un mardi de rendez-vous individuels. Votre présence est obligatoire! Les étudiant-e-s qui n'honorent pas les séances auxquelles iels doivent s'inscrire, ne pourront pas passer leur diplôme.

Le mois d'octobre sera consacré à la finalisation des mémoires (relecture et édition).

La soutenance se déroulera à la fin du premier semestre. Nous demanderons à ce que les directrices et directeurs de mémoires aient fait un point préalablement (1 mois et demi avant la soutenance) avec les étudiant-e-s suivi-e-s. Leur évaluation sera déterminante pour la soutenance ultérieure.

Lors des séances de coordination, tant la présentation physique et orale des travaux ainsi que leur processus d'élaboration (conception artistique et critique) seront privilégiés afin que s'opère une fluidité entre le travail, la définition des projets, leur mise en œuvre et leur présentation par les étudiant-e-s.

Une attention particulière est accordée à la présentation orale (introduction, échange critique avec la coordination,

les étudiant-e-s ou les invité-e-s).

Une production «écrite» sera demandée dans le cours de l'année afin que les étudiant-e-s élaborent et entérinent l'approche critique de leurs projets et de leurs travaux.

Le rythme envisagé prévoit que les étudiant-e-s présentent leur travail à la coordination (enseignant-e-s, étudiant-e-s et invitée-s) trois fois dans l'année.

Les rendez-vous individuels privilégient les questions propres aux recherches des étudiant-e-s (tant critiques qu'artistiques) avec des phases différentes entre le début du premier semestre et la préparation au diplôme.

REMARQUE

Une séance préparatoire à la soutenance du mémoire sera programmée quelques semaines avant l'épreuve.

À compter de début avril, afin de préparer le diplôme de 5E année, trois rencontres collectives seront organisées qui clôtureront le séminaire de suivi. Ces rencontres porteront sur le choix des travaux présentés par les étudiant-e-s, sur l'épreuve proprement dite ainsi que sur l'organisation logistique du diplôme.

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024
5. CINQUIÈME ANNÉE

b. GRILLE DES CRÉDITS

UE 1 – Philosophie, histoire, culture, théorie, langue

Nom	Enseignants	Type	S7	S8
Deux cours au choix				
Apartés	Déjean	Séminaire	4	x
Become the Media	Déjean	Cours	4	x
Champ de forces	Lang	Cours	4	x
Cours de langues (français et langues étrangères)		Cours	4	x
Face à face	Benzaken, Lang	Cours	4	x
Faire et défaire les stéréotypes	Aubart	Cours	4	x
Pratiquer le mouvement et sortir	Triozzi	Cours	4	X
Problèmes de théorie et de politique contemporains: l’abolitionnisme pénal	De Lagasnerie	Cours	4	x
Séminaire de professionnalisation	Kingue	Séminaire	4	x
The Phenomenon of Biennials/Triennials	Chương-Đài VŨ	Cours	4	x

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

5. CINQUIÈME ANNÉE

1 ligne de recherche au choix				
Au-delà de la nature	Millan, Riera	Ligne de recherche	4	x
Cergy, cas d'école	Déjean	Ligne de recherche	4	x
Japonologies	Le Neün	Ligne de recherche	4	X
Manières de faire	Riera	Ligne de recherche	4	x
Terrain vague	Maillet	Ligne de recherche	4	x
ZG Magazine	Aubart	Ligne de recherche	4	x
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			12	X

UE 2 - Production, réalisation, expérimentation

Nom	Enseignants	Type	S7	S8
Deux enseignements au choix				
Artificial Intelligence	Guess	ARC	4	X
Génies du lieu	Charbonnel	ARC	4	x
Kolektiva	Achour, Charbonnel, Perron	ARC	4	x
L'image photographique	Auguste-Dormeuil	ARC	4	x
Poissy TV	Déjean	ARC	4	x
Rendez-vous particuliers focus dessin	Verna	ARC	4	x
Atelier son croisé CRR x ENSAPAC	Charbonnier	Studio	4	X
Confrontation aux œuvres	Dalbis	Studio	4	x
Image et ressemblance	Genty, Jusseau	Studio	4	x
Images latentes	Genty, Guess	Studio	4	4
La photographie infamante	Auguste-Dormeuil	Studio	4	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

5. CINQUIÈME ANNÉE

Mises en oeuvre - Dessins-Peintures	Benzaken, Dalbis	Studio	4	X
Perspectives	Manon	Studio	4	X
Pro Bono	Auguste-Dormeuil	Studio	4	X
Pump Up The Volume	Douard	Studio	4	X
Show your bones	Cousinard	Studio	4	X
Studio atelier bois	Garland	Studio	4	X
Studio atelier édition	Catelan	Studio	4	X
Studio atelier son	Charbonnier	Studio	4	X
Studio cinéma	Gérard	Studio	4	X
Studio danse	Perron	Studio	4	X
The Art of Documentary Narrative	Barghnavard	Studio	4	X
Thinking in images	Joumard	Studio	4	X
Futur Perfect	Douard, Lefebvre	Workshop (octobre 2023)	4	X
Semaine de workshops en janvier				
Comment dessiner de l'écrit	Manon	Workshop (janvier)	4	X
Effet du réel: Workshop Performance / Ecriture	Castan, Joumard, Perron	Workshop (janvier)	4	X
Fictions Speculatives	Marielle Chabal	Workshop (janvier)	4	X
Sous-total des crédits nécessaires dans l'UE			8	X

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

5. CINQUIÈME ANNÉE

c. EMPLOI DU TEMPS

ANNÉE 5

Semestre 9 semaine A

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Génies du lieu (10h-13h) — Images latentes (10h-13h)	Séminaire de coordination	Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — Studio cinéma (9h-17h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio cinéma (9h-17h) — Terrain vague (horaires à préciser) — The Art of Documentary Narrative (10h-14h)	Image et ressemblance (10h-13h) — La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

5. CINQUIÈME ANNÉE

ANNÉE 5

Semestre 9 semaine A

Après-midi				
Artificial Intelligence (13h30-16h15) — Face à face (14h-18h) — Faire et défaire les stéréotypes (14h-16h) — Kolektiva (14h-18h) — Thinking in Images (14h-17h)	Séminaire de coordination	Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — Sieste sonore (13h-14h) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Studio atelier son (14h-17h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — Studio cinéma (9h-17h)	Mises en œuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Studio danse (14h-18h) — Studio cinéma (9h-17h) — Salon atelier (16h-18h) — Terrain vague (horaires à préciser)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Pratiquer le mouvement et sortir (14h-17h30)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

5. CINQUIÈME ANNÉE

ANNÉE 5

Semestre 9 semaine B

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Au-delà de la nature (10h-13h) — Champ de forces (9h30-13h30) — Génies du lieu (10h-13h) — Images latentes (10h-13h)	Séminaire de coordination	Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Perspectives (10h-13h) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — The Phenomenon of Biennials/ Triennials (10h-14h)	Mises en oeuvre - Dessins, peintures (9h-17h) — The Art of Documentary Narrative (10h-14h)	Image et ressemblance (10h-13h) — La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Séminaire de professionnalisation (10h-13h)

C. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2023-2024

5. CINQUIÈME ANNÉE

ANNÉE 5

Semestre 9 semaine B

Seuls les enseignements intervenant lors de jours fixes figurent dans les emplois du temps.

Après-midi				
Artificial Intelligenncce (13h30-16h15) — Au-delà de la nature (14h-17h) — Problèmes de théorie et de politique contemporains: l'abolitionnisme pénal (18h30-20h30) — Thinking in Images (14h-17h) — ZG Magazine (14h-18h)	Séminaire de coordination	Japonologies (à partir de fin octobre/début novembre) — Pro Bono (9h-18h, 1 fois par mois) — Pump Up The Volume (10h-18h) — Show your bones (10h-18h) — Studio atelier bois (10h-18h) — Sieste sonore (13h-14h) — Studio atelier son (14h-17h) — Rendez-vous particuliers focus dessin (sur demande) — ZG Magazine (14h-18h)	Mises en oeuvre Dessins-peintures (9h-17h) — Become the media (15h-17h, 1 fois par mois)	La photographie infamante (9h-18h, 1 fois par mois) — Pratiquer le mouvement et sortir (14h-17h30)



Dosoung Kim & Sinae Lee, *On se rapproche de nous et on s'éloigne de nous*, performance dans le cadre du parcours artistique Axe Majeur, 2023.
Photo: Nadezhda Ermakova.



- D.

- # PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

-
-



Vir Andres Hera, *Les Langues de la Pythie*, exposition du 21 mars au 03 juin 2023
au centre d'art Ygrec-ENSAPC. Photo: Objets Pointus

- D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS
- ARC

ATELIERS DE RECHERCHE ET CRÉATION



ARTIFICIAL INTELLIGENCE

Jeff Guess

In collaboration with Guillaume Chevillon (ESSEC Metalab)

with the participation of the artist Mounir Ayache as well as guest lecturers (to be confirmed). In partnership with ESSEC Metalab

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s

The class will be in English and welcomes Erasmus students

Calendrier

Semestre 1

Semaines A & B

Monday afternoon, 13:30pm to 16:15pm

Class every week until the end of December

Contenu

This ARC proposes to bring together students from the ENSAPC and from the ESSEC to reflect together upon recent advances in Artificial Intelligence and to collectively create a video game..

The press is full of promises and fears that new tools such as GPT-4, Bard, Dall.e and Midjourney have finally brought about some form of a general machine intelligence. Despite the wonder we sometimes feel before the ease with which these programs create texts, images, music and code, we can legitimately question this contemporary desire to consider massive statistical models as thinking machines.

We plan to explore this situation critically by examining its various political, social, economic and environmental ramifications. To accompany us during the semester, we will have the pleasure of inviting the artist Mounir Ayache (<https://mounirayache.airforce/>) whose work is fully centered on these questions. Together, we will experiment with and learn the intricacies of these tools in

view of creating a video game together. We will collectively combine our various individual competencies, whether it be writing, performance, 3D modeling, programming, sound, video, etc. in order to make this ambitious group project.

During the semester we will also invite specialists from different fields (data scientists, artists, historians, etc.) to give talks and have discussions with us. A research engineer will also be able to help us when needed.

Underlying this collective work will also be the interesting and yet tricky task of finding a common language between disciplines so radically different as art and business management, to be able to work together in view of creating this group project.

Classes will take place at both the ENSAPC and the ESSEC and will be in English.

Évaluation

Engagement in the class and the projects, participation in the discussions, working as a group.

Bibliographie

- <https://mounirayache.airforce>
- <https://metalab.essec.edu>
- James Bridle, *Ways of Being: Animals, Plants, Machines: The Search for a Planetary Intelligence*, Farrar, Straus and Giroux, 2022
- <https://openai.com>
- <https://www.midjourney.com>

CRÉATION & ÉCOLOGIE

Christophe Manon

En collaboration avec Nadine Le Rigoleur, responsable du Centre de documentation
En partenariat avec le Prix du roman d'écologie et le Palais de Tokyo

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 4 étudiant-e-s

Calendrier

Semestre 2

Lundi matin, séances à l'ENSAPC, réunions et rencontres liées au Prix du roman d'écologie.

Dates communiquées au début du semestre.

Contenu

Comment la préoccupation écologique informe-t-elle la création? Quels en sont les impacts sur les formes, les enjeux, au-delà des thèmes?

En partenariat avec le Prix du roman d'écologie, à l'école, certains lundis matins mais aussi ailleurs: à la revue *Esprit* ou à la Fabrique écologique – à Paris – qui accueillent les délibérations du jury, ainsi qu'à la BNF, partenaire du prix qui en organise la remise ainsi qu'une programmation de conférences initiées par Lucile Schmidt, cofondatrice du prix, accueillant écrivain-e-s, chercheurs et chercheuses, philosophes... Ce partenariat permettra de travailler sur un corpus d'œuvres littéraires contemporaines et de s'interroger sur ce qui, dans le roman, incarne la préoccupation écologique. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à participer à tous les processus de sélection et de réflexion, à argumenter et débattre jusqu'au vote final (en avril 2024), au sein d'un jury composé de professionnel-le-s du monde de l'écrit et de spécialistes des

questions d'écologie. C'est l'opportunité de confronter une expérience intime de la lecture avec celle des autres. Les étudiant-e-s apprennent ainsi à présenter et à défendre leur point de vue sur des œuvres littéraires et se préparent ainsi à parler et à répondre à un jury.

Le Prix du roman d'écologie est également en partenariat avec l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, ce qui permet des échanges entre étudiant-e-s de nos deux écoles. Rencontre avec un des auteurs membre du jury: Alice Ferney, Alexis Jenni...

Évaluation

Assiduité et participation, rédaction de notes de lecture, participation au jury du Prix du roman d'écologie.

Bibliographie

- <https://prixduromandecologie.fr/>
- Jean-Christophe Bailly, *Le Parti pris des animaux*, Christian Bourgois, 2013.
- Ernest Callenbach, *Écotopia*, Gallimard, «Folio», 2020.
- Rachel Carson, *La Mer autour de nous*, Wildproject Éditions, 2019.
- Gilles Clément, *Manifeste du Tiers Paysage*, Sujet-Objet, 2004.
- Alain Damasio, *La Horde du contrevient*, La Volte, 2004.
- Alain Damasio, *Les Furtifs*, La Volte, 2019.
- Vinciane Despret, *Habiter en oiseau*, Actes Sud, coll. «Mondes sauvages», 2019.

- Vinciane Despret, *Autobiographie d'un poulpe*, Actes Sud, coll. «Mondes sauvages», 2021.
- David James Duncan, *La Rivière pourquoi*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Michel Lederer (Traducteur), Monsieur Toussaint Louverture, coll. «Les grands animaux», 2021.
- Pierre Gascar, *Le Présage*, Gallimard, «L'imaginaire», 2015
- Donna Haraway, *Manifeste des espèces compagnes*, Climats, 2019.
- Émilie Hache, *Reclaim, recueil des textes éco-féministes*, Cambourakis, 2016.
- Ken Kesey, *Et quelquefois j'ai comme une grande idée*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Antoine Cazé, Monsieur Toussaint Louverture, coll. «Les grands animaux», 2015.
- Anna Lowenhaupt Tsing, *Le Champignon de la fin du monde*, Empêcheurs de penser rond/La Découverte, 2017.
- Marielle Macé, *Nos cabanes*, Verdier, 2018.
- Marielle Macé, *Respire*, Védier, 2023.
- Baptiste Morizot, *Manières d'être vivant: enquêtes sur la vie à travers nous*, Actes Sud, coll. «Mondes sauvages», 2020.
- Jean-Claude Pinson, *Pastoral. De la poésie comme écologie*, Champ Vallon, 2020.
- Éric Plamondon, *Taqawan, Quidam*, 2018.
- Pierre Schoentjes, *Ce qui a lieu. Essai d'écopoétique*, Wildproject, 2015.
- Pierre Schoentjes, *Littérature et écologie: le mur des abeilles*, Corti, coll. «Les essais», 2020. (Un panorama de la littérature

francophone contemporaine explorant les rapports entre la littérature, l'environnement et l'écologie dans une perspective écopoétique.)

- Pierre Schoentjes, *Nos regards se sont croisés: la scène de la rencontre avec un animal*, Le Mot et le reste, 2022.
- Camille de Toledo, *Le fleuve qui voulait écrire - les auditions du parlement de Loire*, Manuela éditions/Les liens qui libèrent, 2021.

La sélection 2023 du Prix du roman d'écologie (en attendant de connaître la sélection 2024...):

- Claudie Hunzinger, *Un chien à ma table*, Grasset
- Sybille Grimbart, *Le Dernier des siens*, Éditions Anne Carrière
- Miguel Bonnefoy, *L'inventeur*, Rivages
- Hélène Laurain, *Partout le feu*, Verdier
- Annie Lulu, *Peine des faunes*, Julliard (lauréate)
- Jean Rolin, *La Traversée de Bondoufle*, P.O.L.

Et si on ne peut lire l'intégralité des quatre précédentes sélections (à découvrir ici: prixduromandecologie.fr, les cinq précédent-e-s lauréat-e-s:

- Antoine Desjardins, *Indice des feux*, La Peuplade, 2022
- Lucie Rico, *Le Chant du poulet sous vide*, P.O.L., 2021
- Vincent Villeminot, *Nous sommes l'étincelle*, Pocket jeunesse, 2020
- Serge Joncour, Chien-Loup, Flammarion, 2019
- Emmanuelle Pagano, *Sauf riverains*, P.O.L., 2018

ENTRETENIR - ATELIER DE CRÉATION RENDRE ACCESSIBLE DES SCÈNES POUR DES SPECTACLES EN DEVENIR.

Claudia Triozzi

En partenariat avec le CND du 02 au 06 avril 2024 et la Ménagerie de Verre (précision au début du semestre).

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

Semestre 2

Du 2 au 6 avril 2024

Contenu

L'entretenir entendu comme continuum d'expériences qui sous-entend soutenir le changement, l'enthousiasme et pouvoir partager à nouveau ce que nous avons initié sur l'année 2022/2023 (le spectacle «La Miette» au Point Ephémère).

Entretenir dans le sens de partager, de reprendre en main, ne pas oublier et, ne pas en faire un produit de consommation, mais en devenir de cette expérience. En ce sens, nous revenons sur ce terrain pour rejouer cette expérience. Se nourrir d'aller-retour au sein de cet atelier qui s'appelle «Entretenir». Ne pas éteindre et ouvrir l'invitation à d'autres terrains qui seront des plateaux de spectacle.

Pourquoi? Pour être dans cet espace qui est la scène que nous devons repenser plus proche de nous et de notre actualité et de notre vie. Le voir comme espace possible et disponible avec ses outils et sa dimension atemporelle. Un espace de l'oubli par le faire.

J'aime penser cet espace – la scène – dans une évolution qui le rendrait plus accessible et pas déterminé par des temps de création préétablis et hiérarchisés ni comme des temps d'accomplissement ou de professionnalisation d'une pratique.

Entretenir, accepter ce mouvement et ses répétitions, ses touches changeantes.

Entretenir nos gestes, être dans cette logique de ne pas consommer.

Partager, définir, choisir, résister, rester.

Le groupe est à l'essence même de cette proposition qui veut jouer l'expérience en partageant la plus large hétérogénéité d'appréhensions et de sensibilités aux matériaux analysés et partagés.

Les plateaux qui nous accueillent sont l'occasion de faire évoluer les pratiques et de partager ces réalisations avec le public. Ceci demande d'emblée une présence et responsabilité d'engagement dès votre inscription à cette expérience.

GÉNIES DU LIEU

Charlotte Charbonnel

En collaboration avec Judith Perron, David Cousinard et Nicolas Charbonnier

ANNÉES 2 À 5

Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Semestre 1: semaine A, semaine B.

Semestre 2: semaine A

Lundi 10h à 13h

- Visite du désert de Retz:
lundi 23/10
- Interventions d'Abraham
Poincheval: à confirmer
- Les lundi 6/11, 13/11, 4/12
et 18/12 (journée entière)

Contenu

Génie(s) du lieu interroge la notion d'esprit du lieu et de son énergie, à travers plusieurs prismes et plusieurs invitations.

A partir d'articles et de recherches issus des «sciences» au sens large ou encore de pratiques artisanales proposées, vous serez invité à expérimenter et à développer plusieurs protocoles liés à un espace naturel ou non dont l'enjeu est d'inventer une nouvelle pratique, de nouveaux gestes et outils.

Sonder son environnement, créer sur et avec un territoire par la pratique de l'installation, du volume, du son, de la performance dans leurs champs d'applications traditionnels et prospectifs pour y développer une expérience physique.

Judith Perron et les étudiant.e.s du studio danse rejoindront pour quelques séances *Génie(s) du lieu* en semaine A pour s'interroger sur ce qui est détonateur du mouvement dans un espace à travers le corps.

Abraham Poincheval sera également invité sur quelques séances pour travailler l'espace à travers celui de la maquette, la projection du corps à travers celle-ci.

Pour reprendre ses mots:

"Durant ses quelques jours je vous propose qu'à la manière d'Alice in wonderland, nous habitions à la jonction des échelles, entre l'échelle d'un paysage (espace extérieur /intérieur), l'échelle propre à chacune nous et celle de la maquette."

La proposition de cet ARC cherchera à rendre visible ces protocoles et formes, à élaborer sa méthode de travail, à s'inscrire dans une recherche en identifiant ses besoins et en rentrant en contact avec d'autres savoirs et pratiques. L'évolution du projet pourra amener à une collaboration extérieure avec des spécialistes.

Méthode

Approche qui mêle empirisme et expérimentations, et qui amène à penser un protocole par la recherche, les expériences, l'hybridation de savoirs, l'ouverture sur d'autres domaines et la technicité. Connaissance des formes artistiques contemporaines et appréhension des enjeux des matériaux, notamment pour développer ses propres instruments de captation de ces expériences.

Temps de recherche, enquête et étude de cas, documentées par des lectures afin d'en faire sa propre écriture

plastique.

Toutes les étapes exploratoires participent du projet et permettent d'articuler ses choix en expérimentant une suite d'outils de représentation inhérente au processus créatif. Des visites de lieux sur le territoire (l'abbaye de Maubuisson, la Graineterie), et ainsi que des visites de sites spécifiques, le désert de Retz, seront proposés par les intervenant.e.s invité.e.s. En lien avec Judith Perron pour le studio danse, Nicolas Charbonnier pour l'atelier son et David Cousinard et Samuel Garland pour les ateliers volume.

Il s'agira aussi de considérer les contraintes d'accrochage, d'espace, de délai etc.

Évaluation

Suivi annuel et régulier. Exigence, rigueur et détermination sont attendues.

Les temps de présence et d'accrochage sont primordiaux pour confronter le travail aux questions de présentation, de réception et d'avoir une distance critique pour affirmer son travail.

Bibliographie

Lectures à partir de différents textes de philosophie, d'anthropologie, d'éthologie et d'écologie, afin de mettre en dialogue la création contemporaine et les recherches les plus récentes en sciences sociales et naturelles.

Quelques ouvrages référents qui seront complétés par ceux des intervenant.e.s invité.e.s:

- *Résister au désastre*, Isabelle Stengers;
- *L'univers sans l'homme*, Thomas Schlessner;
- *Les formes du visible*, Philippe Descola;
- *Yanomami, l'esprit de la forêt*, Bruce Albert et David Kopenawa.

KOLEKTIVA

Boris Achour, Charlotte Charbonnel, Judith Perron

En partenariat avec l'association Les Ateliers bermuda et La maison dans laquelle (Lola Gonzalez)

ANNÉES 1 À 5

Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Semestre 1 & 2

Semaine A

Lundi, 14h-18h

Contenu

Les groupes, les mouvements, les approches collectives ont toujours existé. Toutefois, dans le champ de l'art comme ailleurs, après une inquiétante éclipse, liée à une moindre visibilité ou un éventuel désintérêt, des formes de créations, de recherche et d'organisation centrées non sur l'individualité mais sur le collectif font aujourd'hui retour, générant des énergies et des possibilités nouvelles.

Nous souhaitons étudier, explorer et pratiquer ces notions de création collective avec ce qu'elles contiennent d'alternatives, de promesses, de potentiel, mais aussi, peut-être, de limites voire d'impasses.

Méthode

Le travail s'articulera notamment autour de trois workshop/voyages explorant plusieurs champs d'expressions et concernant à chaque fois 10 étudiant-e-s différent-e-s. Ces workshops, exigeant un engagement entier et durant lesquels seront expérimentées les problématiques de la création en commun dans un temps limité, seront à la fois des moments d'expériences spécifiques et pratiques et serviront également de

matière première aux discussions lors des séminaires de l'ARC.

Déroulement

Un workshop/voyage d'études au choix parmi les deux propositions et une participation active au séminaire annuel obligatoire (fréquence: une semaine sur deux).

LE MAGNIFIQUE AVENTURE :

ENTRE OCTOBRE ET
DÉCEMBRE 2023, CINQ
JOURNÉES CONSÉCUTIVES

- Où: À Cergy et alentour.
- Qui: une dizaine d'étudiant-e-s plus Maki Suzuki (artiste, graphiste (Abake), éditeur (Dent-de-Leone et Yaïr Barelli (danseur, chorégraphe).
- Quoi: En (très) gros, il s'agit pour un groupe de se réunir un lundi matin à l'école et de se quitter cinq jours plus tard après avoir vécu une aventure que pourrait résumer la formule: «Venez avec des souhaits individuels, nous le réaliserons collectivement. Il est demandé aux participant-e-s à ce workshop de bloquer leur temps pour cette semaine du lundi matin au vendredi fin de journée y compris les nuits, d'amener des vêtements de saison pour cinq jours, des chaussures confortables, un livre, de quoi écrire, de quoi dessiner, le passeport, une volonté de minimiser au maximum son rapport aux réseaux sociaux, un sac de couchage

et l'argent prévu pour manger pendant cette semaine. Tout autre objet est autorisé à condition de pouvoir le porter soi-même. Rien n'est prévu à l'avance, tout est potentiellement possible, après discussion et décision collective (rester à l'école, partir à pied, prendre un train...). Une (ou des) formes artistiques, émanations ou traductions de l'aventure, sont produites durant ces cinq journées.

WORKSHOP AUX ATELIERS
BERMUDA CERGY-SERGY :
QUAND LES ARTISTES
FONT FORME EN HABITANT
ENSEMBLE. USAGES,
PRÉSENCES, IMAGINAIRES.

MAI 2024

— Le Lieu: Ateliers Bermuda est un projet d'ateliers d'artistes basé sur un modèle collaboratif. Naissant de la nécessité de pérenniser des espaces de création dans la région lémanique, bermuda développe un projet singulier, qui articule recherche, fabrication et diffusion en arts.

— L'Equipe: Les porteurs-euses de projet évoluent dans les champs de l'art contemporain, de l'architecture, de l'enseignement et de la recherche en sciences sociales. Les pratiques de la commissaire d'exposition Bénédicte Le Pimpec, des artistes Maxime Bondu, Mathilde Chénin et Guillaume Robert couvrent un large spectre des arts visuels. Ensemble, iels codirigent le projet artistique et assurent la gestion administrative de l'association.

— Il s'agira durant cette semaine de workshop de porter notre attention à un regroupement d'artistes dont la particularité est d'avoir construit et d'habiter ensemble un lieu, et en cela d'entretenir avec lui un rapport particulier de familiarité et de proximité.

Notre séjour permettra de mettre en lumière comment le soin et l'attachement au lieu que l'on fréquente quotidiennement — parce qu'on y habite, parce que l'on y travaille, parce que l'on y apprend — ouvre des chemins inédits de fabrication d'un commun au pluriel; une manière d'entrer en sympathie, dans le sens vibratoire et sonore du terme, avec les entours qui nous composent.

— La semaine de workshop sera l'occasion d'un chantier commun à définir, parallèlement à des échanges et discussions autour de la question de savoir si et de quelle manière ces communautés de vie sont aujourd'hui le siège de production d'imaginaires utopiques, c'est-à-dire de formes, de gestes, de discours et de représentations qui viennent, si ce n'est contester, tout du moins proposer des alternatives à l'ordre établi.

WORKSHOP À LA MAISON
DANS LAQUELLE

AVRIL OU MAI 2024

— Le lieu et son projet: La maison dans laquelle est le titre d'un livre emprunté au roman de Mariam Petrosyan. Un bâtiment et un projet associatif à vocation culturelle, pédagogique et sociale en construction sur la commune de Lisle en Dordogne, initié par Lola Gonzalez, artiste et enseignante à l'Ebaux et Malak Maatoug, réalisateur, accompagnés d'une belle bande d'amies et amis. Le lieu comprend au rez-de-chaussée un café-librairie, une cuisine collective, un espace de travail et de vie collective et bientôt, un espace céramique, un labo photo argentique, une salle de montage vidéo, un théâtre-cinéma où des artistes en résidence pourront venir travailler. La maison dans laquelle est un projet porté par l'association L'amicale

des certitudes du doute, titre emprunté au roman de Goliarda Sapienza.

— Le workshop: Cette semaine de travail sera consacrée à une/des création(s) collective(s) en résonance avec le lieu, les problématiques qui y sont développées (ruralité, collectif, amitié...) ainsi qu'à la rencontre et des échanges avec l'artiste Lola Gonzalez et les autres acteurs du lieu. Un banquet final préparé par nos soins est envisagé.

LE SÉMINAIRE

Lors de ces séminaires, il s'agira d'une part de partager avec l'ensemble des participant-e-s à l'ARC les expériences vécues lors des workshop/voyages, d'aller à la rencontre de personnes non issues du milieu de l'art ayant un attachement au collectif et d'autre part de rendre compte des pratiques collectives, qu'elles soient personnelles ou pas.

Évaluation

Présence, participation, implication.

Bibliographie

- *Les dépossédés*, de Ursula K. le Guin
- *Groupes, mouvements, tendances dans l'art contemporain depuis 1945*, Paris, ENSBA, 1989
- *Réveiller les esprits de la terre*, Barbara Glowczewski, 2021
- Ateliers Bermuda
- La maison dans laquelle
- Lola Gonzalez, sur Arte TV

L'IMAGE PHOTOGRAPHIQUE

Renaud Auguste-Dormeuil

En collaboration avec Christian Genty, responsable de l'atelier photographie

Avec la participation de Béatrice Cussol, Smith, Thierry Fontaine, Virginie Barré...

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s

Calendrier

Semestre 1 & 2

Une fois par mois

Jeudi, 9h-18h

— 19/10/2023

— 16/11/2023

— 14/12/2023

— 11/01/2024

— 25/01/2024

— 08/02/2024

— 29/02/2024

— 14/03/2024

— 25/04/2024

— 16/05/2024

— 13/06/2024

Bibliographie

Invité-e-s à venir: Camille Holtz,
Danai Anessiadou, Adia Bruyere, Lina
Hentgen, Gaelle Hippolyte

Contenu

Approfondissement de la recherche personnelle des étudiants sur le volet de la production photographique, développement de leur originalité et de leur autonomie en regard d'un corpus visuel existant.

Méthode

Confrontation avec des personnalités du milieu de la photographie.

Évaluation

Participation et engagement dans l'ARC, présentation des étapes de la réalisation, justification des choix plastiques, qualité de la démarche et de la réalisation.

ONDÆS - CRÉATION INTERMÉDIA FRANCE/ARGENTINE

Christophe Manon

En collaboration avec Nicolas Charbonnier (Studio son), Vincent Gérard (Studio Cinéma)

En partenariat avec l'UNA (Buenos Aires), UNPAZ (Buenos Aires).

ANNÉES 1 À 3

Ouvert à 5 étudiant-e-s
Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Dates communiquées à la rentrée

Contenu

L'ARC Lisières-Orillas, initié en 2022-2023 par Laure Limongi qui s'est intéressée de façon créative et réflexive à la notion de rivage, de frontière, d'étranger, d'étrangeté, d'identité feuilletée, de polyglottisme, d'interstice, d'altérité... se poursuit avec un nouveau projet de collaboration franco-argentin INNOVART. Ainsi, nous travaillerons en collaboration avec deux universités argentines de Buenos Aires: la UNA et la UNPAZ.

Ce nouveau projet INNOVART se nomme: Ondæs (mélange de «ondes» en français et «ondas» en espagnol). C'est un projet intermédia de création littéraire, sonore et audiovisuelle qui s'intéressera aux éléments aquatiques des territoires concernés (océans, fleuves, rivières, bouleversements météorologiques, etc.) dans une démarche écopoétique, écomusicale, écocinématographique avec pour but la création d'une expérience d'écoute et de visionnage singulières et innovantes, respectueuses de l'environnement, ainsi que l'acquisition de savoir-faire professionnalisants.

Le projet durera trois ans. La première année initiera la thématique et les pratiques. La mobilité aura lieu la deuxième année (2024-2025) sous réserve de sélection du projet.

Pour participer à cet ARC, il est essentiel d'être de niveau B2 minimum en espagnol, ou, si niveau inférieur, de s'engager à suivre très régulièrement des cours d'espagnol à l'université de Cergy – partenariat, inscriptions auprès de Camille Kingué. Toutes les productions finales seront bilingues.

Méthode

Les étudiant-e-s produiront une œuvre intermédia – entre création littéraire, sonore et arts vidéo – qui les amènera à approfondir chacune des pratiques afin de pouvoir formuler une proposition originale et contextualisée, accompagnée par l'équipe pédagogique de l'ARC.

Cette première année 2023-2024 sera consacrée à la documentation, au travail sur la thématique (aquatique, écologique...), aux apprentissages techniques, à l'élaboration des premières pistes de travail et à la formalisation d'une note d'intention.

Évaluation

Assiduité et participation, attention à la dynamique de groupe, évolution des projets et propositions rendues.

Bibliographie

La bibliographie sera complétée au fur et à mesure des séances.

DOMAINE ÉCRIT

ESSAIS, DOCUMENTAIRES

- CONTI, Anita, *L'Océan, les bêtes et l'homme ou l'ivresse du risque*, Paris, Payot et Rivages, coll. «Petite bibliothèque Payot», 2019.
- CONTI, Anita, *Racleurs d'océans*, Paris, Payot et Rivages, coll. «Petite bibliothèque Payot», 1998.
- Earth Species Project consulté le 19 janvier 2023. <https://www.earthspecies.org/>.
- MORIZOT, Baptiste, *Manières d'être vivant: enquêtes sur la vie à travers nous*, Arles, Actes Sud, coll. «Mondes sauvages», 2020.
- PROJECT CETI, consulté le 19 janvier 2023. <https://www.projectceti.org>.
- SARANO, François et SARANO, Marion, *Au nom des requins*, Arles, Actes Sud, coll. «Mondes sauvages», 2022.
- SARANO, François, *Le Retour de Moby Dick ou ce que les cachalots nous enseignent sur les océans et les hommes*, Arles, Actes Sud, coll. «Mondes sauvages», 2017.
- STIEGLER, Bernard, *L'archipel des Vivants. Des territoires laboratoires en archipel pour une politique et une économie des formes de vie*, 2020. <https://doi.org/10.13137/1825-5167/30985>.
- The Click Effect, consulté le 17 janvier 2023. <https://www.with.in/watch/click-effect>.

RÉCITS, FICTIONS...

- ALCOBA, Laura, *Les Rives de la mer douce*, Paris, Mercure de France, coll. «Traits et portraits», 2023.
- BAQUÉ, Joël, *La Fonte des glaces*, Paris, P.O.L, 2017.
- BAQUÉ, Joël, *La mer, c'est rien du tout*, Paris, P.O.L, 2020.
- BRUGIDOU, Jeremie, *Ici, la Béringie*, Paris, éditions de L'Ogre, 2021.
- CLOUETTE, Fabien, *Tombant*, Paris, éditions de L'Ogre, 2021.
- COSNAY, Marie, *Des îles (Lesbos 2020 – Canaries 2021)*, Paris, éditions de L'Ogre, 2021.
- COSNAY, Marie, *Des îles (îles des faisans 2021-2022)*, Paris, éditions de L'Ogre, 2023.
- DESPRET, Vinciane, *Autobiographie d'un poulpe et autres récits d'anticipation*, Arles, Actes Sud, coll. «Mondes sauvages», 2021.
- DE TOLEDO, Camille, *Le fleuve qui voulait écrire – les auditions du parlement de Loire* Paris, Manuella éditions/Les Liens qui libèrent, 2021.
- DURAS, Marguerite, *Un barrage contre le Pacifique*, Paris, Gallimard, 1950.
- FERNEY, Alice, *Le Règne du vivant*, Arles, Actes Sud, 2014.
- HOMÈRE, *L'Odyssée (fin du VIII^e siècle avant J.-C.)*: nombreuses éditions disponibles, par exemple la traduction (du grec ancien) de Philippe Brunet, Paris, Le Seuil, 2022.
- HUGO, Victor, *Les Travailleurs de la mer*, Belgique, Albert Lacroix et Cie, 1866.
- KESEY, Ken, *Et quelque fois j'ai comme une grande idée*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Antoine Cazé, Toulouse, Monsieur

- Toussaint Louverture, 2013 (Sometimes a great notion, 1964.)
- MELVILLE, Herman, Moby Dick, traduit de l'anglais (États-Unis) par Marguerite Gay, Paris, Gedalge, 1929. 1ère édition États-Unis: 1851.
- MICHELET, Jules, La Mer, Paris, Hachette, 1861.
- NAVARRO, Mariette, Ultramarins, Paris Quidam, coll. «Made in Europe», 2021.
- PAGANO, Emmanuelle: «Trilogie des rives» aux éditions P.O.L. (Paris): Ligne & Fils, 2015; Sauf riverains, 2017; Serez-vous des nôtres, 2018.
- PLAMANDON, Éric, Taqawan, Paris, Quidam, 2018.
- POULAIN, Catherine, Le Grand Marin, Paris, L'Olivier, 2016.
- SØRENSEN, Guillaume, Le Planisphère Libski, Paris, L'Olivier, 2019.
- VERNE, Jules, Vingt mille lieues sous les mers, Paris, Pierre-Jules Hetzel, 1869-1870.
- VINSON, Sigolène, La Palourde, Paris, Le Tripode, 2023.
- WOOLF, Virginia, Les Vagues, traduit de l'anglais (Royaume-Uni) par Marguerite Yourcenar, Paris, Stock, 1937; autre traduction par Cécile Wajsbrot, Paris, Le Bruit du temps, 2020
- (The Waves, Royaume-Uni, Hogarth Press, 1931.)

DOMAINE SONORE

La plupart des installations/albums de Jana Winderen, qui travaille principalement sur les environnements aquatiques avec une approche écologique:

- The Wanderer – 2015: <https://janawinderen.bandcamp.com/album/the-wanderer>
- Listening through the dead zones

- 2022: <https://janawinderen.bandcamp.com/album/listening-through-the-dead-zones-excerpt>
- Spring Bloom in the Marginal Ice Zone – 2018 <https://janawinderen.bandcamp.com/album/spring-bloom-in-the-marginal-ice-zone>
- Energy Field – 2010: <https://janawinderen.bandcamp.com/album/energy-field>
- Annea Lockwood – A Sound Map of the Danube – 2005 <https://www.youtube.com/watch?v=qwsnWZ4dwz0&t=3675s> Un long périple-documentaire sonore le long des 2850km du Danube, condensé en 2h30. On y entend différents états de l'eau, la vie de villages aux abords du fleuve, différents entretiens avec toute la diversité des langues/dialectes que l'on trouve en descendant le long des rives.
- Bill Fontana – Soundbridge Köln/ San Francisco – 1987 <http://www.medienkunstnetz.de/works/klangbruecke-koeln-sanfrancisco/audio/1/#reiter>

DOCUMENTAIRE RADIOPHONIQUE:

- Série écouter le monde: “vos gueules les mouettes”, de Sara Monimart – 2018: https://www.arteradio.com/son/61659578/ecouter_le_monde_1_4_vos_gueules_les_mouettes. Toute la série “Amazônia”, de Félix Blume – 2019: <https://www.arteradio.com/serie/amazonia/1421>

DOMAINE CINÉMATOGRAPHIQUE

- Bruno MUEL, Jean-Pierre SERGENT, *La Colombie* (Rio Chiquito) [film], France
- Dovidis, 16mm N&B, 20', 1965
- Lisandro ALONSO, *Jauja* [film], Argentine, Arte et Nananeira Filmes, 108', 2014
- Bruce BAILLIE, *Valentin de las sierras* [film], EU, 16mm couleur, 10', 1971 et *All my life*, EU, 16mm, 2'48'', 1966
- Nancy HOLT, *Sun Tunnels* [film], EU, 16mm couleur, 26', 1973-1976
- Nancy HOLT, Robert SMITHSON, *The Making of Amarillo Ramp* [film], EU, 16mm couleur, 31', 1973-2013
- Apichatpong WEERASETHAKUL, *Memoria* (136' - 2020), *Cemetery of splendour* (122' - 2015) et *Tropical Malady* (120' - 2004)
- Angela RICCI LUCCHI, Yervant GIANIKIAN, *Le miroir de Diane* [film], Italie, 16mm couleur, 31', 1996
- Robert KRAMER, *Route One/ USA* [film], France, Les Films d'Ici, Super 16mm couleur, durée, 255', 1989
- Kiyoshi KUROSAWA, *Charisma* [film], Japon, Nikkatsu Corporation, 35mm couleur, 104', 1999
- Artavazd PELECHIAN, *Les saisons* [film], Russie/Arménie, Studio Erevan, Super 16mm N&B, 26', 1975
- Danièle HUILLET, Jean-Marie STRAUB, *Sicilia* [film], France/ Italie, Pierre Grise Productions, Ali Film, Istituto Luce Cinecittà, 35mm N&B, 66', 1998
- PERRIN, Jacques, CLUZAUD, Jacques, *Océans*, [film], France, Galatée Films, 103 min, 2009.
- RUSPOLI, Mario et MARKER, Chris, *Les Hommes de la baleine*, [film], France, Argos Films - Les Films Armorial, 24 min, 1968.
- RUSPOLI, Mario et MARKER, Chris, *Vive la baleine*, [film], France, Argos Films, 17 min, 1972.
- Lire: *THE DEMOCRATIC FOREST* du photographe William EGGLESTON (EU) - essai de Eudora Welty - Edition, Martin Secker & Warburg Ltd - 1989.

POISSY TV - ATELIER VIDÉO EN MILIEU CARCÉRAL

Gallien Déjean

En collaboration avec Jean-Luc Jusseau, responsable de l'atelier vidéo

En partenariat avec SPIP 78, la Maison centrale de Poissy, Treize

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 6 étudiant-e-s
Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Semestres 1 & 2

Mercredi ou jeudi après-midi

Dates communiquées à la rentrée

Contenu

Ancien couvent de religieuses ursulines, la maison centrale de Poissy, située dans le centre historique de la vieille ville, accueille des détenus condamnés à de longues peines.

En partenariat avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation des Yvelines (SPIP 78), l'ENSAPC propose la constitution d'un atelier de production audiovisuelle autogéré, réunissant détenus et étudiant.es. L'objectif de ce projet est de créer un atelier d'autoformation audiovisuelle, technique et théorique, au sein de la Centrale de Poissy permettant aux participant.es de se familiariser avec les différentes phases de production (écriture, tournage, montage, etc.) tout en resituant les enjeux de la vidéo dans un contexte historique. Ce projet s'appuie, avec l'aide des intervenant.es Victor Zebo, Pascaline Morincôme et Mathis Collins, sur la définition et la production collective d'un dispositif de tournage évolutif permettant de produire aussi bien des courts-métrages de fictions que des documentaires, des reportages, des sketches, des émissions.

En raison des règles de contrôle et de sécurité énoncées par l'administration pénitentiaire, l'atelier devra utiliser le matériel audiovisuel prêté par l'institution. Ce matériel est exclusivement analogique et/ou obsolète afin de permettre à l'administration de contrôler la sortie des images et des sons qui sont réalisés à l'intérieur de la prison. Ce format vintage imposé est une spécificité technique qui, parmi de nombreuses autres règles, témoigne d'une problématique – celle de la contrainte –, inscrite formellement au cœur même de ce processus de création collaborative. Cette dialectique de la contrainte sera l'une des pistes de réflexion qui nourrira la pratique de cet atelier.

Bibliographie

- Nils Christie, Louk Hulsman et Ruth Morris, *Crimes & peines: penser l'abolitionnisme pénal*, Grevis, 2021
- Gwenola Ricordeau, *Pour elles toutes: femmes contre la prison*, Lux Editeur, Montréal, 2019
- Michael Shambert, *Guerrilla Television*, Henry Holt & Company, Inc., New York, 1971

RENDEZ-VOUS PARTICULIERS

FOCUS DESSIN

Jean-Luc Verna

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

Semestres 1 et 2

Semaine A et B

Mardi et mercredi, toute la journée (sur inscription auprès de l'enseignant)

Méthode

Discussion

Évaluation

De A à F

Contenu

Tout au long de l'année, les rendez-vous avec les étudiant-e-s portent sur tous les médiums et une semaine en fin de 1er et 2nd semestre les rendez-vous auront pour focus la production dessinée des étudiant-e-s.



Tom Magnier, DNSEP 2023, ENSAPC. Photo: Maxime Vignaud.

- D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS
-

COURS

-
-

ACTUALITE DE LA PHILOSOPHIE ET DES SCIENCES SOCIALES

Geoffroy de Lagasnerie

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

Semestre 2

4 ou 5 séances

Mercredi soir à Paris

Dates communiquées en début d'année

Évaluation

L'évaluation est basée sur l'assiduité obligatoire et la participation. Une fiche de compte-rendu d'une séance peut être demandée.

Objectif

Ce séminaire a pour ambition d'explorer et de discuter les grands enjeux de la théorie et de la politique contemporaines, dans les domaines les plus variés. On y reçoit les auteurs qui contribuent actuellement à la vie des idées.

Contenu

Le séminaire accueille des auteurs qui viennent présenter leurs travaux récents et d'autres qui les discutent ou les prolongent. Les séances peuvent porter également sur des problèmes théoriques, des questions politiques, des notions qui émergent, des problèmes de l'actualité, etc. Les séances tournent autour de questions critiques ou théoriques, etc. On y parle philosophie, sociologie, histoire, esthétique, psychanalyse, etc.

Méthode

Conférences, suivies de discussions et d'échanges collectifs

APARTÉS

Gallien Déjean

Avec Céline Poulin, Cédric Fauq

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

Semestre 1 & 2

Choisir un des deux semestres au choix.

Dates communiquées en début de chaque semestre.

Un email est envoyé en cours de semestre à l'ensemble des étudiants pour que les volontaires puissent s'inscrire sur la liste de passage.

Contenu

À l'invitation de Gallien Déjean, deux professionnel-le-s de l'art (curateur-ice-s ou critiques d'art) viennent découvrir le travail des étudiant-e-s qui souhaitent les rencontrer. Chaque session s'organise sur deux journées à la fin des semestres 1 et 2.

Afin de privilégier une rencontre directe, les rendez-vous se font en tête-à-tête, sans présence professorale. L'objet de ces rencontres n'est pas de permettre à des professionnel-le-s de venir faire de la prospection en école d'art à la recherche de talents émergents, ni de proposer aux étudiant-e-s un «speed dating» (quelle horreur!) pour apprendre les arcanes de l'autopromotion, mais de favoriser un moment d'écoute et de dialogue, selon des modalités d'échange qui s'affranchissent pendant quelques instants des considérations pédagogiques qui gouvernent l'école.

BECOME THE MEDIA

Gallien Déjean

Avec Lili Reynaud-Dewar, Eva Barois de Caebel, Guillaume Maraud, Emmanuel Guy, Mohamed Salah Azouzzi, Sophie Lapalu

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

Semestre 1 et 2

Semaine B

Un jeudi par mois, 15h-17h

Évaluation

Les participants sont évalués en fonction de leur capacité d'engagement collectif et d'esquive individuelle.

Contenu

Dans la tradition moderniste, chaque médium – à commencer par la peinture – se doit d'être autoréférentiel afin d'atteindre son essence. Dans ce contexte, le médium curatorial, qui s'incarne dans l'exposition, est impur car il est composite et ses supports sont multiples. C'est donc pour garantir la pureté de ses expositions que le modernisme a créé l'environnement aseptisé du «white cube». Contrairement à cette conception, la théorie des médias permet d'envisager la plate-forme curatoriale comme le médium absolu puisque son objet intrinsèque est la diffusion.

Dans ce cours, nous étudions cette fonction de diffusion en évoquant, d'une part, le rôle du curateur à travers l'analyse critique de son statut. D'autre part, nous observons à travers un certain nombre d'exemples historiques et contemporains comment les artistes se sont saisis de cette fonction curatoriale dans son sens le plus large (expositions, magazines, maisons d'édition, librairies, chaînes de télévision, etc.), afin de s'appropriier et de réinventer des prérogatives essentielles (diffusion, théorie, économie) qui leur ont souvent été confisquées.

CERGY, CAS D'ÉCOLE

Gallien Déjean

En collaboration avec Lionel Catelan, responsable de l'atelier édition (à confirmer)

ANNES 1 À 5

Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Dates communiquées en début d'année

Contenu

Créée en 1975, l'école d'arts de Cergy passe pour être le prototype d'une grande réforme qui visa autour de 1973 à repenser l'enseignement artistique, par-delà l'académisme pédagogique qui prévalait jusqu'alors en France, pour l'inscrire au sein des enjeux et des pratiques de son époque. Héritière, dit-on, de Mai 68 et de l'université expérimentale de Vincennes, l'école implantée au cœur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise se veut un laboratoire d'expériences esthétiques, ouverte aux contextes politique et sociaux, ouverte sur la rue – et traversée par elle, comme le prévoyait au départ le projet de l'architecte Jean-Pierre Buffi.

Aujourd'hui, alors que les écoles d'art (comme l'ensemble de l'enseignement supérieur) sont soumises aux logiques néolibérales qui fragilisent la plupart des secteurs de la société, qu'est devenue l'impulsion qui participe de la création de l'école de Cergy? A-t-elle réellement existée? S'est-elle transmise jusqu'à nous comme une généalogie toujours opérante ou n'est-elle, finalement, qu'une légende dorée au service de l'institution?

48 ans après sa création, peu de personnes parmi celles qui font vivre aujourd'hui cette école – que ce soit chez les salarié.es ou chez les étudiant.

es –, sont capables de retracer avec précision toutes les étapes historiques qui orientèrent l'institution que nous connaissons aujourd'hui. Alors que l'ENSAPC est censée déménager prochainement pour s'installer sur le campus de Cergy tout contre l'école de commerce, dans un nouveau bâtiment rutilant qui sera, à n'en pas douter, éco-responsable (et qui reste à construire...), il semblait important que cette étape soit l'occasion de s'atteler à un travail historique afin de faire le point sur le projet initial de cette école et son héritage, ce qu'elle a construit, ce qu'elle est devenue. Cette étude sera guidée par des considérations aussi bien artistiques que pédagogiques, architecturales ou urbanistiques – car faire l'histoire d'une école qui s'est voulue ouverte sur son contexte d'émergence et de production, c'est aussi faire le récit des transformations de la ville, de l'enseignement, de la société toute entière – et peut-être aussi des luttes qui la traversèrent...

Méthode

Cette recherche, qui se déploiera sur plusieurs années, se développera autour de plusieurs axes méthodologiques:

- aller farfouiller dans les archives des différentes époques qui sommeillent dans les recoins de l'école;
- partir à la recherche des traces matérielles de cette histoire dans l'espace urbain, sur le bâtiment de l'école ou dans les œuvres produites par d'ancien.nes étudiant.

es; construire une histoire orale de l'école en recueillant les témoignages d'une sélection d'acteurs.ices qui participèrent, un jour ou l'autre, à cette aventure (membres de l'administration, de la direction, agent.es d'entretien, profs, étudiant.es, habitant.es du quartier, commerçant.es, architectes, etc.). Prenant comme modèles méthodologiques l'ouvrage *Jack Goldstein et la CalArts Mafia* de Richard Hertz ou encore *Please Kill Me* de Gillian McCain et Legs McNeil, l'ambition de cette recherche est de construire un récit vivant, polyphonique et contradictoire, composé de fragments et d'anecdotes, plutôt qu'un discours d'autorité prétendant à la neutralité et à l'objectivité.

Un séminaire théorique autour des pédagogies expérimentales (dans le champ artistique ou extra-artistique) viendra accompagner et étayer cette recherche tout au long l'année. Un certain nombre d'intervenant.es spécialisé.es seront invité.es à participer à ce séminaire (Géraldine Gourbe, Sandra Alvarez de Toledo, Marie Preston, Déborah Laks, etc.).

Ce projet s'adresse aux étudiant.es qui s'intéressent aux enjeux méthodologiques de la recherche, à la production du discours historique et son lien avec l'archive ou la trace, aux pédagogies expérimentales ou alternatives, aux questions de critique institutionnelle.

Bibliographie

- bell hooks, *Apprendre à transgresser. L'éducation comme pratique de la liberté*, Paris, Éditions Syllepse, 2019.
- Richard Hertz, *Jack Goldstein et la CalArts Mafia*, Dijon, les presses du réel, 2022
- Gillian McCain, Legs McNeil, *Please Kill Me. L'histoire non censurée du punk racontée par ses acteurs*, Paris, Allia, 2006.

CHAMP DE FORCES

Luc LANG

ANNÉES 1 À 5

Engagement annuel obligatoire
Obligatoire en Année 1

Calendrier

Semestre 1 & 2

Semaine B

Lundi, 9h30–13h30

Contenu

Champ de forces, terme utilisé par Deleuze et que je reprends à mon compte pour évoquer la rencontre par aimantation ou opposition de tous les médiums (littérature, philosophie, cinéma, arts plastiques, vidéo, performances) concernant une problématique définie, chacun des médiums y répondant à sa façon, avec sa poétique, avec sa technique, ses outils, ses points de vue liés justement à ses techniques et ses process. De quoi créer un champ de forces, un champ d'aimantation, où tous les médiums dialoguent et poléminent entre eux sur un même sujet. Nous avons déjà eu une réflexion sur qu'est-ce que l'image et sa nature selon le médium qui la produit ? En 2020 c'était une réflexion sur le genre humain, en 2021 c'était une réflexion sur la nature de l'objet d'art et la nature du travail de l'artiste en regard des objets usuels et de l'organisation du travail tel qu'elle est proposée dans l'entreprise contemporaine.

En 2023, au regard de la réflexion essentielle de Gunther Anders sur l'obsolescence de l'homme (sur la destruction de la vie à l'époque de la troisième révolution industrielle), et de celle de Byung-Chul Han sur la fin des

choses, nous travaillons sur l'objet, sa désubstantialisation, sa disparition dans notre monde contemporain et quelles sont justement les propositions artistiques et quelles sont les pragmatiques induites par les œuvres que proposent certains artistes de la seconde moitié du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle pour résister à cette destruction ?

Méthode

Nous travaillons toujours à partir d'œuvres et de textes et de films que nous analysons ensemble, en profondeur, attentivement, phénoménologiquement. Ces œuvres, ces textes et ces films nous permettent de réfléchir autrement à des notions qui paraissaient évidentes et qu'ils sont capables de questionner et de redéfinir totalement. Nous arrachant à l'idéologie ambiante et aux multiples mots d'ordre que véhiculent communication et informations dans nos sociétés de contrôle. Comme le souligne Deleuze : toute information est un mot d'ordre.

Évaluation

Participation en cours, dissertation annuelle, présence dans tous les sens du terme.

Bibliographie

- Aristote *Métaphysique*
- Nietzsche *Considérations inactuelles sur l'histoire*
- Nietzsche *Vérité et mensonge au sens extra-moral*
- Bergson *Matière et mémoire*
- Merleau-Ponty *L'œil et l'esprit*

- Merleau-Ponty *Phénoménologie de la perception*
- Günther Anders *L'obsolescence de l'homme tome 1 et 2*
- Günther Anders *L'homme sans monde*
- Byung-Chul Han *La fin des choses*
- Hannah Arendt *Origines du totalitarisme*
- Hannah Arendt *Condition de l'homme moderne*
- Deleuze-Guattari *Mille plateaux*
- Luc Lang *Les Invisibles*
- Luc Lang *Délit de fiction*

FILMOGRAPHIE

- *Her* de Spike Jonze
- *Hyperland* de Mario Sixtus

FACE A FACE

Carole Benzaken, Luc Lang

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 30 étudiant-e-s

Obligatoire en Année 1 par demi groupe
(1^{er} groupe 1^{er} semestre, 2^e groupe au
2^e semestre)

Calendrier

Semestre 1 & 2

Semaine A

Lundi après-midi

Objectifs

Trop souvent, les étudiants ont un rapport abstrait aux arts par le biais des images électriques de leurs écrans. Il s'agit donc de se confronter à la réalité physique unique des œuvres présentées à Beaubourg. C'est bien d'un face à face, à l'échelle réelle qu'il s'agit, et de développer une attention frontale et particulière à l'œuvre, et non de venir vérifier au musée que l'œuvre correspond à sa photo comme si c'était l'image électrique l'original...

Contenu

Chaque étudiant-e, doit devant une ou plusieurs œuvres qu'il choisit, la présenter à l'ensemble du groupe, construire sa critique de l'œuvre. Il-elle peut choisir des œuvres parce qu'il-elle les trouve importantes, intéressantes, puissantes, ou encore parce qu'il-elle les trouve faibles et sans intérêt. L'objectif étant de construire un point de vue personnel argumenté et sensible sur l'œuvre. Avec un temps de parole autour de 15mn. Après cela, une discussion/débat s'engage avec l'ensemble du groupe.

Évaluation

Chaque étudiant-e doit faire au moins une présentation d'œuvre minimum dans le semestre où il-elle est inscrit-e

Bibliographie

Nous recommandons particulièrement les textes d'artistes toujours éclairants sur leur travail.

JAPONOLOGIES

Corinne Le Neûn

Avec les invité-e-s Bruno Fernandes, directeur de la collection Delashiné! aux Presses du Réel, Dijon; Mounir Allaoui, artiste et docteur en études cinématographiques japonaises, responsable de la recherche à l'École d'art de la Réunion. En partenariat avec Héritages: Culture/s, Patrimoine/s, Création/s (UMR 9022), unité mixte de recherche portée par CY Cergy Paris Université, le Centre national de la recherche scientifique et le ministère de la Culture; le Centre National des Arts plastiques; l'École d'art et l'Université de La Réunion; les Éditions Les Presses du réel, collection Delashiné!; l'Institut français du Japon (Kansai)

ANNÉES 1 À 3

Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS au premier semestre

Calendrier

Semestre 1

Semaine A ou B (en fonction de la coordination 5)

Le séminaire a lieu deux fois par mois à partir de fin octobre-début novembre.

Contenu

Le travail en cours sur les contre cultures japonaises au XX^e siècle se poursuit avec le chercheur indépendant Bruno Fernandes, directeur de la collection Delashiné! aux Presses du Réel, Dijon.

QUELQUES PISTES :

- ルポ画家 Rupogaka les «peintres documentaires» d'après-guerre.
- Kudō Tetsumi
- Yami no naka, yume no hana (闇の中、夢の花 dans les ténèbres, fleur du rêve) pour une approche contre-culturelle du nō.
- Que reste-t-il de l'angura? Projection du documentaire *Under the skin* (vosta) Shane O'Sullivan.

De même l'investigation des collections japonaises dans les institutions culturelles est au programme. Après

la cinémathèque française qui nous a permis de découvrir le fonds Alive, nous sollicitons le Centre national des arts plastiques pour un état des lieux de la photographie japonaise au sein de leurs collections.

Cette année Japonologies s'associe pour sa partie recherche à l'appel à projet porté par l'École d'art et l'Université de La Réunion pour un colloque intitulé «Environnement et paysage au Japon et/ou à La Réunion vers une éco-critique comparatiste» qui se déroulera les 7, 8 et 9 décembre 2023.

«Le terme «paysage» implique une représentation esthétique de l'environnement; il crée et transmet un imaginaire, porte une «pensée liée au lieu». Comme le rappelle Yves Luginbuhl, le paysage est «avant tout une image élaborée à partir des souvenirs, de mythes, de connaissances, bref, de culture». Ces aspects sont autant de dimensions que ce colloque vise à explorer. (...) En japonais, plusieurs termes constitués de différents idéogrammes peuvent signifier ce que l'on traduit en français par «paysage». À La Réunion,

la notion de paysage est à appréhender différemment. Dans cette île mue par des processus de créolisation, le vocabulaire du créole réunionnais intègre des termes malgaches, tamouls, mozambicains, chinois pour désigner les végétaux comme les animaux. Les différentes connotations induites dans ces langues seront à interroger, notamment la façon dont elles sont impliquées dans la formulation des idées que l'on peut avoir à propos d'objets artistiques et littéraires» (Extrait de l'appel à projet).

Mounir Allaoui, artiste et docteur en études cinématographiques japonaises, responsable de la recherche à l'École d'art de la Réunion organisateur de ce colloque viendra nous en parler fin octobre/début novembre.

Méthode

Initialement fondé avec le professeur Michael Lucken et les chercheurs de l'Inalco, le séminaire a pour ambition de doter les étudiants des outils de l'analyse critique en leur offrant les connaissances nécessaires à la compréhension de la création au Japon et cela en vue de mieux appréhender une culture qui exerce une puissante fascination sur toute une jeune génération. Lors de cette nouvelle saison de Japonologies, le travail d'analyse de divers registres d'images se poursuit grâce aux apports historiques, culturels et linguistiques mis en partage par les intervenants (chercheur-e-s, conservateurs, curateurs, étudiant-e-s, artistes et enseignant-e-s) avec comme point central la généalogie des images et les questions de l'influence des modèles esthétiques fournis par les arts japonais et les constants allers-retours entre les différentes cultures.

Évaluation

Présence obligatoire au séminaire et forte motivation, les étudiants sont encouragés à prendre la parole et à problématiser leur relation à la culture japonaise sous divers formats de restitution, textuelle, plastique ou magistrale.

Bibliographie

- Michael Lucken, Nakai Masakazu. *Naissance de la théorie critique au Japon*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2016.
- Uno Kuniichi, Hijikata Tatsumi, *Penser un corps épuisé*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2017.
- Bruno Fernandes, *Vocations de l'ombre – Haino Keiji – Une autre voix/voie du rock*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2017.

Une bibliographie exhaustive sera fournie pour le colloque.

FAIRE ET DÉFAIRE LES STEREOTYPES

François Aubart

ANNÉES 1 À 5

Engagement annuel obligatoire
Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1 & 2
Semaine A
Lundi, 14h-16h

Contenu

Les stéréotypes sont des représentations qui prennent l'apparence de l'objectivité pour véhiculer des idées, des valeurs ou des caractéristiques simplificatrices. Ils se sont développés avec la production industrielle, apparaissant avec l'imprimerie et les journaux, accompagnant le développement des médias de masse, du cinéma à la télévision jusqu'aux réseaux sociaux actuels, sous la forme de publicités, d'idéalisations, de propagandes ou de divertissements. Leur efficacité tient à leurs capacités à saisir les consciences, donner envie ou convaincre. Autant de ressorts qui se révèlent éculés, simplificateurs et surtout, socialement normalisateurs, dès lors qu'ils sont rendus visibles.

Génériques, facilement partageables, et pour cela aussi impersonnels que caricaturaux, les stéréotypes musèlent certains groupes sociaux, souvent minoritaires, en les représentant comme les voient celles et ceux qui produisent de telles représentations, souvent majoritaires. Ainsi beaucoup de mouvements cherchant à sortir de la domination sociale comme

les théories féministes, queer ou décoloniales, ont lutté contre les stéréotypes qui entravent l'autoreprésentation.

Ce cours explore les différentes façons dont on peut défaire ou pas, déjouer ou pas, détourner ou pas ces représentations chargées de connotations sociales et politiques. Car si les stéréotypes asservissent et immobilisent, ils peuvent servir d'outil de glorification. Par ailleurs, leur manipulation n'est pas sans paradoxe, plutôt que de les annihiler, il s'agit de les amplifier. Sans chercher de réponse définitive à la question de savoir si l'on doit les bannir ou les exploiter, nous explorons les nombreuses pratiques artistiques et théoriques ayant cherché à les complexifier pour leur faire représenter autre chose qu'une vision attendue et déjà vue.

Méthode

Cours d'histoire et de théorie de l'art, analyse de textes.

Évaluation

Présence et participation

Bibliographie

- Homi K. Bhabha, «L'autre question: stéréotype, discrimination et discours du colonialisme», in: *Les Lieux de la culture*, Paris, Payot, 2019, p. 137-166
- Laura Mulvey, *Fétichisme et curiosité*, Paris, Brook, 2019

- José Esteban Muñoz, «Performer la désidentité», traduction de Tarek Lakhrissi et Emma-Rose Bigé, *Multitudes* n° 82, 2021, p. 177-182 [<https://www.cairn.info/revue-multitudes-2021-1-page-177.htm>]
- Craig Owens, *Le Discours des autres*, Romainville, Même pas l'hiver, 2022
- Edward Saïd, *L'orientalisme: l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Points, 2015
- Sutan Sontag, «Le style Camp», in: *L'œuvre parle*, Paris, Christian Bourgois éditeur, 2010, p. 421-450

MANIÈRES DE FAIRE

Alejandra Riera

En collaboration avec Nicolas Charbonnier, responsable de studio son et Jean-Luc Jusseau, responsable du studio vidéo (à confirmer)

Avec la participation de Nicolas Feodoroff et Caroline Deodat

En partenariat avec LE FID, Festival international des films de Marseille, Le BAL (à voir), La recyclerie (à confirmer)

ANNÉES 2 ET 3

Ouvert à 10-15 étudiant-e-s

Engagement annuel obligatoire

L'envoi d'un projet en cours ou réalisé engageant l'image-mouvement et des motivations sont demandés aux étudiant.es qui souhaitent s'inscrire.

Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1 & 2

5 séances d'octobre 2023

à février 2024 toute la journée.

Première séance:

Lundi 30 octobre 2023

Deuxième séance:

Lundi 27 novembre 2023

Troisième séance:

Vendredi 1 décembre 2023.

Séance en présence

de Caroline Déodat (à confirmer)

Quatrième séance:

Lundi 29 janvier 2024

Cinquième séance: Lundi 5 février 2024 ou vendredi 9 février

Contenu

Visionner des films rares collectivement est une expérience essentielle nous permettant d'analyser ensuite des démarches et positionnements dont les échos vont enrichir nos propres réflexions, productions et questionnements.

L'objectif de Manières de faire est de nous concentrer durant 5 séances sur

une série des films issus des programmes du FID, Festival International de Cinéma de Marseille, qui interrogent et/ou réinventent les formes cinématographiques en faisant place aux outils et perspectives artistiques, et en même temps, de nous concentrer, analyser et questionner ensemble des projets des étudiant-e-s qui ont une pratique de l'image-mouvement et souhaitent réfléchir et approfondir leurs manières de faire.

Nous portons une attention particulière aux modes de présence, aux gestes, au rythme, à la lumière, aux ombres, à la couleur, à comment le montage tisse-détisse des liens, établi des relations, interroge nos modes de perception.

«Le FID Marseille, est reconnu pour la diversité de ses programmes, et pour accueillir les formes exigeantes et parfois les plus inattendues. Une particularité reconnue de sa programmation, allant de la fiction aux expressions les plus aigües et ouvertes des écritures du réel. Des «objets filmiques» qui n'hésitent pas à renouveler, interroger, les formes, les moyens et les modes du cinéma.

Un cinéma sans à priori, sans «format» si ce n'est l'exigence de chacune et chacun des artistes et/ou cinéastes avec l'œuvre à venir, et aussi

avec les personnes impliquées. Ainsi ces œuvres, se jouant des écritures les plus convenues offrent des expériences singulières, fortes, inouïes.

Il s'agit lors de séances communes à partir d'un choix des films montrés dans les éditions précédentes du FID, d'ouvrir grand les portes vers un cinéma sans assignation, sans frontières, sans format ni formes préétablies. À partir d'œuvres notamment d'Ivan Argote, Randa Maroufi, Sharon Lockart, Liv Shulman, Ben Rivers ou bien encore Apichatpong Weerasethakul, ou Marwa Arsanios, Dounia Sichov, parmi d'autres, il s'agit de proposer un champ de possibles, avec des gestes cinématographiques forts, afin de nourrir les imaginaires et de proposer aux étudiant-e-s un espace de réflexion, et que iels puissent s'emparer de la géographie mouvante d'un cinéma toujours à (ré)inventer.» Nicolas Feodoroff

Méthode

Ce module propose 5 séances de visionnage, analyse et commentaire des films, ainsi que des moments d'analyse et commentaires des films des étudiant-e-s inscrit-e-s.

Il s'adresse aux étudiant-e-s qui ont une pratique de l'image-mouvement.

Le matin deux étudiant-e-s présentent leurs films et leurs enjeux, projection et discussion à partir de là.

L'après-midi projection d'un film du FID, présentation, commentaires et analyses. (Le choix sera donné à la rentrée).

Pour s'inscrire les étudiant.es doivent envoyer un des projets susceptibles d'être présenté par vous.

Nicolas Feodoroff est un critique d'art et de cinéma et programmeur exigeant. Il est avec nous sur toutes les séances. La dernière est consacrée à une projection des films d'étudiant-e-s qui auront avancé depuis les questionnements qui

vont s'affiner autour de leurs propres films.

Diplômé en photographie et en esthétique, Il enseigne la théorie et le cinéma aux Beaux-Arts de Marseille depuis 2017. Il a été un des animateurs du Réseau cinéma, réunissant des enseignant-e-s et étudiant-e-s des différentes écoles d'art. Conférencier au [mac] musée d'art contemporain de Marseille, il fait partie au FID Marseille du comité de sélection du festival. Il a par ailleurs été membre de jury dans de nombreux festivals internationaux de cinéma, à Kiev, Tétouan, Téhéran, Sibiu, Prague, Beyrouth, Tübingen, Milan, Glasgow, Belgrade, Osnabrück, Curitiba... Il organise également des expositions et séminaires.

Nous invitons durant la 3^e séance Caroline Déodat pour entamer une discussion à partir d'un de ses films en cours et un de la programmation du FID. Mêlant cinéma ethnographique et fiction, Caroline Déodat explore les dimensions spectrales de l'image en mouvement dans une circulation entre fiction et ethnographie expérimentale. Docteure en Ethnologie et Anthropologie sociale, elle a eu la Mention spéciale du jury au Prix de thèse 2017 du Comité pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage. Caroline Déodat est née en 1987, en France, et est artiste et chercheuse associée au Centre Georg Simmel (EHES/CNRS).

Évaluation

Présence aux 5 séances et participation. Présentation et argumentation autour des films proposés.

Présentation d'un projet engageant l'image-mouvement.

Bibliographie

- <https://fidmarseille.org/>
- Trodd, Tamara, *Screen/space, the projected image in contemporary art*, Manchester, 2011
- Bacqué, Bertrand; Neyrat, Cyril; Schulmann, Clara et ali, (dir), *Jeux sérieux – Cinéma et art contemporains transforment l'essai*, Genève, MAMACO/HEAD, 2015
- Bellour, Raymond, *La querelle des dispositifs*, Paris, P.O.L, 2012
- Bovier, François et Mey, Adeena, *Cinema in the expanded field*, Les presses du réel/ JRP éditions, 2016
- Bullot, Erik (dir.), *Du film performatif*, it: éditions, 2018

La liste des films proposés sera donnée durant le premier cours. La bibliographie va s'élargir dans l'échange.

PRATIQUER LE MOUVEMENT ET SORTIR

Claudia Triozzi

ANNÉES 1 À 5

Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1

Semaines A & B

Vendredi, 14h-17h30

Contenu

Nous continuons nos sorties suivant des programmations et présentations dans différents lieux de spectacle.

Nous allons par des exercices à thème pratiquer le mouvement, dire le mouvement du corps. Danser? Performer? Actionner? Agir? Non pas définir mais s'adapter à des situations créées.

Dans le cours, il s'agit de mettre en commun, partager un travail en train de se faire en privilégiant l'acte et le geste porté par nous et qui se présente à nous, stimulé par la parole, l'objet, la voix.

L'appréhension de l'espace et notre perception à l'autre découlent de nos comportements initiés dans des actes et déplacements proches de notre quotidien. Comment les envisager et leur donner une nouvelle inscription et lecture dans l'espace proche et en partage?

Nous allons stimuler une expérience en écoute, en valorisant les détails à l'apparence ordinaire en adoptant des systèmes de groupes aléatoires par l'improvisation dirigée vers la construction de l'espace et l'interprétation grâce au retour de nos propres

expériences en acte. Ceci pour se retrouver et adapter une écriture évolutive, ressentir pour pouvoir construire.

Mettre en partage et en lecture nos réalisations personnelles fera aussi partie de nos échanges.

Feront suite aussi deux invitations pendant l'année 2023-2024 (voir fiche invitation et workshop) de l'artiste Marielle Chabal les 27 octobre et 3 novembre 2023 et de l'artiste Pauline Curnier-jardin (à confirmer) ainsi qu'une rencontre avec l'artiste Calixto Neto à la suite de la présentation du spectacle *// Faux* au CN D le vendredi 15 décembre 2023.

Bibliographie

- Johanna Renard (2022), *Un ennui radical*, Yvonne Rainer, danse et cinéma, de l'incidence éditeur.
- Delmari Romero Keith (2023), *Hélio Oiticica, Parangolé, Entre révolte et poésie*, édition Mousse Publishing
- Kuhihara Nanako (2017), *La chose la plus étrangère au monde, ANALYSE CRITIQUE DU BUTO DE HIJIKATA TATSUMI*, édition les presses du réel.
- Simone Forti (2003), *oh, tongue* éditions al dante/head-genève.

PROBLEMES DE THEORIE ET DE POLITIQUE CONTEMPORAINE: L'ABOLISME PÉNAL

Geoffroy de Lagasnerie

En partenariat avec la Maison Suger

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

Semestre 1 & 2

Lundi, 18h30-20h30

Lieu: Maison Suger 16 Rue Suger, 75006 Paris

Les lundis: 9/10; 23/10; 06/11; 20/11; 4/12; 18/12; 15/01; 29/01; 26/02; 11/03; 25/03; 22/04; 06/05; 20/05; 03/06

Évaluation

Comme il s'agit d'un cours qui se tient à Paris et qui est conçu comme un ensemble de séances cohérent où des personnalités extérieures interviennent, l'assiduité et la motivation sont importantes pour s'y inscrire.

Objectifs

Je voudrais cette année vous proposer un cours organisé à partir d'une thématique centrale: celle de l'abolitionnisme pénal, c'est-à-dire les traditions historiques, théoriques et politiques de critiques de la prison, de la police, de la peine et de la Justice.

Contenu

Le cours alterne des séances que je prendrai en charge et d'autres où des invités extérieurs (chercheurs, écrivains, artistes, militants) viendront présenter leurs analyses. Parfois, certaines séances sont consacrées à des sujets différents, selon l'actualité, à l'occasion de la parution de livres, de films, d'expositions.

Méthode

Conférences, suivies de discussions et d'échanges collectifs

TERRAIN VAGUE

Eric Mailliet

En partenariat avec Laboratoire ETIS (Université CY); ENSEA – Ecole Nationale Supérieure de l'Electronique et de ses Applications (Université CY); Fablab LABBOITE.

ANNÉES 1 À 3

Ouvert à 8 étudiant-e-s
Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Semestre 1 & 2

Semaine A

Jeudi

Contenu

Cette ligne de recherche veut explorer et accompagner des mises en œuvre artistiques et théoriques autour de l'art urbain et de la notion de parcours, en lien avec les outils numériques et cartographiques.

La notion de projet y est centrale, elle constitue le fondement de la recherche. Des apports théoriques viendront étayer les réalisations des participant.e.s.

Cette ligne de recherche est donc l'endroit idéal si vous souhaitez développer des projets explorant l'espace urbain, en y questionnant et en développant des dispositifs numériques.

Elle ne nécessite pas de prérequis techniques (même si un minimum d'intérêt pour ces outils est préférable), mais attend de vous un désir de questionner l'espace public et d'y inscrire une ou des propositions.

Cette ligne de recherche est menée dans le cadre du Laboratoire ETIS à CY et à l'ENSEA, par Lilyana Petrova (théoricienne et artiste en Digital Humanities), Sylvain Reynal (Chercheur, théoricien, artiste) et Eric Mailliet.

Méthode

Rendez-vous réguliers avec les étudiants et enseignants des institutions partenaires. Mises en œuvre de projets en se basant sur la méthode et la philosophie du hacking: appropriation, détournement, collaboration, entraide. Rencontres avec des artistes et des théoriciens, participation à des événements.

Évaluation

Contrôle continu.

THE PHENOMENON OF BIENNAILS/TRIENNIALS

Chương-Đài VÕ

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

Semestre 1 & 2

Semaine B

Mercredi, 10h-14h

Ouvert à 12 étudiant-e-s

Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Contenu

This course looks at the phenomenon of biennales/triennials: why they exist and their role in defining contemporary art.

We will start with an introduction of the history of the biennial/triennial by looking at the earliest model, the Venice Biennale, and then examine different models that have arisen around the world. Though *Magiciens de la Terre* was not a biennial, it was an influential international exhibition that was staged during the so-called “global turn” in contemporary art and therefore will be one of the models we will look at. In relation to that, we will examine what the “global turn” meant and whether the year 1989 is a useful marker for understanding how contemporary art has evolved. Other models we will discuss are the Third Havana Biennial, also in 1989; Chiang Mai Social Installation in 1990s Thailand; the Shanghai Biennale in 2000 China; and the Sharjah Biennial March Meetings in 2021, when the Covid-19 pandemic prompted art institutions to reflect on their histories and futures.

Along the way, we will reflect on what “contemporary art” means and who defines it, as well as our understanding of the Global South and current debates in the art field about post-colonialism and de-colonialism.

Students will work in groups to propose and present their own biennale, using examples from the course as models to build on or depart from.

Bibliographie

- Anthony Gardner and Charles Green. *Biennials, Triennials, and Documenta: The Exhibition that Created Contemporary Art*. London: Wiley-Blackwell, 2016.
- Sharjah Biennial 2021: March Meetings. <https://sharjahart.org/march-meeting-2021/programme>
- Steeds, Lucy et al. *Making Art Global (Part 2): Magiciens de la Terre 1989*. London: Afterall Books, 2013.
- Tain, John et al. *Uncooperative Contemporaries: Art Exhibitions in Shanghai in 2000*. London: Afterall Books, 2020.
- Teh, David et al. *Artist-to-Artist: Independent Art Festivals in Chiang Mai 1992-98*. London: Afterall Books, 2018.
- Weiss, Rachel, Gerardo Mosquera et al. *Making Art Global (Part 1): The Third Havana Biennial 1989*. London: Afterall Books, 2011.

● **Évaluation**

● This is a discussion-based course so students are asked to complete the assignments, arrive on time, and constructively participate during classes.



Vue de l'exposition *Amour(g)*, exposition de Grouma Magazine, Centre d'art Ygrec-ENSAPC, 2023. © grouma.mag

● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

●

LIGNES DE RECHERCHE

OUVERTES AUX ÉTUDIANT-E-S DE 4^e ET 5^e ANNÉE UNIQUEMENT



AU-DELÀ DE LA NATURE

Alejandra Riera

En collaboration avec Nicolas Charbonnier, responsable de l'atelier son

En partenariat avec la Fondation Kadist

ANNÉES 4 À 5

Ouverte à 15 étudiant-e-s
Engagement annuel obligatoire
Ouverte aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1 et 2

Semaine B

Lundi, 10h-13h cours – 14h-17h partie pratique réservée aux RDV autour des projets liés à la ligne de recherche, au temps d'expérimentation et aux 3 workshops en lien et à une conférence.

- Lundi 9 oct. (venir avec un projet en cours à poursuivre)
- Lundi 23 oct. et 6 nov. (avec Sybil Coovi)
- Lundi 4, 5 et 6 déc. (avec Laura Huertas Millan, conférence de Lissell Quiroz)
- Merc. 10 janvier (conférence de Teresa Castro)
- Lundi 22 et jeudi 25 janv. (avec Marine Lahaix)
- Lundis 11 mars (avec Nicolas Charbonnier), 22 avril, 6 mai (présentation des projets des étudiant.e.s).

La présence lors de dates des workshops est indispensable.

Descriptif

«Comment imaginer une pratique écologique qui ne laisse pas la question technologique en dehors de ses approches?

La proposition est de penser ce que nous fabriquons à travers une approche qui réunit, plutôt qu'elle ne sépare, le technologique et l'écologique. À rebours d'une pensée binaire qui pré-suppose la division radicale entre nature et culture, il s'agira au contraire d'accueillir des pratiques et des modes d'être symbiotiques, où les outils, les appareils de vision, caméras, machines et autres dispositifs intervenant dans le processus de production des œuvres, s'inscrivent dans une écologie dont il sera question de préciser les enjeux en faisant place aux modes de perception, manières de faire et d'être au monde qu'elles révèlent.

La technologie, dont l'étymologie concerne directement l'«art», la «compétence», ou l'«artisanat» est la science de l'étude des outils, des techniques et des savoirs-faire dans diverses périodes historiques. Comme nous le rappelle l'anthropologue mexicain Enrique Rodríguez-Alegría, elle est constituée «(des) moyens physiques et matériels de fabriquer et d'utiliser des choses (ou d'effectuer une altération sur la nature ou sur les autres), dans un contexte social, politique et

économique, culturellement significatifs. Elle a «des aspects humains, matériels et immatériels». Rodríguez-Alegría, nous aide à comprendre que les savoirs technologiques ont été toujours pluriels, et que les récits nous manquent pour restituer leur diversité. Alegría invite à re-penser et réécrire l'histoire des changements technologiques après la conquête sans supposer un remplacement immédiat des outils et des technologies indigènes, mais en acceptant la survivance et la contemporanéité des technologies diverses. ["Narratives of Conquest, Colonialism, and Cutting-Edge Technology," *American Anthropologist*, volume 110, no. 1 de mars 2008, pp. 33-44]

Dans ce sens, comme l'exprime une sourcière qui ressent l'eau souterraine à l'aide d'une baguette ou d'un pendule dans le sud de la France, «on oublie trop souvent que la terre, les plantes qui la recouvrent, les animaux qui l'habitent sont des êtres techniques autrement plus sophistiqués que les agrégats de tôles, de câbles électriques et de puces à silicium qui composent nos ordinateurs. C'est la coopération entre humains, animaux, végétaux qui est une *technologie de pointe*.» [Annie R. dans le film *Enquête sur le/notre dehors* d'A.R.]

Dans le contexte de crise écologique nous sommes poussés à imaginer d'autres formes d'exister ensemble en nous considérant plutôt en vivants parmi des vivants. Penser "le" technologique ne peut pas se restreindre à une réflexion autour de l'intelligence artificielle nous demandant de plus en plus, mais devrait se penser à travers nos rapports avec les plantes, avec les animaux, avec le langage, avec des contextes géographiques concrets. Sans être ni technophobes ni technophiles, comment faire place et comprendre

aussi d'autres rapports au technologique pour construire une écologie de nos œuvres en pleine conscience? La sensibilité des personnes qui trouvent de l'eau depuis des siècles, la poésie ou le rituel peuvent relever d'une certaine manière du technologique, parmi des milliers d'autres formes possibles pouvant articuler notre relation aux techniques.»

L'idée est de nourrir nos analyses, questionner nos outils et techniques, les réinventer, comprendre mieux ce avec quoi nous créons.

Méthode

Il s'agit d'un module de recherches que l'on va aborder dès le début en lien avec les pratiques et les outils et écologies concrètes convoquées par les travaux des étudiant.e.s sur un projet précis à développer dans l'année, dans un espace de questionnement et de production. Pour cela il est important de commencer par vous et un travail précis et à développer.

L'espace KADIST va nous accueillir lors de 3 workshops et 2 conférences qui rythmeront l'année avec des intervenant.e.s.

Le premier cours sera le lundi 9 oct et ce jour là les étudiant.es sont invité.e.s à proposer et présenter pour l'année: un projet déjà entamé (film, photographique, ensemble des dessins, images-écrits, autre) qui sera développé, accompagné et largement discuté sous l'angle décrit pour le préciser le long de l'année et durant les séances proposées avec des intervenant.e.s.

Dates des workshops et conférences

SE FAIRE SENTIR

Avec Sybil Coovi Handemagnon

Dates: lundi 23 octobre, et lundi 6 novembre

- Lundi 23 oct. 10h – 13h 14h30 – 16h30 à KADIST, séances ouvertes aux résident.e.s et au public.
- Lundi 6 nov. à l'ENSAPC, Salle 005

«Mon travail photographique cherche à faire appel aux spectres de corps et d'histoires inscrites en filigrane dans les archives et objets coloniaux. Un long travail de recherche et de collecte d'images durant des années, m'a amené à chercher des "gestes" pouvant contraindre les modes de fabrication, de circulation et les processus de stéréotypisation que ces images d'archives surexposées portent en elles. Des "gestes" qui montrent ce que l'on n'avait pas vu ou ce que l'on ne pouvait pas voir. Qui cherchent à *faire sentir* la forme de l'invisible ou de l'apparemment absent, de ce qui a été perdu, pour qu'il se manifeste à nous. Je cherche, par mes gestes sur/avec/à travers ces photographies à re-questionner leur visibilité, et leurs latences en créant des conditions d'hésitation, des incapacités à pouvoir classer dans des catégories. J'ai été touchée par les regards, les postures des personnes "photographiées", "moulées", "capturées" et tente de faire appel aux "spectres" emprisonnés, en tentant de les "écouter" afin d'ouvrir leurs résonances, pour que l'on s'interroge sur la manière dont nous touchons leurs "traces" et sommes touché.e.s par elles.»

«Le workshop commencera par une analyse des photographies des archives d'expositions coloniales et à travers la projection du film «Se faire sentir», et

s'articulera autour de la représentation à travers des archives photographiques familiales choisies par les étudiant.e.s. Et cherchera, par une réflexion portant aussi sur le dispositif photographique, des "gestes possibles" sur les photographies, pour déjouer et remettre en question la présence du regard, des corps, ainsi que les imaginaires collectifs et individuels sur les questions d'identité, de stéréotypisation, et de catégorisation. Ces gestes feront partie d'un processus de travail commun de remise en question proposant différentes visions du monde et de notre rapport à ce qui nous est présenté comme étranger.» Sybil Coovi Handemagnon

Sybil Coovi Handemagnon est une artiste pluridisciplinaire, et une chercheuse française membre du collectif *Black(s) To The Future* qui vit et travaille entre Lyon et Villentroy. Née en 1988 à Paris, elle travaille avec le médium photographique comme une «technologie de la représentation» et un vecteur de fabrication de fictions. Elle a mené pendant des années une recherche portant sur les archives d'expositions coloniales, leur circulation, leur ré articulation et la manière dont elles contaminent encore les imaginaires collectifs en entretenant des fantasmes et des stéréotypes fixistes, proposant une réflexion et divers gestes pour enrayer cette réalité et ouvrir à d'autres possibles.

AU-DELA LA NATURE

Laura Huertas Millan
– Lissell Quiroz

- Lundi 4 décembre 2024
10h – 13h, (ouvert aux
résident-e-s et au public)
14h30–16h30 (participant.e.s)
- Mardi 5 et mercredi 6 février
(participant.e.s)

Entremêlant ethnographie, écologie, fiction et enquêtes historiques, le travail en images-mouvement et cinéma de Laura Huertas Millan s'intéresse aux contre-histoires, aux récits de survie, de résistance et de résilience. Sensuels et immersifs, ses films proposent des expériences incarnées et émotionnelles où esthétique et politique sont indissociables. Entre 2009 et 2012, elle crée une série d'œuvres autour de la notion d'« exotisme », dont *Aequador* (2011) et *Voyage en la terre autrement dite* (2012), où les récits coloniaux d'altérisation et d'oppression raciale sont déconstruits par le biais d'une science-fiction *lo-fi*. Par la suite, elle a créé la série des « Fictions ethnographiques » qui comprend les films *Soleil Noir* (2016), *La Libertad* (2017) et *jeny303* (2018). Le paradoxe qui inspire cette série est le suivant : l'ethnographie en tant qu'ensemble de récits enracinés dans le colonialisme peut être considérée comme une fictionnalisation. Parallèlement, certaines des tentatives les plus intéressantes d'ethnographie décoloniale contemporaine adoptent les outils de la fiction. Cette série réfléchit donc sur les ambiguïtés et les complexités inhérentes aux pratiques anthropologiques, tout en construisant leurs propres espaces cinématographiques. Depuis 2018, Huertas Millan travaille sur la notion de *pharmakon* (une entité à la fois le

poison et le remède). Plus spécifiquement sur la plante de coca et sa subjectivité non humaine, ses usages cosmologiques non occidentaux, son rôle dans la guerre contre la drogue et la prohibition des psychotropes. *Le Labyrinthe* (2018), *Jíbie* (2019) et un prochain long métrage font partie de cette recherche.

Le lundi 4 décembre Laura Huertas Millan nous propose d'animer une conversation avec Lissell Quiroz, historienne et professeure d'études latino-américaines à CY Cergy Paris Université. Lissell Quiroz introduira l'ouvrage *Pensées décoloniales, Une introduction aux théories critiques d'Amérique Latine*, dont elle est l'autrice avec Philippe Colin (Paris, La Découvertes, coll. « ZONES », 2023), pour sortir des impressions dont ces pensées font souvent l'objet et offrir une généalogie et une cartographie complexe d'un continent de pensée qui reste assez méconnu en Europe. « Mêlant récits historiques, portraits de théoriciens (dont Gloria Anzaldúa, Arturo Escobar ou Aníbal Quijano), extraits d'œuvres non encore traduites, explications de concepts clés, ce livre offre une introduction claire, informée et stimulante des apports d'un des courants les plus féconds de la théorie critique contemporaine. »

Les mardi 5 et mercredi 6 décembre toujours à Kadist, nous seront avec Laura Huertas Millan pour évoquer les travaux de chacune des étudiant.es en organisant ensemble des moments privilégiés pour chaque personne autour de son travail.

AN ENTANGLEMENT OF
WEEDS AND FILM

Teresa Castro, conférence

- Merc. 10 janvier 10h – 13h pause
14h30 – 16h30 KADIST, ouvert au
public et/ou resident.e.s

«La sagesse des plantes», écrivent Gilles Deleuze et Félix Guattari, est que «même quand elles ont des racines, il y a toujours un dehors où elles forment un rhizome avec autre chose - avec le vent, un animal, des êtres humains». S'appuyant sur des médiateurs microbiens, des champignons symbiotiques, des insectes pollinisateurs, des cultivateurs humains ou non, des bourrasques de vent, les plantes, et en particulier les mauvaises herbes proliférantes et protéiformes, nous rappellent que la vie est une affaire de partenariats, de connexions et d'enchevêtrements.» Teresa Castro va nous rappeler «certains des enchevêtrements qui ont rapproché les mauvaises herbes et le cinéma. Représentant l'étranger, l'indésirable, le déplacé, les mauvaises herbes ont mauvaise réputation: elles peuvent réduire les rendements, abriter des insectes, favoriser les maladies, empoisonner le bétail et détruire des écosystèmes entiers. Les discours sur les plantes «immigrées» et les «invasions biologiques» sont truffés de métaphores alarmistes. Mais les «plantes vagabondes» sont aussi les «gardiennes du sol, les vagabondes qui osent vivre dans des terres perturbées»[1]. Elles peuvent restaurer les minéraux et les nutriments, guérir les terres endommagées et les corps humains. Ce sont les alliés végétaux que certains savent encore utiliser, préparer et tisser. De plus, ils pourraient être des compagnons appropriés pour

ceux qui poussent entre les deux. Ceux qui vont à contre-courant, insufflant de la sauvagerie et de la diversité dans toutes sortes de monocultures dominantes; ceux qui prospèrent dans les fissures et les lézardes des discours dominants; ceux qui nous invitent à lire à contre-courant. Comment les mauvaises herbes, considérées ici comme un symbole du multiple et du décentré, peuvent-elles nous aider à réfléchir à notre propre condition d'enchevêtrement? Pour reprendre le titre d'une célèbre interview de Donna Haraway («How Like a Leaf»), à quel point les mauvaises herbes nous ressemblent?[3] Et comment notre condition commune peut-elle nous aider à imaginer de nouvelles écologies affectives avec des compagnons aussi inhabituels?»
Teresa Castro

[1] Voir, Gilles Clément, "Éloge des vagabondes," traduit par Jonathan Skinner, *Qui Parle* 19, no. 2 (printemps/été 2011): 275-97; et l'ouvrage classique de Joseph A. Cocannouer *Weeds: Guardians of the Soil* (New York: Devin-Adair, 1950).

[2] Donna J. Haraway, *How Like a Leaf: An Interview with Thyrza Nichols Goodeve* (New York: Routledge, 2000).

ANIMAL GAZE

Marine Lahaix

- Lundi 22 janvier KADIST 10h – 13h, ouvert au résident.es et au public 14h30 – 16h30 (résident.es et participant.e.s)
- Lundi 29 janvier à l'ENSAPC, Salle 005.

«Je travaille selon une économie des moyens de production, allant de pair avec la recherche d'une écologie, ou même d'une écosophie du cinéma que j'appelle «cinéma ensauvagé». Chacune de mes productions est issue d'une rencontre avec un autre – humain ou non-humain. J'ai pour éthique de travailler avec, par et pour – et non pas sur – le vivant. Mes films peuvent se présenter sous la forme de portraits, entre documentaire et cinéma expérimental. Ma conception du cinéma s'est empreinte d'une dimension animiste, selon laquelle les images des films se comporteraient comme des organismes vivants que l'on arrête, ralentie, répète, rassemble. C'est mon intérêt pour le dressage, et la recherche de relations symbiotiques avec les chevaux qui a influencé mon rapport avec ces images que je monte. Cavalière depuis l'enfance, je me suis demandée si j'essayais de monter les images entres elles comme j'essaie de monter les chevaux. J'ai trouvé ce rapport poét(h)ique entre le dressage et le montage. Il peut s'attacher au fait de prendre soin de ces images comme l'on prendrait soin d'un individu qui possède sa vie propre, au lieu de reproduire un rapport de contrôle, et leur faire raconter autre chose que ce qu'elles veulent dire. (...) Je recherche une autre manière de filmer le(s) vivant(s) que celle qui nous place à l'extérieur. A la fois par ma manière de filmer, et par le montage.»

Marine Lahaix.

Marine Lahaix est réalisatrice et cavalière. En parallèle de son travail artistique, Marine Lahaix a étudié la Médecine chinoise appliquée aux animaux domestiques. Elle écrit en 2021 une publication «Unbranded», où elle développe une réflexion autour des limites du dressage, et des rapports équitables entre humains et autres animaux croisant les thématiques de l'art équestre, du cinéma et du soin.

- Séance 26 février à KADIST autour de vos travaux en cours sur inscription
10h-13h PAUSE 14h30-16h30

DES ESPACES ENTRE

Sous proposition de Nicolas Charbonnier

- Lundi 11 mars à l'ENSAPC (promenade et salle de danse)

“Il s'agira, par le prisme de diverses œuvres, d'explorer les interstices entre deux vécus du silence: celui subi et celui choisi. Découvrir, sous l'amas du bruit informationnel, des voix qui ne peuvent se dire, ou des voix qui refusent de dire, ou encore des existences qui choisissent l'écoute, ou du moins des moments d'écoute.»

Nicolas Charbonnier.

Dans l'écologie du sonore, nous réfléchissons assez peu au silence. Il s'agira dans cette séance commune de s'attarder sur sa signification selon les cultures, selon nos savoirs et expériences, et réfléchir sur la diversité des silences (autant dans les films que dans le rapport au monde, au langage et aux événements). Et en chemin, d'ouvrir un espace de réflexion sur comment cet aspect du sonore est abordé dans nos pratiques. Dans un livre Le silence de

David Le Breton, il remarque que «le silence favorise un retour du refoulé quand le rempart du sens que fournit le bruit se dérobe en partie, il semble ronger la parole à sa source et la rendre impuissante. Il est également associé au vide de sens et donc à la menace d'être englouti dans le néant. Mais que ce soit pour quelques heures ou quelques jours, le silence permet de retrouver une disponibilité pour penser, mais aussi pour être à l'écoute des bruits de la nature.»

David Le Breton.

Évaluation

Présence et participation.

Présentation et argumentation autour du projet de base qui aura été retravaillé en lien avec le module.

Bibliographie, sources iconographiques et documentaires, lien

À préciser dans l'année.

- ONYEKA IGWE, LAURA HUERTAS MILLAN, RACHAEL RAKES,
<https://worldrecordsjournal.org/category/volume-7/>
- Publication Word Records Journal #7 édité par Counter Encounters, 2023
- Les travaux de JEANNETTE MUÑOZ (un film et article visibles ici)
- ENRIQUE RODRÍGUEZ-ALEGRÍA, *The archeology and History of Colonial Mexico*, Mixing Epistemologies, Cambridge University Press, 2016.
- LISSELL QUIROZ ET PHILIPPE COLIN, *Pensées décoloniales, Une introduction aux théories critiques d'Amérique Latine*, Zones, Lonrai, éditions La découverte, 2023.
- PHILIPPE DESCOLA «Une écologie des relations», CNRS éditions, De vive voix, Paris, 2021.

- TERESA CASTRO, PERIG PITROU, MARIE REBECCHI (dir.), *Puissance du végétal et cinéma animiste. La vitalité révélée par la technique*, Dijon, Les Presses du Réel, 2020.
- GILLES CLEMENT, *Éloge des vagabondes*, Robert Lafont, 2023.
- DAVID LE BRETON, *Le silence*, édition Métailié, France, 2015.
- GIORGIO AGAMBEN, *Qu'est-ce que le contemporain?*, éditions Payot-Rivages, 2008.
- MAYA DEREN, écrits sur l'art et le cinéma, Paris expérimental, 2004.
- ALEJANDRA RIERA, «Devant l'archive colonial, d'après un geste plastique de Sybil Coovi-Handemagnon [version précisée de 2022], publiée en 1ère version dans *L'Avenir du passé. Art contemporain et politiques de l'archive*, Presses universitaires de Rennes, mai 2016, dirigé par Giovanna Zapperi, p. 124 – 151.

CERGY, CAS D'ÉCOLE

Gallien Déjean

En collaboration avec Lionel Catelan, responsable de l'atelier édition (à confirmer)

ANNÉES 4 À 5

Ouverte à 15 étudiant-e-s
Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Semestre 1 & 2

Contenu

Créée en 1975, l'école d'arts de Cergy passe pour être le prototype d'une grande réforme qui visa autour de 1973 à repenser l'enseignement artistique, par-delà l'académisme pédagogique qui prévalait jusqu'alors en France, pour l'inscrire au sein des enjeux et des pratiques de son époque. Héritière, dit-on, de Mai 68 et de l'université expérimentale de Vincennes, l'école implantée au cœur de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise se veut un laboratoire d'expériences esthétiques, ouverte aux contextes politique et sociaux, ouverte sur la rue – et traversée par elle, comme le prévoyait au départ le projet de l'architecte Jean-Pierre Buffi.

Aujourd'hui, alors que les écoles d'art (comme l'ensemble de l'enseignement supérieur) sont soumises aux logiques néolibérales qui fragilisent la plupart des secteurs de la société, qu'est devenue l'impulsion qui participe de la création de l'école de Cergy? A-t-elle réellement existée? S'est-elle transmise jusqu'à nous comme une généalogie toujours opérante ou n'est-elle, finalement, qu'une légende dorée au service de l'institution?

48 ans après sa création, peu de personnes parmi celles qui font vivre aujourd'hui cette école – que ce soit

chez les salarié.es ou chez les étudiant.es –, sont capables de retracer avec précision toutes les étapes historiques qui orientèrent l'institution que nous connaissons aujourd'hui. Alors que l'ENSAPC est censée déménager prochainement pour s'installer sur le campus de Cergy tout contre l'école de commerce, dans un nouveau bâtiment rutilant qui sera, à n'en pas douter, éco-responsable (et qui reste à construire...), il semblait important que cette étape soit l'occasion de s'atteler à un travail historique afin de faire le point sur le projet initial de cette école et son héritage, ce qu'elle a construit, ce qu'elle est devenue. Cette étude sera guidée par des considérations aussi bien artistiques que pédagogiques, architecturales ou urbanistiques – car faire l'histoire d'une école qui s'est voulue ouverte sur son contexte d'émergence et de production, c'est aussi faire le récit des transformations de la ville, de l'enseignement, de la société toute entière – et peut-être aussi des luttes qui la traversèrent...

Méthode

Cette recherche, qui se déploiera sur plusieurs années, se développera autour de plusieurs axes méthodologiques:

- aller farfouiller dans les archives des différentes époques qui sommeillent dans les recoins de l'école;
- partir à la recherche des traces matérielles de cette histoire dans l'espace urbain, sur le bâtiment de l'école ou dans les œuvres

produites par d'ancien-ne-s étudiant-e-s;

- Construire une histoire orale de l'école en recueillant les témoignages d'une sélection d'acteur-rice-s qui participèrent, un jour ou l'autre, à cette aventure (membres de l'administration, de la direction, agent.es d'entretien, profs, étudiant.es, habitant.es du quartier, commerçant.es, architectes, etc.). Prenant comme modèles méthodologiques l'ouvrage *Jack Goldstein et la CalArts Mafia* de Richard Hertz ou encore *Please Kill Me* de Gillian McCain et Legs McNeil, l'ambition de cette recherche est de construire un récit vivant, polyphonique et contradictoire, composé de fragments et d'anecdotes, plutôt qu'un discours d'autorité prétendant à la neutralité et à l'objectivité.

Un séminaire théorique autour des pédagogies expérimentales (dans le champ artistique ou extra-artistique) viendra accompagner et étayer cette recherche tout au long l'année. Un certain nombre d'intervenant.es spécialisé.es seront invité.es à participer à ce séminaire (Géraldine Gourbe, Sandra Alvarez de Toledo, Marie Preston, Déborah Laks, etc.).

Ce projet s'adresse aux étudiant.es qui s'intéressent aux enjeux méthodologiques de la recherche, à la production du discours historique et son lien avec l'archive ou la trace, aux pédagogies expérimentales ou alternatives, aux questions de critique institutionnelle.

Bibliographie

- bell hooks, *Apprendre à transgresser. L'éducation comme pratique de la liberté*, Paris, Éditions Syllepse, 2019.
- Richard Hertz, *Jack Goldstein et la CalArts Mafia*, Dijon, les presses du réel, 2022
- Gillian McCain, Legs McNeil, *Please Kill Me. L'histoire non censurée du punk racontée par ses acteurs*, Paris, Allia, 2006.

JAPONOLOGIES

Corinne Le Neûn

Avec Bruno Fernandes, directeur de la collection Delashiné! aux Presses du Réel, Dijon; Mounir Allaoui, artiste et docteur en études cinématographiques japonaises, responsable de la recherche à l'École d'art de la Réunion.

En partenariat avec Héritages: Culture/s, Patrimoine/s, Création/s (UMR 9022), unité mixte de recherche portée par CY Cergy Paris Université, le Centre national de la recherche scientifique et le ministère de la Culture; le Centre National des Arts plastiques; l'École d'art et l'Université de La Réunion; les Éditions Les Presses du réel, collection Delashiné!; l'Institut français du Japon (Kansai).

ANNÉES 4 À 5

Ouverte aux étudiant-e-s ERASMUS, au premier semestre

Calendrier

Semestre 1

Semaine A ou B (en fonction de la coordination 5)

Le séminaire a lieu deux fois par mois à partir de fin octobre-début novembre.

Contenu

Le travail en cours sur les contre cultures japonaises au XX^e siècle se poursuit avec le chercheur indépendant Bruno Fernandes, directeur de la collection Delashiné! aux Presses du Réel, Dijon.

Quelques pistes:

- ルポ画家 Rupogaka les «peintres documentaires» d'après-guerre.
- Kudō Tetsumi
- Yami no naka, yume no hana (闇の中、夢の花 dans les ténèbres, fleur du rêve) pour une approche contre-culturelle du nō.
- Que reste-t-il de l'angura? Projection du documentaire *Under the skin* (vosta) Shane O'Sullivan.

De même l'investigation des collections japonaises dans les institutions culturelles est au programme. Après la cinémathèque française qui nous

a permis de découvrir le fonds Alive, nous sollicitons le Centre national des arts plastiques pour un état des lieux de la photographie japonaise au sein de leurs collections.

Cette année Japonologies s'associe pour sa partie recherche à l'appel à projet porté par l'École d'art et l'Université de La Réunion pour un colloque intitulé «Environnement et paysage au Japon et/ou à La Réunion vers une éco-critique comparatiste» qui se déroulera les 7, 8 et 9 décembre 2023.

«Le terme «paysage» implique une représentation esthétique de l'environnement; il crée et transmet un imaginaire, porte une «pensée liée au lieu». Comme le rappelle Yves Luginbuhl, le paysage est «avant tout une image élaborée à partir des souvenirs, de mythes, de connaissances, bref, de culture». Ces aspects sont autant de dimensions que ce colloque vise à explorer. (...) En japonais, plusieurs termes constitués de différents idéogrammes peuvent signifier ce que l'on traduit en français par «paysage». À La Réunion, la notion de paysage est à appréhender différemment. Dans cette île mue par des processus de créolisation, le vocabulaire du créole réunionnais intègre des termes

malgaches, tamouls, mozambicains, chinois pour désigner les végétaux comme les animaux. Les différentes connotations induites dans ces langues seront à interroger, notamment la façon dont elles sont impliquées dans la formulation des idées que l'on peut avoir à propos d'objets artistiques et littéraires» (Extrait de l'appel à projet).

Mounir Allaoui, artiste et docteur en études cinématographiques japonaises, responsable de la recherche à l'École d'art de la Réunion organisateur de ce colloque viendra nous en parler fin octobre/début novembre.

Méthode

Initialement fondé avec le professeur Michael Lucken et les chercheurs de l'Inalco, le séminaire a pour ambition de doter les étudiants des outils de l'analyse critique en leur offrant les connaissances nécessaires à la compréhension de la création au Japon et cela en vue de mieux appréhender une culture qui exerce une puissante fascination sur toute une jeune génération. Lors de cette nouvelle saison de Japonologies, le travail d'analyse de divers registres d'images se poursuit grâce aux apports historiques, culturels et linguistiques mis en partage par les intervenants (chercheur-e-s, conservateurs, curateurs, étudiant-e-s, artistes et enseignant-e-s) avec comme point central la généalogie des images et les questions de l'influence des modèles esthétiques fournis par les arts japonais et les constants allers-retours entre les différentes cultures.

Évaluation

Présence obligatoire au séminaire et forte motivation, les étudiants sont encouragés à prendre la parole et à problématiser leur relation à la culture japonaise sous divers formats de restitution, textuelle, plastique ou magistrale.

Bibliographie

- Michael Lucken, Nakai Masakazu. *Naissance de la théorie critique au Japon*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2016.
- Uno Kuniichi, Hijikata Tatsumi, *Penser un corps épuisé*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2017.
- Bruno Fernandes, *Vocations de l'ombre - Haino Keiji - Une autre voix/voie du rock*, Les Presses du réel, Collection Délashine, 2017.

Une bibliographie exhaustive sera fournie pour le colloque.

MANIÈRES DE FAIRE

Alejandra Riera

En collaboration avec Nicolas Charbonnier, responsable de l'atelier son, Jean-Luc Jusseau, responsable du studio Vidéo (à confirmer)

Avec la participation de Nicolas Feodoroff et Caroline Deodat

En partenariat avec LE FID, Festival international des films de Marseille, Le BAL (à voir), La recyclerie (à confirmer)

ANNÉES 4 ET 5

Ouverte à 10-15 étudiant-e-s
Engagement annuel obligatoire
L'envoi d'un projet en cours ou réalisé engageant l'image-mouvement et des motivations sont demandés aux étudiant.es qui souhaitent s'inscrire.
Ouverte aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1 & 2

- 5 séances d'octobre 2023 à février 2024 toute la journée.
- Première séance:
Lundi 30 octobre 2023
- Deuxième séance:
Lundi 27 novembre 2023
- Troisième séance:
Vendredi 1 décembre 2023.
Séance en présence
de Caroline Déodat (à confirmer)
- Quatrième séance:
Lundi 29 janvier 2024
- Cinquième séance: Lundi 5 février 2024 ou vendredi 9 février

Contenu

Visionner des films rares collectivement est une expérience essentielle nous permettant d'analyser ensuite des démarches et positionnements dont les échos vont enrichir nos propres réflexions, productions et questionnements.

L'objectif de Manières de faire est de nous concentrer durant 5 séances sur une série des films issus

des programmations du FID, Festival International de Cinéma de Marseille, qui interrogent et/ou réinventent les formes cinématographiques en faisant place aux outils et perspectives artistiques, et en même temps, de nous concentrer, analyser et questionner ensemble des projets des étudiant-e-s qui ont une pratique de l'image-mouvement et souhaitent réfléchir et approfondir leurs manières de faire.

Nous portons une attention particulière aux modes de présence, aux gestes, au rythme, à la lumière, aux ombres, à la couleur, à comment le montage tisse-détisse des liens, établi des relations, interroge nos modes de perception.

«Le FID Marseille, est reconnu pour la diversité de ses programmes, et pour accueillir les formes exigeantes et parfois les plus inattendues. Une particularité reconnue de sa programmation, allant de la fiction aux expressions les plus aigües et ouvertes des écritures du réel. Des «objets filmiques» qui n'hésitent pas à renouveler, interroger, les formes, les moyens et les modes du cinéma.

Un cinéma sans a priori, sans «format» si ce n'est l'exigence de chacune et chacun des artistes et/ou cinéastes avec l'œuvre à venir, et aussi avec les personnes impliquées. Ainsi ces œuvres, se jouant des écritures les

plus convenues offrent des expériences singulières, fortes, inouïes.

Il s'agit lors de séances communes à partir d'un choix des films montrés dans les éditions précédentes du FID, d'ouvrir grand les portes vers un cinéma sans assignation, sans frontières, sans format ni formes préétablies. À partir d'œuvres notamment d'Ivan Argote, Randa Maroufi, Sharon Lockart, Liv Shulman, Ben Rivers ou bien encore Apichatpong Weerasethakul, ou Marwa Arsanios, Dounia Sichov, parmi d'autres, il s'agit de proposer un champ de possibles, avec des gestes cinématographiques forts, afin de nourrir les imaginaires et de proposer aux étudiant-e-s un espace de réflexion, et que iels puissent s'emparer de la géographie mouvante d'un cinéma toujours à (ré)inventer.» Nicolas Feodoroff

Méthode

Ce module propose 5 séances de visionnage, analyse et commentaire des films, ainsi que des moments d'analyse et commentaires des films des étudiant-e-s inscrit-e-s.

Il s'adresse aux étudiant-e-s qui ont une pratique de l'image-mouvement.

Le matin deux étudiant-e-s présentent leurs films et leurs enjeux, projection et discussion à partir de là.

L'après-midi projection d'un film du FID, présentation, commentaires et analyses. (Le choix sera donné à la rentrée).

Pour s'inscrire les étudiant.es doivent envoyer un des projets susceptibles d'être présenté par vous.

Nicolas Feodoroff est un critique d'art et de cinéma et programmeur exigeant. Il est avec nous sur toutes les séances. La dernière est consacrée à une projection des films d'étudiant-e-s qui auront avancé depuis les questionnements qui vont s'affiner autour de leurs propres films.

Diplômé en photographie et en esthétique, Il enseigne la théorie et le cinéma aux Beaux-Arts de Marseille depuis 2017. Il a été un des animateurs du Réseau cinéma, réunissant des enseignant-e-s et étudiant-e-s des différentes écoles d'art. Conférencier au [mac] musée d'art contemporain de Marseille, il fait partie au FID Marseille du comité de sélection du festival. Il a par ailleurs été membre de jury dans de nombreux festivals internationaux de cinéma, à Kiev, Tétouan, Téhéran, Sibiu, Prague, Beyrouth, Tübingen, Milan, Glasgow, Belgrade, Osnabrück, Curitiba... Il organise également des expositions et séminaires.

Nous invitons durant la 3^e séance Caroline Déodat pour entamer une discussion à partir d'un de ses films en cours et un de la programmation du FID. Mêlant cinéma ethnographique et fiction, Caroline Déodat explore les dimensions spectrales de l'image en mouvement dans une circulation entre fiction et ethnographie expérimentale. Docteure en Ethnologie et Anthropologie sociale, elle a eu la Mention spéciale du jury au Prix de thèse 2017 du Comité pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage. Caroline Déodat est née en 1987, en France, et est artiste et chercheuse associée au Centre Georg Simmel (EHESS/CNRS).

Évaluation

Présence aux 5 séances et participation.

Présentation et argumentation autour des films proposés.

Présentation d'un projet engageant l'image-mouvement.

Bibliographie

- <https://fidmarseille.org/>
- Trodd, Tamara, *Screen/space, the projected image in contemporary art*, Manchester, 2011
- Bacqué, Bertrand; Neyrat, Cyril; Schulmann, Clara et ali, (dir), *Jeux sérieux - Cinéma et art contemporains transforment l'essai*, Genève, MAMACO/HEAD, 2015
- Bellour, Raymond, *La querelle des dispositifs*, Paris, P.O.L, 2012
- Bovier, François et Mey, Adeena, *Cinema in the expanded field*, Les presses du réel/ JRP éditions, 2016
- Bullot, Erik (dir.), *Du film performatif*, it: éditions, 2018

La liste des films proposés sera donnée durant le premier cours. La bibliographie va s'élargir dans l'échange.

TERRAIN VAGUE

Eric Maillet

En partenariat avec Laboratoire ETIS (Université CY); ENSEA – Ecole Nationale Supérieure de l'Electronique et de ses Applications (Université CY); Fablab LABBOITE.

ANNÉES 4 ET 5

Ouverte à 8 étudiant-e-s
Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Semestre 1 & 2
Semaine A
Jeudi

Contenu

Cette ligne de recherche veut explorer et accompagner des mises en œuvre artistiques et théoriques autour de l'art urbain et de la notion de parcours, en lien avec les outils numériques et cartographiques.

La notion de projet y est centrale, elle constitue le fondement de la recherche. Des apports théoriques viendront étayer les réalisations des participant.e.s.

Cette ligne de recherche est donc l'endroit idéal si vous souhaitez développer des projets explorant l'espace urbain, en y questionnant et en développant des dispositifs numériques.

Elle ne nécessite pas de prérequis techniques (même si un minimum d'intérêt pour ces outils est préférable), mais attend de vous un désir de questionner l'espace public et d'y inscrire une ou des propositions.

Cette ligne de recherche est menée dans le cadre du Laboratoire ETIS à CY et à l'ENSEA, par Lilyana Petrova (théoricienne et artiste en Digital Humanities), Sylvain Reynal (Chercheur, théoricien, artiste) et Eric Maillet.

Méthode

Rendez-vous réguliers avec les étudiants et enseignants des institutions partenaires. Mises en œuvre de projets en se basant sur la méthode et la philosophie du hacking: appropriation, détournement, collaboration, entraide. Rencontres avec des artistes et des théoriciens, participation à des événements.

Évaluation

Contrôle continu.

ZG MAGAZINE

François Aubart

En collaboration avec Lionel Catelan, responsable de l'atelier édition

En partenariat avec Palais de Tokyo (Yoann Gourmel)

ANNÉES 4 À 5

Ouverte à 20 étudiant-e-s

Engagement annuel obligatoire

Ouverte aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1 & 2

Semaine B

Mercredi 14h-18h

Contenu

Fondée à Londres en 1980 par la critique d'art Rosetta Brooks, ZG Magazine est une revue d'art ouverte à bien d'autres questions que les seules préoccupations esthétiques. Dès sa création, elle s'oppose à la spécialisation qui fait de chaque domaine des «ghetto culturels» et revendique un décroisement qui lui permet de penser l'art, la musique, le cinéma et le spectacle depuis un point de vue social et politique. Immergée dans les milieux alternatifs de l'époque, ZG Magazine consacre des articles de fond au mouvement punk, au sadomasochisme, aux politiques radicales et à l'autonomisme italien ou encore la pensée de Felix Guattari. Au bout de quelques numéros, la revue s'installe à New York où elle chronique l'apparition d'une scène artistique post-conceptuel, de la Pictures Generation, du mouvement no wave et du graffiti avant de rendre également compte des années Reagan et de l'apparition d'une politique devenue spectacle. ZG Magazine, dont les initiales sont celles de Zeitgeist, terme allemand pour désigner l'air du temps,

aura en presque une décennie d'existence rendu compte au fil de ses pages des espoirs et des défaites d'une génération ayant cherché à bouleverser l'ordre de la pensée, de la politique et de l'art des années 1980.

Méthode

L'année dernière (2022-2023) a été consacrée à l'étude de ZG Magazine et de son histoire. Il en a découlé le souhait de réaliser aujourd'hui une publication qui reprend la méthode éditoriale qui guidait cette revue dans les années 1980. Nous la réaliserons au cours de l'année 2023-2024. Pour cela, les étudiant-e-s investi-e-s dans cette ligne de recherche se constitueront en comité de rédaction pour choisir des textes à republier ou à traduire, des auteur-rice-s ou des artistes à solliciter puis se chargeront de la production de cet ouvrage en collaboration avec Lionel Catelan (responsable du pôle édition) dont la participation se fera sous la forme d'interventions ponctuelles. En parallèle les étudiant-e-s prendront également en charge la réalisation de plusieurs événements (présentation public, workshop, mini-exposition ou autre format à définir) au Palais de Tokyo en amont et à l'occasion de la parution du magazine.

Évaluation

Présence et implication.

[illegible]

● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS



SÉMINAIRES



SEMINAIRE DE METHODOLOGIE

François Aubart, Gallien Déjean, Christophe Manon, Nadine Le Rigoleur

OBLIGATOIRE EN 3^e ANNÉE

Calendrier

Semestres 1 et 2
Vendredi, 10h-13h

FRANÇOIS AUBART

Deux séances composées de présentation de la pratique, des enjeux de la recherche chez certain·es artistes et de tours de tables pour que les étudiant·es présentent leurs recherches.

08/12/23 et 22/03/24

GALLIEN DÉJEAN

Deux séances théoriques de 3h chacune au début du premier semestre.
Une visite de la Bibliothèque Kandinsky un mardi matin du 2e semestre.

20/10 et 17/11/23

NADINE LE RIGOLEUR

Une séance théorique sur la méthodologie de la recherche documentaire.
Une séance basée sur le mémoire.

27/10/23 et 02/02/24

CHRISTOPHE MANON

Une ou deux séances (théorie et pratique) dont l'une éventuellement partagée avec Nadine Le Rigoleur.
Il sera aussi question de sources, de bibliographie, de typographie, d'abréviations...

Date en partage + 01/03/24

Présence obligatoire à toutes les séances

Descriptif

Ce séminaire de méthodologie s'adresse aux étudiant·e-s de 3^{ème} année afin d'amorcer, de prolonger et d'enrichir, une réflexion transversale aux médiums et outils privilégiés de chacun·e, portant sur les enjeux de méthodes dans la perspective du mémoire à réaliser en 4^e année.

Plutôt que de comprendre la méthodologie comme un ensemble de règles à appliquer en tout temps et en tous lieux, il s'agira de la saisir comme un ensemble d'outils à inventer, critiquer et/ ou détourner, au gré des circonstances de production et de pensée, de même qu'il s'agira de comprendre la méthode comme la visée d'un travail artistique et/ou de recherche elle-même.

Animée par plusieurs enseignant·e-s de l'ENSAPC dont les pratiques vont de l'histoire de l'art à la littérature, de la performance à l'exposition, et par la responsable du centre de documentation, chaque séance sera l'occasion d'une réflexion située, à la fois à partir de leurs recherches et de vos pratiques, sur les outils que l'on s'invente pour mener à bien des projets et des réflexions artistiques.

Évaluation

Dans la perspective du mémoire à venir, seront évalués l'assiduité, l'engagement, ainsi que la qualité des propositions pour les rendus demandés éventuellement lors des séances.

SEMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION

Camille Kingué, responsable des relations internationales et de la professionnalisation

ANNÉES 1 À 5

Obligatoire en 2ème année
Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1 & 2
Semaine B
Vendredi, 10h-13h

Contenu

Le séminaire de professionnalisation prend la forme d'une discussion entre les étudiant-e-s et des professionnel-le-s de la culture. Ces professionnel-le-s peuvent être des artistes, commissaires d'expositions, galeristes... Le but est que ceux-ci partagent leur métier et par là même, leur vision de l'art et donnent aux étudiant-e-s des outils.

Méthode

Le séminaire prendra la forme de huit séances: 4 seront dédiées à des conférences et discussions et 4 autres seront dédiées à des ateliers pratiques

SÉMINAIRE 1: PAUL MAHEKE, ARTISTE

Paul Maheke est né en 1985. C'est un artiste performeur, vidéaste et qui réalise également des installations.

Thématique:

Discussion autour du texte rédigé par Paul Maheke: «L'année où j'ai arrêté de faire de l'art», publié pendant la pandémie.

SÉMINAIRE 2: INVITATION DU COLLECTIF LA VIE GAGNÉE

La Vie Gagnée est une collective basée à Grenoble, Rennes et Bienne (Suisse). Elle est composée d'artistes qui réfléchissent sur les moyens de rémunération des artistes de façon critique.

Thématique:

Réflexions collectives sur le travail, les oppressions dans les milieux de l'art.

SÉMINAIRE 3: VINCENT GONZALVEZ ET SOURAYA KESSARIA, CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS

Vincent Gonzalvez est responsable des résidences à la Cité internationale des arts et Souraya Kessaria est chargée des Résidences et Partenariats.

Thématique:

Panorama du système des résidences en France.

SÉMINAIRE 4: SARAH MADI, ATELIER JURIDIQUE

Sarah Madi est avocate et a fondé son propre cabinet spécialisé en droit de la Propriété intellectuelle, Droit commercial et Droit civil.

Thématique:

connaître ses droits en tant qu'artiste et avoir un aperçu des différents types de contrats.

SÉMINAIRE 5: LA GALERIE SULTANA ET LA GALERIE MARCELLE ALIX, GUILLAUME SULTANA ET ISABELLE ALFONSI.

Guillaume Sultana est le fondateur de la Galerie Sultana et Isabelle Alfonsi est la co-fondatrice de la Galerie Marcelle Alix.

Thématique: Qu'est-ce que le métier de galeriste?

SÉMINAIRE 6: ANA BORDENAVE, GALERIE JOCELYN WOLFF

Ana Bordenave est responsable de la communication au sein de la galerie Jocelyn Wolff. Elle est également critique d'art et membre de l'association Contemporaines et a déjà animé des ateliers autour de la question «comment écrire sur son travail?».

Thématique:
savoir écrire sur son travail

SÉMINAIRE 7: ANNE BOURRASSÉ ET NOELIA PORTELA

Anne Bourrassé est commissaire d'exposition indépendante. Anne Bourrassé est une curatrice et autrice indépendante à l'intersection des arts visuels et des humanités. Elle définit de nouveaux formats d'expositions pensés comme des expériences, des cadres de rencontres et d'échanges. Préoccupée par les enjeux sociétaux actuels, elle défend une approche engagée et inclusive du commissariat d'exposition.

Noelia Portela est commissaire d'exposition et fondatrice de Persona Curada. Persona Curada est un projet curatoriel indépendant et à but non lucratif visant à promouvoir l'art contemporain

latino-américain à travers des expositions, des échanges culturels et des collaborations interdisciplinaires en étroite conversation avec la scène artistique française. Depuis sa création en 2017, Persona Curada a délibérément choisi de ne pas avoir d'espace physique défini afin de favoriser son ouverture à la scène artistique française dans sa pluralité et d'élargir ses échanges avec différents publics à travers l'Europe.

Thématique:
Quel est le travail de commissaire?

SÉMINAIRE 8: COLLECTIF LA BIBLIOTHÈQUE AUGMENTÉE

Le projet de la «Bibliothèque Augmentée» a été pensé par Afrikadaa et a pour but de prendre place dans les écoles d'art. Un atelier a déjà été menée en 2023 à la Villa Arson.

Thématique:
S'interroger sur les méthodes de classification des ouvrages dans les bibliothèques en écoles d'art pour penser les notions d'extractivisme et réfléchir à une histoire de l'art plus inclusive.

Évaluation

Il est demandé aux étudiant-e-s de produire à la fin du semestre un écrit de deux pages sur la question de la professionnalisation à la lumière des différents séminaires qu'ils auront suivis.

Bibliographie

Séminaire 1:

- «L'année où j'ai arrêté de faire de l'art»; seul un extrait est disponible sur internet: <https://seenthis.net/messages/841829>

Séminaire 2:

- Instagram: <https://www.instagram>.

com/laviegagnee/?hl=fr

Séminaire 3:

Séminaire 4:

— <https://www.madiavocat.com/>

Séminaire 5:

— <https://galeriesultana.com/>

— <http://www.marcellealix.com/>

Séminaire 6:

Séminaire 7:

— <https://personacurada.org/>

— <http://annebourrasse.com/>

Séminaire 8:



● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

●

STUDIOS

●
●

ATELIER SÉRIGRAPHIE/ TIRAGES DE PLANS

Bérénice Lefebvre

En collaboration avec Samuel Garland, responsable atelier bois

ANNÉES 1 À 3

Ouvert à 17 étudiant-e-s

Pour pouvoir accéder à l'atelier de sérigraphie tout au long du cursus, l'ensemble du groupe de 1ère année sera invité par groupes à une séance d'initiation «découverte» au 1er semestre.

Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 2

Semaine B

Lundis et Mercredis, 13h-17h

Contenu

Ce cours d'initiation générale permet aux étudiant-e-s de se familiariser avec les outils techniques présents dans l'atelier. Mais aussi d'adopter une attitude de production spécifique liée aux enjeux de l'image imprimée. Le but de ces séances d'apprentissage technique est d'élargir les possibilités de travail au quotidien en ayant connaissance des manipulations inhérentes à l'impression manuelle. Mais aussi d'amener chaque étudiant-e à envisager l'autonomie et l'assurance suffisante pour s'impliquer dans de futures productions individuelles, en cohérence entre le projet développé et les techniques choisies.

La sérigraphie est une technique d'impression qui ressemble beaucoup à la tampographie. Elle permet d'imprimer directement sur un support à l'aide d'un écran faisant office de pochoir et de déterminer les surfaces à imprimer. Cette méthode consiste à remplir

d'encre le pochoir selon la forme souhaitée, puis de racler les rebords afin de donner la forme voulue.

Cette technique offre des avantages et des inconvénients pour certains projets et il est donc important de bien étudier les différentes possibilités. Très populaire, elle peut être utilisée pour imprimer des motifs et des images très complexes en quantité, tout en restant très abordable.

Méthode

Les premières séances seront consacrées à la fabrication de matières graphiques sur Photoshop, puis à mi-parcours nous consacrons un temps de préparation des matrices pour aboutir à une production collective imprimée en sérigraphie. L'utilisation du logiciel Photoshop est abordée via l'emploi de certains outils et grâce à la réalisation d'un ensemble d'exercices graphiques. Une réalisation collective marque la progression du semestre, afin de mettre en valeur les compétences acquises par chacun-e. La perspective de ces séances est de vous permettre d'appréhender un ensemble d'outils et de réglages numériques qui amènent vos propositions à une variété d'interprétations visuels. La sérigraphie peut également être abordée de manière plus artisanale, avec des réalisations à main levée et/ou pochoirs de formes-contre-formes, qu'il est tout aussi important d'envisager.

● Une réflexion autour de la couleur découle également de ces multiples expérimentations.

● La sérigraphie permet surtout de travailler de larges zones de couleurs, dites aplats, à l'aide d'encre semi-transparentes une fois mélangées avec un médium. Il peut donc y avoir mélange par superpositions de couleurs pour distinguer les formes obtenues par strates d'impression.

Cette formation a également pour ambition de renforcer les connaissances sur le procédé d'impression, mais aussi d'envisager de futurs projets personnels avec une bonne connaissance de l'ensemble des étapes et du processus inhérent à la sérigraphie.

Samuel Garland (atelier bois) interviendra à mi-parcours pour penser et produire avec nous un ensemble de modules tampographiques sur-mesure, conçus à partir des expérimentations graphiques réalisées au préalable à l'atelier. Cet objet nous permettra de mettre en valeur l'aspect polyvalent de la sérigraphie et son utilisation possible à différentes échelles et supports.

Évaluation

Présence, respect des horaires et du matériel. Implication et suivi du projet.

CONFRONTATION AUX ŒUVRES

Eric Dalbis

Avec Stéphanie Katz

En partenariat avec le musée du Louvre et le Petit Palais

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s

Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Semestre 1 & 2

Vendredi après midi

20/10 , 10/11 , 24/11, 08/12, 22/12 ,
12/01, 26/01, 09/02, 15/03, 29/03, 05/04,
10/05, 24/05, 07/06.

Toutes les deux semaines, les dates
sont susceptibles d'être modifiées.

Contenu

Il est proposé de se confronter à des
œuvres choisies dans les collections
du musée, essentiellement parmi les
périodes du XIII^e au XVIII^e siècles, de les
questionner, de les analyser, mais aussi
d'interroger sa propre pratique artis-
tique dans ses intentions et ses gestes,
tout en se référant à une mémoire, à des
filiations, à une culture...

Méthode

Étudier et comprendre les règles et
la logique propres à une œuvre. En
analyser les enjeux, les moyens, les
contextes de sa création et de sa des-
tination, en éprouver la présence et le
rayonnement.

Il est demandé aux participants de
choisir une œuvre et de la présenter
au groupe. Ces choix et présentations
permettent ainsi de créer un chemine-
ment particulier, un parcours composé
de liens, indépendamment d'une chro-
nologie, d'une histoire linéaire.

Évaluation

A partir de l'assiduité, de l'engage-
ment, de la participation et du travail de
recherche effectué.

Bibliographie

Communiquée au fil des séances.

DU SANG DES LARMES ET DU GÂTEAU MARBRE - ACCOMPAGNEMENT CROISÉ

Samuel Garland, David Cousinard, Nicolas Charbonnier

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 8 étudiant-e-s

Calendrier

Semestre 2

Semaine A

Mercredi, 10h-18h + deux workshops de deux jours

Workshop de lancement, mardi 23 et mercredi 24 janvier 2024

Puis mercredis 07/02, 28/02, 13/03, 27/03, 02/04 (mardi) & 03/04, 24/04, 08/05, 22/05, 05/06

Restitution (date à définir)

Contenu

Studio dédié aux volumes et sculptures incluant des éléments sonores ou à des installations sonores. Chaque étudiant-e poursuit l'élaboration et la création d'une pièce au fil du semestre en passant par plusieurs étapes.

Un suivi de projet est mis en place par les trois responsables d'atelier, avec l'accent mis sur la partie méthodologie, financière, recherche, technique, logistique, études de matériaux, tout cela en lien avec les questions esthétiques et artistiques mises en jeu.

A la fin du semestre, une exposition collective est organisée.

Méthode

Toutes les deux semaines, lors de la session en groupe, un point de parcours sera effectué pour chaque étudiant-e :

accrochage engageant une séance critique partagée (autour de croquis, schémas, recherches, enregistrements, volumes, etc).

L'accompagnement alterne, en fonction des échanges et toujours en partant des projets étudiants, réflexions théoriques, mises en pratique directe, réponse aux problématiques purement méthodologiques et logistiques.

Les questions de mise en espace et d'accrochage sont particulièrement mises en avant.

Un-e intervenant-e différent-e intervient à chaque session pour apporter un regard nouveau sur les pièces et l'avancée du travail.

A chaque session, le repas du midi sera partagé par les étudiant-e-s et les trois responsables d'atelier.

Évaluation

Présence continue lors de tout le semestre, qualité des travaux et de la restitution, implication dans le parcours.

IMAGES LATENTES

Christian Genty et Jeff Guess

En collaboration avec le Centre d'art Ygrec, Guillaume Breton, responsable du lieu
Avec l'artiste Stéphanie Solinas

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 12 étudiant-e-s
Engagement annuel obligatoire
Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1 & 2
Semaine A & B
Lundi matin

Contenu

Nous proposons un rdv collectif hebdomadaire qui s'adresse aux étudiant-e-s de la 2ème à la 5ème année cherchant à développer une réflexion et des projets spécifiquement photographiques afin de construire une proposition curatoriale qui se matérialise par une exposition au Centre d'art Ygrec.

A partir de la singularité du projet de chaque étudiant-e, ces rdvs collectifs permettront à travers des discussions et des échanges de mieux cerner les enjeux et les potentialités des propositions artistiques. Nous explorons une gamme de pratiques très large pouvant aller des expérimentations argentiques, des processus alternatifs aux développements les plus récents de la photographie automatisée ou en réseaux. Une question importante sera la mise en espace des propositions artistiques et leurs articulations et connexions au sein de l'exposition.

Pour nous accompagner dans l'élaboration du projet, nous avons le plaisir d'inviter, à partir du milieu du premier semestre, l'artiste Stéphanie Solinas; avec qui nous allons concevoir et

préparer ensemble cette exposition. Celle-ci a lieu au début du deuxième semestre (dates à déterminer). Nous travaillons également en étroite collaboration avec Guillaume Breton, responsable du Centre d'art Ygrec.

Évaluation

Important! – Ce studio nécessite un engagement fort sur l'année avec la pleine participation au montage et au démontage de l'exposition et une implication dans la communication et la présence dans l'espace pour des médiations/visites de l'exposition.

Bibliographie

- <https://www.stephaniesolinas.com/>
- <https://we-make-money-not-art.com/the-sustainable-darkroom-project/>
- <https://unthinking.photography/>
- <https://thephotographersgallery.org.uk/content/screen-walks>

IMAGES ET RESSEMBLANCE

Christian Genty et Jean-Luc Jusseau

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 15 étudiant-e-s
Engagement semestriel obligatoire
Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1 et/ou 2
Semaines A et B
Vendredi, 10h-13h
Possibilité d'une ou deux journées entières dans l'année pour tournage.

Contenu

Ce Studio s'adresse principalement aux étudiants de 1ère année mais aussi aux étudiants des autres années qui veulent commencer à entreprendre un travail lié aux médias photos et vidéos.

Ce studio, lieu d'apprentissages, tant théoriques que pratiques, a pour objectif de donner des moyens de réflexion et de réalisation aux étudiants afin qu'ils puissent engager une recherche personnelle. L'enjeu est d'expérimenter sans idée préconçue afin d'éprouver la technique dans ses possibilités et ses limites.

Dans la photographie et la vidéo l'outil est incontournable. Dans un premier temps le but est de confronter les étudiants au matériel et la manipulation des machines:

- Prise de vue photographique et vidéo, production et postproduction.
- Réflexion sur l'usage de la couleur en photographie et vidéo.
- Workshop sur l'utilisation de la lumière comme médium dans la production de photographie et vidéo.

- Travail sur l'écriture, la réalisation de vidéos, montage, étalonnage, motion design et finalisation.

Méthode

Cours magistraux.
Formations logiciels / prise de vue de manière alternée (photo ou vidéo).

Développer une réflexion sur les moyens et le sens de la mise en œuvre, poser la question de la pertinence des techniques, de la réalisation à la présentation.

Nous attacherons une attention toute particulière au travail réalisé sur le plateau de prise de vue en ne négligeant pas les autres formes de production.

Le premier semestre est consacré à des cours plus généraux concernant l'écriture, les techniques de prise de vue et de postproduction.

En fin de premier semestre, réalisation d'un projet collectif de tournage vidéo qui fera l'objet d'une projection une fois mené à son terme.

Le second semestre est rythmé par la concrétisation, la finalisation et la présentation du projet collectif et le suivi des productions personnelles des étudiants.

Évaluation

Présence, participation et productions.

Bibliographie

Des références seront données au fur et à mesure de l'avancée des projets tout le long de l'année.

LA MÉMOIRE DU LION

Nicola Lo Calzo

En collaboration avec Christian Genty de l'atelier photographie et Bérénice Lefebvre de l'atelier sérigraphie/ tirages de plan et Lionel Catelan de l'atelier édition
En partenariat avec le Mémorial Acte, et l'Accademia di Brera

Avec Bérénice Lefebvre, nous envisageons une présentation de l'atelier et de son fonctionnement au premier semestre et une séance de travail concernant la post-production des fichiers à destination de l'impression sur traceur au deuxième semestre.

ANNÉES 1 À 4

Ouvert à 30 étudiant-e-s

Calendrier

Semestre 1 / Semaine A & B

Semestre 2 / Semaine A

Semestre 1: mercredi 9h30 – 13h30

Semestre 2: lundi et mardi: 9h30 – 13h30

L'inscription au deuxième semestre se fait en janvier.

Contenu

Ainsi dit un proverbe africain: «tant que les lions n'auront pas leurs historiens, les histoires de chasse tourneront toujours à la gloire des chasseurs». Ce studio se propose d'aborder la question des récits minorés et les possibilités offertes par la photographie pour interroger les mémoires des corps subalternes. La recherche photographique KAM, sur les pratiques de résistance au temps de la Postcolonie, telle que la définit Achille Mbembe, l'espace-temps qui succède à la fin de la colonisation et révèle la rémanence d'un imaginaire colonial, devient l'une des études de cas à partir desquelles nous allons développer plusieurs axes des réflexions ainsi que les bases d'une pratique photographique critique. A partir d'une introduction à l'histoire sociale de la photographie, ses formes «dissidentes», la posture

queer, les «marronnages photographiques», nous allons questionner la place et le rôle que la photographie peut jouer dans l'émergence et dans la visibilisation des récits subalternes. En contrepoids, nous allons aussi questionner les processus de leur possible normalisation au sein du système-monde capitaliste et du marché de l'art. Appréhendée dans son articulation aux autres pratiques artistiques, aux sciences humaines et au champ des études postcoloniaux, queer et de genre, de quelle manière la photographie peut-elle nous éclairer sur la mémoire d'une communauté, autant que sur les relations de force dans lesquelles cette mémoire s'inscrit et opère? Est-ce que la photographie, dont l'histoire est indissociable de l'entreprise coloniale, est-elle aujourd'hui en mesure de (re)produire un savoir critique et situé sur le monde? Autant de questions que nous souhaitons soulever dans le cadre de ce studio.

Méthode

Pour ce faire, le premier semestre sera organisé autour des séminaires sur des différents problématiques: l'expérience de la photographie coloniale, les formes dissidentes et les regards

croisés Nord-Sud et Sud-Sud, l'enjeu de la mémoire et de l'identité au sein des pratiques photographiques subsahariennes et latino-américaines. Ce décryptage se fera à partir du projet photographique KAM, sur les pratiques de résistance à l'esclavage colonial, mais aussi au travers de l'œuvre d'autres artistes contemporains, dans une mise en perspective qui puisse rendre compte des enjeux politiques et symboliques sous-jacents à un travail photographique sur les mémoires des mondes subalternes. Des intervenant-e-s du monde de la photographie, de l'art et du milieu associatif et militant seront invités pour élargir le champ des réflexions et les perspectives – parfois aussi divergentes – sur la question des représentations au sein de la pratique artistique, notamment de la photographie documentaire.

Au cours de deuxième semestre, les séminaires se prolongeront sous la forme de workshop. Une initiation pratique à la photographie documentaire (choix du sujet, technique de prise de vue, story-telling, édition et diffusion) sera proposée en vue d'une production photographique axée sur les thèmes de la mémoire. A travers la constitution des groupes de travail ou individuellement, nous allons voir les différentes étapes dans la réalisation d'un projet photographique axé sur la mémoire d'un lieu et/ou d'une communauté, de la recherche historique sur les sources, à la production d'images, à la sélection et édition des images-hypertextes jusqu'aux différents supports de présentation et de diffusion.

Prérequis

une première approche de la photographie, ainsi que la maîtrise rudimentaire des logiciels de post-production tels lightroom, photoshop ou indesign est souhaitable.

Évaluation

L'évaluation sera faite en tenant compte de l'assiduité dans le travail, de la participation constante aux séminaires, de l'engagement de chacun étudiant vis-à-vis du studio et des autres camarades et en considération de la qualité des productions réalisées (exposés et/ou travaux) au sein du studio. La présence est obligatoire.

Bibliographie

- LO CALZO Nicola, 2023, «(Sous) représentations du corps *queer* dans la photographie contemporaine : le cas de l'Afrique subsaharienne» in *Activismes et esthétiques queer dans les littératures et les arts africains et afrodiasporique*, Karthala, Paris.
- COLIN Philippe, QUIROZ Lissell, 2023, *Pensées décoloniales, une introduction aux théories critiques d'Amérique latine*, La Découverte, Paris.
- LO CALZO Nicola, 2021, Binidittu, Bologna, L'Artiere.
- WEILS Geneviève, MOUZARD Thomas, Marronnage (sous la direction de), *L'Art de briser ses chaînes*, Marseille, Éditions Loco, 2021.
- FOLIARD Daniel, 2020, *Combattre, punir, photographier, Empires coloniaux, 1890-1914*, Paris, La Découverte.
- LO CALZO Nicola, «Per una fotografia decoloniale: verso un approccio critico situato e partecipativo alla memoria dei corpi subalterni» in *RIVISTA DI STUDI DI FOTOGRAFIA: Fotografia, identità, alterità*, n°12. Forum, Udine, 2021.
- SEIDERER Anna, ZABUNYAN Elvan, SPETTEL Elisabeth (dir.), *Esclavages & Post-esclavages*, 2| 2020, «Pratiquer l'histoire par les arts contemporains» [En ligne],

- mis en ligne le 19 mai 2020.
- CARRERAS Claudi (sous la direction de), 2019, *Africamericanos*, Mexico, Centro de la Imagen.
 - ALFONSI Isabelle, 2019, *Pour une esthétique de l'émancipation. Produire les lignées d'un art queer*, Paris, B42.
 - AMAO Damarice, EBNER Florian, JOSCHKE Christian (Sous la direction de) 2018, *Photographie, Arme de Classe*, Centre Pompidou, Paris, Textuel.
 - TOUAM Bona Dénétem, 2016, *Fugitif, où cours tu?* Paris, PUF.
 - SONTAG Susan, 2008, *Sur la photographie*, Paris, Christian Bourgois.
 - SONTAG, Susan, 2003, *Devant la douleur des autres*, Paris,
 - Christian Bourgois. 1998, *Anthologie de la Photographie Africaine*, Paris, La Revue Noire.
 - BARTHES Roland, 1980, *La Chambre Claire*, Paris, Gallimard.
 - SAID, Edward, 1980, *L'Orientalisme: l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil

LA PHOTOGRAPHIE INFAMANTE

Renaud Auguste-Dormeuil

ANNÉES 2 À 5

Calendrier

Semestres 1 & 2

Vendredi, 9h-18h

1 fois par mois, selon les dates suivantes:

20/10/2023

17/11/2023

15/12/2023

12/01/2024

26/01/2024

09/02/2024

01/03/2024

15/03/2024

26/04/2024

17/05/2024

14/06/2024

Bibliographie

- Gherardo Ortalli, *La peinture infamante*, éd. Gérard Monfort, 1994, coll. imago mundi.
- Mathieu Riboulet, *Entre les deux il n'y a rien*, 2015, éd. Verdier.
- Steve Tesich, *Karoo*, 1998, éd. Monsieur Toussaint Louverture.
- Grégoire Chamayou, *Théorie du drone*, 2013, éd. la fabrique.

Contenu

La peinture infamante est une pratique picturale du xve siècle de l'Italie du nord qui consistait à peindre de manière bien visible sur les murs des bâtiments publics des « images infamantes » de condamnés par contumace. Ces condamnés étaient également facilement identifiable grâce à des inscriptions (tituli) peintes en lettres bien visibles.

Méthode

Visite d'expositions ou de lieux non muséale en relation directe (ou non) avec le champ de l'art contemporain. Invitation à réfléchir à la possibilité de construire aujourd'hui des images absentes ou mentales.

Évaluation

Évaluation continue, présence, participation et productions.

L'ESPACE COMMUN

Christophe Manon

En partenariat avec la Maison de la Poésie de Paris

ANNÉES 1 À 3

Ouvert à 20 étudiant-e-s (sur inscription)
Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Semestre 1 & 2

Semaine B

Mercredi, de 14h à 17h.

Contenu

Quelle que soit la singularité de l'expérience dont elle témoigne, l'écriture, comme toute pratique artistique, permet l'expression de sentiments et d'émotions que chacune et chacun d'entre nous est susceptible d'éprouver et que nous sommes donc en mesure de partager.

C'est ce lieu commun, cet espace commun, que nous allons arpenter et explorer pas à pas au sein de ce studio à travers nos échanges et grâce à des séries d'amorces d'écriture dont les consignes sont données d'une séance à la suivante.

Comme la pratique scénique est probablement l'un des moyens d'éprouver le plus immédiatement le caractère pour ainsi dire tangible de cet espace commun, les étudiant-e-s inscrit-e-s à ce studio ont également l'opportunité d'assister gratuitement ou à tarif préférentiel (selon les spectacles) à des soirées littéraires de la Maison de la poésie (157 Rue Saint-Martin, 75003) dont la programmation est particulièrement variée et éclectique: maisondelapoesieparis.com.

Ces moments sont avant tout l'opportunité de mesurer l'amplitude et

la diversité des pratiques artistiques contemporaines, de la poésie au roman, en passant par la performance et la lecture musicale. Ces différentes propositions pourront ensuite être commentées pendant les séances.

Méthode

Le contenu de l'atelier se construit en fonction des personnalités présentes et de leurs aspirations. Écriture individuelle puis partage des textes (dynamique collective), mais aussi retours individuels. Les séances alternent ainsi des moments collectifs et de travail individuel.

Évaluation

Assiduité et participation, attention à la dynamique de groupe, évolution des textes rendus.

Bibliographie

Fournis au fur et à mesure des séances.

L'OREILLE EN COIN

Eric Maillet

En collaboration avec Nicolas Charbonnier, responsable de l'atelier son

En partenariat avec le Centre International de la Poésie (Marseille) et l'Ecole Supérieure d'Art Aix-en-Provence

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 8 étudiant-e-s

Calendrier

Semestre 2

Semaine A

Mercredi, toute la journée, plus une semaine de résidence au CipM du 25 au 29 mars 2024

Contenu

Même si ce studio reprend le titre d'une mythique émission de France Inter, il ne sera pas (forcément) question de radio-phonie; par contre d'oreille oui, et de coin d'une pièce, d'une table, du cerveau, glissé dans un interstice ou tout autre coin imaginable.

Il s'agit de travailler sur des projets personnels ou de groupe incluant du son, plutôt parlé, associé ou non à de l'objet et du pictural.

Ce studio propose en point de mire une semaine d'immersion et de restitution des travaux au centre International de la Poésie de Marseille: création d'un événement ouvert au public: environnement composé de pièces personnelles et autonomes dans les locaux du CIPM à la Vieille Charité.

Les propositions de chacun-e portent sur la question de la «matière langue» et de l'usage de dispositifs d'enregistrement.

Ce studio est conduit en association avec des étudiant-e-s du studio son de l'ESAAix et leur enseignant François Parra.

Les travaux sont préparés à l'avance, en lien et en échanges avec l'ESAAix, et au mois de mars un séjour au CIPM est l'occasion de s'immerger dans leurs nombreuses archives et le merveilleux centre de documentation, puis de mettre en œuvre la représentation lors d'une soirée spéciale.

Méthode

L'avancement de la production personnelle est attendu entre chaque session de travail collectif.

Pas de pré-requis ou de savoir-faire technique attendu, mais une sensibilité aux questions de la parole, du son enregistré, et à la prise en compte d'un contexte dans le cadre d'un travail sont nécessaires.

Assiduité totale indispensable.

Inscription sur lettre de motivation.

Évaluation

Contrôle continu tenant compte de: investissement, implication dans le collectif, assiduité, qualité des propositions.

MISES EN ŒUVRE DESSINS-PEINTURES

Carole Benzaken, Eric Dalbis

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

Semestres 1 & 2
Semaines A & B
Jeudi toute la journée

Contenu

Aider l'étudiant-e à la réalisation, à la mise en œuvre de sa pratique artistique, l'assister dans l'élaboration et dans le développement de son projet pictural.

Définir ensemble les spécificités de sa pratique en une approche plurielle des contenus, des moyens et des techniques, des contextes ...

Méthode

Sous la forme de suivi des travaux, de présentations, accrochages... d'entretiens collectifs et individuels, regards croisés de personnalités ... Le studio a pour but de fournir une aide à l'élaboration des moyens plastiques, à l'analyse, à la réflexion, à la pertinence et à la cohérence des choix techniques, des références, des conditions de présentation, ...

Évaluation

A partir de la régularité de la participation, de l'engagement, de la pertinence, de la qualité et du développement des travaux.

Bibliographie

Adaptés et communiqués au fil des séances.

PRO BONO

Renaud Auguste-Dormeuil

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s

Calendrier

Semestres 1 & 2

Mercredi, 9h-18h

1 fois par mois, aux dates suivantes:

18/10/2023

15/11/2023

13/12/2023

10/01/2023

24/01/2024

07/02/2024

28/02/2024

13/03/2024

24/04/2024

15/05/2024

12/06/2024

Méthode

Discussion collective autour de projet en cours.

Évaluation

Évaluation continue, présence, participation et productions.

Contenu

A partir de la découverte et du visionnage de films ou de documentaires, discussions et échanges sur la pratique en cours des étudiant-e-s participant au studio. Recherche, suivi et développement d'une pratique singulière de fabrication d'images (photographique et autres).

SHOW YOUR BONES

David Cousinard

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

Semestre 1

Semaines A & B

Mercredi, 10h-18h

Calendrier

Show your bones est un studio technique structuré par des séances de travail collectives, rythmé par les présentations des étudiant-e-s et ponctué par des mini Workshops.

S'appuyant sur certains questionnements d'étudiant-e-s liés aux hybridations, aux changements d'états ou aux anti-normativités, il se propose de donner un cadre favorable aux expérimentations afin d'y chercher – d'abord – une singularité puis d'y affirmer un positionnement ou un doute

Affiner, ajuster, préciser, retourner, ré-investir sont des terminologies récurrentes tant elles manifestent une œuvre, un volume, est un ensemble (ou non) au sein duquel tout fait sens (ou presque).

L'un des objectifs est de mettre en place un «régime d'atelier» au sein duquel chacun-e articule au mieux:

- gestes de mise en forme et préoccupations plastiques
- modalités d'existences d'un projet et ancrages critiques ou théoriques de celui-ci.

Méthode

Le studio s'organise autour de différentes temporalités de travail où s'alternent des moments techniques individualisés et des moments communs.

INITIATIONS TECHNIQUES:

- Formations aux outils
- Mise en espace et accrochages d'œuvres préexistantes
- Fabrication d'outils DiY
- Tracés, maquettes etc ...

MISE EN PERSPECTIVE COMMUNE DES ACQUIS:

Mini Workshops, présentation de réalisations étudiantes accompagnées d'une conversation critique...

WORKSHOP RETAKE

Comme pour un remake, ce mini workshop interroge les standards. Cette année nous revisiterons un objet: une chaise par exemple. Evidemment les étudiant-e-s ont à interroger leur champ personnel en faisant des contre-propositions, des variantes etc...

Les objets sont «fonctionnels».

WORKSHOP BLENDER 3D

Pendant la semaine pré-sentie, Emmanuel Camusat propose une initiation à Blender.

Le contenu et l'axe de l'initiation s'ajustent en fonction des réalisations de la première partie du semestre.

Présentations:

Chaque mercredi après-midi de semaine B, 2 à 3 étudiant-e-s présentent leurs recherches, leurs œuvres, leur projet.

Évaluation

Le studio alloue des crédits conditionnés par la présence à l'ensemble des séances, la participation, l'avancée et la qualité des projets.

STUDIO ATELIER BOIS

Samuel Garland

Intervenant: Laurent Tixador

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 12 étudiant-e-s

Calendrier

Semestre 1

Semaine A et B

Mercredi, 10h-18h

Contenu

Ce studio ouvert à tous-tes les années est un lieu d'apprentissage du travail du bois.

Au travers de cours théoriques et pratiques, il a pour ambition de permettre aux étudiant-e-s d'aborder les outils de conceptions (dessin, matériaux, rapport outil/esthétique) et de réalisations (électroportatif, machines d'atelier, outil à mains) essentiels à la fabrication d'une pièce en bois.

Il est demandé aux étudiant-e-s tout au long du studio un travail d'analyse, d'expérimentation et de création autour d'un sujet proposé chaque année.

Le travail réalisé donne lieu à une restitution collective en fin de semestre.

Méthode

Le Studio est fragmenté en 3 moments pédagogiques:

Cours

Les cours sont destinés à forger une culture commune de la pratique et la mise en œuvre du bois dans l'art à travers l'analyse d'œuvres, d'objets, d'installations et de dispositifs. Afin de questionner le rapport entre matériaux, outils, méthode de mise en œuvre et résultat plastique.

Il est, en parallèle, demandé à chaque étudiant-e un travail d'analyse approfondie d'œuvres afin d'enrichir les cours par une présentation hebdomadaire de leurs recherches.

Pratique

Dans un second temps, des sessions pratiques sont dédiées à la prise en mains des outils, machines et matériaux de l'atelier à travers une série d'exercices techniques imposés.

Ces séances sont également rythmées par un travail individuel de dessin, de conception et d'expérimentation.

Réalisation

Enfin les dernières semaines permettent aux étudiant-e-s de réaliser une œuvre individuelle ou collective en s'appuyant sur le support théorique et pratique développé lors des 2 premières phases du studio.

Une restitution des œuvres, recherches et expérimentations produites a lieu sous forme d'exposition à la fin du Studio.

Évaluation

Présence, et investissement tout au long du studio. Restitution de fin du semestre.

STUDIO ATELIER SON

Nicolas Charbonnier

ANNÉES 1 À 5
(PRIORITÉ AUX ÉTUDIANT-E-S DE 1^{re} ANNÉE)

Ouvert à 12 étudiant-e-s

Calendrier

Semestre 1

Semaines A & B

Mercredi, 14h-17h – précédé par la
Sieste sonore, 13h-14h

MERCREDI

11/10 (fieldrecording), 25/10 (enregistrement en studio), 01/11 (enregistrement en studio), 15/11 (technique d'editing reaper ou ableton Live), 22/11 (technique d'editing reaper ou ableton Live), 29/11 (compréhension des effets essentiels: égaliseur, compresseur, etc), 06/12 (composition, travail sur la pièce), 13/12 (composition, travail sur la pièce), 20/12 (composition travail sur la pièce), Rentrée: écoute, finalisation + restitution.

Contenu

Studio permettant d'acquérir des techniques essentielles au travail du son dans les différentes étapes de la chaîne audio (enregistrement, édition, mixage, création). Ces techniques seront questionnées à l'aune des enjeux esthétiques qui y sont associés.

D'une semaine sur l'autre, un travail de création/composition de courtes études sonores liées à ces techniques est demandé. Dans un second temps, une pièce sonore plus conséquente (radiophonique, musicale, poésie sonore) doit être composée.

Une thématique de travail est définie collectivement en début de semestre.

Méthode

Chaque session commence par une écoute de différentes pièces sonores (radiophoniques, musicales, installation sonore, fieldrecording, études créées dans le cadre du studio, etc).

DÉROULÉ DU SEMESTRE :

- première phase d'exploration/écoute dans l'école et dans les autres ateliers (métal, bois, sérigraphie, édition, etc): apprentissage des techniques d'enregistrement de terrain.
- enregistrement de matériaux sonores en studio + recherches en banques de sons
- utilisation de ces matériaux sonores pour créer de courtes études de textures sonores suivant des techniques liées à l'utilisation de logiciels de montage/mixage sonore. Chaque nouvelle technique donne lieu à de nouvelles recherches et à la composition d'études sonores spécifiques.
- création d'une pièce sonore: ambient music, pièce radiophonique ou poésie sonore (les formes peuvent être au choix).

Le recueil d'études et les pièces sont par la suite diffusés en continue via le banc sonore et, réalisation d'une édition (si les étudiant-e-s le souhaitent)

Évaluation

4 crédits sont alloués pour l'ensemble du studio.

Participation, régularité, être présent-e à chaque séance du mercredi.

Avancée du projet d'une semaine sur l'autre avec écoute collective et discussion autour des problématiques rencontrées, etc.

Composition d'un ensemble d'études courtes tout au long du semestre et une pièce en fin de semestre.

Bibliographie

- Jean Yves Le Bosseur, *L'art Sonore*, Minerve, 2020
- Jean Yves le Bosseur, *Musique et Environnement*, Minerve, 2016
- R. Murray Schafer, *Le Paysage Sonore, le monde comme musique*, Wildproject, 2010
- Simone Douek, *L'acte radiophonique*, Creaphis Editions, 2021
- *Le livre des techniques du son*: les trois tomes, chez Dunod

La bibliographie sera complétée au fil des séances.

STUDIO ATELIER SON CROISE

Nicolas Charbonnier

En partenariat avec le CRR de Boulogne – Paris (Paul Ramage, professeur de musique électroacoustique) et La Peyrigne.

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 6 étudiant-e-s de l'ENSAPC et 6 du CRR

Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Semestre 1 & 2

Contenu

Le CRR de Paris, l'ENSAPC et La Peyrigne s'associent pour proposer un studio croisé.

Durant un an, les étudiant-e-s participant-e-s au studio ont l'occasion de découvrir et d'approfondir différentes étapes de l'écriture d'une pièce sonore, autour du thème du monde rural. L'attention se porte sur le travail de la structure en faisant dialoguer son et visuel. Un travail graphique de représentation/d'interprétation, des objets sonores en fonction de leur timbre et mouvements internes est en effet demandé. Une partition graphique est ensuite dessinée pour faire écho à la pièce finale.

Un autre axe essentiel du studio est la réflexion apportée aux questions de timbres.

Pour se faire, le studio se fait en plusieurs étapes, dont l'une, essentielle est le temps d'enregistrement sur le terrain à la Peyrigne, résidence d'artistes et exploitation agricole, et qui recèle de trésors sonores en lien avec la nature et le monde rural. Lors de ce temps, chaque étudiant-e peut prendre le temps de choisir un ensemble de timbres/sujets et de les enregistrer au mieux sur place.

La Peyrigne, joue un rôle central, en plus de proposer un lieu propice à ce travail, puisque l'équipe accompagne d'un point de vue logistique les deux sessions sur place et fait un travail de documentation des différentes étapes pour proposer une édition à la fin de l'année.

Méthode

PHASE 1: (EN OCTOBRE)

Les douze étudiant-e-s et les enseignant-e-s partent quelques jours à la Peyrigne avec du matériel d'enregistrement.

Première journée dédiée à la découverte du lieu et des possibilités sonores.

Journées suivantes dédiées à l'enregistrement: chaque personne choisit un thème, un matériau, une source (outil, métal, machine agricole, objet, élément naturel, etc) et crée un catalogue sonore autour de cette thématique – prise de vue, notes et croquis.

PHASE 2:

De retour à Paris, pendant plusieurs semaines, les étudiant-e-s développent un catalogue d'objets sonores en lien avec leur thématique et créent un catalogue d'objets graphiques (dessins, pastels, photographie, etc) lors de sessions entre les deux écoles. Une session d'étude sur les objets

sonores en électroacoustique est organisée. Suivi de projet régulier par les enseignant-e-s.

PHASE 3:

Composition d'une pièce sonore électroacoustique, à partir du catalogue d'objets sonores réalisés dans les phases 1 et 2. Écriture d'une partition graphique accompagnant la pièce, travail sur la structure musicale (micro et macro-structure, lien entre les deux). Suivi de projet régulier par les enseignant-e-s.

RESTITUTION: (DÉBUT MAI)

Restitution à La Peyrigne, avec interprétation des pièces sur acousmonium dans un espace original décidé en accord avec tous les participant-e-s au studio, et cela, profitant du site exceptionnel proposé par La Peyrigne. Lors de cette étape, une initiation d'interprétation sur acousmonium est proposée. Exposition des catalogues graphiques, de la partition et des catalogues d'objets sonores.

Évaluation

Obligation de rendre en fin d'année une pièce électroacoustique et une partition graphique.

Rigueur, participation, engagement, travail suivi.

STUDIO CINEMA (PRATIQUES, TECHNIQUES, ÉCONOMIES, THÉORIES DU CINÉMA)

Vincent Gérard

En collaboration avec Jean-Luc Jusseau (Studio Vidéo), Nicolas Charbonnier (Studio Son), Christian Genty (Studio Photo)

Avec les intervenant-e-s Alessandro Jedlowski (anthropologue des médias et des migrations – enseignant chercheur, LAM/Sciences Po Bordeaux), Eugénie Deplus (directrice de post-production pour le cinéma), Marilyn Lours (distributrice, Gaumont), Noah Teichner (cinéaste, artiste, chercheur et enseignant), Charlotte Garson (critique de cinéma, rédactrice en chef adjointe des Cahiers du Cinéma, programmatrice), Philippe Azoury (écrivain de cinéma, scénariste et enseignant), Antoine d'Agata (photographe et cinéaste), Moira Tierney (cinéaste et artiste), Frédéric Pattar (compositeur), Kevin Mavakala (cinéaste - directeur du festival Fickin de Kinshasa), Baptiste Jopeck (cinéaste, producteur, éditeur – enseignant à l'Esad talm le Mans), Joachim Olender (cinéaste, artiste, théoricien – enseignant à La Cambre à Bruxelles).

En partenariat avec la Maison Des Productions, Sondor Films, Perspective Films (Paris), Navire Argo (laboratoire indépendant, Épinay), Re:Voir (éditeur, ressource pour matériel analogique, Paris), Studio du Fresnoy (Tourcoing), Polygone Étoilé (structure de production, résidence, industrie, cinéma – Marseille), Institut Français de Kinshasa, festival FICKIN à Kinshasa, Université de Kinshasa (UNIKIN), association africaine Écrans Noirs, SCAM (Paris) / Cinémas: Le Brady (Paris), Le Grand Action (Paris), Entrepôt (Paris), Festival Arte Mare (Bastia), La FÉMIS (Paris), La Galerie Nationale du Jeu de Paume (Paris).

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 7 étudiant-e-s maximum par année

Un texte d'une page est préalablement demandé aux étudiant-e-s qui souhaitent rejoindre le studio sur leurs motivations.

Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Semestre 1 & 2

Semaine A

Mercredi: 9h-17h;

Jeudi: 9h-17h: les inscriptions se font obligatoirement la semaine précédant la semaine de cours par mail.

Séminaire Cinéma:

«création et production»: 9h-12h30: 6 mercredis/ou jeudis matins en semaine A (S1 et S2) – les dates seront communiquées en octobre 2023 / séminaire en collaboration avec Joachim Olender / séminaire ouvert: aux 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e années / inscriptions préalables par semestre (AMPHI).

Projets spéciaux:

I. «WORKSHOP ARTE MARE »

part 2: fin septembre au 8 octobre 2023: présentation au Festival Arte Mare à Bastia, du long-métrage réalisé par un groupe de 7 étudiant.es du Studio Cinéma, suite au «workshop Arte Mare» en 2022 – voyage pour 5 personnes + 1 enseignant / un 2nd tournage aura lieu lors de cette édition du festival. *Remarque: Le workshop Arte Mare se poursuivra en 2024/2025 avec un troisième tournage de 7 étudiants + 2 enseignant.es (Vincent Gérard et Laure Limongi)*

II. «WORKSHOP STUDIO CINÉMA KINSHASA »:

2 séjours avec 3 étudiant.es (sur projet) dans le cadre du projet d'écriture et de production «Workshop Cinéma Kinshasa» qui se déroulera sur 2 années (pendant les années scolaires 2023/2024 et 2024/2025 à Kinshasa en RDC). Le «Workshop Studio Cinéma Kinshasa» a été conçu par les cinéastes et producteurs Vincent Gérard et Baptiste Jopeck dans le cadre du projet «FICKIN FILM STUDIOS», en partenariat avec l'Institut français de Kinshasa et le festival Fickin. Y sont associé.es la compagnie Sondor Films (France) l'École des Beaux-Arts de Kinshasa, l'Institut National des Arts de Kinshasa. *Remarque: l'appel à projets et le calendrier du «Workshop Studio Cinéma Kinshasa», seront communiqués à la rentrée 2023/2024*

Contenu

«Le Studio Cinéma a pour vocation de définir ce que peut être aujourd'hui un projet artistique en cinéma qui, sans avoir le désir ou l'illusion de se substituer à une école professionnelle de cinéma

– dont elle n'a ni les moyens ni les finalités – ne méconnaît pas pour autant les réalités économiques ou techniques de ce médium. Dans ce lieu de confrontation et d'hybridation des langages plastiques que représente une école d'art, il s'agit d'interroger la machine-cinéma et ses avatars numériques en la faisant tourner selon un autre régime de fiction et de représentation du réel.» *Remarque: les films qui sont produits au sein du Studio Cinéma ne sont soumis à aucune restriction de formes ou de genres.*

Méthode

«Par-delà le pseudo-professionnalisme ou via la réappropriation sauvage, le Studio Cinéma s'efforce sans faux-semblant et avec les moyens du bord, de dégager la voie d'une pratique continue et personnelle du cinéma qui débouche sur la production effective de films et de vidéos. Le suivi des projets (théorique, pratique, technique, artistique, économique), de leur conception (écritures) à leur finalisation (diffusion), se fait au cœur du studio à travers des séances qui ont lieu tous les quinze jours».

REMARQUE 1 :

le travail du Studio sera agrémenté de séances spécifiques sur: les écritures; la réalisation; approche des connaissances et des inventions des techniques (prises de vue, son et workflow jusqu'à la postproduction); l'économie, la production et la diffusion. Ces séances donnent lieu à des rencontres professionnelles à l'Ensapc ou en dehors.

REMARQUE 2 :

à l'issue des deux semestres, deux séances sont organisées à Paris avec les étudiant-e-s, dans l'une des trois salles de cinéma partenaires du Studio Cinéma. Ces séances donneront lieu à l'organisation et à la présentation

d'une programmation de films des étudiant-e-s, à l'issue desquelles un échange se fera avec différents professionnels du cinéma.

Évaluation

Une régulière présence. La présentation des films et des projets doit être obligatoirement préparée et introduite lors des séances. A cette présentation (projection uniquement), l'échange qui suit, privilégie et implique une pleine participation des étudiant-e-s.

REMARQUE :

l'organisation des séances hors-les-murs biannuelle STUDIO CINEMA PROGRAMME, se fera collectivement.

Bibliographie

- *Notes sur le cinématographe* de Robert Bresson (Edition Folio);
- *Qu'est-ce qu'un cinéaste ?* de Jean-Claude Biette (Ed° P.O.L.);
- *Movie Journal* de Jonas Mékas (Ed° Marest); *Serge Daney – Itinéraire d'un ciné-fils*, de Pierre André Boutang (Ed° DVD Montparnasse);
- *Montrer l'invisible* de Jean-Paul Cornier (Ed° Jacqueline Chambon);
- *Notes On Camp* de Susan Sontag (Ed° Penguin Modern);
- *À Werner Schroeter qui n'avait pas peur de la mort* de Philippe Azoury (Ed° Capricci);
- *Écrits Corsaires* de Pier Paolo Pasolini (Ed° Champs);
- *Carnets 1933-1963* de Yasijiro Ozu (Ed° Carlotta); *Hitchcock-Truffaut* (Ed° Gallimard);
- *Hollywood Babylone* de Kenneth Anger (Ed° Tristram);
- *Le présent de Robert Frank* de Anne Bertrand (Ed° D'une certaine manière – Collection Captures);
- *Histoire(s) du cinéma* de Jean-Luc Godard (Ed° DVD Gaumont);
- *Le cinéma que je fais* de Marguerite

Duras (Ed° P.O.L.);

- *Sayat Nova de Serguei Paradjanow – La face et le profil* de Erik Bullot (Ed° Yellow Now);
- *Descentes aux limbes* de Patrice Rollet (Ed° P.O.L.);
- *L'aventure du réel – Jean Rouch et la pratique du cinéma ethnographique* de Paul Henley (Ed° Pur Cinéma).

Ressources (films, vidéos, articles):

- *Ubu Web* (ubu.com) site de ressources films & œuvres vidéos, créé et coordonné par Kenneth Goldsmith (poète, écrivain, directeur et concepteur artistique);
- <https://paradoscope.com/author/paradoscope/>: site de Camille Simon Baudry (cinéaste et chercheuse).
- Tous les numéros de la revue *Trafic* (particulièrement à lire pour les néophytes, le N°100: L'écran, l'écrit).

REMARQUE :

la plupart de ces ouvrages et films, sont disponibles à la bibliothèque de l'En-sapc (à noter que vous y trouverez tous les numéros de la revue *Trafic*), à la bibliothèque du Centre Pompidou, à la BNF ou encore à la BIFI (particulièrement pour nombre de films).

STUDIO DANSE

Judith Perron

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s
Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS, au premier semestre

Calendrier

Semestre 1
Semaine A
Jeudi, 14h-18h

Contenu

Performer, prendre des risques, être ensemble, actionner nos corps, tordre nos visages...

Cette traversée est placée sous le signe d'une expérimentation corporelle.

Chaque demi-journée est consacrée à une proposition/exercice issus de pratiques préexistantes et qui mettent en jeu différents états de corps. Ces expériences sensibles, parfois introspectives, parfois désordonnées, nous permettent d'affiner notre rapport au contexte, à ce qui fait signe, à la parole, à l'autre...

Intensification du récit intérieur, fête ou simple déplacement de soi, nous sommes attentifs au partage ainsi qu'au mouvement collectif.

Méthode

Le studio ne repose pas sur l'apprentissage de techniques particulières. Certaines notions liées à un éventail de techniques et de problématiques préexistantes servent de matières à nos explorations et sont des points d'appui à nos questionnements. Il s'agit de favoriser la rencontre live, la pratique et l'expérience afin de traiter du corps vécu.

Entre cours et atelier, expérience et performance, le travail se fait de manière collective. Différentes problématiques liées au corps dansant sont replacées dans leur contexte historique.

Il s'agit de questionner nos pratiques intuitives de la performance, de leur donner des points d'appui dans l'histoire pour favoriser aussi une approche plus critique en intégrant ces notions à la construction d'un projet afin de rendre plus lisible, sensible et singulier.

Évaluation

Présence

STUDIO EDITION

Lionel Catelan

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

Semestre 1 et 2

Semaine A et B

Lundi, Mardi, Mercredi

Contenu

L'atelier est ouvert 3 jours par semaines (lundi, mardi, mercredi), le travail en autonomie est demandé. Un apprentissage de l'usage du matériel est dispensé pour que ce travail en autonomie puisse avoir lieu. L'accès est libre et des prises de rendez-vous possibles pour l'élaboration de projets personnels d'édition. Le matériel nécessaire est à disposition. Les impressions (laser et Riso) vous seront facturées et l'achat de papiers d'édition est possible à prix coutant.

Des cours de base d'utilisation du logiciel indesign seront ouverts à toutes les années. Les approfondissements techniques et de conception fond/forme auront lieux individuellement sur demande à partir de projets personnels.

Déroulement de l'année:

PREMIÈRE SEMAINE :

Dès la rentrée, une journée de présentation des machines et du fonctionnement de l'atelier édition sera réservée aux étudiant-e-s entrant-e-s.

Les deux autres jours seront réservés aux 5^e années, dédiés à un rappel technique, logiciel et contraintes techniques propres aux moyens de l'atelier édition. Les 5^e années qui devront ensuite rentrer en phase de production de leur mémoire.

5-6 SEMAINES SUIVANTES :

Production des mémoires des 5^e années (faisant suite à la mise au point des fichiers et décisions de conception déterminés en fin de 4^e année).

Établissement d'un calendrier de passage où chaque personne aura une journée entière avec suivi individuel pour finaliser son mémoire.

SEMAINE DE WORKSHOP EN JANVIER :

sur inscription, réalisation d'un projet d'édition avec des intervenant-e-s extérieur-e-s. attribution d'un crédit

4-5 SEMAINES EN DERNIÈRE PARTIE DU SECOND SEMESTRE DÉDIÉE AUX 4^e ANNÉES POUR LEUR MÉMOIRE :

Rendez-vous individuels d'au minimum 2x1h (1h de préférence conjointement avec le directeur de mémoire) pour établir une conception éditoriale, travailler à la mise en lien du fond et de la forme et déterminer les besoins matériels et techniques pour la mise en œuvre du projet.

PERSPECTIVES

Christophe Manon

En partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise, et l'Université de Paris 8

ANNÉES 4 & 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s sur inscription
Ouvert aux étudiant-e-s des Master de
Création littéraire de l'Université de
Cergy-Pontoise et Paris 8 (après entre-
tien préalable).

Engagement annuel obligatoire

Calendrier

Semestre 1 & 2

Semaine B

Mercredi, de 10h à 13h.

Contenu

Progresser dans l'expérimentation
des techniques de l'écriture créative
à travers des exercices ponctuels per-
mettant d'explorer de nouvelles formes
et de nouveaux enjeux de sa propre
pratique. Cerner ses champs d'intérêt
littéraires. Persévérer dans la dynamique
de l'écriture en insistant sur l'impérative
nécessité de découvrir les productions
de la littérature contemporaine.

Nous recevrons plusieurs interve-
nant-e-s en master class durant l'année:
auteurs et autrices, éditeurs et éditrices,
programmateurs et programmatrices,
afin de mieux connaître les enjeux de
l'écriture et de la production littéraire.
Ainsi: Magali Brazil (programmatrice),
Marie de Quatrebarbes (autrice, éditrice
- Corti), Benoît Casas (auteur, traduc-
teur, éditeur - Nous), Mathieu Larnaudie
(auteur, éditeur - Inculte / Seuil).

Certaines séances, notamment les
master class, pourront avoir lieu à la
Maison de la poésie de Paris (157 Rue
Saint-Martin, 75003, [maisondelapoesie-
paris.com](http://maisondelapoesie-paris.com)).

Méthode

Le contenu de l'atelier se construit en
fonction des personnalités présentes
et de leurs aspirations. Écriture indi-
viduelle puis partage des textes
(dynamique collective) mais aussi
retours individuels. Les séances alter-
neront ainsi des moments collectifs et
de travail individuel.

Au second semestre quelques
séances pourront être consacrées au
suivi des travaux écrits de chaque étu-
diant-e (mémoire, projet littéraire).

Évaluation

Assiduité et participation, attention à la
dynamique de groupe, évolution des
textes rendus.

Bibliographie

Les éléments de bibliographie sont
fournis au fur et à mesure des séances.

Voici toutefois quelques livres
notables des intervenant-e-s:

- Benoît Casas, *Combine* (Nous, 2023)
- *Venise toute* (Arléa, 2022)
- *Précisions* (Nous, 2019)
- *L'agenda de l'écrit* (Cambourakis, 2017)
- *L'ordre du jour* (Seuil, Fiction & Cie, 2013)
- Mathieu Larnaudie, *Les Effondrés*, Actes Sud, 2010
- *Acharnement*, Actes Sud, 2012
- *Notre désir est sans remède*, Actes Sud, 2015
- *Les jeunes gens*, Grasset, 2018
- *Blockhaus*, Inculte, 2020

- — Marie de Quatrebarbes, *Gommage de tête*, Éric Pesty Éditeur, 2017
 - — *Voguer*, P.O.L, 2019
 - *Les vivres*, P.O.L, 2021
 - *Aby*, P.O.L , 2022
- Se familiariser avec la ligne éditoriale des éditions Nous (editions-nous.com), Inculte et Corti (jose-corti.fr).

PUMP UP THE VOLUME

David Douard

En collaboration avec l'atelier bois et métal et l'atelier sérigraphie et tirages de plan.

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s par semestre

Calendrier

Semestre 1 et 2

Semaine A et B

Mercredi, 10h-18h

Contenu

Le studio Pump Up regroupe des étudiant.e.s engagé.e.s dans une pratique de volume, de sculpture ou d'installation. Il s'organise autour des projets individuels des étudiant.e.s et en questionne les enjeux. Le suivi de la production des projets validés se fait en lien avec l'Atelier Volume. Il est d'autre part accompagné d'un questionnaire autour du statut de ces pratiques aujourd'hui. Le studio accompagne le développement des projets des étudiant.e.s de façon «sur-mesure», cherchant à les pousser dans leurs pratiques, au-delà des frontières entre les médiums. Le suivi des projets se fait en lien avec les ateliers techniques.

Par semestre Le studio Pump Up invite un.e artiste extérieur.e à l'école afin de présenter son travail et d'échanger avec les étudiant.e.s du studio.

Le studio propose des moments d'exposition au sein de l'école pour pouvoir mettre en avant le rapport à l'espace d'exposition.

Méthode

Le studio pump up a un espace de production au sein de l'école qui est dédié exclusivement au étudiant.e.s admis.e dans le studio.

L'admission se fait par présentation d'un projet, et doit être réalisée pendant le semestre, le studio prend 10 étudiants par semestre.

PUMP UP the volume a pour but de faire avancer l'étudiant.e.s dans ses recherches plastiques ainsi que de fournir les références qui puissent l'accompagner.

Le studio fonctionne sous la forme de rendez-vous individuels de 1 h par étudiant.e.s et de discussions collectives pendant les interventions d'artiste invité, ainsi que pendant les accrochages.

Évaluation

Présence et participation

Bibliographie

En fonction du travail en cours des étudiant-e-s.

THE ART OF DOCUMENTARY NARRATIVE

Shirin Barghnavard

ANNÉES 1 À 5

Ouvert au étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1

Semaine A et B

Jeudi, 10h-14h

Contenu

The course (October 4th to December 15th) includes conducting a filmmaking workshop where I talk about creativity, visual storytelling, innovation and originality in making a short documentary film. The goal of this workshop is for students to practice how to use image and sound to narrate and/or document a fact in a creative way, and the main focus will be on cinematic narrative and ultimately on the concept, aesthetics, and filmmaking techniques.

I ask the students to participate in this practical course as a group. Through this workshop, I will teach them the process of filmmaking and storytelling from idea development to post production in a tangible and practical way.

The first sessions are dedicated to raising a topic and start brainstorming about it. I ask everyone to research and write as much as they can about the topics I present to them. Then they learn how to pitch their projects and how to present their stories in an impactful way. I choose a few ideas and ask the students to form a group and divide the tasks among themselves and move the project forward as I plan. Sometimes, I define projects in certain formats. I might ask the students to make a

three-to-five-minute documentary film using whatever was available in their surroundings, reflecting a real status of a situation with using no more than three individual shots. Or I might ask them to make a short film using only one long take shot, or a short film just through archival footages. It is preferred that students have a personal and subjective approach in their storytelling.

I will combine my practical projects with screenings of documentary films from Iran and other countries around the world. Through these screenings of films, I introduce the students to various forms of creative storytelling and significant mise-en-scènes in cinema that have helped bring cinematic creativity to fruition. I ask them to think and talk about the direction and storytelling style of these films. Why the director crafted the story in a certain way and what other choices may have influenced the final aesthetic and power of the film.

These films are in line with the objectives of each practical project that I will define during the course.

My students can expect me to properly guide them on the path to a tangible result in a friendly but disciplined atmosphere. They are given the opportunity to gain a voice and a vision that can ultimately be the beginning of a new and exciting path for them in their future professional life.

THINKING IN IMAGES

Véronique Joumard

En collaboration avec Lionel Catelan pour la partie édition

En partenariat avec Béton Salon, Le Credac, Bords de l'Oise, Le Plateau (Frac Ile de France), Le Silo (Marines), Villa Savoye, Jardins Albert Kahn, Couvent des Bernardins, Ygrex, Point Communs etc...

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 30 étudiant-e-s
Engagement semestriel obligatoire

Calendrier

Semestre 1

Semaine A et/ou B

Atelier hebdomadaire

Lundi, 14h-17h

Contenu

Thinking in images est une réflexion pratique et bilingue autour dessin, du langage et des images mentales. Des phrases sont données comme stimuli au dessin.

Ces phrases peuvent provenir de l'actualité, de la littérature, etc. Les dessins sont aussi variés que les participants, ils peuvent se réaliser au crayon, au stylo, en couleur, de petites ou grandes tailles, avec différents papiers ou sur écran.

Ces dessins font appel à l'imaginaire de chacun, à sa perception, à son histoire.

Les dessins sont réalisés rapidement entre 30s et 5mn, selon un tempo défini par avance. La rapidité permet plus facilement de lier et un dessin: la pensée, le langage et l'image, et de relier naturellement les deux hémisphères du cerveau, le gauche «verbal», et le droit «visio-spatial».

Lors d'une pause, ils sont tous présentés de façon simple.

Les étudiants peuvent alors voir les diverses interprétations d'une même phrase, à l'image d'une partition pouvant être jouée différemment.

«Qu'est-ce qui fascine dans un tableau, qui fait que telle oeuvre plutôt que telle autre nous arrête et qu'on ne peut s'en détacher? En ce qui me concerne, je dirais que c'est le sentiment que dans cette oeuvre-là il y a quelque chose qui pense, et qui pense sans mots.»

Daniel Arasse, *Histoires de Peintures*

Cette année *Thinking in Images* est voyageur, nous nous déplaçons dans divers lieux singuliers, lieux d'exposition ou en extérieur lorsque la météo le permettra.

Le cours peut être choisi à un rythme quinzomadaire, l'étudiant-e doit m'en informer dès le début du semestre et être présent-e à tous les cours.

We don't speak so much in this course, it could be a good opportunity for foreigner students to practice drawing and language, to dream in French or in English. Welcome to them!

Méthode

Les dessins sont réalisés rapidement entre 30s et 5 mn, selon un tempo défini par avance. La rapidité permet plus facilement de lier et un dessin: la pensée,

- le langage et l'image, et de relier naturellement les deux hémisphères du cerveau, le gauche «verbal», et le droit «visio-spatial».
-

On y aborde différentes formes de dessins, le story board, le dessin partagé, le modèle vivant, le dessin de presse etc...
En fin d'année, une publication est réalisée en collaboration avec le studio édition.

Évaluation

Régularité et qualité de présence

Cozm_NO H<3ART NO PAIN
Nuit Blanche. © Eva Gadenne



● D. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

● **WORKSHOPS**

●
●

FUTUR PERFECT

Bérénice Lefebvre et David Douard

En partenariat avec «Espace NESS» (graphistes)

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 8 étudiant-e-s

Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1

Du 18 au 20 octobre 2023

Contenu

David DOUARD, enseignant et artiste s'associe à l'atelier sérigraphie de l'ENSAPC en invitant le groupe «Espace NESS» pour trois journées de workshop.

Espace Ness est un studio de design graphique basé dans le 11^e arrondissement de Paris, fondé par trois graphistes indépendantes : Émilie Ferrat, Julie Héneault et Sophie Rentien Lando.

Elles sont associées depuis 2018 et mutualisent leur pratique et outils au sein d'un même lieu de travail dédié. Elles travaillent de préférence sur le mode de la collaboration, autour de projets éditoriaux, d'identités visuelles et de conception et de développement de sites internet.

Cet espace sert également à organiser et accueillir des lancements de livres, des expositions et des workshops. Ness books est la plateforme éditoriale de l'espace Ness.

www.espaceness.com

www.espaceness.com/books/

Méthode

Au milieu des années 1960, un village de 3.000 habitant.e.s au Nord-Ouest de Paris s'apprête à changer de dimension. Désignée par le gouvernement pour

devenir l'une des cinq villes nouvelles de l'Île-de-France, Cergy (Val-d'Oise) a cru de manière exponentielle au milieu des champs. C'est tout un territoire qui s'est métamorphosé en deux décennies ... Cette utopie architecturale se concrétise et sort de terre en 1965. Au même moment, en 1975, un caractère assez iconique fut dessiné par Adrian Frutiger, la typographie du métro "alphabet métro". Elle n'existe qu'en capitales, et sert donc à s'orienter dans les transports. Cette typo est d'une certaine façon assez mégalomane, puisqu'elle a aussi vocation à être "universelle", presque un symbole de l'expansion des villes et de cet idéal des cités du futur.

Émilie Ferrat, Julie Héneault, nous proposerons au travers d'une réflexion graphique de nous interroger sur ce concept de ville nouvelle et au contexte de création dans lequel a émergé l'École des Beaux-arts de Cergy. Avec le concours de l'atelier de sérigraphie, nous nous emploierons à utiliser la sérigraphie comme un outil de production et de réflexion spatiale, afin de penser une réalisation collective, virale et évolutive, déployée et connectée à l'architecture de l'ENSAPC.

Évaluation

Présence, respect des horaires et du matériel, implication et suivi du projet.

L'ORCHESTRE INHARMONIQUE DE NICE (LOIN)

Jeff Guess

Invitation par Gauthier Tassart, enseignant à la Villa Arson

En partenariat avec la Villa Arson, l'Association Le Cartel/Les Disques en Rotin Réunis

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s

Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 2

Quelques sessions préliminaires avec Gauthier Tassart en mars / avril 2024 à l'ENSAPC (dates à déterminer)

Une semaine à la Villa Arson du 7 au 12 avril 2024 avec le chef d'orchestre Méryll Ampe.

Contenu

L'Orchestre Inharmonique de Nice est un orchestre à géométrie variable composé d'étudiant-e-s musicien-ne-s ou non-musicien-ne-s, et qui chaque année travaille avec un-e artiste invité-e, un-e chef-fe d'orchestre, et poursuit ainsi son aventure dans le champ de la performance musicale basée sur l'écoute et l'improvisation.

Chaque année un-e chef-fe d'orchestre est invité pour travailler avec les étudiant-e-s.

Les invité-e-s des années passées – Lee Ranaldo, Jean-Marc Montera, Xavier Boussiron, Etienne Jaumet, Jean-Marc Foussat, Claire Gapenne, Charlemagne Palestine, Lionel Fernandez et Élodie Lesourd, et Talweg (Joëlle Vinciarelli et Eric Lombaert).

aborder la question de l'improvisation. Cette année, Il y a des sessions préparatoires avec Gauthier Tassart à l'ENSAPC pour choisir l'instrumentation et travailler ensemble. Puis une semaine de travail à la Villa Arson avec le ou les chef-fe-s d'orchestre et un groupe d'étudiant-e-s de la Villa Arson qui a également travaillé de la même manière.

La semaine se termine avec un concert public à la Villa Arson. Des vinyls sont produits de chaque concert.

Évaluation

Participation enthousiaste aux sessions préliminaires à l'ENSAPC pour choisir l'instrumentation et préparer le travail commun. Participation et production musicale à toutes les sessions de travail et le concert final à la Villa Arson.

Bibliographie

- mouvement.net – Les sons de la Villa Arson par Alain Berland
- Agitation Frite / témoignages de l'underground français vol 2 et 3 par Philippe Robert, Lenka Lente éditions
- Revue & Corrigée n°118
- LOIN est samplé sur le morceau Freaky Wake des Residents (album I am a Resident)

Méthode

Chaque chef-fe d'orchestre apporte une méthode de travail différente pour

MODERNITES

Christophe Manon

En collaboration avec Claudia Triozzi

En partenariat avec l'Académie de France à Rome – Villa Médicis

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 5 étudiant-e-s (sur inscription)

Calendrier

Semestre 2

5 jours, avril 2024.

Contenu

Les étudiant-e-s ont l'opportunité de découvrir cette prestigieuse institution qu'est la Villa Médicis, lieu de résidence pour les artistes et écrivain-e-s au cœur de Rome, mais également espace d'expositions, de lectures et de conférences (villamedici.it).

Les étudiant-e-s ont l'opportunité de visiter les ateliers et de découvrir les projets et travaux des pensionnaires. C'est l'occasion de rencontrer artistes et écrivain-e-s au cours d'un moment d'échange autour de leur pratique.

Les étudiant-e-s sont également conviés à assister aux événements qui se déroulent dans le cadre de la programmation culturelle de la Villa Médicis et à visiter les expositions en cours.

Dans le cadre du séjour, visites également de musées d'art Renaissance et contemporain (Galerie Borghèse, Museo nazionale del arti del XXI secolo, MATTATIOIO).

Méthode

Le caractère pluridisciplinaire de la Villa Médicis et de ses pensionnaires permet d'aborder des pratiques et des problématiques artistiques différentes et variées (arts plastiques, littérature, architecture, histoire de l'art...), à la fois d'un point de vue de la technique et de la théorie.

S'interroger sur la relation dialectique, étroite, entre tradition et modernité, en mesurer l'importance et la vigueur dans un cadre historique où s'exerce la création artistique contemporaine la plus exigeante.

Évaluation

Engagement et participation, attention à la dynamique de groupe. Qualité et originalité des textes et des propositions (sonores, visuelles, performatives, plastiques) réalisées au terme du séjour.

Bibliographie

Les pensionnaires et leur discipline pour l'année 2023-2024:

- Pierre Adrian – *Littérature*
- Mali Arun – *Écriture de scénario*
- Ismaïl Bahri – *Arts plastiques*
- Séverine Ballon – *Composition musicale* Hélène Bertin – *Arts plastiques*
- Alix Boillot – *Scénographie*
- Madison Bycroft – *Arts plastiques*
- Laure Cadot – *Restauration d'œuvres d'art ou de monuments*
- Céline Curiol – *Littérature*
- Jean-Charles de Quillacq – *Arts*

● *plastiques*

- Ophélie Dozat - *Architecture*
- — Hamedine Kane - *Arts plastiques*
- Kapwani Kiwanga - *Arts plastiques*
- Laure Limongi - *Littérature*
- Morad Montazami - *Histoire de l'art*
- Justinien Tribillon - *Commissariat d'exposition*

WORKSHOP DANS LE CADRE D'UNE EXPOSITION COLLECTIVE

David Douard

En partenariat avec la Fondation Ricard

ANNÉES 3 À 5

Ouvert à 10 étudiant-e-s

Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Mai 2024

Contenu

Dans le cadre d'une exposition collective organiser par David Douard à la fondation Ricard en mai 2024.

10 étudiant-e-s de l'école participeront à un workshop autour de l'exposition.

Un espace dans la fondation Ricard sera disponible pour l'élaboration d'un laboratoire de production entre les étudiant-e.s et les artistes de l'exposition.

Il s'agira de production de fanzine, penser le format d'exposition, et discussions autour des sujets de l'exposition.

Méthode

A travers l'élaboration d'une exposition collective réalisée par un artiste, il s'agira d'échanger sur les possibles ouvertures que procure cette proposition.

Évaluation

Présence.

- c. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS
-

SEMAINE DE WORKSHOPS DU 15 AU 19 JANVIER 2024



COMMENT DESSINER DE L'ÉCRIT

Christophe Manon

En partenariat avec l'Institut mémoire de l'édition contemporaine (Imec)

ANNÉES 2 À 5

Ouvert à 8 étudiant-e-s

Semestre 1

15-19/01/2024, 3 jours

Contenu

Trois jours en immersion complète à l'Imec (Institut mémoire de l'édition contemporaine) dans le cadre historique de l'abbaye d'Ardenne à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, non loin de Caen (imec-archives.com). À la fois lieu de conservation des archives de nombreuses maisons d'édition et de quantité d'écrivain-e-s, de cinéastes et de plasticien-e-s, mais aussi lieu de résidence d'auteur-ice-s et d'accueil pour chercheuses et chercheurs, espace d'exposition, de lectures et de conférences.

Dans ce cadre isolé, propice au travail en groupe et à la réflexion, les étudiant-e-s accueilli-e-s en pension complète seront plongé-e-s du matin au soir dans le processus de création littéraire et artistique en compagnie de Charles Pennequin, écrivain, poète, performeur, artiste pratiquant aussi bien le dessin que la vidéo.

Méthode

À travers des exercices pratiques ainsi que la consultation éventuelle des archives d'auteur-ice-s proches de Charles Pennequin conservées à l'Imec (Jean-Luc Parant, Julien Blaine, Christophe Tarkos...), tenter une approche pluridisciplinaire de l'écriture (texte, image, son).

Mise en espace, en voix, en action, création sonore, plastique ou vidéo : expérimenter tous les états de l'écrit et

du texte. Découvrir ce que l'écriture fait aux yeux, à la voix, aux mains, au corps en général. Libérer la langue par des exercices ludiques ou au contraires contraignants pour aider chacune et chacun à trouver sa propre voix/e.

Des ateliers avec les autres auteur-ice-s en résidence à l'Imec seront également proposés pour ponctuer le workshop.

Évaluation

Engagement et participation, attention à la dynamique de groupe. Qualité et originalité des textes et des propositions (sonores, visuelles, performatives, plastiques) réalisées.

Bibliographie, sources iconographiques et documentaires, liens

L'œuvre de Charles Pennequin est considérable. Voici quelques titres, essentiellement aux éditions P.O.L à titre indicatif :

- *Bibi*, P.O.L, Paris, 2002
- *Je me jette*, avec DVD, Al Dante, Paris, 2004
- *Mon binôme*, P.O.L, 2004
- *La Ville est un trou* (avec un CD), P.O.L, 2007
- *Pas de tombeau pour Mesrine*, Al Dante, 2008
- *Comprendre la vie*, P.O.L, 2010
- *Pamphlet contre la mort*, P.O.L, 2012
- *Les Exozomes*, P.O.L, 2016
- *Gabineau-les-bobines*, P.O.L, 2018
- *Père ancien*, P.O.L, 2020
- *Dehors Jésus*, P.O.L, 2022
- *Petite Bande*, P.O.L, 2023

EFFET DU REEL : WORKSHOP PERFORMANCE / ÉCRITURE

Judith Perron

En collaboration avec Véronique Joumard

Avec l'invitée Valérie Castan

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 20 étudiant-e-s

Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1

15-19/01/2024

Contenu

Artiste chorégraphique, performeuse, assistante d'artiste et audiodescriptrice, Valérie Castan propose de partager sa recherche autour de l'audiodescription de spectacles chorégraphiques durant une semaine de laboratoire et d'expérimentations artistiques. Depuis la question de la description comme pratique d'observation, la pratique d'écriture descriptive et l'oralité, il s'agit de faire l'expérience d'une plongée singulière qui fera appel à nos imaginaires kinesthésiques, nos intimités sensorielles, là où la poésie s'infiltre.

Désosser le réel, l'observer, le décrire, cela revient concrètement à l'interpréter, le synthétiser, le détailler, afin de recomposer une image incomplète par une succession de choix qui finalement produit une vraisemblance et nécessairement des représentations mentales pour soi et pour l'autre.

«Les yeux arrivent à transmettre au cerveau des informations si multiples et si variées que nous serions tout de suite débordés si nous devions faire attention à chacun des messages qui nous viennent de la réalité extérieure.

Notre perception doit être sélective, et elle l'est toujours. Ainsi, nous pouvons apprendre, ou nous exercer, à observer des données de notre environnement qui, en temps normal, échappent à notre connaissance». E.H Gombrich

La description propose une grille de lecture spécifique pouvant servir au processus de création en nous renseignant sur la lisibilité de notre travail artistique comme sur la réception et les interprétations possibles de ce qui est donné à voir.

Méthode

PRATIQUE D'ÉCRITURE DESCRIPTIVE

Un peu comme une traduction simultanée, en nous appuyant sur des danses / performances que nous produirons en live mais aussi à partir d'images chorégraphique et de performances historiques, plusieurs procédés seront expérimentés pour une traduction de l'image en mots.

PRATIQUE D'ORALISATION

L'effet performatif du langage descriptif sera également abordé à partir de plusieurs dispositifs.

Lecture en direct des textes à caler sur l'action qui se déroule ou encore descriptions de ce qu'on voit

avec différentes modalités d'observation depuis des improvisations. La musique viendra alimenter ces moments de polyphonies fictionnelles.

Évaluation

Présence

Bibliographie

- Alain Robbe-Grillet *La jalousie* collection «double» Les éditions de Minuit
- Peter Handke *L'heure où nous ne savions rien de l'autre* L'arche
- Samuel Beckett: *Quad* et autres pièces pour la télévision
- *L'Épuisé* par Gilles Deleuze Les éditions de minuit
- *Cap au Pire* traduit de l'anglais par Edith Fournier Les éditions de minuit.

MORNING VITAMINS

Bérénice Lefebvre

Avec les invités Mario PICARDO et Antwan HORFEE

ANNÉES 1 À 3

Ouvert à 15 étudiant-e-s
Ouvert aux étudiant-e-s ERASMUS

Calendrier

Semestre 1

15-19/01/2024

(1 jour à La Volonté 93, atelier des artistes)

Contenu

L'atelier sérigraphie invite Antwan Horfee et Mario Picardo, deux artistes plasticiens aux parcours audacieux et aux réalisations foisonnantes; le temps d'un workshop à l'ENSAPC. Il s'agit ici d'utiliser l'espace de l'atelier comme un terrain propice à de multiples expérimentations graphiques et à la mise en place d'une réflexion qui découle du processus de production, entre spontanéité et maîtrise du geste.

Proches du dessin et de la peinture, tous deux se démarquent par l'aspect pluridisciplinaire de leurs pratiques. Ils se rencontrent au moment de leurs études à l'ENSBA Paris en 2009, où se développe ce qui sera plus tard une réelle entente artistique. Au fil du temps, ils se sont employés à alimenter une relation artistique où s'entremêlent de nombreuses références fondatrices dans leur travail. Ils partagent un intérêt indéniable pour la culture populaire des années 90, parfois teintée d'imaginaire underground et de folklore de cultures diverses. Le cœur de cette relation se définit par un dialogue constant, sans filtres et sans politesses, intime et dur

parfois; où chacun veut voir avancer l'autre au maximum de ses capacités. Mario Picardo et Antwan Horfee définissent «la vie d'atelier comme un miroir», où le dialogue et les échanges trouvent leur préciosité.

L'atelier est un terrain propice à tous les essais, aux abandons et aux recyclages de projets. C'est là aussi où il est possible de prendre des risques en défiant les habitudes, en injectant une part d'imprévu, là où tout est permis. Lesdites «solutions» de compositions de chacun sont partagées, analysées, puis digérées, et l'harmonie de travail ainsi générée suit son cours. La vie d'atelier qu'ils partagent encore aujourd'hui a fait de ces deux artistes, «un binôme à la mécanique bien huilée», où rien n'est statique, où tout est action.

- www.romeropaprocki.com/mario-picardo
- www.ceysonbenetiere.com/fr/artists/Antwan-Horfee/

Évaluation

Présence, respect des horaires et du matériel, implication et suivi du projet.

FICTIONS SPECULATIVES AVEC L'ARTISTE MARIELLE CHABAL

Claudia Triozzi

Avec l'invitée Marielle Chabal, artiste

ANNÉES 1 À 5

Ouvert à 15 étudiant-e-s
Engagement obligatoire

Calendrier

Semestre 1

15-19/01/2024, 10h-17h30

Contenu

Dans *Vivre avec le trouble*, Donna Haraway mets en évidence comment la science moderne s'est appuyée sur des mythes et elle appelle à l'invention de fictions qui permettent de comprendre comment survivre dans notre époque troublée : époque d'effondrement social et écologique. En parallèle, des auteurs de fiction travaillent pour les assureurs Axa ou Maif, l'agence de recyclage Andra organise des concours de nouvelles de SF pro-nucléaires et l'Armée invite un groupe d'auteurs de SF — la Red team défense — à imaginer les défis futurs de la défense française.

Ce que Donna Haraway dénonce dans *Vivre avec le trouble*, c'est aussi l'invisibilité des mythes et des récits qui mettent la science et la technologie au service des forces sociales dominantes. Les récits des mouvements sociaux et écoféministes se choquent à d'autres récits imposés par les institutions qui défendent l'ordre dominant. Plus question d'invisibiliser le rôle de la fiction, parce que la fiction est assumée par des institutions aussi centrales que l'armée, le lobby nucléaire et les grandes entreprises. Car ces institutions ont compris combien la maîtrise des imaginaires était un enjeu politique crucial.

Notre rapport au monde est influencé par les récits projetés dans nos réalités, des récits sur l'histoire de l'humanité qui performant nos existences. Puisque la réalité est une construction, la fiction n'est en rien fictive. Il est urgent de ne plus réduire la fiction d'anticipation aux visions dystopiques et de forger des images positives et émancipatrices pour résister, rêver des utopies qui proposent les possibles de nos avenir communs. Des ailleurs émancipés, multiples, égalitaires.

En histoire aussi, avec la méthode de « l'histoire contrefactuelle » développée par Quentin Deluermoz et Pierre Singarvelou, qui consiste à imaginer l'histoire découlant d'événements historiques fictionnels (par exemple, la défaite des Alliés pendant la Seconde Guerre mondiale).

Dès 1920, le sociologue et historien afro-américain W. E. B. Du Bois prenait la plume pour imaginer une fiction dans laquelle la chute d'une comète sur New York remet en cause les barrières raciales.

Dans le champ de l'art Yoko Ono ou encore Marina Abramovic, utilisent la technique du reenactment (de reconstitution d'événements connus de l'histoire) pour rejouer des performances célèbres et revisiter l'histoire de la performance. D'autres artistes tels Jeremy Deller, Frédéric Moser & Philippe Schwinger, Mark Tribe, Irina Botea, ou le Center for Historical Re-enactments performant des événements historiques ou produisent des contre-récits

historiques et remettent en scène des archives, pour mieux révéler les impensés, les oublis, les angles morts des écritures politiques de l'histoire et en proposer de nouvelles interprétations.

Pour exemple: *The Battle of Orgreave* de Jeremy Deller & Mike Figgis. Considérant que la mémoire collective de la bataille d'Orgreave – conflit politique et social qui opposa dans le Nord de l'Angleterre, en 1984, les forces de l'ordre aux mineurs — avait été détournée par les médias, Deller ouvrait en 2001 par ce dispositif du reenactement un chantier de réécriture de l'histoire. Il reconstituait cette bataille 17 ans après, en faisant appel à d'anciens mineurs et à d'anciens policiers. Il est là question de reconstituer l'histoire depuis un autre site pour mieux nous en faire entendre les résonances aujourd'hui.

Plus particulièrement, certains artistes (Olive Martin et Patrick Bernier, *Internacional Errorista*, *United Nations Plaza*) et cinéastes (Abderrahmane Sissako, Jean-Stéphane Bron, Marcel Hanoun), en mettant en scène des procès fictifs, utilisent une esthétique judiciaire de manière à construire des espaces verbaux spéculatifs qui ouvrent dans la sphère publique des questionnements par ailleurs impossibles à tenir. C'est sous cette forme uchronique que se déploient des fragments décisifs du moment culturel et politique contemporain.

Par ailleurs, l'utopie est une fiction spéculative ayant une relation paradoxale avec le réel puisque, d'un point de vue étymologique, elle se situe en dehors de celui-ci (ou-tópos, «en aucun lieu»). Donc, même si elle n'advient pas, elle n'a pas besoin d'être envisagée sous un rapport subordonné au réel. Par un effet de déplacement, propre au processus de mise en fiction, l'utopie permet de se dégager du réel dans

lequel nous sommes impliqué-e-s pour questionner sa condition.

Grâce à ce procédé actif, en suscitant l'appétit du probable aux spectateur-rice-s/lecteu-rice-s, la fiction acquiert un rôle agissant. L'exploration des alternatives est un processus de transformation en soi. À rebours de l'idéologie d'une fin de l'histoire et opérant de manière prospective, les fictions agissantes catalysent des spéculations et produisent l'archéologie symbolique d'une lutte, d'une révolution, nous rappelant que le présent est un site de production du passé et le laboratoire du futur.

Dans cet atelier, il sera question d'utiliser la technique du reenactment, pour performer des moments de l'histoire, de rejouer des procès ou de décadrer le réel par le biais des procédés de la science-fiction qui déplace pour mieux dénoncer, afin d'incarner des personnages qui ont des choses à dire ou à construire. Les formes de la performance, du film, du jeu de rôle, mais aussi toute celles à inventer trouveront leur place dans ce séminaire.

Bibliographie

- CITTON, Yves, *Mythocratie. Storytelling et imaginaire de gauche*. Paris: Éditions Amsterdam, 2010.
- CARABEDIAN, Alice, *UTOPIE RADICALE*, 2021.
- DELUERMOZ, Quentin, SINGARALEVOU, Pierre, *Pour une histoire des possibles, Analyses contrefactuelles et futurs non advenus*, 2016.
- GUEGUEN, Haud, JEANPIERRE, Laurent, *La Perspective du possible*, La Découverte, 2021.
- HARAWAY, Donna, *Vivre avec le trouble*, 2019.
- HARAWAY, Donna, *SF, Speculative Fabulation and String Figures / 100*

Notes, 100 Thoughts: Documenta
Series 033, D.A.P. CATALOG
SPRING. 2012.

- IMHOFF, Aliocha, QUIROS, Kantuta
et (de) TOLEDO, Camille, *Les
Potentiels du Temps*, Manuella
Editions, 2016.
- JAMESON, Frédéric, *Archéologie
du futur*. London & New York:
Verso, 2005.
- LAVOCAT, Françoise, *Fait et
fiction*. Paris, Seuil, «Poétique»,
2016.
- MEILLASSOUX, Quentin, *Après la
finitude. Essai sur la nécessité de
la contingence*, Le Seuil, 2006.
- MURZILLI, Nancy, *Changer la
vie par nos fictions ordinaires*,
Premier Parallèle, 2023.
- ROUSSEAU, Juliette, *Lutter
ensemble*, 2018.
- SALMON, Christian, *Storytelling. La
machine à fabriquer des histoires
et à formater les esprits*, La
Découverte, 2008.
- SCHAEFFER, Jean-Marie, *Les
troubles du récit. Pour une
nouvelle approche des processus
narratifs*, Marchaisse, 2020.
- SHAVIRO, Steven, *Extreme
Fabulations: Science Fictions of
Life*. Goldsmiths Press, 2021.
- VAHINGER, Hans, *La philosophie
du comme si*, traduit de l'allemand
par Christophe Bouriau. Paris.
Kimé, 2008.

● c. PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

●

AUTRES INITIATIVES

SALON ATELIER

Nicolas Charbonnier

ANNÉES 1 À 5

Calendrier

Chaque jeudi, fin d'après-midi, de 16h à 18h

Contenu

Par groupe de 5 ou 6 étudiant.e.s, rendez-vous collectif à l'atelier son pour faire écouter des travaux sonores en chantier, en discuter, partager des techniques, des idées, faire découvrir des pièces, des sujets en lien avec le sonore. Pas d'engagement, pas de crédits, simplement un moment convivial régulier autour du son. Moment propice pour du suivi de projet collectif.

Possibilité de proposer des minis workshops ou l'exploration de techniques avancées spécifiques.

SIESTES SONORES

Nicolas Charbonnier

ANNÉES 1 À 5

TOUT LE PERSONNEL DE L'ECOLE

Calendrier

Chaque mercredi midi (ou mardi midi... à définir en début d'année avec les étudiant.e.s sur ce qu'elles/ils préfèrent).

Contenu

Une fois par semaine, à horaire fixe, en début d'après-midi, rendez-vous en salle 307 pour prendre le temps de découvrir une pièce musicale ou un mix fait pour l'occasion, diffusée au milieu de transat', matelas, fauteuils. Tout le spectre des arts sonores est parcouru (poésie sonore, musique, bande son de films et jeux vidéo sans l'image, fieldrecordings, enregistrements d'installations sonores, pièces radiophoniques, etc). Nadine Le Rigoleur, peut mettre à disposition une sélection de livres en rapport avec la thématique de la sieste.

Le format a pour but de faire découvrir différents champs des arts sonores, de prendre le temps de faire une pause, de partager un moment collectif et dans l'idéal cela pourrait devenir un espace de diffusion pour les pièces créées par les étudiant.e.s

Possibilité de prévoir des moments de lecture de textes créés par les étudiant.e.s à la fin des siestes sonores.

Dans l'idéal, un groupe d'étudiant.e.s se forme pour prendre en charge l'organisation des siestes et surtout choisir les thématiques, faire les mix, etc.

Les siestes sonores sont ouvertes à tout le monde: étudiant.e.s mais également personnel de l'école.



Harry Muse, DNSEP 2023, ENSAPC. Photo: Maxime Vignaud.

● PARTIE IV

●

PROFESSION- NALISATION ET RELATIONS INTERNATIONALES

A. PROFESSIONNALISATION

L'ENSAPC accorde une place importante à la professionnalisation et veut permettre aux étudiant-e-s, à chaque étape de leur cursus, de se mettre en relation et d'expérimenter au sein d'un monde culturel pluriel.

L'école développe ainsi de nombreux partenariats tant en France qu'à l'étranger avec des institutions et des établissements divers (ateliers d'artistes, centres d'art, associations ou entreprises culturelles, etc.).

1. LE STAGE DE PREMIER CYCLE

Un stage obligatoire en deuxième année et de courte durée (de 2 à 4 semaines) fait partie du cursus de premier cycle et peut se dérouler en France ou à l'étranger. Il donnera lieu à l'obtention de 2 ECTS après transmission et validation du rapport de stage.

Il revient à l'étudiant-e de trouver un lieu de stage. Néanmoins, des conseils, contacts utiles ainsi qu'une liste de structures peuvent être communiqués sur demande.

Les stages font l'objet d'une convention tripartite conclue entre l'école, l'organisme d'accueil et l'étudiant-e. Elle précise la position administrative de l'étudiant-e, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du/de la tuteur-trice de stage au sein de l'organisme d'accueil et de l'ENSAPC. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et, s'il y a lieu, le montant de la gratification.

La nature et le moment du stage sont variables en fonction du projet pédagogique de l'étudiant-e et des

opportunités qui s'offrent à lui-elle. Les propositions de stages peuvent émaner de structures diverses: centres d'arts, FRAC, musées, fondations, galeries, ateliers d'artistes, festivals, biennales, résidences artistiques, écoles, etc.

> Contact: Lamiaâ Sajid-Soliman

2. LE SÉMINAIRE DE PROFESSIONNALISATION

Le séminaire de professionnalisation, vivement recommandé pour les étudiant-e-s de 5^e année, a lieu tous les quinze jours pendant l'année concernant les modules thématiques suivants:

- contexte culturel et institutionnel,
- conditions de production et de présentation d'œuvres,
- communication et stratégies de parcours professionnel et artistique en début de carrière,
- marché de l'art,
- droits d'auteur, de reproduction
- statut de l'artiste.

Ce séminaire propose également des ateliers pratiques pour l'élaboration et la finalisation de candidatures à des résidences, réponses à des appels et des financements de projets, etc.

Il est obligatoire pour tou-te-s les étudiant-e-s de 2^e année et ouvert aux étudiant-e-s des autres années.

Ce séminaire est une occasion de rencontrer et d'échanger avec différent-e-s acteur-trice-s reconnu-e-s de l'environnement professionnel de l'artiste, qui apportent des connaissances tant théoriques que pratiques aux

A. PROFESSIONNALISATION

futur-e-s diplômé-e-s afin de les préparer au mieux aux réalités du monde professionnel.

La description du séminaire de professionnalisation pour cette année se trouve dans la partie «Programme pédagogique» du livret (partie III).

> Contact: Camille Kingué

3. ACCOMPAGNEMENT PORTFOLIO

Chaque samedi, les étudiant-e-s de l'ENSAPC sont invité-e-s au Centre d'art YGREC à présenter leur portfolio afin d'avoir les conseils du responsable de cet espace, également curateur professionnel.

4. MODULE ÉTUDIANT-E – ENTREPRENEUR-E

L'ENSAPC est en partenariat avec le PEPITE CY Entreprendre afin de faciliter l'accès des étudiant-e-s au module «Étudiant-e Entrepreneur-e».

Ce module permet d'être accompagné dans les démarches de création d'entreprise via:

- un espace de co-working (situé à la Bibliothèque universitaire des Cerclades)
- un accompagnement tout au long du développement de projet des ateliers thématiques animés par des expert-e-s
- un réseau de financeur-euse-s et de mentor-e-s

> Contact: Camille Kingué

5. APPEL À PROJETS ARTS & HUMANITÉS, EN COLLABORATION AVEC POINTS COMMUNS – NOUVELLE SCÈNE NATIONALE DE CERGY-PONTOISE ET DU VAL D'OISE

Les étudiant-e-s de l'ENSAPC sont invité-e-s à proposer des œuvres picturales, sculpturales, sonores, installations, performances ou projections en résonance avec la programmation du temps fort «Arts et Humanités», organisé par Points communs – Nouvelle scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise et avec la complicité artistique de Volmir Cordeiro, chorégraphe en résidence à Points communs..

Points communs se définit comme un pôle de création et de diffusion du grand ouest francilien rassemblant deux lieux et trois salles, avec une programmation pluridisciplinaire.

Penser le monde, questionner sa complexité et sa richesse et s'en imprégner pour mieux le vivre demain et le mener collectivement vers une utopie nécessaire, c'est ce à quoi nous invite Arts & Humanités. Événement phare de la saison de Points Communs, ce temps fort ouvre les plateaux à des artistes venus des quatre coins du globe qui présentent leurs œuvres, souvent pour la première fois en France, conviant publics, citoyen-ne-s et habitant-e-s à croiser leurs regards sur les grands sujets qui agitent nos sociétés.

Cinq à six projets de création individuels ou collectifs seront sélectionnés par un jury composé de personnels de Points communs et de l'ENSAPC/

A. PROFESSIONNALISATION

Ygrec ainsi que de personnalités qualifiées externes, pour entrer en dialogue avec les espaces du Théâtre 95 à Cergy ou du Théâtre des Louvrais à Pontoise. Chaque projet disposera d'un budget de production et sera accompagné par l'ENSAPC et Ygrec ainsi que l'équipe technique de Points communs.

6. RÉSIDENCE POST-DIPLÔME RECHERCHE ET CRÉATION À L'ABBAYE DE MAUBUISSON

Dans le cadre d'une collaboration de longue date, l'Abbaye de Maubuisson, site d'art contemporain du Conseil départemental du Val d'Oise dédié à la création contemporaine et l'ENSAPC ont créé un programme de résidence post-diplôme Recherche et Création destiné aux diplômé-e-s de l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (ENSAPC). Soutenant la professionnalisation des jeunes artistes en leur offrant un lieu de recherche, des moyens techniques, humains et financiers, ce programme vise à accompagner l'émergence de projets et pratiques artistiques novateurs. Le recrutement se fait sur appel à candidatures.

7. ATELIERS NEUVITEC

Entre 2021 et juin 2024, CY Cergy Paris Université met à disposition des étudiant-e-s de l'ENSAPC des ateliers à Neuvitec, bâtiment construit en 1998 pour accueillir une pépinière d'entreprises. Situé sur le campus de l'université à Neuville en bordure de

l'Oise, rivière du bassin parisien, et à proximité de l'ENSAPC, ce lieu éphémère de production artistique, de recherche, d'expérimentation et de diffusion accueille des étudiant-e-s, des diplômé-e-s des doctorant-e-s et des enseignant-e-s de l'ENSAPC. Dans l'objectif d'accompagner ces étudiant-e-s et ces artistes émergent-e-s dans les débuts de leur vie professionnelle, Neuvitec leur permet d'avoir des espaces de travail, de présenter ses travaux dans le cadre des diplômes de premier et deuxième cycle, et d'organiser des moments d'ouverture au public sous forme d'expositions et de festivals. Des cours, workshops et autres événements proposés par l'école y sont également organisés.

8. PROGRAMMATION — FESTIVAL DE PERFORMANCES AXE MAJEUR

L'ENSAPC propose un accompagnement des diplômé-e-s, aboutissant dans un festival de performances qui se déploie au printemps dans l'amphithéâtre de l'Axe Majeur à Cergy. L'appel à candidatures annuel est ouvert aux diplômé-e-s des quatre dernières années. Ce projet de résidence de production et de festival est une collaboration avec la danseuse et chorégraphe Latifa Laâbissi, Figure Project/TransCanal (Rennes), la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise et le jumelage du Centre national de la danse (CND) et de la Ville de Cergy.

A. PROFESSIONNALISATION

9. 100% L'EXPO LA VILLETTE

En 2024, l'ENSAPC s'associe aux Beaux-Arts de Marseille – INSEAMM, Beaux-Arts de Paris, l'École des Arts Décoratifs de Paris, la Villa Arson, l'École des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire pour 100% L'EXPO initié par La Villette qui sera présenté dans la Grande Halle du 29 mars au 28 avril 2024.

Pensée comme un tremplin professionnel et une vitrine de la scène émergente, 100% L'EXPO est le rendez-vous incontournable de l'art contemporain consacré à la jeune création.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

1. LES ÉCHANGES
UNIVERSITAIRES

a. PARTIR EN MOBILITÉ :

Expériences favorables à l’ouverture artistique et au décentrement, les séjours à l’étranger permettent d’être au contact d’autres réalités, d’autres formes et méthodologies artistiques et d’acquérir de nouvelles connaissances et références.

La mobilité est obligatoire et toute-s les étudiant-e-s qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d’une expérience hors de France d’un semestre au moins à un moment de leur parcours. Le séjour à l’étranger se fait dans le cadre d’un échange avec une école ou une université (1 semestre), ou d’un stage (4 mois minimum). Il concerne en priorité les étudiant-e-s de 4^e année et se fait de préférence au premier semestre, mais peut aussi se faire en 2^e année (semestre 1 et 2) ou en 3^e année (semestre 1 uniquement). Par ailleurs, une dérogation pour une mobilité d’une année entière est possible si le projet de l’étudiant-e le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès des coordinateur-ice-s et de le-la responsable des relations internationales.

Il est possible pour les étudiant-e-s parti-e-s en premier cycle de faire un second séjour à l’international au second cycle (4^e année).

Pour les étudiant-e-s ayant déjà étudié ou effectué un stage de 4 mois minimum hors de France au cours d’un cursus antérieur, la mobilité internationale en 4^e année est facultative. Une demande d’exonération doit être

adressée à le-la responsable des relations internationales de l’école.

	Semestre 1	Semestre 2
Année 1		
Année 2	MOBILITÉ	MOBILITÉ
Année 3	MOBILITÉ	
Année 4	MOBILITÉ	MOBILITÉ
Année 5		

Afin d’accompagner les étudiant-e-s dans leur projet de mobilité, il est possible de bénéficier d’une bourse Erasmus dont le montant varie selon les destinations (se reporter à 2. Bourse et aides à la mobilité)

Les choix d’établissements d’enseignement supérieur et les projets de mobilité doivent être présentés et validés par les enseignant-e-s coordinateurs-trices et la responsable des relations internationales qui accompagne l’étudiant-e dans la constitution du dossier de candidature à faire parvenir à l’école concernée, envoyé par l’école ou directement par l’étudiant-e en fonction des accords.

Les critères de sélection étant différents d’un établissement à l’autre, il convient de se renseigner en amont sur le calendrier et la procédure à respecter auprès du service des relations internationales et sur le site web de chaque établissement souhaité. Il appartient aux étudiant-e-s de vérifier les dates limites de candidature susceptibles de changer d’une année sur l’autre.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Les étudiant-e-s de l'ENSAPC qui effectuent un séjour de mobilité internationale restent administrativement inscrit-e-s à l'ENSAPC, auprès de laquelle ils-elles s'acquittent normalement de leurs frais d'inscription et dont ils-elles reçoivent une carte d'étudiant-e. Ils-elles devront également prendre contact avec le département en charge des relations internationales dans leur établissement d'accueil avant ou à leur arrivée.

LA VALIDATION DES CRÉDITS

En fin de mobilité, l'établissement d'accueil remet aux étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus et convention bilatérale) un relevé de notes. Les étudiant-e-s feront valider les études faites dans leur établissement d'accueil auprès de l'ENSAPC. Cette validation entraînera la validation partielle ou totale du semestre d'échange.

RÉUNION D'INFORMATION

Une réunion pendant l'année scolaire donne lieu à la présentation des écoles et universités partenaires avec lesquelles l'ENSAPC a mis en place des conventions bilatérales qui facilitent l'accueil et le départ des étudiant-e-s.

b. VENIR EN MOBILITÉ À L'ENSAPC :

CANDIDATURE POUR LES ÉTUDIANT-E-S EN ÉCHANGE

L'ENSAPC accueille un nombre grandissant d'étudiant-e-s internationaux-ales venu-e-s du monde entier en échange

pour un ou deux semestres. Une commission de sélection se tient une fois par semestre. Les étudiant-e-s internationaux-ales viennent d'écoles qui ont une convention de partenariat avec l'ENSAPC (cf. liste ci-dessous). Le dossier de candidature est à disposition sur le site de l'école ou à demander à le-la responsable des relations internationales.

Le dossier doit être remis avant le 15 novembre pour un échange au semestre de printemps et avant le 15 mai pour un échange au semestre d'automne.

COURS DE FRANÇAIS

Il est préférable d'arriver avec un bon niveau de français (B2 recommandé). L'école offre aussi des cours de perfectionnement du français qui ont lieu à CY Cergy Paris Université, à quelques minutes à pied de l'ENSAPC, pour les étudiant-e-s qui le souhaitent. Pour les cours de langue, consulter la section C de cette partie du livret.

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

L'inscription administrative est obligatoire pour tou-te-s les étudiant-e-s en échange. Ils-elles disposeront par ailleurs d'une carte d'étudiant-e délivrée par l'ENSAPC. Tou-te-s les étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre d'une convention bilatérale ou d'un accord Erasmus sont exonéré-e-s des droits d'inscription.

Tou-te-s les étudiant-e-s doivent par ailleurs impérativement souscrire une assurance de responsabilité civile. Les étudiant-e-s en échange devront également fournir un document de

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

souscription à une assurance maladie valide en France ou la carte européenne d'assurance maladie lors de l'inscription.

LA VALIDATION DES CRÉDITS

En fin de mobilité, l'ENSAPC remet aux étudiant-e-s accueilli-e-s dans le cadre des échanges internationaux (Erasmus et convention bilatérale) un relevé de notes (exprimé en crédits ECTS). Les étudiant-e-s feront valider les études faites à l'ENSAPC auprès de leur établissement d'origine.

LES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES

L'ENSAPC développe régulièrement de nouveaux partenariats avec des établissements étrangers, soit par des accords Erasmus (en Europe), soit par des conventions bilatérales (hors Europe). Il existe de nombreuses possibilités d'échange si un-e étudiant-e souhaite faire un semestre d'études dans un établissement non partenaire et que la demande est faite suffisamment tôt, les démarches nécessaires peuvent être entamées.

LE STAGE LONG

Pour leur mobilité internationale obligatoire, les étudiant-e-s de l'ENSAPC ont la possibilité de faire un stage professionnel à l'étranger auprès d'artistes ou de structures artistiques ou culturelles. Ces stages permettent aux étudiant-e-s de bénéficier d'une expérience à l'international, de se confronter à de nouveaux milieux professionnels et d'enrichir leurs démarches artistiques.

Tous les stages font l'objet d'une convention de stage avec l'école. Les

modalités du stage doivent être détaillées dans la convention et obtenir l'accord d'un-e enseignant-e qui sera tuteur-trice de stage et de le-la responsable des relations internationales.

Le modèle de convention utilisé par l'ENSAPC a été développé par le gouvernement français. Il est juridiquement contraignant en France. Toutefois, pour les stages hors de France, le droit local s'applique sauf accord préalable des parties pour application du droit français.

En France, lorsqu'un stage dure plus de deux mois une gratification de 15% du plafond horaire de la sécurité sociale doit être versée (pour exemple, en 2020 ceci correspond à 3,90 euros/heure). Pour les stages à l'étranger, l'ENSAPC recommande aux établissements d'accueil d'appliquer un taux similaire.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

c. SUIVI, ÉVALUATION ET ATTRIBUTION DES CRÉDITS

À son retour, l'étudiant-e présente obligatoirement une synthèse de son séjour lors du séminaire de coordination. Il-elle soumet également un rapport de stage aux coordinateur-trice-s et à le-la responsable des relations internationales. Entrent en compte dans la validation du stage pour l'obtention des 30 crédits ECTS la soutenance du rapport et l'étude de la grille d'évaluation fournie par l'école et remplie par le-la tuteur-trice de stage au sein de la structure d'accueil.

Un grand nombre de structures internationales partenaires accueillent régulièrement des stagiaires de l'EN-SAPC. La liste est disponible au pôle Relations internationales et Professionnalisation.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

2. BOURSES ET AIDES
À LA MOBILITÉ

Les bourses et aides à la mobilité sont éligibles pour les échanges académiques et les stages longs à l'international.

BOURSES ERASMUS +

Si vous partez étudier ou faire un stage en Europe, vous pouvez bénéficier d'une bourse du programme européen Erasmus +. Son montant dépend de la durée et du pays de destination. Les taux mensuels sont les suivants:

GROUPE	PAYS	ÉCHANGE	STAGE
Groupe 1	DANEMARK, FINLANDE, IRLANDE, ISLANDE, LIECHTENSTEIN, LUXEMBOURG, NORVÈGE, SUÈDE, PAYS PARTENAIRES DE LA RÉGION 14 (ÎLES FÉROÉ, SUISSE, ROYAUME-UNI)	350 euros	500 euros
Groupe 2	ALLEMAGNE, AUTRICHE, BELGIQUE, CHYPRE, ESPAGNE, GRÈCE, ITALIE, MALTE, PAYS-BAS, PORTUGAL, PAYS PARTENAIRES DE LA RÉGION 5 (ANDORRE, ÉTAT DE LA CITÉ DU VATICAN, MONACO, SAINT-MARIN)	300 euros	450 euros
Groupe 3	RÉPUBLIQUE DE MACÉDOINE DU NORD, BULGARIE, CROATIE, ESTONIE, HONGRIE, LETTONIE, LITUANIE, POLOGNE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, ROUMANIE, SLOVAQUIE, SLOVÉNIE, TURQUIE, SERBIE	240 euros	390 euros
Hors Europe (maximum 20% du budget global)	Autres pays RÉGIONS 1 À 4 ET 6 À 13.	700 euros	

Compléments:

- transport éco-responsable (moyen de transport à faibles émissions tel que le bus, le train ou le covoiturage): 50 € en plus du soutien individuel, jusqu'à 4 jours de soutien individuel supplémentaire

- Complément financier inclusion (boursier échelon 6 ou 7, en situation de handicap, Quartiers Prioritaires de la Ville,...): 250 € par mois

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

AIDES À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE SUR CRITÈRES SOCIAUX DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

L'aide à la mobilité sur critères sociaux est financée par la Région Ile-de-France. Cette bourse est cumulable avec les bourses Erasmus + et les bourses du ministère de la Culture.

Elle concerne toutes les mobilités de stage et d'études effectuées à l'étranger d'une durée minimale d'un mois, quelle que soit la destination. Cette bourse est versée directement par l'ENSAPC et plusieurs appels à candidatures internes sont diffusés tous les ans par email.

AIDES À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE SUR CRITÈRES SOCIAUX DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Ces aides concernent tou-te-s les boursier-e-s CROUS. Le taux est de 400 euros/mois sont informé-e-s par email. De plus amples informations sont disponibles auprès de la responsable des relations internationales.

OFAJ : BOURSES POUR LES ÉTUDIANT-E-S D'ÉCOLES D'ART

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse soutient financièrement les échanges franco-allemands réalisés par les établissements scolaires et universitaires.

Un dossier de demande est à déposer, par l'intermédiaire de l'ENSAPC.

> <https://www.ofaj.org>

DAAD

Le DAAD est l'office Allemand d'Échanges Universitaires: sa mission est de promouvoir les possibilités d'études dans les universités, les Fachhochschulen et les écoles supérieures des Beaux Arts et de musique en Allemagne.

> <http://paris.daad.de>

Pour trouver plus d'informations sur les dispositifs d'aide aux études dans les pays européens, vous pouvez faire des recherches sur la plateforme EUROPEAN FUNDING GUIDE financée par l'Union Européenne.

> www.european-funding-guide.eu

> www.facebook.de/european-funding-guide

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

3. PROJETS DE COLLABORATION INTERNATIONAUX

Chaque année, l'école organise et soutient de nombreux projets individuels et de collaboration en France, mais aussi à l'international. Certains de ces projets sont portés par les artistes-enseignant-e-s et s'inscrivent dans les enjeux pédagogiques du cursus ou le développement de la recherche (élaboration de projets collectifs, créations in situ...). Ils permettent aux étudiant-e-s d'échanger avec leurs pairs, des enseignant-e-s et des artistes internationales-aux, en France ou dans le cadre d'un déplacement. Voir description des cours.

INNOVART – ONDÆS : CRÉATION INTERMÉDIA FRANCE/ARGENTINE

Ondæs (mélange de «ondes» en français et «ondas» en espagnol) est un projet soumis à l'appel «Innovart 2023» qui a obtenu des financements du Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, du Ministère français de la culture et du Ministère argentin de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie.

Piloté·e-s par Laure Limongi, Christophe Manon, Vincent Gérard, Nicolas Charbonnier (côté ENSAPC, au sein de l'ARC Ondæs) et Vanesa Pafundo, Iosi Havilio, Cristian Drut (UNA, Buenos Aires) ainsi que Gabriel Reches et Sebastián Russo (UNPAZ, Buenos Aires), les étudiant-e-s participant-e-s créeront un projet intermédia de création littéraire, sonore et audiovisuelle qui s'intéressera aux éléments

aquatiques des territoires concernés (océans, fleuves, rivières, bouleversements météorologiques, etc.) dans une démarche écopoétique, écomusicale, écocinématographique, avec pour but la création d'une expérience de lecture/d'écoute/ de visionnage singulière et innovante, respectueuse de l'environnement. L'accent est également mis sur l'acquisition de savoir-faire professionnalisants. Le projet se déroulera pendant trois années avec, à mi-parcours, un workshop qui aura lieu en Argentine.

Ondæs part de trois constats
1) Nos établissements réunissent des étudiant-e-s de tous horizons sociaux et géographiques pour lequel-le-s la question de l'identité est fondamentale : à réinventer, rendre plus génèreuse. L'expérience de territorialités multiples, la pensée décoloniale, la littérature écologique... invitent à s'inventer des espaces artistiques hospitaliers, polyglottes, tissés d'expérimentation et de partage.
2) La préoccupation environnementale est au cœur des créations, dans leurs thématiques ainsi que leurs modes de production et diffusion. Ondæs se fait ainsi l'écho de plusieurs objectifs de l'Agenda français 2030 pour le développement durable, persuadé que c'est aussi à travers l'émotion artistique que s'ancrent les prises de conscience.
3) Nous avons à cœur le rayonnement de ces créations afin de permettre aux étudiant-e-s de bénéficier de retours publics formateurs mais aussi servir de tremplin au début de leur carrière artistique en France comme en Argentine.

B. LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

RÉSIDENCES ENSAPC - CITE INTERNATIONALE DES ARTS - AMBASSADE DE FRANCE EN IRAN

L'ENSAPC et la Cité internationale des arts avec le soutien de l'Ambassade de France en Iran ont mis en place un programme de résidences pour un-e artiste iranien-ne à Paris. Dans ce cadre, l'artiste invité-e propose un enseignement au premier semestre et un projet au Centre d'art Ygrex - ENSAPC implanté à Aubervilliers.



Mélicsa Antier, Avec une force de 13 km/h, dans le contexte du festival Arts et Humanités #5 organisé par Points Communs - nouvelle scène nationale de Cergy Pontoise, avril 2023. Photo: Objets Pointus.

● PARTIE V

●
RECHERCHE

●
●

A. PRÉSENTATION

Depuis ses débuts, l'ENSAPC a été un lieu d'expérimentation artistique et de production de savoirs sur les questions de pédagogie, en relation avec des institutions menant des projets de recherche. Elle a été à l'initiative de plusieurs colloques sur l'enseignement en art, sur l'apparition dans les écoles de ce qu'on appelait alors les «nouvelles technologies» (vidéo, art électronique, etc.) et sur la structuration des ARC – ateliers de recherche et de création en école d'art.

La recherche en arts est menée en relation avec les projets des enseignant-e-s, des étudiant-e-s, des doctorant-e-s, des artistes et chercheur-euse-s invité-e-s: elle constitue un espace de réflexion théorique et de production artistique qui nourrit le travail individuel et collectif. Elle se donne aussi pour ambition d'inventer des formes de diffusion et de valorisation spécifiques, au-delà des frontières disciplinaires, construites à partir de programmes pluriannuels en collaboration avec de nombreux partenaires reconnus en France et à l'international.

B. ORGANISATION DE LA RECHERCHE AU SEIN DE L'ENSAPC

Enracinée dans le partage des savoirs et des dialogues qu'elle engage, la recherche à l'ENSAPC se déploie dès le premier cycle, à travers une pédagogie qui allie réflexion et modes d'agir et invite les étudiant-e-s à développer leur projet dans un aller-retour entre pensée et pratique: créer divers dispositifs qui permettent la sédimentation d'idées et d'expérimentations où se déploient un ensemble de propositions hétérogènes que les pratiques artistiques mettent en jeu à travers des gestes, des objets et des récits. Les orientations de la recherche à l'ENSAPC se proposent et se discutent lors des CRPVE (Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante), au sein du LaRA (Laboratoire de recherche en art), ainsi que de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine et à travers les échanges avec les nombreux partenaires de l'école, en France et à l'international.

L'initiation à la recherche en art et ses méthodologies est activée au sein des cours, des ARC (ateliers de recherche et de création), des studios, des workshops, des séminaires et tout particulièrement des lignes de recherche.

En deuxième cycle (4^e et 5^e année), les étudiant-e-s de l'ENSAPC participent à des lignes de recherche qui les engagent dans des champs d'investigation autour de problématiques exigeantes en cohérence avec des dynamiques de partenariats pédagogiques et scientifiques. Ces enjeux théoriques et pluridisciplinaires nourrissent d'une part les mémoires de fin d'études des étudiant-e-s, et d'autre part leurs productions artistiques, ainsi

que divers projets qui font l'objet de restitutions sous des formes plurielles (colloques, séminaires, éditions, expositions, festivals, etc.) et qui permettent de partager les expériences et les réflexions issues de ces recherches, en dialogue avec l'actualité de la création contemporaine et les changements de paradigmes culturels.

C. MASTER 2 PAR LE PROJET, MENTION "ART"

À partir de la rentrée 2022, il est proposé un master 2 interinstitutionnel et international (en une seule année), avec une mention «Art», créé par la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine (CY Cergy Paris Université) dont l'ENSAPC est l'un des établissements associés et cofondateurs avec l'École nationale supérieure d'architecture, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles, l'Institut national du patrimoine et les composantes de sciences humaines et sociales de CY Cergy Paris Université. Ce nouveau master place au centre de son projet diverses méthodologies de recherche et constitue une année préalable au doctorat par le projet (sans être un prérequis pour y candidater). Il s'adresse à des étudiant-e-s français-e-s et étranger-e-s.

D. DOCTORAT PAR LE PROJET

Le doctorat par le projet est un diplôme de troisième cycle qui se prépare au sein de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine rattachée à l'École Doctorale Arts et Humanité de CY Cergy Paris Université. Il est accessible à travers un concours annuel, s'adressant à des professionnels confirmés exerçant au sein de six domaines disciplinaires complémentaires: l'architecture, le paysage, les arts, les études patrimoniales, la restauration-conservation, la création littéraire.

Plus spécifiquement, le doctorat par le projet, également connu sous l'expression de «practice-based Ph.D.», naît de l'exigence de la création en tout genre à la réflexion autour de son propre médium, ainsi qu'à la production d'un savoir situé dans et par la pratique. Il consiste en l'élaboration et la présentation d'un travail original en architecture, paysage, arts, création littéraire, études patrimoniales ou conservation-restauration, nourri de la recherche théorique. Son obtention est soumise à la production d'un document analytique écrit et à sa soutenance.

Aux côtés des mentions «Pratique et théorie de la création littéraire», «Architecture», «Paysage», «Conservation-restauration du patrimoine» et «Études patrimoniales», la mention «Arts» de ce doctorat est portée par l'ENSAPC. Le parcours doctoral est doublement encadré par un-e professeur-e HDR (titulaire d'une habilitation à diriger des recherches), rattaché-e à la Graduate School, et par un-e professionnel-le qualifié-e et reconnu-e dans son champ d'appartenance, rattaché-e à l'ENSAPC.

Cinq contrats doctoraux sont alloués chaque année aux candidat-e-s

sélectionnée-s au sein des différentes mentions.

A partir de la deuxième année, tout-e doctorant-e doit présenter les avancés de ses travaux de recherche et création au sein du Comité de Suivi de Thèse (CST). L'avis positif du jury, composé par un.e membre extérieur-e aux établissements d'accueil et d'un.e représentant-e de l'école doctorale (ED n°628 Arts, Humanités, Sciences Sociales, AHSS) est nécessaire pour la réinscription en thèse.

Le-a doctorant-e en Arts participe en égale mesure aux activités de son laboratoire d'accueil au sein de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine, ainsi qu'aux activités de recherche, workshops et conférences menés au sein de l'école d'arts.

RAPHAËL FAON

**«Le spectre des images:
La pratique artistique comme
hantologie»**

La thèse de Raphaël Faon porte sur la transfiguration d'images non artistiques par la pratique à partir du concept d'hantologie formulé par Derrida. Il s'agit de prendre en considération la manière dont les images sont socialement hiérarchisées, et quels dispositifs hors de l'image font fonctionner ces hiérarchies. Dans ce projet de déconstruction des cadres de vision, il s'infiltre dans les archives du monde contemporain pour les interroger et leur donner un nouveau sens en exposant leur ambiguïté politique.

Sous la direction de Sylvie Blocher et de Geoffroy de Lagasnerie (ENSAPC).
Inscrit en 2018.

> <https://www.raphaelfaon.com/>

LOUISE HERVÉ

**«Reconstitutions. Incarner les
savoirs historiques dans l'espace
de la performance»**

La performance a une histoire récente aux XX^e et XXI^e siècles, mais aussi une histoire longue qui permet de penser des formes hétérogènes, au sein et hors de l'histoire de l'art. En prenant pour points de départ les questions d'oralité, de la corporéité du langage, l'enjeu est d'étudier et d'expérimenter des formes mettant en jeu l'incarnation de documents historiques. À partir d'une approche transdisciplinaire de la notion centrale de «reconstitution», Louise Hervé expérimente depuis et avec sa pratique dans le champ de l'art contemporain, où les performances sont des laboratoires et espaces de partage de ses recherches.

Sous la direction de Chantal Lapeyre (CY Cergy Paris Université) et Chloé Dechery (Université Paris 8).
Inscrite en 2019.

> <http://iiiassociation.org/>

E. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION « ARTS » DE L'ENSAPC

NICOLA LO CALZO

«Photographier les mémoires de l'esclavage. Pour une éthique-esthétique de l'émancipation»

Le projet de thèse de Nicola Lo Calzo porte sur les nouveaux usages de la photographie pour interroger et approfondir l'histoire de l'esclavage et de ses résistances, notamment les mémoires portées par les communautés afro-descendantes. Il s'agira de questionner la place et le rôle que la photographie – dans son articulation aux sciences humaines, telle l'anthropologie, l'histoire sociale de l'art et la littérature – peut jouer comme double instrument d'investigation et de restitution de ces patrimoines. Il sera aussi question de soulever en tant qu'artiste *queer*, la question centrale des représentations coloniales et post-coloniales qui se pose dès lors qu'on s'attache à documenter les mémoires de l'esclavage incarnée dans des corps subalternes.

Sous la direction de Sylvie Brodziak (CY Cergy Paris Université), Laurella Rinçon (Mémorial Acte ou Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'Esclavage), et Corinne Diserens.

Inscrit en 2020.

> <http://www.nicolalocalzo.com/>

Nicola Lo Calzo anime le Studio «La mémoire du lion».

AKRAM ZAATARI

«Father and son»

Le projet de recherche «*Father and son*» («Père et fils») s'intéresse aux pratiques archéologiques de fouille et de collecte d'objets – telles qu'elles ont pu s'organiser dans le passé – en tant que prolongements de pratiques artistiques. Il est centré sur les missions archéologiques qui ont eu lieu à Sidon au milieu du XIX^e siècle et qui ont séparé deux sarcophages appartenant à un père et un fils; les rois Eshmunazar II et Tabnit. Si les deux sarcophages avaient été découverts après 1943, ils se trouveraient aujourd'hui au Musée national de Beyrouth, mais ayant été trouvés avant l'entrée en vigueur des lois impériales, le premier a été ramené à Paris et le second à Istanbul. Le projet imagine de réunir, même si c'est de manière symbolique ou virtuelle, ces deux sarcophages dans un même «projet». Au lieu d'appeler à leur restitution, le projet explore des alternatives à la restitution par le biais d'une démarche artistique: la numérisation en 3D d'abord, puis l'impression et, potentiellement, l'exposition conjointe des deux sarcophages afin d'évoquer leur provenance et de raconter l'histoire de leur séparation.

Sous la direction de François Pernot (CY Cergy Paris Université), Bénédicte Savoy (en cotutelle avec la Technische Universität Berlin) et Alejandra Riera (ENSAPC).

Inscrit en 2020.

JOAN AYRTON

«Le cycle des inquiétudes'. Géologie et psychédélisme, hypothèses sur un état de conscience du temps présent»

Le projet doctoral émerge de deux observations relatives à ce qu'on pourrait nommer la «psyché» du temps présent. Le constat d'une part, depuis quelques années, d'une infiltration de la géologie dans les esprits, le langage et les pratiques contemporaines. D'autre part, aux côtés de ce géologique à l'œuvre et des formes qu'il génère, l'observation depuis deux ou trois ans de l'émergence de ce qui pourrait être un nouveau psychédélisme dans les travaux de très jeunes artistes. Une exploration historique à la recherche des sources de ces deux phénomènes a fait émerger l'hypothèse d'un «cycle d'inquiétudes» dont, possiblement, nous vivons l'un des épisodes, le précédant se situant dans les années 1960, puis avant cela au tournant du siècle dernier. Cette recherche prend forme de trois façons distinctes: la réalisation d'un film au Japon, un projet curatorial, et un travail d'atelier combinant pratique formelle et écriture.

Sous la direction de Jean-François Puff (CY Cergy Paris Université) et Vincent Gérard (ENSAPC).

Inscrite en 2020.

LOUIS HENDERSON

«La répétition infinie: le collectif comme cinéma anti-colonial»

Cette recherche par la pratique a pour objectif le développement de nouvelles méthodes de collaboration artistique entre des artistes d'Europe et des Caraïbes. En se concentrant sur le cinéma et le théâtre, il s'agit de créer des moyens d'interroger, entre autres, l'histoire coloniale, les séquelles de l'esclavage, l'identité, la race, la représentation, l'éthique, la dette et les réparations, en tentant de dépasser les restrictions que certaines approches normatives de l'identité pourraient imposer au processus artistique. Plutôt que d'arrêter de travailler sur ces questions en raison de problèmes éthiques liés à la relation parasitaire implicite entre l'Europe et les Caraïbes, je m'efforce de repenser constamment ma position en fonction du sujet et des personnes avec lesquelles je travaille. Ainsi, cette recherche vise à développer une esthétique basée sur une éthique de réalisation de films avec des communautés plutôt que sur des communautés, et ce faisant, elle cherche à produire un ensemble de savoirs à destination de futures pratiques cinématographiques qui remettent en cause l'approche ethnographique. Je souhaite créer un véritable cinéma anticolonial, anti-raciste et anti-capitaliste, qui exprime son positionnement politique non seulement à travers les histoires qu'il raconte mais aussi à travers les méthodes qu'il utilise pour créer et raconter ces histoires.

En m'appuyant sur les travaux théoriques, théâtraux et poétiques d'Édouard

E. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION « ARTS » DE L'ENSAPC

Glissant, Frankétienne et Wilson Harris, je cherche à montrer comment chacun de ces écrivains a abordé la relecture "en spirale" comme technique littéraire pouvant créer de nouvelles approches critiques des questions d'identité et d'histoire coloniale. Cette idée sera mise en relation avec les productions de collectifs de films qui font du cinéma politiquement engagé et anticolonial, tels que Karrabing Film Collective, The Otolith Group, Black Audio Film Collective et Victor Jara Collective.

Sous la direction de Julie Amiot-Guillouet (CY Cergy Paris Université) et Kodwo Eshun (Goldsmiths College).
Inscrit en 2021.

FOLAKUNLE OSHUN

«Une perspective sur l'évolution et la transformation de vestiges architecturaux post-indépendance en espaces d'art contemporain à travers l'Afrique de l'Ouest, à partir d'une pratique artistique et curatoriale»

Une des particularités de la région ouest du continent africain réside non seulement dans les relations culturelles étroites qui lient les pays et les ethnies entre eux, mais aussi dans la chronologie postcoloniale qui unit les différents états dont l'indépendance a été proclamée au même moment. La géographie de ces pays est également une donnée importante pour comprendre leurs connexions au sein d'une région divisée en comtés selon des lignes définies de manière arbitraire. Dans l'analyse des similitudes entre les contextes des 15 pays de cette région, les pratiques artistiques depuis l'obtention de l'indépendance sont primordiales pour comprendre les théories qui suggèrent que les frontières tracées lors de la création de ces états-nations ont peu de valeur pour différencier une culture de l'autre. Le Sénégal, le Nigeria, le Ghana, le Liberia, la Sierra Leone, le Togo, le Bénin, le Mali, le Cap Vert, la Guinée, la Guinée Bissau, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Gambie ont tous obtenu leur indépendance au milieu du 20^e siècle et ont pour la plupart entamé d'ambitieuses campagnes de construction de monuments pour affirmer leur indépendance et créer une forme d'identité nationale; monuments, qui, très souvent, s'inspiraient des styles architecturaux de leurs

colonisateurs. L'objectif de ce projet de recherche est d'analyser de manière critique l'évolution de ces monuments architecturaux, de leur intention initiale en tant qu'édifices nationaux jusqu'à leur transformation en espaces d'art contemporain. On s'intéressera également de près aux artistes éminents qui sont intervenus de manière critique dans ces espaces afin de reconstruire la validité contextuelle de ces architectures.

Sous la direction de Cécile Doustaly (CY Cergy Paris Université) et N'goné Fall, architecte et commissaire d'expositions. Inscrit en 2021.

NATALIYA ILCHUK

«Une sismographie des tensions dans le contexte géopolitique actuel de l'Ukraine et de son histoire soviétique: régimes de censure et d'autocensure, identités individuelles et collectives dans les pratiques et productions artistiques et filmiques contemporaines»

Mon projet de doctorat porte sur les liens entre politique totalitaire et perception de la réalité produits par les médias de masse. Il s'agira de comprendre la perpétuation des méthodes de manipulation de la société qui existaient au cours des époques de dictature et de répression au 20^e siècle, et qui perdurent aujourd'hui, notamment en se penchant sur les manières dont s'exerce l'autoritarisme sur les artistes actuel-le-s, marqué-e-s par l'(auto) censure.

Il paraît en effet urgent de désigner et d'étudier – via le regard de l'art cinématographique –, d'une part les mécanismes contemporains de contrôle tels que les utilisaient les gouvernements qui ont supprimé la liberté au XX^e siècle dans les pays «fermés», comme l'URSS, et désormais dans la Russie poutiniste; et d'autre part, la domination des réseaux sociaux et des outils numériques sur nos vies, qui s'en distinguent mais en prolongent aussi des éléments.

Je m'intéresserai particulièrement aux mécanismes qui permettent de voir et d'étudier, au plus près, comment la psychologie des individus est

E. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION « ARTS » DE L'ENSAPC

affectée dans la construction de leurs relations, comment elle est influencée par les affres de la consommation et par les réseaux sociaux qui brouillent et déplacent les perceptions. Il s'agira d'identifier certains parallèles entre les méthodes de manipulation de l'opinion publique à l'époque du totalitarisme et leur équivalent dans «l'insta-réalité» d'aujourd'hui, à travers la formation actuelle de «l'identité» ukrainienne et celle, en miroir, de ma propre «identité» individuelle. À travers mes outils artistiques filmiques de narration, il s'agira de mettre en exergue le rapport famille dysfonctionnelle/vocation artistique, à l'aune du rapport état dysfonctionnel/expérience vécue, tout en s'interrogeant sur la façon dont les limitations affectent la créativité.

Sous la direction de Luciana Radut-Gaghi (maîtresse de conférences HDR, CY Cergy Paris Université), Claire Roudenko-Bertin, artiste et Yann Beauvais, artiste.

Inscrite en 2022.

DANIEL JABLONSKI

«Vos papiers s'il vous plaît : vraies histoires, faux documents»

Ce projet prend pour point de départ une suspicion sur mes récits familiaux. Des découvertes fortuites m'ont récemment amené à soupçonner que, des deux côtés de ma famille, quelqu'un aurait commis, à des époques et dans des contextes différents, un même délit : falsifier ses papiers pour se procurer une nouvelle identité. Plutôt qu'une simple quête de mes origines, il s'agit d'entamer une interrogation sur les rapports complexes, mouvants – voire performatifs –, qui se jouent entre les identités et les identifiants. Car ce nom et cette nationalité que je vis pleinement comme les miens aujourd'hui, et qui ont été ratifiés par les autorités à ma naissance, ont précisément été engendrés par des fraudes documentaires. Ou, pour le dire autrement, le «vrai» a été produit par du «faux». En prenant mes propres papiers, à la fois, comme un matériel de source, comme outil de travail et comme objet d'analyse, j'entends produire un ensemble inédit de travaux artistiques capables de fonctionner comme une véritable «étude de cas» menée à la première personne. Ancrée dans une démarche de chercheur, ma production s'inscrit dans le champ d'un art contemporain «post-médium» marqué par l'expérimentation et l'hybridation des supports, ainsi que par des approches et méthodologies interdisciplinaires ; notamment, elle se place du côté d'un art plastique narratif qui

E. LES DOCTORANT-E-S DE LA MENTION « ARTS » DE L'ENSAPC

emprunte des stratégies à la littérature contemporaine. Ce travail sera accompagné d'une réflexion théorique approfondie sur l'hypothèse d'un «art documentaire» existant par-delà des spécificités des médiums et des disciplines, en mesure de restituer aux «représentations factuelles» toute leur teneur créatrice. L'analyse de notions telles que la «non-fiction», la «trace» et le «récit de soi» s'avérera aussi essentielle pour cerner ce parti pris du réel, point de départ de nombreuses pratiques des vingt dernières années qui brouillent souvent les frontières entre littérature, arts plastiques et arts vivants.

Sous la direction de Chantal Lapeyre (professeure HDR, CY Cergy Paris Université) et Carla Zaccagnini, artiste (The School of Conceptual and Contextual Practices, The Royal Danish Academy of Art, Copenhagen).

Inscrit en 2022.

F. SÉMINAIRES DE RECHERCHE DOCTORALE

1. SÉMINAIRE DE LA GRADUATE SCHOOL HUMANITÉS, CRÉATION ET PATRIMOINE

Le séminaire doctoral de la Graduate School Humanités, Création et Patrimoine se tient durant 3 jours consécutifs à la fin de chaque semestre, deux fois par an. Ce séminaire interdisciplinaire est l'occasion de présenter l'avancement des travaux des doctorant-e-s, d'écouter et d'échanger avec des chercheur-euse-s de la Graduate School ainsi que des chercheur-euse-s et praticien-ne-s invité-e-s.

Les séminaires doctoraux sont obligatoires pour les doctorant-e-s et leur permettent de valider les ECTS nécessaires à leur cycle d'études.

2. SÉMINAIRE DOCTORAL DE L'ENSAPC

Le séminaire doctoral de l'école est l'occasion pour les doctorant-e-s d'échanger autour des recherches et productions en cours, ainsi que sur les enjeux épistémologiques de la recherche par le projet. Le séminaire et les journées doctorales sont ouvertes à l'ensemble de la communauté de l'école et se veulent une occasion de dialogue transversale autour des enjeux de la recherche création.

CONTRAT DOCTORAL

Tous les ans, la Graduate School propose cinq contrats doctoraux répartis sur les 6 mentions doctorales. Le montant est de 100k€ pour une durée de 36 mois, soit 1768€ brut mensuels, pendant trois ans. La décision positive du jury pour un contrat devra par la suite être formellement entérinée par le conseil de l'École Doctorale Arts et Humanités de CY Cergy Paris Université. Le financement attribué prend la forme d'un contrat doctoral entre l'université et l'étudiant-e. Les modalités de financement et de réalisation de la thèse sont alignées sur les autres contrats doctoraux gérés par l'école doctorale.

Le-la doctorant-e contractuel-le accomplit un service qui est exclusivement consacré aux activités de recherche liées à la préparation de son doctorat.

BOURSE DE MOBILITÉ

La Graduate School Humanités, Création et Patrimoine a mis en place un dispositif d'aide à la mobilité internationale des doctorant-e-s. Cette aide concerne l'attribution de bourses d'un montant maximum de 2000€ chacune. L'aide à la mobilité internationale (AMI) concerne exclusivement des déplacements longs, séjours de recherche, enquêtes de terrain.

L'aide n'est attribuée qu'une seule fois. Le nombre de candidatures est limité à deux.

MOBILITÉ ERASMUS +

Les doctorant-e-s peuvent également bénéficier de la bourse de Mobilité Erasmus + dans des institutions et pays partenaires de l'ENSAPC. Voir la partie IV «Relations internationales» du livret. Pour toute information d'adresser à camille.kingue@ensapc.fr

ENSEIGNEMENT

Les doctorant-e-s peuvent être amené-e-s à participer aux activités pédagogiques de l'école, cours, studios, workshops, lignes de recherche, etc., ou à participer aux séminaires de suivi/coordinations, ainsi qu'aux jurys et concours d'entrée.





Tom Magnier, DNSEP 2023, ENSAPC. Photo: Maxime Vignaud.

● ANNEXES

●

RÈGLEMENT INTÉRIEUR



I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

- 1 Durant toute leur scolarité, les étudiant-e-s de l'École sont placé-e-s sous l'autorité de la directrice de l'établissement. Les activités engageant un-e partenaire extérieur-e doivent être examinées au préalable par la directrice ou ses représentant-e-s. Ceci concerne les stages, échanges, participations à des festivals, expositions et colloques, ainsi que les relations avec la presse.
- 2 Tout-e étudiant-e qui change d'état civil, de domicile, d'adresse électronique ou de numéro de téléphone en cours d'études doit en tenir informée l'administration. Il ou elle est responsable des conséquences de ce changement.
- 3 Les nouveaux-elles étudiant-e-s et les étudiant-e-s en cours de scolarité reçoivent chaque année, au plus tard fin juillet, un dossier d'inscription ou de réinscription. Les étudiant-e-s doivent le rapporter complété en acquittant au même moment les droits de scolarité annuels pour valider leur inscription.

La directrice fixe les dates et les délais de cette procédure d'inscription ou de réinscription, qui a généralement lieu au cours du mois de septembre. Tout-e étudiant-e qui n'a pas acquitté ses droits de scolarité annuels dans les délais et les conditions fixés perd sa qualité d'étudiant-e ainsi que le bénéfice de son admission.
- 4 Le calendrier de l'année scolaire dans sa totalité (cours, évaluations, diverses procédures d'admissions, diplômes) est déterminé en début d'année scolaire par la directrice, communiqué dans le livret de l'étudiant-e et diffusé par voie électronique. Il est à tout moment modifiable.

Les dates des vacances de l'établissement ne coïncident pas nécessairement avec celles des vacances universitaires ou scolaires. Des aménagements spéciaux d'horaires peuvent à tout moment être décidés par la directrice en fonction des besoins pédagogiques, des nécessités de la surveillance et de la sécurité, des contingences financières.

L'assiduité aux unités de cours et séminaires de suivi est obligatoire. Des aménagements d'horaires et d'obligations pour les étudiant-e-s salarié-e-s sont possibles, après accord des professeur-e-s concerné-e-s et de la directrice.

SUSPENSION ET INTERRUPTION D'ÉTUDES

Pour des raisons de maladie, de grossesse, d'obligations militaires, ou des raisons personnelles graves, les étudiant-e-s peuvent demander une interruption d'études à tout moment. Ils-elles doivent faire parvenir leur demande à la directrice, dans un délai de quinze jours francs, à dater du fait générateur, en l'assortissant des documents qui justifient leur démarche.

I. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

La directrice peut également accorder une suspension d'études d'une durée d'un an maximum, pour raisons de maladie, de grossesse ou de participation à des entraînements liés à des compétitions sportives de haut niveau. La durée du congé ne peut en aucun cas excéder une année. Les étudiant-e-s qui négligent de faire les démarches de demande de suspension d'études sont considérés comme démissionnaires. Aucune demande pour régularisation *a posteriori* n'est acceptée.

- 5 Les étudiant-e-s qui ne répondent pas à une convocation ou à une demande de renseignement de l'administration renouvelées sont réputé-e-s démissionnaires, sauf raisons recensées ci-dessus.
- 6 Les décisions de la directrice, expressément formulées comme telles, sont portées à la connaissance des étudiant-e-s par messagerie et/ou sur l'intranet, et sont réputées connues dès ce moment. Les décisions concernant les cas individuels font l'objet de notifications individuelles par correspondance.

REPRÉSENTATION DES ÉTUDIANT-E-S

- 7 Conseil d'administration: deux étudiant-e-s sont à élire pour un an parmi l'ensemble des étudiant-e-s.
- 8 Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante (CRPVE): trois étudiant-e-s sont à élire pour un an parmi l'ensemble des étudiant-e-s.
- 9 Représentant-e-s étudiant-e-s: deux étudiant-e-s de chaque année sont à élire pour un an pour représenter leur promotion. Sans prendre le caractère officiel des instances citées plus haut, cet engagement des représentant-e-s étudiant-e-s dans le fonctionnement quotidien de leur promotion est déterminant. Ces représentant-e-s nommé-e-s permettent la concertation et assurent l'interface entre étudiant-e-s et enseignant-e-s.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Le règlement des études détaillant le fonctionnement de la scolarité se trouve en annexe au présent document.

AIDES AUX DIPLÔMES

Des aides aux diplômes sont attribuées aux étudiant-e-s des années 3 et 5 admis-es à présenter leur diplôme. Elles ont pour objectif d'aider les étudiant-e-s à mettre en œuvre leur projet.

Le montant de ces aides et leurs modalités d'attribution sont

communiqués en début d'année.

Ces aides ne seront versées que si le diplôme est effectivement présenté, sous réserve qu'un RIB ait été fourni au service comptabilité et que l'étudiant-e soit en situation régulière (article IV). Tout-e étudiant-e qui renonce à présenter le diplôme ne recevra pas d'aide au diplôme, ou devra rembourser la totalité du versement si ce dernier a déjà été effectué.

Les étudiant-e-s sont tenu-e-s de se présenter obligatoirement aux examens lorsque la commission pédagogique émet un avis favorable à leur égard. Dans l'hypothèse où un-e étudiant-e renoncerait à présenter le diplôme pour des motifs autres que des raisons graves (maladies ou cas de force majeure), sans en avertir directement le-la responsable pédagogique et son équipe ainsi que la personne de l'administration chargée de la gestion des diplômes, il-elle serait considéré-e comme démissionnaire. Un certificat médical justifiant d'une quelconque incapacité à passer le diplôme doit être fourni à l'administration.

II. COMMUNICATION INTERNE

INTRANET, COURRIER ET MESSAGERIE INTERNE

En début de scolarité, l'École dote les étudiant-e-s d'adresses emails sur le modèle «prenom.nom@ensapc.fr» ou «prenom-compose.nom-compose@ensapc.fr». Ces adresses permettent d'informer les étudiant-e-s des événements de la vie de l'école, mais aussi de communiquer des informations à caractère administratif nécessaires au bon déroulement de leur scolarité. Ils-elles peuvent la rediriger vers une adresse de messagerie personnelle, mais à leur propre initiative.

Il appartient à chaque étudiant-e de consulter régulièrement leur messagerie @ensapc.fr.

III. ACCÈS, USAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

Les horaires d'ouverture de l'école sont susceptibles de changer en fonction des périodes et de l'actualité de l'école. L'école est fermée les jours fériés, pendant les vacances scolaires de Noël, les vacances scolaires d'hiver et les vacances de printemps (voir le calendrier).

Elle peut être exceptionnellement ouverte pour certaines journées, pendant les vacances ou les week-ends, sur décision de la directrice et selon des horaires à préciser.

ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT

L'accès aux locaux de l'école est réservé, sur présentation de leur carte, aux étudiant-e-s régulièrement inscrit-e-s et aux étudiant-e-s invité-e-s. Des autorisations exceptionnelles de visite, toujours révocables, peuvent être accordées par la directrice.

Tout-e visiteur-euse doit pouvoir justifier de son identité à la demande de tout-e agent-e de l'administration.

Pendant les jours d'ouverture exceptionnelle de l'établissement, toute-s les étudiant-e-s et visiteur-euse-s doivent se présenter à l'accueil et s'inscrire sur la liste de présence.

ATTRIBUTION DES ATELIERS

Les étudiant-e-s des années 1 et 2 bénéficient d'ateliers communs réservés.

Les étudiant-e-s des années 3, 4 et 5 se voient attribuer des ateliers en début d'année scolaire selon des priorités définies par l'année d'études, dans l'ordre suivant: année 5, année 3,

année 4. Seule la répartition proposée par le-a coordinateur-riche de l'année est valable.

L'atelier partagé par les étudiant-e-s est sous leur entière responsabilité. Ils-elles doivent donc le conserver dans un état d'hygiène et de propreté constant et doivent le restituer en fin d'année sans dégradation manifeste, propre et entièrement vide. Dans le cas contraire, les objets laissés dans l'atelier seront jetés. Si l'atelier n'est pas utilisé régulièrement, il sera immédiatement réattribué. Toute modification des espaces, de leur équipement électrique ou de la plomberie est interdite.

Dans le cadre du respect de l'environnement, il est demandé aux étudiant-e-s d'éteindre les lumières des ateliers et de débrancher leur matériel électrique et électronique pendant leur absence. Les ateliers peuvent être utilisés au moment des examens d'entrée et des commissions d'équivalence par les jurys. Les étudiant-e-s occupant les ateliers concernés seront prévenu-e-s à temps afin qu'ils-elles libèrent un espace pour l'installation des jurys.

Lors du passage des diplômes, des salles sont affectées au stockage des travaux, afin d'éviter l'encombrement des couloirs par des objets, matériaux ou dépôt d'œuvres. La localisation de ces espaces est communiquée sur l'intranet, et doit être strictement respectée.

III. ACCÈS, USAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

PRÊT DES CLÉS

Les clés des salles et des ateliers sont à retirer à l'accueil, après émargement. Elles doivent être remises en fin de journée. Sous aucun prétexte les clefs ne doivent être emportées hors de l'école. Le-a signataire est personnellement responsable de son emprunt.

Toute clé non rendue ou perdue donnera lieu à remboursement (article IV).

PARTIES COMMUNES : COUR, HALL, ESPACES DE CIRCULATION ET SANITAIRES

Il est strictement interdit d'utiliser ces espaces, de les modifier (peinture, perçages, installations) sans une autorisation de la directrice que cette dernière est seule habilitée à donner. Il est strictement interdit de vider dans les toilettes ou les lavabos les résidus de peintures, plâtres et tout autre produit susceptible d'endommager la plomberie; il convient de les vider dans les poubelles.

SALLES POLYVALENTES ET AUDITORIUM

Il s'agit des salles 005, 113, 203, 304, 307, et de l'auditorium. Ces salles, dont l'usage et l'occupation sont réglementés, ne doivent pas être utilisées comme ateliers pédagogiques. L'utilisation de ces lieux est organisée selon un planning tenu à l'accueil, sur lequel les professeur-e-s et les étudiant-e-s doivent s'inscrire au moins deux semaines à l'avance. Aucune «réservation» sur la porte de la salle n'est recevable.

ATELIERS

Il s'agit des ateliers photo, vidéo, cinéma, sérigraphie et tirages de plan, traceur, informatique et édition, bois, métal, volume, son. Les ateliers sont accessibles seulement avec l'accord des responsables d'ateliers, sous leur autorité et en leur présence.

IV. USAGE DES RESSOURCES DE L'ÉCOLE

L'accès aux ateliers son, traceur, édition, sérigraphie et tirages de plan, bois, métal, volume ne peut se faire qu'en présence du/de la responsable d'atelier. Pour avoir accès aux autres ateliers en l'absence des responsables, il faut obtenir une autorisation préalable et l'inscription se fait sur une liste remise à l'accueil.

Les horaires et absences des responsables d'ateliers sont diffusés via l'intranet de l'école, et par voie d'affichage sur la porte de l'atelier.

CAFÉTÉRIA

La gestion de la cafétéria est confiée à un collectif d'étudiant-e-s volontaires. Pour rappel, la vente et la consommation d'alcool sont interdites dans l'école. L'espace devant la cafétéria est réservé aux étudiant-e-s pour la prise de repas, les rencontres, les rendez-vous; il doit être maintenu propre. En cas de non-respect des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à l'usage de cet espace, la directrice pourra procéder à sa fermeture.

Pour rappel, la vente et la consommation d'alcool sont interdites dans l'école.

IV. USAGE DES RESSOURCES DE L'ÉCOLE

EMPRUNT DU MATÉRIEL

L'École met à la disposition des étudiant-e-s des outils et du matériel technique au magasin de prêt: caméras, appareils photo, vidéo-projecteurs, câbles, outillage, etc.

Pour des projets spécifiques, du matériel professionnel géré par les ateliers peut faire l'objet de prêt dans des conditions particulières.

Elle offre également la possibilité d'emprunter des documents à la bibliothèque sur tous les supports.

Assurance responsabilité civile adaptée

Chaque étudiant-e inscrit-e à l'École doit justifier d'une assurance en responsabilité civile garantissant tout dommage qu'il-elle pourrait causer aux tiers, ainsi qu'aux biens, locaux et matériels de l'École, lors de l'inscription.

Tout prêt, pour une utilisation à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, engage l'emprunteur-euse à prendre en charge tous les frais nécessaires à une restitution dans les conditions équivalentes (remise en état, réparation, remplacement,...), en cas de dommage matériel, de perte ou de vol.

L'emprunteur-euse se doit de vérifier en préalable, auprès de son assureur, de la couverture intégrale des risques désignés dans cet article et pour un montant de garantie suffisant. Le cas échéant, il-elle s'engage à prendre en charge personnellement la totalité des frais nécessaires à la réparation des dommages causés. Le matériel reste, pendant toute la durée du prêt y compris dans les locaux de l'école,

sous la garde personnelle et la responsabilité de l'emprunteur-euse.

Une assurance spécifique peut être exigée lors de la sortie du matériel hors du territoire français ou pour couvrir l'emprunt d'un matériel particulier.

Fonctionnement du magasin de prêt

Le bureau du prêt et l'École ne sont pas responsables des éventuelles pannes du matériel pendant la durée du prêt.

Les étudiant-e-s peuvent à titre exceptionnel emprunter du matériel de l'École durant la période estivale à condition que leur emprunt réponde à un projet dûment validé par un-e enseignant-e.

Aucune priorité ne peut être accordée pour l'emprunt. L'étudiant-e s'engage à rapporter lui-même ou elle-même le matériel emprunté à la date et à l'heure prévues. La responsable du magasin de prêt contrôlera le matériel en sa présence. En cas de restitution du matériel en dehors des délais prévus ou par une autre personne que l'emprunteur-euse, l'étudiant-e s'expose à une interdiction temporaire ou définitive.

Matériel des ateliers pédagogiques et techniques

Des assurances spécifiques peuvent être demandées dans le cas d'un emprunt de matériel auprès d'un des ateliers techniques (en particulier: son, vidéo, photo, cinéma). La demande doit être adressée au-à la responsable d'atelier au moins 15 jours francs avant la date de sortie du matériel demandé.

CONDITIONS DE DÉDOMMAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Matériel (prêt, ateliers pédagogiques et techniques)

En cas de perte, de vol ou de dégradations, l'École demandera à l'étudiant-e d'acquitter la somme correspondant au prix initial du produit, amorti selon les règles comptables de l'établissement, avec un minimum de 25% du prix initial.

Dans le cas d'un vol, l'emprunteur-euse doit impérativement réaliser une déclaration au commissariat de police et en remettre une copie à la directrice de l'établissement; faire jouer son assurance personnelle et procéder au remboursement de la somme facturée.

Documentation

En cas de perte, de vol ou de dégradations d'un document (quel que soit le support: livre, DVD,...), l'École facturera à l'étudiant-e la somme correspondant au prix du produit au moment du rachat (prix neuf ou à défaut prix sur le marché de l'occasion pour une référence épuisée,...).

Remise en état des locaux

Toute remise en état des locaux (plomberie, électricité, mur, peinture, etc.), qu'elle résulte d'une dégradation attribuée à un-e étudiant-e ou qu'elle procède d'une modification des locaux pour des nécessités pédagogiques donnera lieu à l'établissement de l'émission d'une facture basée sur le tarif horaire de 50 € HT (main d'œuvre, petites fournitures ou prestations comprises) et ajustée selon le nombre

d'heures nécessaire à la remise en état.

En cas de fournitures spécifiques nécessaires à la remise en l'état, l'École refacturera à l'étudiant-e le montant réellement engagé (vitres, portes, élément de toilettes, duplication de clés, etc.)

Dispositions générales

L'École se réserve la possibilité de restreindre, voire d'interdire l'accès de l'étudiant-e à tout système de prêt, de réduire, voire de suspendre, toute aide ultérieure au prononcé du dédommagement (aide aux diplômes, bourses diverses,...) ou toute prise en charge de frais pédagogiques (frais de production, frais de voyage,...) pour des sommes qui n'auraient pas été versées en réparation des dommages causés.

Le cas échéant, l'École pourra émettre un titre de recettes correspondant à la somme à percevoir et engager les poursuites idoines.

VI. BÂTIMENT

Dans le cas des œuvres collectives d'étudiant-e-s:

- les titres de protection légale (droits d'auteur, brevets, marques, modèles, etc.) sont créés par l'École et sont sa seule et entière propriété, selon les lois en vigueur;
- les étudiant-e-s participant à une œuvre collective figurent au générique des dites œuvres sous la forme d'une mention globale et, éventuellement, d'une mention particulière correspondant au poste occupé;
- l'École est seule autorisée à négocier et signer les contrats d'exploitation des droits générés par ces œuvres;
- les sommes encaissées, s'il y a lieu, par l'École au titre de ces droits patrimoniaux lui appartiennent;
- aucune présentation publique ou privée, aucune reproduction par quelque moyen que ce soit, ne peuvent avoir lieu sans l'autorisation expresse de l'établissement;
- le nom de l'École et son logo doivent être mentionnés sur tous les supports de communication.

Les œuvres individuelles,

même si l'École a apporté l'essentiel des matériaux, installations et fournitures nécessaires à leur réalisation, restent la propriété de l'étudiant-e dans les conditions suivantes:

- il-elle doit prendre toute disposition pour qu'elles soient clairement identifiables et il-elle en est entièrement responsable; l'École décline toute responsabilité les concernant, y compris en cas de difficulté d'attribution ou de dépôt durable dans les locaux.
- l'étudiant-e doit notamment faire son affaire de la récupération de ses productions à la première demande de l'établissement. Celui-ci ne conserve aucune production à compter de la fin du délai imparti communiqué par mail. Passé ce délai, les productions sont censées avoir été abandonnées par leur propriétaire et l'École en dispose comme elle l'entend.

Si, pour les besoins d'une présentation, des travaux en hauteur ou présentant un caractère dangereux sont nécessaires, ceux-ci ne pourront pas se faire sans l'assistance du personnel qualifié et après autorisation donnée par la directrice. D'autre part, en raison des conséquences parfois très coûteuses, le perçage des planchers, des murs et des plafonds ne peut se faire sans l'avis du personnel qualifié. Nous rappelons qu'il est interdit de cuisiner dans les ateliers. Si pour les besoins d'une présentation un-e étudiant-e est amené-e à modifier l'état d'origine du bâtiment, il-elle se trouve dans l'obligation de remettre en état à l'identique à ses frais. Si des dégradations sont apportées au bâtiment, l'étudiant-e responsable devra rembourser à l'École la remise en état à l'identique. Dans le cas où l'étudiant-e n'acquitterait pas cette facture, l'École se réserve le droit d'engager les poursuites.

Il est interdit aux étudiant-es d'emprunter des issues ou passages qui ne sont pas normalement prévus pour la circulation, d'accéder aux locaux techniques et aux toitures, de manipuler les appareils liés à la sécurité des personnes et des biens (trappes à fumée, issues de secours, signaux d'alarme, extincteurs, etc.), sauf en cas de sinistre le nécessitant.

Toute action modifiant les locaux de l'école (peinture, et/ou trous dans les murs intérieurs et extérieurs, installation électrique...) doit faire l'objet d'une autorisation préalable auprès de la direction. Il est rigoureusement interdit à toutes les personnes qui fréquentent l'établissement:

- de fumer dans l'établissement

- d'utiliser des appareils à feu nu
- de troubler les activités pédagogiques ainsi que le déroulement des épreuves d'examen quelles qu'elles soient
- de dégrader, de quelque manière que ce soit, les bâtiments et les équipements de toute nature de l'établissement
- d'encombrer les dégagements intérieurs et extérieurs
- d'apporter quelque modification que ce soit aux appareils de chauffage, d'éclairage et aux installations électriques, et à la plomberie.

Toute déprédation, acte de violence, vol, atteinte aux personnes et aux biens, pourra entraîner, indépendamment des poursuites prévues par la loi, l'expulsion immédiate des locaux et des poursuites disciplinaires.

Une documentation sur les règles de sécurité (produits dangereux, conduites à risque,...) est consultable au centre de documentation.

Tenue de travail dans les ateliers pédagogiques et techniques

Le vêtement et ses accessoires peuvent être une protection contre le milieu ambiant (chaleur, pluie...) mais ils ne doivent pas être une cause d'accident. Pour ce faire, le vêtement de travail doit répondre à trois principes:

- Rien qui ne flotte: pas de foulard, pas de cravate pour éviter les strangulations; les cheveux longs doivent être protégés par des résilles ou toute autre coiffe; les manches doivent être serrées aux poignets; port obligatoire d'une combinaison d'une seule pièce pour tout-e opérateur-ice sur machine; pas de

VII. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- lacets (défaits); pas de collier trop ample.
- Rien qui n'accroche: pas de bagues, de bracelets, de talons hauts, de manches retroussées.
- Rien qui ne brûle: pas de poches dans les milieux où les poussières sont inflammables, pas de vêtements en tissu de fibres synthétiques aux postes de travail à risque de points chauds, pas de vêtements souillés de gras au voisinage de sources de chaleur importante.

Protocoles spécifiques liées à la santé, à l'hygiène et à la sécurité

Lorsque des circonstances particulières l'exigent, et notamment dans le cadre de la sécurité contre l'intrusion ou les attentats, ou aussi en situation de crise sanitaire et de pandémie, des protocoles spécifiques d'hygiène et de sécurité peuvent être adoptés par l'établissement.

Les personnels, étudiant-e-s et usager-e-s de l'établissement doivent respecter ces protocoles et obligations édictées.

Tout manquement au respect de ces règles spécifiques pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires.

L'admission définitive dans l'École ne peut se faire qu'après acceptation de ce règlement intérieur par chaque étudiant-e qui doit signer la feuille prévue à cet effet, auprès du secrétariat pédagogique.



Raphaël Delannoy, Mes gargouilles cuisinent sur leur lit de jalousie, dans le contexte du festival Arts et Humanités #5 organisé par Points Communs - nouvelle scène nationale de Cergy Pontoise, avril 2023. Photo: Objets Pointus.

● RÈGLEMENT ● DES ÉTUDES

● GLOSSAIRE DES SIGLES

● **CA:** Conseil d'administration¹

● **CRPVE:** Commission de la recherche,
de la pédagogie et de la vie étudiante²

● **ECTS:** European Credit Transfert System

● **DNA:** Diplôme national d'art

● **DNSEP:** Diplôme national supérieur
d'expression plastique

● **VAE:** Validation des acquis de l'expérience

¹ Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont régis par le décret N°2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Cergy en établissement public national et portant statut de cet établissement.

² Sa composition, son fonctionnement et ses missions sont également régis par le décret N°2002-1515 du 23 décembre 2002.

Ce règlement des études forme le cadre général de l'organisation de la formation à l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy (ENSAPC).

Il applique les textes réglementaires qui régissent les études d'arts et en précisent les modalités d'application dans son programme pédagogique.

Les textes réglementaires qui régissent les études à l'ENSAPC sont :

- le décret 2002-1515 du 23 décembre 2002 transformant l'École nationale supérieure d'art de Cergy en établissement public national et portant statut de cet établissement;
- l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- le décret n°2014-817 du 17 juillet 2014 relatif à l'organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques;
- l'arrêté du 8 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes;
- la circulaire n°2015-122 du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 juillet 2015 relative à la mise en œuvre d'une période de césure.
- l'arrêté du 9 juillet 2021 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes

Le présent règlement est soumis à l'avis de la Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante et est approuvé par le Conseil d'administration. Il est intégré au règlement intérieur de l'École. En début d'année scolaire, les étudiant-e-s déclarent auprès du pôle pédagogie de l'École avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études, tous deux publiés dans le livret de l'étudiant-e.

Les enseignant-e-s de l'École, les responsables d'atelier et les agent-e-s des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l'autorité de la directrice de l'École, en conformité avec la réglementation en vigueur et avec le programme des études. Tout-e étudiant-e de l'École doit s'y conformer.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

ARTICLE 1.

DURÉE DES ÉTUDES

La durée des études en vue d'obtenir le Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) est de 10 semestres pour les étudiant-e-s admis-e-s à s'inscrire en première année.

Le cursus se répartit en deux cycles d'enseignement:

- le premier cycle, d'une durée normale de six semestres, conduit au Diplôme national d'arts (DNA);
- le second cycle, d'une durée normale de quatre semestres, conduit au DNSEP conférant le grade de Master.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

ARTICLE 2.

CONDITIONS D'ADMISSION EN PREMIER CYCLE

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 16 juillet 2013 et aux articles 3 et 4 de l'arrêté du 9 juillet 2021, l'examen d'entrée à l'ENSAPC est ouvert:

- aux candidat-e-s justifiant de l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent via la plateforme Parcoursup;
- ou aux candidat-e-s non-titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ayant obtenu une dérogation suite à la décision d'autoriser les candidat-e-s à se présenter prise par la commission de recevabilité.

Dans ce dernier cas, les candidat-e-s déposent un dossier artistique et pédagogique auprès de l'établissement. Ce dossier est examiné par une commission de recevabilité qui comprend au moins deux professeur-e-s nommé-e-s par la directrice.

Elle respecte l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. La décision est prise à l'unanimité des membres de la commission.

Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée au-à la candidat-e.

L'examen d'entrée comprend trois épreuves obligatoires:

- une épreuve de pratique artistique: le-la candidat-e soumet une production plastique réalisée en utilisant le médium de son choix sur une thématique donnée,

déterminée chaque année et communiquée aux candidat-e-s au moment de l'inscription à l'examen;

- une épreuve écrite destinée à évaluer la culture générale et la maîtrise de la langue française du-de la candidat-e;
- un entretien avec un jury composé d'au moins deux enseignant-e-s nommé-e-s par la directrice, au cours duquel sont évalués les compétences, les motivations et le projet personnel du-de la candidat-e. Lors de cet entretien, le-la candidat-e peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées.

L'entretien a pour objet de mesurer le parcours et la motivation du-de la candidat-e. Les décisions du jury sont prises à la majorité absolue de ses membres. La décision du jury d'admission, d'inscription sur la liste d'attente ou de non admission est notifiée au-à la candidat-e par la directrice de l'établissement.

Le montant des droits d'inscription à l'examen d'entrée est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture et de la communication.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

ARTICLE 3. CONDITIONS D'ADMISSION EN DEUXIÈME CYCLE

Conformément aux articles 5 et 6 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission au semestre 7 est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en deuxième cycle.

Si le-la candidat-e à l'admission au semestre 7 n'est pas titulaire du DNA, il-elle doit justifier de la validation de 180 crédits européens :

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le-la candidat-e dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie de l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Pour les candidat-e-s qui sont déjà étudiant-e-s à l'ENSAPC, il-elle-s doivent obligatoirement déposer un dossier artistique et pédagogique auprès de l'École pour toute demande d'accès en deuxième cycle. Les modalités d'envoi et la constitution du dossier de passage en deuxième cycle sont communiquées aux étudiant-e-s en cours d'année. Une commission interne étudie attentivement les demandes et émet un avis positif ou négatif communiqué aux candidat-e-s.

Pour les candidat-e-s qui ne sont pas déjà étudiant-e-s à l'École, le dossier de candidature comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de leur pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le-la candidat-e passe un entretien avec un jury composé de trois enseignant-e-s nommés par la directrice. L'un-e de ces enseignant-e-s est titulaire d'un diplôme de doctorat. Cet entretien, au cours duquel le-la candidat-e peut donner à voir des productions plastiques précédemment réalisées, permet d'évaluer son parcours, ses compétences, ses motivations et son projet personnel.

La décision d'admission est prise par la commission d'admission en deuxième cycle. Elle comprend au moins trois professeur-e-s du cycle nommé-e-s par la directrice. L'un-e des professeur-e-s est titulaire d'un diplôme de doctorat. Le-la président-e de la commission est désigné-e par la directrice de l'établissement parmi ses membres. La commission d'admission en deuxième cycle se réunit valablement si au

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

moins trois de ses membres sont présents. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante. La décision d'admission ou de refus est notifiée par la directrice. La décision de refus est motivée.

ARTICLE 4. CONDITIONS D'ADMISSION EN COURS DE CURSUS DES PREMIER ET DEUXIÈME CYCLES

Conformément aux articles 7, 8, 9, 10 et 11 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'admission en cours de cursus des premier et deuxième cycles est possible en deuxième année, et en quatrième année.

Pour être recevables à l'admission aux semestres 3, 5 et 9, les candidat-e-s doivent justifier respectivement de 60, 120 et 240 crédits européens:

- soit obtenus en France dans le cadre d'un enseignement supérieur suivi dans un établissement d'enseignement supérieur public ou dans un établissement supérieur privé, à la condition que cet établissement ait été reconnu par l'État ou que le cycle d'études suivi par le-la candidat-e dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau;
- soit obtenus dans un autre État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen

dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

Le-la candidat-e à l'admission aux semestres 3, 5 ou 9 dépose un dossier artistique et pédagogique auprès de l'École. Le dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Le-la candidat-e à l'accès aux semestres 3 et 5 passe un entretien avec un jury composé de trois enseignant-e-s nommé-e-s par la directrice de l'École.

La décision d'admission en cours de cursus du-de la candidat-e est prise par la commission d'équivalence de premier cycle de l'École à la majorité absolue de ses membres. Cette commission comprend la directrice de l'École, le-la président-e, et au moins trois enseignant-e-s nommé-e-s par la directrice. Un-e délégué-e étudiant-e par année du premier cycle est membre de la commission, il-elle ne prend pas part au vote. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante. La directrice de l'établissement notifie au-à la candidat-e la décision de la commission. La décision de refus est motivée. La commission

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

d'équivalence détermine le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le-la candidat-e et du résultat de l'entretien.

La candidature à l'accès au semestre 9 se fait dans les mêmes conditions que l'admission en deuxième cycle, décrite à l'article 3. La décision d'admission est également prise par la commission d'admission par équivalence en deuxième cycle, selon les dispositions de l'article 3.

Les commissions d'équivalence déterminent le niveau d'intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni par le-la candidat-e et du résultat de l'entretien.

Pour les candidat-e-s hors de l'Espace européen de l'enseignement supérieur, la validation du semestre d'intégration suivant l'admission entraîne l'attribution des crédits des semestres antérieurs. Un test de français correspondant au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues est requis pour l'entrée dans toutes les années.

ARTICLE 5. INSCRIPTION ET DROITS DE SCOLARITÉ

L'inscription administrative a lieu au mois de septembre, aux dates déterminées par le service de la scolarité. Le montant des droits de scolarité est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture et de la communication.

Le paiement des droits de scolarité peut être échelonné en trois versements (septembre, octobre et novembre). Le paiement se fait par virement bancaire. Le remboursement des droits de scolarité des étudiant-e-s renonçant à leur inscription à l'ENSAPC est de droit, sous réserve d'une somme restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription. La demande de remboursement doit parvenir à l'établissement avant le début de l'année universitaire considérée.

Les demandes de remboursement des droits de scolarité des étudiant-e-s renonçant à leur inscription après le début de l'année universitaire sont soumises à une décision du-de la directeur-ice de l'ENSAPC. Elles doivent être adressées au-à la directeur-ice avant le 15 novembre de l'année en cours. En cas de décision de remboursement des droits de scolarité, qui peut être partiel, une somme reste acquise à l'ENSAPC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.

Le montant de la somme acquise à l'ENSAPC au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription est déterminé par l'arrêté annuel du Ministère de la culture fixant les montants des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère ou, à défaut, si aucune disposition n'y figure, dans l'arrêté annuel du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche fixant les droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant de ce ministère.

II. ADMISSION ET INSCRIPTION

ARTICLE 6.

DROITS D'INSCRIPTION À LA VAE

Le montant des droits d'inscription à la validation des acquis de l'expérience (VAE) est déterminé par un arrêté publié chaque année par le Ministère de la culture et de la communication.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 7.

ÉQUIPE DE COORDINATION ET SÉMINAIRE DE SUIVI

Une équipe de coordination constituée d'enseignant-e-s de l'École et renouvelée tous les ans assure l'encadrement pédagogique de chaque année, suit les travaux des étudiant-e-s et les évalue de manière collégiale à la fin de chaque semestre. Ses décisions sont définitives. La responsabilité d'une équipe de coordination est confiée à un-e ou deux enseignant-e-s. Une équipe de coordination est composée d'au moins deux membres et sa composition respecte un équilibre entre les domaines plastiques et théoriques. La composition des équipes de coordination est validée en réunion générale.

La journée du mardi est réservée pour la tenue des séminaires de suivi animés par les équipes de coordination. Les modalités (le fonctionnement, la fréquence, l'évaluation, etc.) sont déterminées par l'équipe de coordination et présentées en début d'année.

ARTICLE 8.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Les enseignements qui composent chaque semestre sont répartis en trois «unités d'enseignement» (UE). L'UE1 est dévolue aux enseignements théoriques, l'UE2 à la pratique plastique et l'UE3 à la discussion et à la confrontation collective des travaux dans le cadre des séminaires de suivi, ainsi qu'à la professionnalisation. Le nombre de crédits affectés aux trois UE est déterminé chaque année.

ARTICLE 9.

ENSEIGNEMENT

Les enseignements, présentés dans ce livret, sont dispensés sous la forme de cours, d'Atelier Recherche Création (ARC), de studios, de séminaires, de rendez-vous individuels, de workshops, de lignes de recherches (pour les étudiant-e-s de quatrième et cinquième année).

La règle est le libre choix par les étudiant-e-s de la composition de leur cursus, sous réserve de validation d'un nombre de crédits déterminés à l'intérieur de chaque unité d'enseignement. Ces modalités sont précisées dans le livret de l'étudiant-e.

L'inscription pédagogique est obligatoire. En début d'année, l'étudiant-e signe un contrat d'études établi par le service de la scolarité et validé par le-a responsable de l'équipe de coordination. Ce contrat indique les différents enseignements que l'étudiant-e s'engage à valider au cours des deux semestres de l'année, ainsi que les crédits accordés, dans le respect de l'équilibre entre UE et du caractère obligatoire de certains enseignements.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 10. ÉVALUATION

Chaque enseignant-e prévoit des modalités d'évaluation propres à l'enseignement dont il ou elle a la charge. L'évaluation tient compte de l'assiduité de l'étudiant-e, de sa participation et de la qualité des travaux et/ou des réalisations plastiques. Selon les modalités d'évaluation, la simple présence ou

la remise du travail demandé ne suffisent pas nécessairement à valider l'enseignement.

Pour évaluer le travail d'un-e étudiant-e, l'enseignant-e peut attribuer une note locale sur 20 qui sera ensuite traduite en crédits ECTS. Le tableau suivant donne, de manière indicative, les correspondances entre cette note locale et le système ECTS.

NOTATION SUR 20	ÉCHELLE ECTS	APPRÉCIATION EUROPÉENNE
19-20	A	Excellent: résultat remarquable avec seulement quelques insuffisances.
18		
17		
16		
14-15	B	Très bien: bon travail malgré un certain nombre d'insuffisances.
12-13	C	Bien: travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
11	D	Satisfaisant: travail honnête, mais comportant des lacunes importantes.
10	E	Passable: le résultat répond à des critères minimaux.
9	FX	Insuffisant: un travail supplémentaire est nécessaire pour l'obtention de crédits.
7-8		
6 ET MOINS	F	Très insuffisant: ne permet pas d'obtenir de crédit, un travail supplémentaire important est nécessaire.

Un travail supplémentaire, dont les modalités sont laissées à la responsabilité de l'enseignant-e, peut être proposé

aux étudiant-e-s dont la note ne permet pas de valider l'enseignement.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 11. RATTRAPAGE DES CRÉDITS

L'acquisition des crédits manquants d'un semestre s'effectue les semestres suivants. Cette acquisition doit respecter la répartition des crédits entre les différentes UE prévue à l'article 8.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant-e n'a pas validé ses crédits était obligatoire et est proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant-e doit rattraper ses crédits dans ce même enseignement, sous réserve de l'avis favorable de l'enseignant-e responsable de cet enseignement.

Si l'enseignement dans lequel l'étudiant-e n'a pas validé ses crédits était obligatoire mais n'est pas proposé de nouveau le semestre suivant ou l'année suivante, l'étudiant-e doit rattraper ses crédits dans l'enseignement le plus proche possible, en accord avec l'équipe de coordination.

ARTICLE 12. VALIDATION DES ANNÉES ET REDOUBLEMENT

Le nombre maximum de crédits européens pouvant être obtenus pour chacun des semestres est de 30.

Conformément à l'article 16 de l'arrêté du 16 juillet 2013, le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 crédits européens, à l'exception du passage au semestre 3, qui nécessite l'obtention de 60 crédits, du passage au

semestre 6, qui nécessite l'obtention de 150 crédits, et du passage au semestre 10, qui nécessite l'obtention de 270 crédits.

En fin de semestre 5, un-e étudiant-e qui ne dispose pas de 150 crédits ou que l'équipe de coordination ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNA, peut se voir proposer le redoublement de la troisième année par l'équipe de coordination.

En fin de semestre 9, un-e étudiant-e qui ne dispose pas de 270 crédits ou que l'équipe de coordination ne juge pas en mesure de se présenter aux épreuves du DNSEP, peut se voir proposer le redoublement de la cinquième année par l'équipe de coordination.

En cas de redoublement, l'assiduité au séminaire de suivi (coordination) est obligatoire, même si l'étudiant-e a déjà validé au(x) semestre(s) précédent(s) les crédits affectés au séminaire. Il est également demandé à l'étudiant-e redoublant-e de suivre au moins un enseignement (cours, ARC ou studio), même s'il-elle dispose déjà du nombre nécessaire de crédits.

Un-e étudiant-e qui échoue aux épreuves du DNA ou du DNSEP est autorisé-e à s'inscrire de nouveau dans l'établissement.

Un seul redoublement par cycle est possible sauf et exclusivement en cas d'échec au diplôme. Le redoublement de la première année n'est pas autorisé. Un-e étudiant-e qui n'obtient pas son diplôme de fin de cycle se voit attribuer

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

par le-la directeur-riche de l'École une attestation précisant les semestres ou les enseignements acquis avec les ECTS qui s'y rattachent et les notes obtenues.

ARTICLE 13. STAGE COURT

La réalisation d'un stage, en cours de deuxième ou de troisième année, d'une durée de deux à quatre semaines, est obligatoire. Le stage et la rédaction d'un rapport de stage (dont un exemplaire est remis à l'enseignant-e responsable de l'équipe de coordination, et la personne en charge des stages au sein de l'administration) sont validés par deux crédits, attribués au second semestre de la deuxième année (semestre 4).

L'étudiant-e doit obtenir l'accord préalable de son enseignant-e coordinateur-riche pour effectuer le stage.

Tout stage donne lieu à une convention tripartite conclue entre l'ENSAPC, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant-e, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'étudiant-e, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du-de la coordinateur-riche et celui du-de la tuteur-riche de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant-e, le troisième est conservé par l'École.

ARTICLE 14. MOBILITÉ INTERNATIONALE

Tous-tes les étudiant-es qui présentent un DNSEP doivent pouvoir justifier d'une expérience hors de France à un moment de leur parcours. La quatrième année est une année de mobilité internationale: la mobilité internationale concerne en priorité les étudiant-e-s de quatrième année et de préférence au semestre 7, mais peut aussi se faire en deuxième année (semestres 3 et 4) ou en troisième année (semestre 5 uniquement). Cette mobilité internationale se fait dans le cadre d'un échange avec une École ou une université (un semestre), ou d'un stage (quatre mois minimum).

Par ailleurs, une dérogation pour un échange d'une année entière est possible si le projet de l'étudiant-e le nécessite. Cette demande doit être clairement motivée auprès de l'équipe de coordination de la responsable des relations internationales.

La mobilité internationale n'est pas obligatoire pour les étudiant-e-s qui justifient d'un séjour académique ou de stage à l'étranger d'un semestre minimum effectué après le bac et avant d'intégrer l'ENSAPC. Il est par ailleurs recommandé aux étudiant-e-s internationaux-ales qui ne partent pas à l'étranger dans le cadre du cursus à l'ENSAPC d'effectuer un stage en France.

Il est possible pour les étudiant-e-s parti-e-s en premier cycle de faire un second séjour à l'international au second cycle.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Les choix d'établissements d'enseignement supérieur et les projets de mobilité doivent être validés par le-a ou les responsable-s de l'équipe de coordination.

Les séjours d'études font l'objet d'un contrat (dans le cas d'un échange Erasmus) ou d'un accord entre l'étudiant-e, l'ENSAPC et l'établissement d'accueil. Les parties définissent les engagements de l'étudiant-e et le nombre de crédits qui est attribué par l'établissement d'accueil si les résultats d'apprentissage sont atteints.

Le stage à l'étranger doit être effectué avant la date de début des cours de l'année universitaire suivante et être validé par l'équipe de coordination de l'année en cours.

Le stage à l'étranger donne lieu à une convention tripartite conclue entre l'ENSAPC, l'établissement d'accueil concerné et l'étudiant-e, impérativement signée avant le début du stage. Elle précise la position administrative de l'étudiant-e, ses droits et ses obligations. On y trouve également mentionnés les noms du-de la coordinateur-riche et du-de la tuteur-riche de stage. La convention décrit les principales missions confiées à l'étudiant-e, les horaires de présence et s'il y a lieu le montant de la gratification. Un exemplaire est envoyé à la structure d'accueil, un autre remis à l'étudiant-e, le troisième est conservé par l'École. À l'issue du stage, l'étudiant-e stagiaire doit remettre un rapport de stage qui donne lieu à une soutenance organisée par l'équipe de coordination et par la personne responsable des stages

au sein de l'administration. Entrent en compte dans la validation du stage pour l'obtention des 30 crédits ECTS la soutenance du rapport et l'étude de la grille d'évaluation fournie par l'École et remplie par le-a tuteur-riche de stage au sein de la structure d'accueil. Le-a coordinateur-riche de l'année a la responsabilité de l'évaluation finale du stage.

Il appartient à l'étudiant-e de se renseigner par avance sur les assurances et la sécurité sociale nécessaires dans son pays de destination, et d'y souscrire le cas échéant.

ARTICLE 15. RECHERCHE ET MÉMOIRE

Au cours du second cycle, une partie du cursus est consacrée à la recherche. L'étudiant-e suit une ligne de recherche, un séminaire de méthodologie et doit rédiger un mémoire de recherche. Le nom de son-sa directeur-riche de mémoire est arrêté en début de quatrième année. Ce mémoire est soutenu dans les conditions prévues à l'article 20.

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

ARTICLE 16. PROFESSIONNALISATION

Le cursus de deuxième année intègre un séminaire de professionnalisation qui doit être obligatoirement suivi par les étudiant-e-s. Il est validé par 2 crédits.

ARTICLE 17. CERTIFICAT D'ÉTUDES D'ARTS PLASTIQUES

L'étudiant-e disposant de 120 crédits européens à l'issue des quatre premiers semestres obtient le certificat d'études d'arts plastiques, délivré par la directrice de l'ENSAPC.

ARTICLE 18. REPRÉSENTANT-E-S ÉTUDIANT-E-S

À la rentrée, les étudiant-e-s de chaque année désignent deux représentant-e-s parmi les membres de leur année.

ARTICLE 19. CÉSURE

Conformément aux dispositions du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, la césure est un droit pour tout-e étudiant-e. La césure peut durer un ou deux semestres universitaires consécutifs. Elle débute en même temps qu'un semestre universitaire. Une seule césure peut être effectuée au cours du cursus.

La césure est soumise à l'approbation de la directrice de l'ENSAPC. L'étudiant-e qui souhaite effectuer une césure doit lui adresser une demande

motivée, précisant les modalités de réalisation de cette césure. Si cette césure porte sur le deuxième semestre de l'année universitaire en cours, elle doit être adressée avant le 30 octobre du semestre précédent. Si cette césure porte sur le premier semestre de l'année universitaire suivante, ou sur la totalité de l'année universitaire suivante, elle doit être adressée avant le 1^{er} mai de l'année en cours.

Pour autoriser une césure, la directrice se fonde en particulier sur des critères de professionnalisation et/ou d'internationalisation du parcours. En cas de décision négative, qui doit être motivée, l'étudiant-e peut présenter un recours examiné par la directrice, les membres de l'équipe de coordination de l'étudiant-e, les représentant-e-s étudiant-e-s de son année et la responsable des études et de la recherche. La décision de recours est alors prise à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle de la directrice est prépondérante.

Si une césure est autorisée, la directrice signe un document garantissant la réintégration de l'étudiant-e au sein du cursus à l'issue de la césure. L'étudiant-e conserve le bénéfice de ses crédits acquis.

L'étudiant-e reste inscrit-e au sein de l'établissement et il lui est délivré une carte étudiante. L'étudiant doit acquitter 2/3 des droits de scolarité.

Si la période de césure consiste en une formation, l'éligibilité de l'étudiant-e à la bourse est soumise aux conditions de droit commun attachées à la nature de sa formation. Dans les autres cas,

III. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

le droit à la bourse peut être maintenu sur décision de la directrice, qui se prononce sur la dispense ou non de l'étudiant-e de son obligation à assiduité durant sa période de césure. La décision sera prise en fonction de la relation entre la thématique de la césure et la formation dispensée au sein de l'établissement. La décision est prise par la directrice en même temps que l'autorisation de la césure.

IV. DIPLÔMES

ARTICLE 20. PRÉSENTATION AU DIPLÔME

Conformément à l'article 18 de l'arrêté du 16 juillet 2013, tous les crédits européens correspondant à un cycle, hors crédits attachés aux épreuves du diplôme, sont validés avant la présentation de ce diplôme. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite des épreuves du diplôme.

Conformément aux articles 21, de l'arrêté du 16 juillet 2013, pour se présenter aux épreuves des diplômes, le-la candidat-e doit avoir obtenu le nombre de crédits requis :

- 165 crédits pour le DNA;
- 270 crédits pour le DNSEP.

Au cours du semestre 6, après avoir consulté les enseignant-e-s qui encadrent les étudiant-e-s de troisième année, l'équipe de coordination de troisième année décide si l'étudiant-e peut être présenté-e au diplôme, sous réserve de l'obtention des crédits nécessaires.

Au cours du semestre 10, après avoir consulté les enseignant-e-s qui encadrent les étudiant-e-s de cinquième année, l'équipe de coordination de cinquième année décide si l'étudiant-e peut être présenté-e au diplôme.

ARTICLE 21. MENTIONS ET FÉLICITATIONS

Les diplômes peuvent être accompagnés de mentions ou de félicitations.

Pour les notes supérieures ou égales à 14 et inférieures à 16, le jury distingue une qualité particulière du travail par une mention. Pour les notes supérieures ou égales à 16, le jury accorde les félicitations.

Les candidat-e-s peuvent obtenir communication de leur note et de l'appréciation portée par le jury sur demande écrite auprès de la directrice de l'École.

ARTICLE 22. DNA

Les épreuves du DNA, d'une durée de trente minutes, prennent la forme d'un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant-e d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6. À l'issue de ces épreuves, le jury délibère sur l'attribution du DNA et attribue les crédits correspondants.

Le jury du DNA, nommé par la directrice de l'ENSAPC, comprend trois membres :

- deux personnalités qualifiées extérieures à l'École;
- l'enseignant-e de l'École qui assure la coordination de la troisième année.

L'un-e des membres du jury est un-e représentant-e des sciences humaines. Le-la président-e du jury est désigné-e par la directrice de l'ENSAPC parmi les personnalités qualifiées. Le jury du DNA se réunit valablement si les trois membres sont présent-e-s. Des

IV. DIPLÔMES

suppléant-e-s sont nommé-e-s dans les mêmes conditions. Les décisions sont prises à la majorité absolue.

ARTICLE 23.

DNSEP

Le DNSEP comprend deux épreuves :

- la soutenance d'un mémoire ;
- la soutenance d'un travail plastique.

La soutenance du mémoire, d'une durée de vingt minutes, comprend un échange avec les membres du jury du DNSEP chargés de la soutenance de mémoire. Elle a lieu au semestre 10 à un moment choisi par l'équipe pédagogique. À l'issue de cette soutenance, les membres du jury du DNSEP chargé-e-s de la soutenance établissent un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury du DNSEP.

En fin de semestre 10 le jury du DNSEP assiste à la présentation du travail plastique. D'une durée de quarante minutes, elle comprend un échange avec le jury du DNSEP. À l'issue de cette épreuve, le jury délibère sur l'attribution du DNSEP en tenant compte du rapport établi par le jury de soutenance du mémoire. Il attribue les crédits correspondants au mémoire et au travail plastique.

Le jury du DNSEP, nommé par la directrice de l'ENSAPC, est composé de cinq membres :

- un-e enseignant-e de l'École ;
- quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Le-la président-e du jury est désigné-e par la directrice de l'École parmi les personnalités qualifiées. Des suppléant-e-s sont nommé-e-s dans les mêmes conditions. Le jury du DNSEP se réunit valablement si au moins quatre membres sont présent-es ou représenté-e-s. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante.

Les membres du jury du DNSEP chargé-e-s de la soutenance du mémoire, dont l'un-e est titulaire d'un diplôme de doctorat, sont :

- un-e enseignant-e de l'École ;
- l'une des quatre personnalités qualifiées.

ARTICLE 24.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Conformément aux articles 30, 31, 34 et 36 de l'arrêté du 16 juillet 2013, l'obtention des diplômes par la validation des acquis de l'expérience (VAE) est régie par les dispositions suivantes.

La demande de VAE est adressée par le-la candidat-e à la directrice de l'ENSAPC. Un-e candidat-e ne peut déposer au cours de la même année civile et pour un même diplôme qu'une seule demande.

La décision de recevabilité de la demande de VAE est prise par la directrice de l'École après avis de la commission de VAE. Cette commission se prononce au regard de la durée de cette expérience et de l'adéquation

IV. DIPLÔMES

entre l'expérience acquise dans les activités salariées, non-salariées ou bénévoles exercées par le-la candidat-e, et le référentiel du diplôme. Elle comprend au moins quatre membres :

- la directrice de l'ENSAPC ou son-sa représentant-e président-e ;
- la responsable des études et de la recherche ou son-a représentant-e ;
- au moins deux enseignant-e-s nommé-e-s par la directrice.

La commission se réunit valablement si au moins trois de ses membres sont présent-e-s. Les avis sont donnés à la majorité absolue de ses membres.

Toute décision de non-recevabilité prise par la directrice, après avis de la commission de recevabilité, doit être motivée et faire l'objet d'une notification au-à la candidat-e.

Le jury pour l'obtention du DNSEP par la VAE comprend cinq membres nommés par la directrice de l'ENSAPC :

- deux professionnel-le-s extérieur-e-s à l'établissement, respectivement employeur-euse et salarié-e du domaine de compétences concerné ;
- deux enseignant-e-s, un-e théoricien-ne titulaire d'un diplôme de doctorat et un-e praticien-ne du domaine de compétences concerné ;
- une personnalité qualifiée dans le domaine de compétences concerné, extérieure à l'établissement.

Le-a président-e est nommé-e par la directrice de l'ENSAPC parmi les professionnel-le-s extérieur-e-s à l'établissement. Des suppléant-e-s sont nommé-e-s dans les mêmes conditions. Le jury se réunit valablement si au moins trois membres sont présent-e-s ou représenté-e-s. Les décisions sont prises à la majorité absolue. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante.

En cas de validation partielle, le jury précise la nature des connaissances et des aptitudes devant faire l'objet de formations complémentaires. Le-la candidat-e conserve le bénéfice de la validation partielle de ses acquis de l'expérience pendant cinq ans à partir de son obtention.

● ANNEXES

●
**CHARTÉ
ÉTHIQUE POUR
LA DIVERSITÉ ET
L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES
ET LES HOMMES**

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Fort des labels égalité et diversité qui lui ont été décernés par l'AFNOR en octobre 2017, le Ministère de la culture poursuit et amplifie aujourd'hui ses actions en la matière. L'inscription dans sa feuille de route ministérielle 2018-2022, des sept axes d'amélioration relatifs à l'égalité ayant été fixés au plan interministériel en fait état. Ces axes d'amélioration sont aujourd'hui intégrés dans un tronc commun pour l'élaboration par chaque établissement public relevant de son périmètre d'une charte éthique «égalité entre les femmes et les hommes».

Pour l'ENSAPC, l'élaboration de cette charte à son niveau s'inscrit dans la suite logique des actions mises en œuvre dans le cadre de la candidature à la double labellisation auprès de l'AFNOR, au titre de la diversité et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Par cette charte, l'ENSAPC entend affirmer son attachement à la lutte contre toutes les formes de discrimination définies par la loi susceptibles de porter atteinte à la diversité et/ou à l'égalité.

Les critères légaux, à la date d'établissement de la charte, sont:

- l'âge
- le sexe
- l'origine
- l'appartenance ou non appartenance, vraie ou supposée à:
 - une ethnie
 - une nation
 - une prétendue race
- la grossesse
- l'état de santé
- le handicap

- les caractéristiques génétiques
- l'orientation sexuelle
- l'identité de genre
- les opinions politiques
- les activités syndicales
- les opinions philosophiques
- les croyances ou appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une religion déterminée
- la situation de famille
- l'apparence physique
- le patronyme
- les mœurs
- le lieu de résidence
- la perte d'autonomie
- la particulière vulnérabilité résultant de la situation économique
- la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français
- la domiciliation bancaire

La démarche engagée par l'ENSAPC permet d'analyser, dans les faits, toutes les actions de l'établissement à l'aune des deux thématiques et d'envisager, le cas échéant, des ajustements pour favoriser, au titre d'une amélioration continue, une organisation et un fonctionnement toujours plus favorables à ces enjeux.

Cette charte a vocation à concerner tous les usager-e-s de l'établissement, qu'il s'agisse d'agent-e-s, d'étudiant-e-s ou de tiers (partenaires, prestataires, public,...).

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Par la présente, l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy s'engage à :

1. IDENTIFIER UN RÉSEAU DE RÉFÉRENT-E-S PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

La secrétaire générale de l'établissement est le-la responsable de la prévention des discriminations désigné-e au sein de l'établissement.

Un réseau interne associant ce-tte responsable et des référent-e-s prévention des discriminations désigné-e-s par la directrice est constitué au niveau de l'administration. Cette configuration permet à tou-te-s les usager-e-s de s'adresser en toute confidentialité à une pluralité d'interlocuteur-ric-e-s, et favorise une collégialité dans la prévention des situations à risque et de traitement en cas de risque constitué.

Ce réseau est chargé :

- D'effectuer une veille des pratiques au sein de l'établissement et de proposer des axes d'amélioration en cas de nécessité ;
- De partager et de bénéficier des outils et bonnes pratiques avec l'ensemble du réseau de référent-e-s égalité/prévention des discriminations du Ministère de la culture ;
- De se rapprocher le cas échéant des autres établissements sur ces thématiques, au sein de la CY Alliance ;

- De lutter contre toute situation susceptible de constituer une discrimination, sous toutes ses formes (violence, harcèlement, fragilisation,...), en assurant une animation et une coordination au sein de l'établissement ;
- D'encourager la constitution d'autres organisations locales pouvant compléter l'identification du réseau interne, qu'il s'agisse d'organisations propres ou de structures *ad hoc*.

2. PRÉVENIR ET TRAITER TOUTE FORME DE DISCRIMINATION SUSCEPTIBLE DE PORTER ATTEINTE À LA DIVERSITÉ ET/OU À L'ÉGALITÉ

La prévention de toute forme de discrimination doit être développée, à partir d'un dialogue entre en particulier les étudiant-e-s, les agent-e-s, les représentant-e-s du personnel, en s'appuyant notamment sur les outils développés par le Ministère de l'enseignement supérieur et le Ministère de la culture.

Dans ce cadre, l'établissement s'engage à :

- Former les agent-e-s de l'administration à la prévention des risques de discrimination ;
- Relayer les actions de sensibilisation proposées par le Ministère de la culture pour l'ensemble des personnels ;

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- Diffuser à tous les usager-e-s, et par tous les moyens dont il dispose, des informations sur les droits des victimes d'une discrimination et l'aide qu'elles peuvent recevoir dans ces situations;
- Promouvoir l'action de la cellule externe de signalement, dans le cas où les usager-e-s seraient victimes ou prétendues victimes d'une discrimination, quelle qu'en soit la forme. Tout-e usager-e pourra bénéficier d'un accompagnement à la fois juridique et psychologique. Tout-e usager-e pourra également être orienté-e vers le défenseur des droits;
- Mettre en place les procédures de signalement et d'instruction des cas de survenance d'une situation entraînant une discrimination, une atteinte à la diversité ou une rupture d'égalité ou susceptible de l'entraîner.

3. DÉVELOPPER LES STATISTIQUES ET LES OUTILS D'ANALYSE

- Élaborer un rapport annuel de situation comparée afin d'assurer une mesure quantitative dans le champ des ressources humaines et dans le champ de la pédagogie. La publication annuelle de ce document faisant état des lieux statistique sur tous les aspects de la vie de l'établissement, permettra d'actualiser un plan d'action pluriannuel;

- Élaborer un bilan social annuel afin de suivre l'évolution de la situation de l'emploi, de la formation, de l'action sociale et des conditions de travail des personnels;
- Consolider un rapport d'activité afin de témoigner de la richesse et de la diversité des engagements de l'établissement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de diversité. Celui-ci sera notamment l'occasion de mesurer l'avancement et l'actualisation du plan d'action pluriannuel mis en œuvre dans le cadre de sa labellisation égalité-diversité.

4. VEILLER À L'ÉQUITÉ

- Veiller à l'équité de traitement des carrières, des parcours et des activités de tout-e usager-e de l'établissement;
- Promouvoir l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances de décision et instances consultatives;

Au regard des ressources humaines:

- Mettre en place les procédures permettant de parvenir à une diversité et une égalité entre les femmes et les hommes, en particulier en matière de recrutement et d'égalité salariale;
- Adapter le suivi individualisé à la situation de chaque agent-e;

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Au regard du domaine pédagogique :

- Poursuivre les démarches d'ouverture de l'accès au cursus. Ce dernier s'engage à poursuivre l'audition de tou-te-s les candidat-e-s ayant déposé un dossier de candidature complet et conforme. Les jurys motivent les décisions, dans un cadre permettant de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidat-e-s;
- Renforcer un fonctionnement favorable à une meilleure prise en compte de l'égalité et la diversité;
- Poursuivre le développement d'actions pédagogiques ou de valorisation culturelle et artistique favorables aux enjeux d'égalité et de diversité;
- Promouvoir la mixité dans toutes les entités pédagogiques dont l'établissement assure l'organisation comme les jurys de concours ou à l'occasion du recours aux collaborateur-ric-e-s occasionnel-le-s du service public (intervenant-e-s extérieur-e-s, vacataires, monitorat des étudiant-e-s, stagiaires ...), etc;
- Poursuivre la mise en place d'un accompagnement pédagogique individualisé et consolider le suivi des étudiant-e-s les plus fragiles;
- Favoriser l'inclusion sociale des étudiant-e-s;

- Renforcer l'internationalisation au sein du cursus dans une optique d'une plus grande professionnalisation.

5. TRANSMETTRE UNE CULTURE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ POUR CHANGER LES REPRÉSENTATIONS

- Poursuivre les actions favorables au changement des représentations et à la transmission d'une culture de l'égalité et de diversité aux usager-e-s;
- Promouvoir tout contenu favorable à l'égalité entre les femmes et les hommes et la diversité, que ce soit dans le champ des ressources humaines que dans le cœur de métier de l'établissement;
- Favoriser la constitution des équipes de coordination reposant sur une mixité et une diversité. En particulier les enseignant-e-s veilleront à renouveler d'année en année la constitution des équipes et l'encadrement des promotions;
- Mesurer la parité et la diversité dans le recours aux intervenant-e-s, pour chaque forme d'enseignement qui y ferait appel;
- Promouvoir la diversité et encourager la représentation des femmes dans les répertoires travaillés;

CHARTRE ÉTHIQUE POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

- Soutenir les femmes dans la gestion de leur carrière et de leur parcours, notamment en matière d'accès aux fonctions de direction/management, les informer sur les possibilités de carrières et de parcours;
- Promouvoir l'insertion dans les réseaux professionnels afin de soutenir la diversification et la consolidation des parcours;
- Promouvoir la mise en place de parrainages/marrainages et d'un suivi consolidé du devenir des anciennes étudiant-e-s.

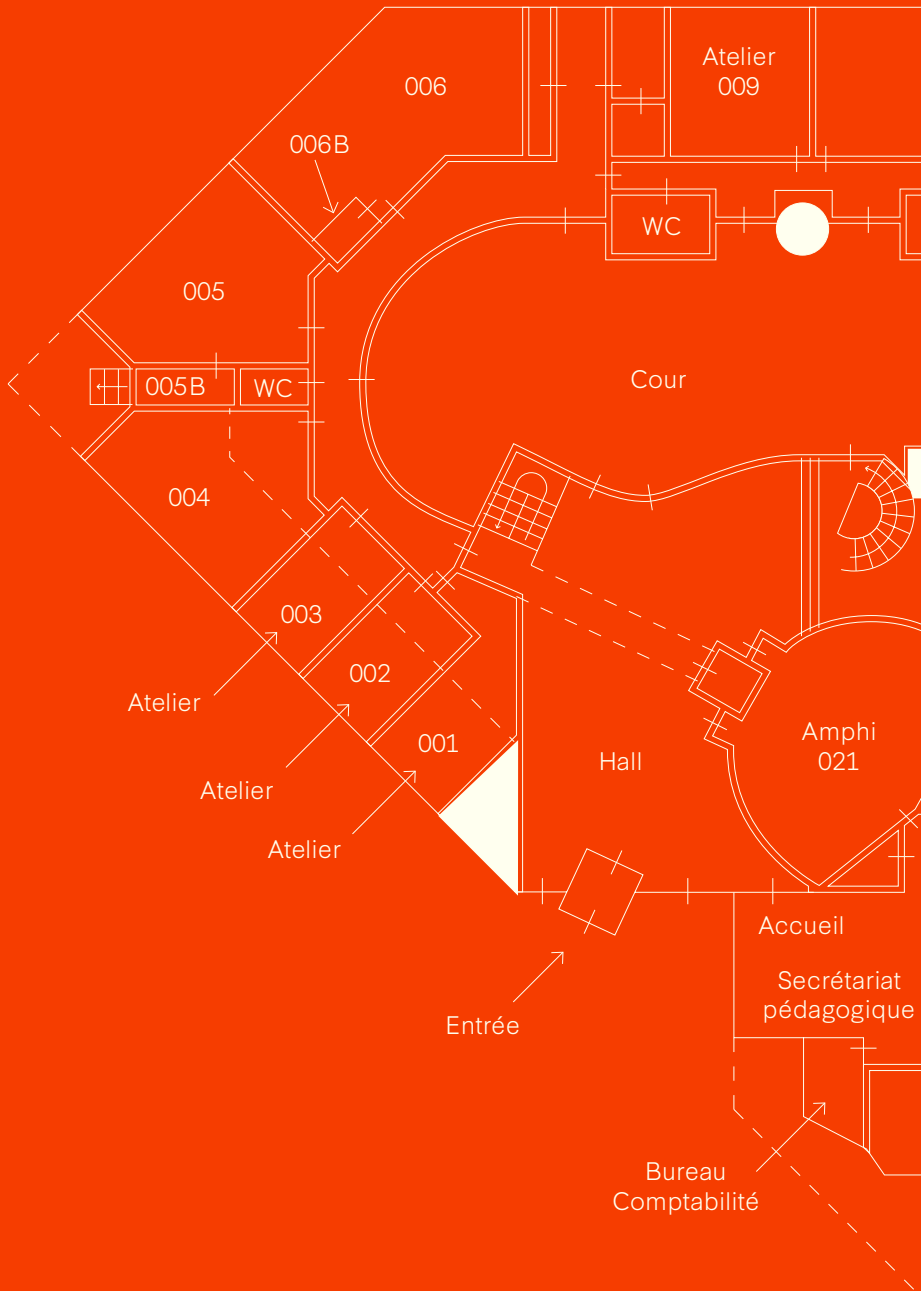
6. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ, ET FAIRE CONNAÎTRE LES DISPOSITIFS EXISTANTS

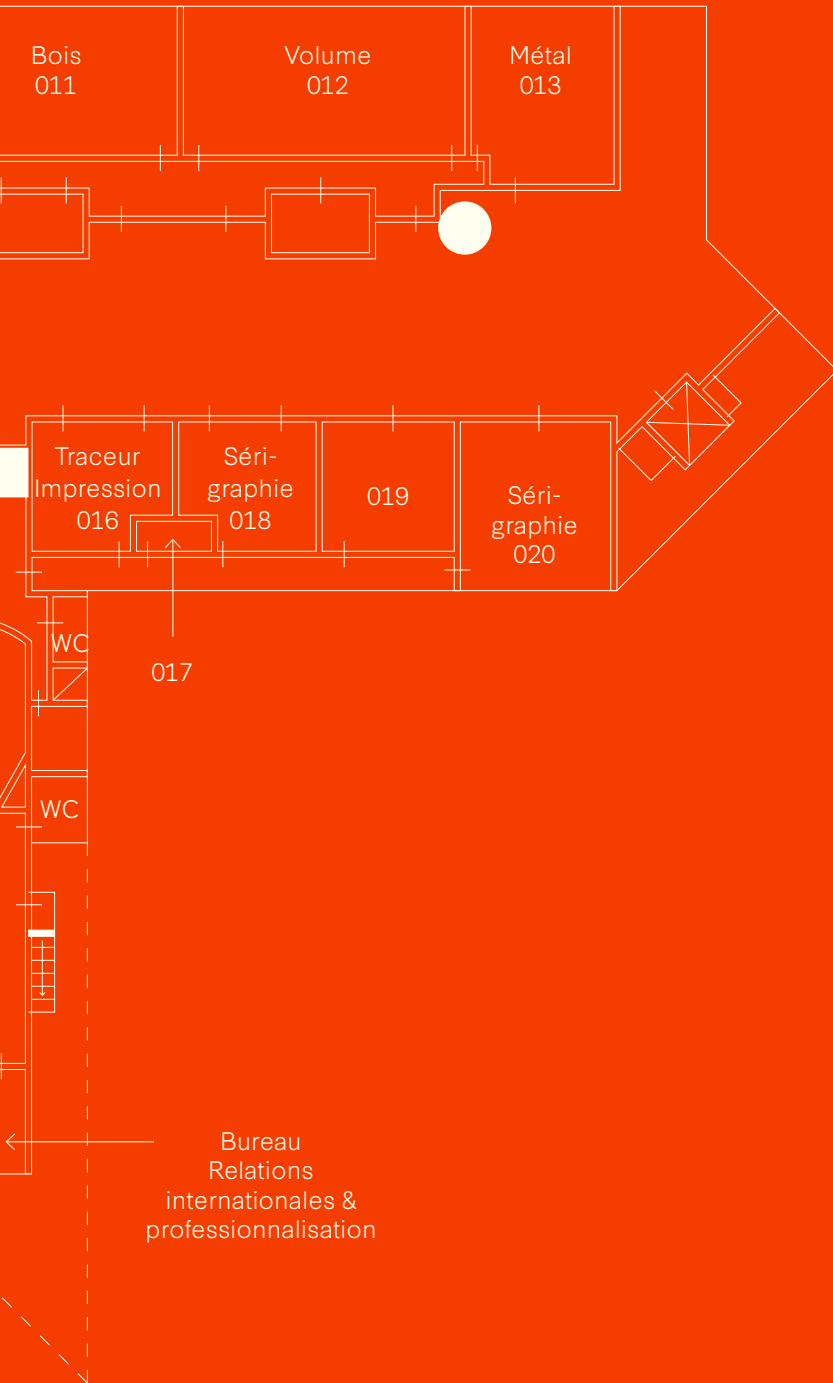
L'ENSAPC considère la promotion de l'égalité et la diversité comme un processus continu visant à l'amélioration des pratiques, et à l'évaluation périodique des actions engagées. L'établissement s'engage donc à mettre en place un plan de communication annuel au profit de l'ensemble des usager-e-s, via des actions de communication ciblées, en matière de lutte contre les discriminations notamment.



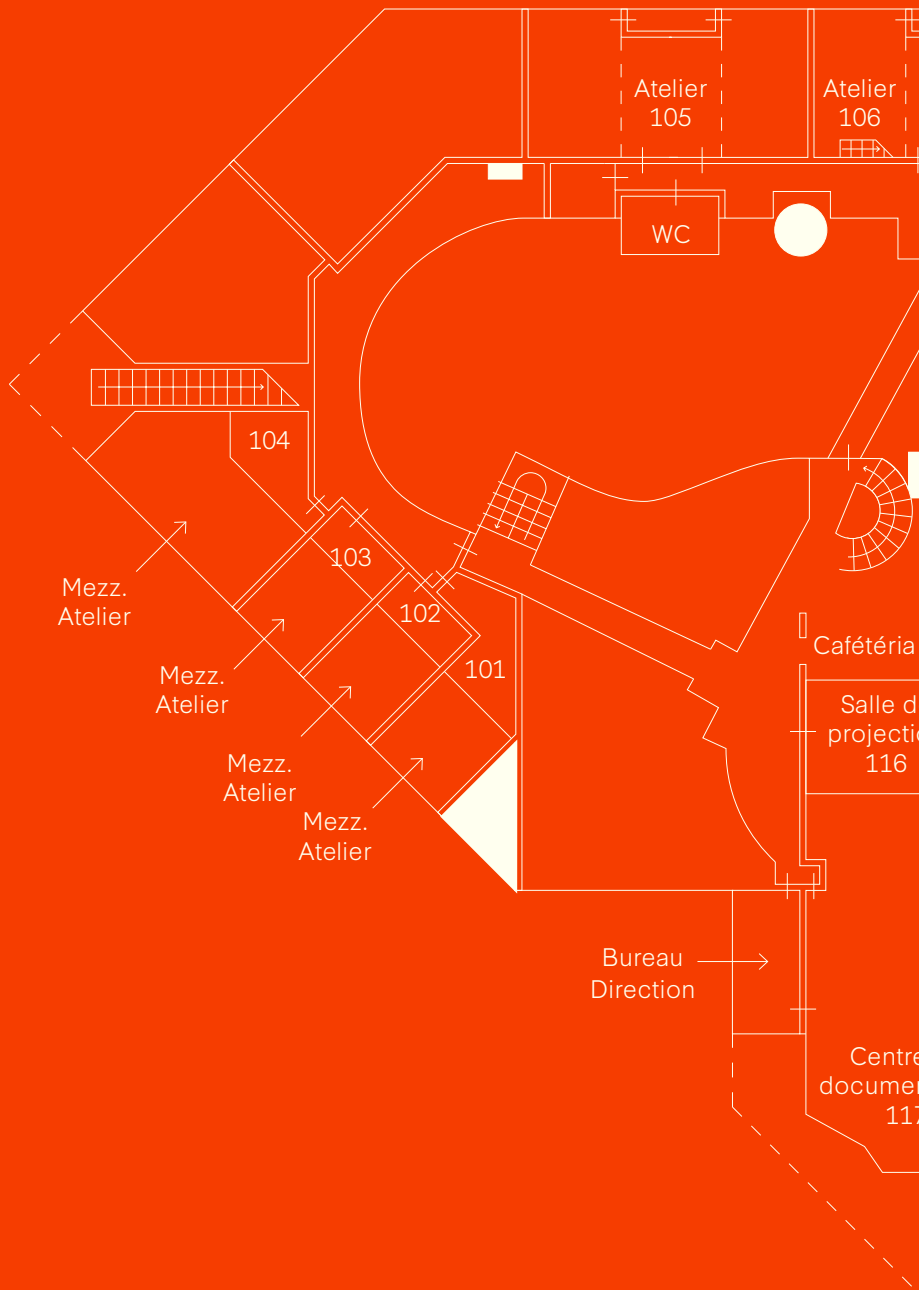
Les étudiant-es de l'ENSAPC avec Frédéric Danos dans le cadre de WOW, workshop The Cure au centre d'art Ygrec-ENSAPC, janvier 2023.
Photo: Jeff Guess.

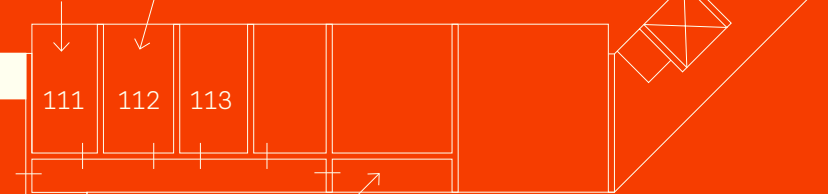
PLANS DE L'ÉCOLE



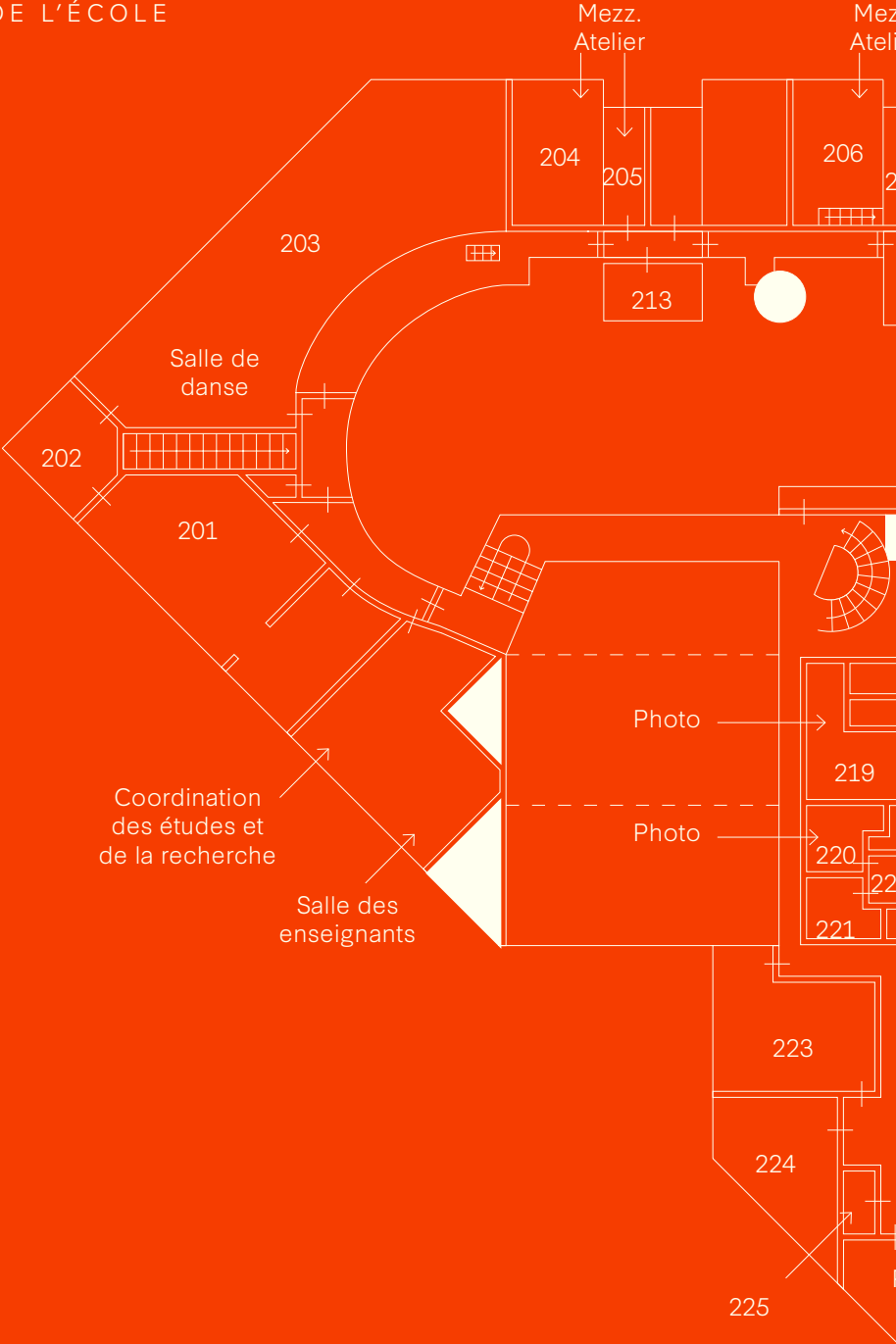


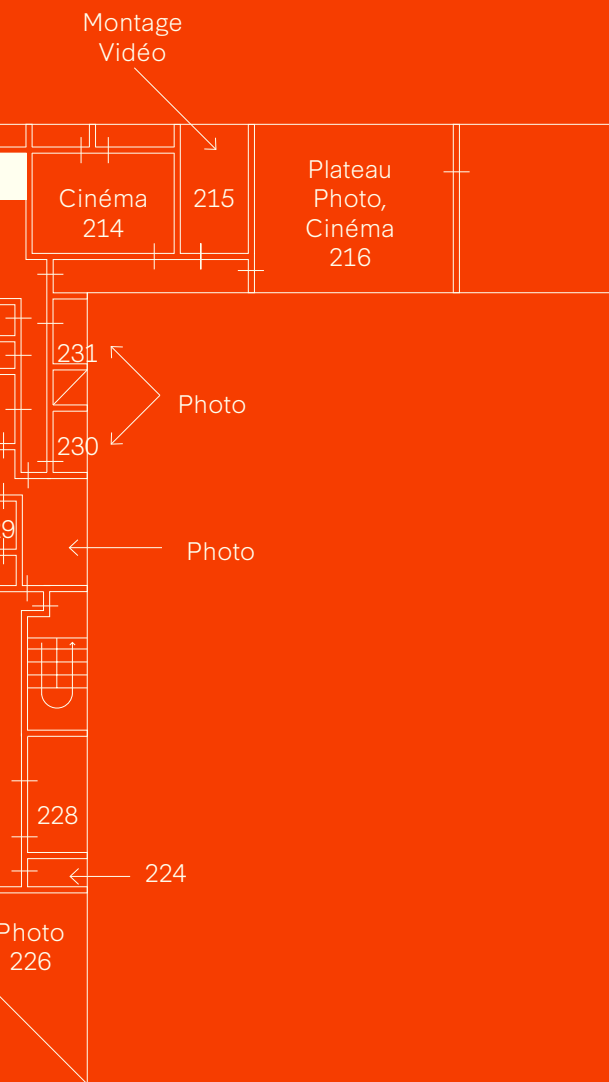
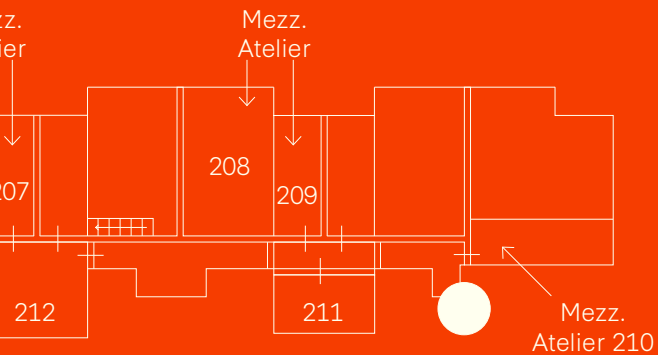
PLANS DE L'ÉCOLE



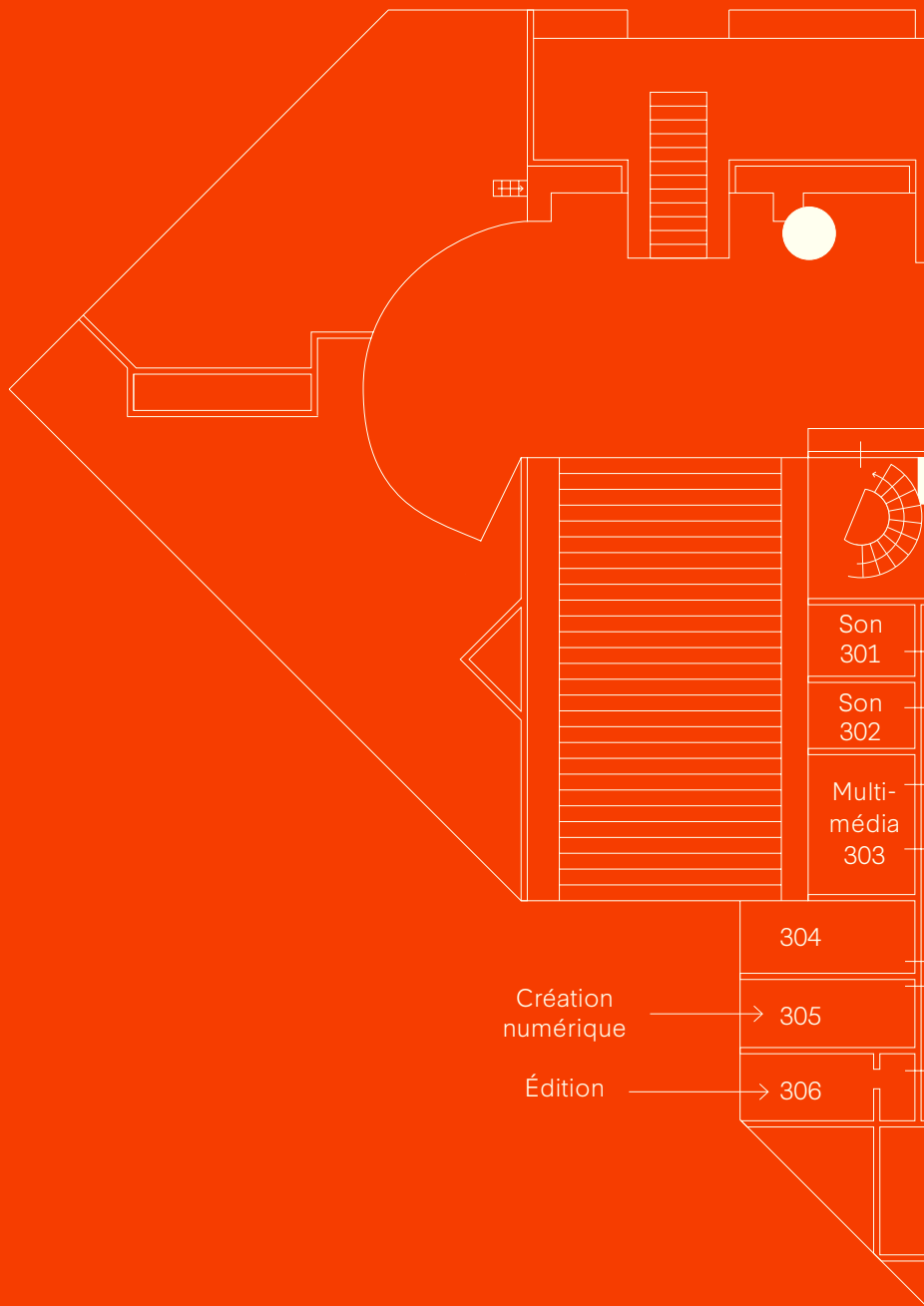


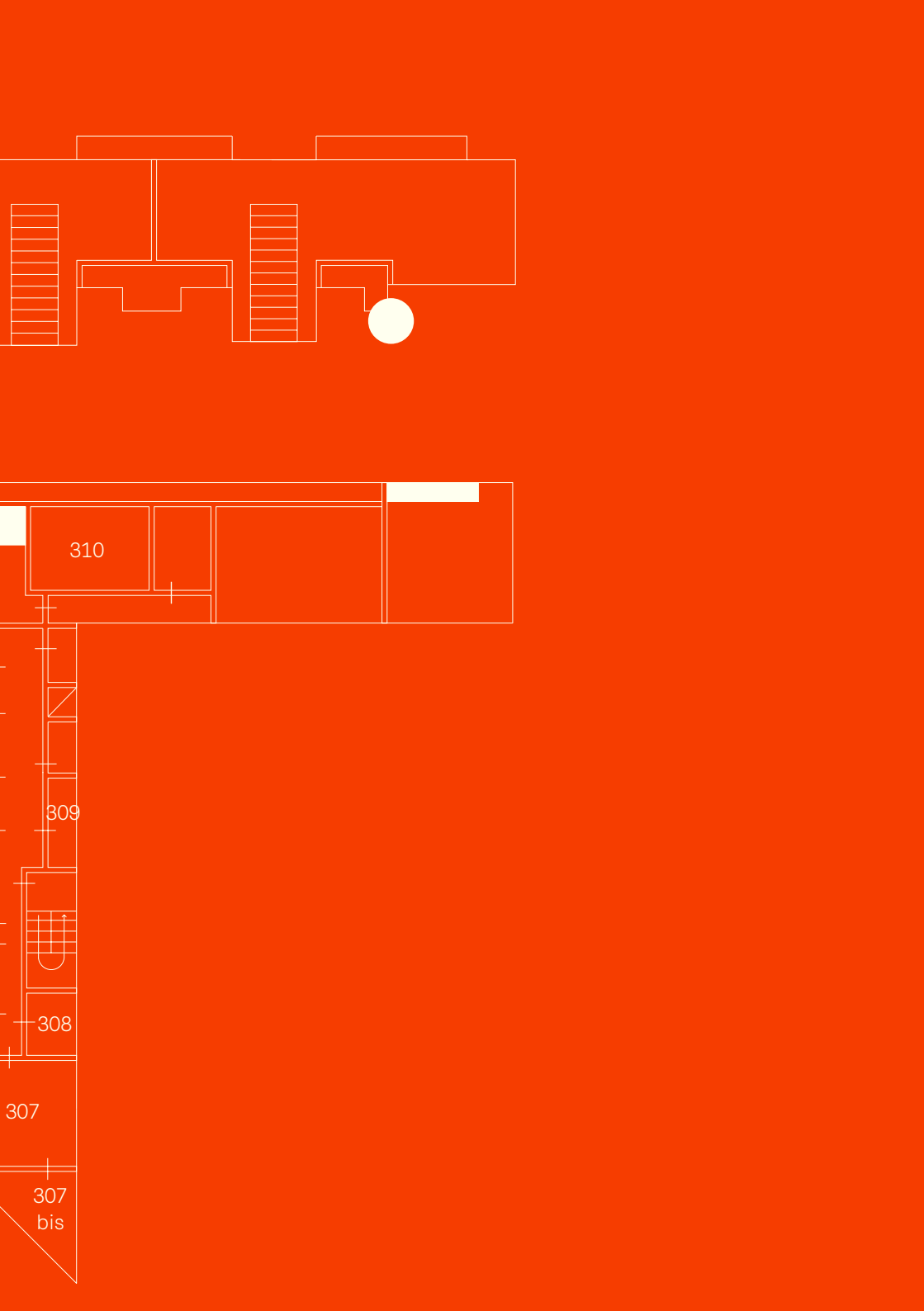
PLANS DE L'ÉCOLE



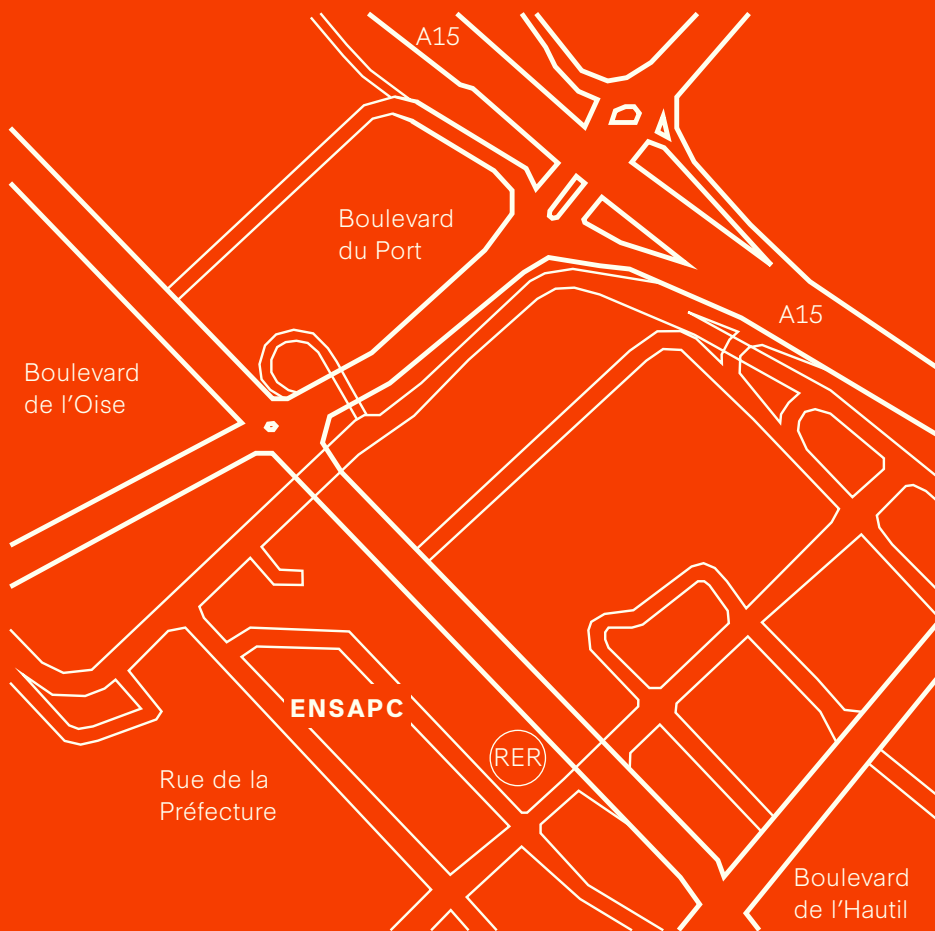


PLANS DE L'ÉCOLE





PLANS DE L'ÉCOLE



ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
2, RUE DES ITALIENS

•

•

•

•

DESIGN GRAPHIQUE
IN THE SHADE OF A TREE

ÉCOLE
NATIONALE
SUPÉRIEURE
D'ARTS DE PARIS
CERGY

95000
2, RUE DES ITALIENS
T +33 (0)1 30 30 54 44
F +33 (0)1 30 38 38 09
ACCUEIL@ENSAPC.FR
WWW.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA CULTURE